(N° 19.)

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

SÉANCE DU 20 JUILLET 1900.

CHEMINS DE FER

POSTES, TÉLÉGRAPHES, TÉLÉPHONES ET MARINE

COMPTE RENDU DES OPÉRATIONS PENDANT L'ANNÉE 1899

RAPPORT

présenté aux Chambres législatives

par M. le MINISTRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES

BRUXELLES

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI

RUE DE LA LIMITE, 21

1900

(II)

(III)

Messieurs,

En exécution de l'article 6 de la loi du 1er mai 1834, j'ai l'honneur de présenter aux Chambres Législatives le compte rendu des opérations des chemins de fer de l'État pendant l'année 1899.

A ce travail sont joints des renseignements sur les chemins de fer concédés, ainsi que sur les Administrations des Postes, des Télégraphes et de la Marine, pendant le même exercice.

Le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes,

J. Liebaert.

(V)

PARTIE A.

CHEMINS DE FER.

Ire SECTION.

CHEMINS DE FER EXPLOITÉS PAR L'ÉTAT.

CHAPITRE Ier.

I. Situation financière. — Principaux résultats.

§ 1er. — Capital de premier établissement.

Pendant l'exercice 1899, il a été dépensé à titre de premier établissement, pour constructions nouvelles et travaux de parachèvement du railway exploité par l'État ainsi que pour l'extension du matériel de traction et de transport, etc., les sommes suivantes, y compris à titre d'intérêts intercalaires, une somme de fr. 704,667-94 affectant les §§ I et II :

I. — Lignes en cours de construction . . . . fr.	2,753,289 29
II. — Bâtiments de stations, gares couvertes, hangars, ateliers, loges de gardes-route, etc., etc.	9,625,456 87
III. — Voies de garage et de manœuvres, appareils de sécurité, développement de l'éclairage des stations, ateliers, bureaux, etc., matériel fixe de la voie, pavage, rampes de chargement, etc., etc	10,559,191 19
IV. — Matériel de traction, de transport et de camionnage, machines fixes, gros outillage des ateliers, etc. (1).	15,131,126 76
V. — Rachat de la ligne de Liége à Visé (voies et bâtiments)	10,024,650 »
VI. — Report au capital des dépenses du personnel préposé à la direction et à la surveillance de travaux de premier établissement, dépenses qui sont liquidées à charge du compte d'exploitation dont elles ont été déduites (*voir* annexe III)	152,312 »
Ensemble. . . . fr.	48,246,026 11
En ajoutant à ce montant le capital qui était engagé en 1898, soit . . . . . fr.	1,835,787,085 45
l'on constate que le total des dépenses de premier établissement s'élevait fin 1899 à . . . . . fr.	1,884,033,111 56

(1) Y compris 785,633 francs représentant la valeur du matériel de traction et de transport, de l'outillage, etc., rachetés à la compagnie de Liége à Maestricht.

§ 2. — Capital utile.

Ce capital comprend toutes les dépenses utilisées par l'exploitation, à l'exclusion, par conséquent, de celles appliquées à des travaux en cours d'exécution; il sert de base aux charges d'intérêt et d'amortissement du compte financier.

Du compte de *premier établissement,* tel qu'il est justifié au paragraphe 1er qui précède, et s'élevant à . . . . . fr.		1,884,033,111 56
l'on a donc déduit les *sommes engagées dans les travaux non encore achevés* (*voir* page 11), soit fr.	21,232,163 22	
ainsi que le produit de l'aliénation de certains immeubles, s'élevant à . . fr.	6.314.570 70	
Ensemble. . . . . fr.		27,546,733 92
ce qui ramène le *capital utile,* à . . . . . fr.		1,856,486,377 64

§ 3. — Compte d'exploitation.

Les recettes brutes se sont élevées en 1899 à . . fr.	201,229,218 83
Les dépenses d'exploitation de l'ensemble du réseau ont été arrêtées *approximativement* à . . . . . fr.	118.661,088 59
L'excédent des recettes est donc d'environ. . . fr.	82,568,130 24

La comparaison entre les résultats des deux derniers exercices accuse les différences suivantes :

	Recettes.	Dépenses.
1899. . . . fr.	201,229,218 83	118,661,088 59
1898.	191,584,178 70	112,902.678 62
Augmentation . .	9,645,040 13	5,758,409 97

§ 4. — Ressources, charges, encaisse.

Dans le but de justifier la somme dont le Trésor a disposé, il faut déduire de l'excédent des recettes tel qu'il est établi au paragraphe précédent, soit . . . . . fr.		82,568,130 24
a) les parts de recettes remboursées aux sociétés du chef des lignes concédées, dont l'État a affermé l'exploitation moyennant 50 p. c. des produits, soit	fr. 5,530,348 14	
b) le loyer pour l'usage de la ligne de Spa à la frontière grand-ducale. . . fr.	219,600 »	
Ensemble (annexe V, col. 5).		5,749,948 14
Reste. . . fr.		76,818,182 10
En prélevant sur ce montant les charges financières du *capital utile*, s'élevant (annexe IV et V) à . . . fr.		63,193,567 59
l'on constate, qu'en fin de compte, l'exploitation par l'État a laissé à la libre disposition du Trésor . . . . . fr.		13,624,614 51
En ajoutant à cet excédent de l'année les soldes actifs des exercices antérieurs, soit . . . . . fr.		103,564,009 62
l'encaisse totale, — en écartant les intérêts réciproques en compte courant, ne figurant au bilan que pour mémoire, — s'est élevée au 31 décembre 1899 à		117,188,624 13

§ 5. Bilan.

Le bilan renseigne, distinctement, les résultats propres à l'exercice considéré, ceux des exercices antérieurs et, *in globo,* l'ensemble des résultats depuis l'origine de l'exploitation.

Actif.

Le *capital utile,* tel qu'il est renseigné au paragraphe 2 ci-dessus et par les annexes I et XI, comprend :

1° Construction de lignes par l'État, rachat de lignes concédées, travaux de parachèvement, etc. . . . . fr.	1,473,919,963 49	1,856,486,377 64
2° Matériel de traction et de transport. . . .	382,566,414 15	

Dépenses de parachèvement imputées sur les budgets de l'exploitation de 1846 à 1886 . . . . . fr. 11,090,438 79

Approvisionnements en dépôt (annexes XV et XXIV) :

Jusqu'au 31 décembre 1898 . . . . . fr.	32,917,312 13	35,172,691 48
Augmentation, en 1899, de . . . . . par suite de variation dans les quantités et les prix.	2,255,379 35	

Recettes brutes du compte d'exploitation (annexe I) :

Jusqu'au 31 décembre 1898 (ann. V) . . fr.	4,160,395,780 49	4,361,538,317 59
Pour l'exercice 1899 (pp. 29 et 32)	201,142,737 10	

Intérêts en compte courant avec le Trésor, des recettes NETTES *qu'il a encaissées, c'est-à-dire déduction faite des dépenses d'exploitation qu'il a liquidées* (annexe V^bis^) :

Jusqu'au 31 décembre 1898, fr.	32,378,915 38	33,720,647 50
Pour l'exercice 1899 . . .	1,341,732 12	
Intérêts des soldes actifs accumulés, toutes dépenses et charges réglées :		
Jusqu'au 31 décembre 1898, fr.	145,721,104 65	154,634,641 58
Pour l'exercice 1899 . . .	8,913,536 93	

(1) 188,355,289 08

Produits divers encaissés par l'administration des domaines, au profit du compte de l'exploitation :

Jusqu'au 31 décembre 1898 . . . . . fr.	5,325,851 73	5,412,313 46
Pour l'exercice 1899 (ann. III et V).	86,481 73	

Total de l'*actif* (annexe I) . . fr. 6,458,055,628 04

(1) En déduisant de ce montant les intérêts passifs s'élevant à fr. 7,511,041-41, on obtient en balance la somme de fr. 180,844,247-67 figurant à l'annexe V^bis^, col. 6, 7 et 8.

Passif.

Amortissement des capitaux utiles de *premier établissement* engagés dans l'exploitation, depuis 1835 jusque fin 1899 (annexe I). fr.			105,723,328 49
Capital restant à amortir. . . . . fr.			1,750,763,049 15
Montant égal au CAPITAL UTILE . . . . . fr.			1,856,486,377 64
Charges. — Intérêts et amortissement (annexe V) :			
Jusqu'en 1898 . . . . . fr.	1,416,759,887 50		1,479,933,455 09
En 1889	63,193,567 59		
Parts de recettes versées aux sociétés dont l'État exploite les lignes :			
Jusqu'au 31 décembre 1898, fr. 199,787,920 97	205,318,269 11		
Pour l'exercice 1899 (ann. IV). 5,530,348 14			
Loyer annuel de la ligne de Spa à la frontière grand-ducale :			
Jusqu'au 31 décembre 1898, fr. 11,744,538 83	11,964,138 83		218,921,926 51
Pour l'exercice 1899 (ann. IV). 219,600 »			
Sommes bonifiées aux compagnies concessionnaires pour *transports en service* ayant transité par leurs lignes avant 1885 (1)	1,639,518 57		
Dépenses d'exploitation :			
Jusqu'au 31 décembre 1898. . . . . fr.	2,432,245,736 73		2,550,906,825 32
Pour l'exercice 1899	118,661,088 59		
Intérêts au profit du Trésor :			
1° Du chef d'avances de fonds pour constituer un approvisionnement de rails :			
Jusqu'au 31 décembre 1898, fr. 563,043 19	579,293 19		
Pour l'exercice 1899. . . . 16,250 »			
2° Pour liquidation au profit des sociétés des parts de recettes et de loyer :			7,511,041 41
Jusqu'au 31 décembre 1898, fr. 2,254,635 25	2,348,071 91		
Pour l'exercice 1899 . . . 93,436 66			
3° Des soldes passifs accumulés. fr.	4,583,676 31		
Total du *passif* . . . fr.			6,113,759,625 97

(1) Depuis 1886, les dépenses de cette nature sont imputées couramment sur les budgets de l'exploitation (*voir* renvoi (1) de l'annexe I, passif).

D'autre part. . . fr. 6,113,759,625 97

Balance.

1° *Prélèvements* imputés sur les budgets de l'exploitation :

Travaux de parachèvement, 1846-1886 (*voir* à l'actif). . . . . fr.	11,090,438 79	
Approvisionnements :		
Jusqu'au 31 décembre 1898, fr. 32,917,312 13 Augmentation en 1899. . . 2,255,379 35	35,172,691 48	
2° *Soldes actifs accumulés* (annexe V) :		344,296,002 07
Encaisse libre :		
Jusqu'au 31 décembre 1898, fr. 103,564,009 62 Augmentation en 1899. . . 13,624,614 51	117,188,624 13	
3° *Intérêts* en compte courant :		
Jusqu'au 31 décembre 1898, fr. 170,698,665 28 Augmentation en 1899. . . 10,145,582 39	180,844,247 67	
Total égal à l'*actif*. . . . fr.		6,458,055,628 04

Voici comment se clôturent les soldes en *bénéfice réel* d'après la comptabilité de l'État :

L'on constate par l'annexe V que, depuis l'origine de l'exploitation par l'État, les recettes se sont élevées à . . . . . fr. 4,148,028,904 54
et les dépenses d'exploitation ainsi que les charges financières, à . . . . . fr. 4,030,840,280 41

D'où il ressort *une encaisse* de . . . . . fr. 117,188,624 13
Si, à cette encaisse (col. 15), l'on ajoute :
les amortissements (col. 10) 105,723,328 49
les approvisionnements en réserve. 35,172,691 48
les travaux de premier établissement supportés par les budgets de l'exploitation 11,090,438 79

Le *solde en bénéfice réel* s'élève à . . . . . fr. 269,175,082 89

Ce même solde était, en 1898, comme suit :

Encaisse (col. 15) . . . . . fr.	103,564,009 62
Amortissements (col. 10).	99,072,972 84
Approvisionnements	32,917,312 13
Travaux de premier établissement.	11,090,438 79
Total. . . fr.	246,644,733 38
Soit un excédent pour 1899, par rapport à 1898, de	22,530,349 51

§ 6. REVENU DU CAPITAL UTILE.

Ce capital, dont le montant est arrêté par le paragraphe 2 ci-dessus, s'élève, pour l'exercice 1899, à . . . . . fr. 1,856,486,377 64

Mais comme les lignes nouvelles (*voir* page 13) et certains travaux et fournitures n'ont été remis à l'exploitation que successivement, dans le courant de l'exercice, l'on considère que la moitié seulement des dépenses y afférentes ont pu être mises à fruit.

Ces dépenses sont :

a) Lignes nouvelles. . . . . fr.	5,503,570 57	
b) Travaux d'extension et de parachèvement . . . . . fr.	4,714,699 78	
c) Voies d'évitement, matériel fixe de la voie, etc. . . . . fr.	10,559,191 19	
d) Matériel de traction, de transport, etc . . . . . fr.	14,345,493 76	
Ensemble. . . fr.	35,122,955 30	
Soit la moitié. . . . fr.	17,561,477 65	17,713,789 65
Il y a lieu, en outre, de déduire la totalité de la dépense de . . . fr.	152,312 »	

supportée par le compte d'exploitation et reportée, pour ordre, au compte capital, comme lui incombant.

Le capital moyen utile est donc de . . . . . fr. 1,838,772,587 99

et fait ressortir le revenu pour 1899 à 4.18 p. c.

En 1898, le capital utile moyen ayant été de fr. 1,789,483,343 44 le revenu s'est élevé à 4.10 p. c.

II. — Résumé des principaux résultats statistiques.

Exercice 1899 comparé a 1898.

Produits par unité de trafic. — Voici, comme d'usage, les résultats de l'exploitation du railway de l'État, par unité de travail, pour les exercices 1899 et 1898 :

		1899.	1898 (rectifié).
Par kilomètre exploité.	Recettes brutes . . . . . fr.	49,814 22	49,396 56
	Dépenses d'exploitation	29,678 30	29,093 56
	Recettes nettes	20,135 92	20,303 00
Par train-kilomètre.	Recettes brutes . . . . . fr.	3.6174	3.6310
	Dépenses d'exploitation	2.1552	2.1386
	Recettes nettes	1.4622	1.4924

		1899.	1898 (rectifié).
Par locomotive-kilomètre remorquant un train.	Recettes brutes	3.3090	3.3395
	Dépenses d'exploitation	1.9714	1.9669
	Recettes nettes	1.3376	1.3726

Les parcours distincts des trains ainsi que la répartition des produits donnent les résultats ci-après :

		1899.	1898.
Parcours kilométriques des trains (1)	pour voyageurs	32,557,565	29,461,211
	pour marchandises	23,070,464	21,200,297
Parcours moyen des	trains de voyageurs	36 kil.	37 kil.
	— de marchandises	36 kil.	37 kil.
Produit par train-kilomètre	pour voyageurs . . . . . fr.	2.2282	2.2811
	pour marchandises	2.5741	5.5031

Personnel. — La situation numérique du personnel utilisé par l'Administration des chemins de fer de l'État se résume comme il suit, à la date du 31 décembre de chacun des exercices comparés :

		1899.	1898.
Fonctionnaires et employés		8,768	8,580
Agréés		2,033	1,985
Ouvriers	permanents	46,375	45,730
	en régie	2,050	1,862
	Total	59,226	58,157

Caisse de retraite et de secours des ouvriers. — Les données suivantes résument les recettes et les dépenses annuelles ainsi que l'avoir de l'institution :

	1899.	1898.
Les contributions statutaires des affiliés, les intérêts des capitaux, etc., ont produit . . . . . fr.	3,503,528 28	3,026,585 64
Il a été liquidé du chef de pensions, secours, frais de traitements, etc . .	2,773,007 25	2,425,337 06
D'où un excédent de ressources de . . . . . fr.	730,521 03	601,248 58

(1) Y compris le parcours de quelques trains étrangers sur le réseau de l'État, (*voir* page 22).

D'autre part. . . fr.	730,521 03	601,248 58
En ajoutant :		
a) l'avoir en fonds publics et en numéraire, qui, au 1er janvier, s'élevait à	14,049,825 32	13,448,576 74
b) les capitaux représentatifs :		
1° des annuités à payer par l'État, pendant 59 ans encore, du chef de la validation des services du personnel ouvrier repris des lignes concédées et du paiement, à charge de la caisse des pensions allouées par les compagnies ; 2° de la valeur actuelle de la contribution supplémentaire à acquitter par les affiliés, pour la validation des services dans le passé	4,233,163 »	—
l'avoir au 31 décembre était de . fr.	19,013,509 35	14,049,825 32

Du chef de pensions et de secours annuels restant à servir, cet avoir est grevé de charges représentées par les capitaux ci-après :

	1899	1898
A. Pour pensions allouées à des ouvriers, veuves, orphelins et ascendants. . . . . fr.	14,928,764 31	13,434,492 03
B. Pour secours annuels alloués aux mêmes catégories d'ayants droit .	48,802 77	54,977 16
C. Solde de la dotation constituée en 1897 par la compagnie d'Anvers à Gand au profit de ceux de ses anciens ouvriers repris par l'État qui avaient dépassé l'âge de 55 ans au 1er janvier 1896	131,525 »	131,525 »
Capitaux engagés . . . . . fr.	15,109,092 08	13,620,994 19
Il restait donc à disposer pour l'octroi de pensions et secours aux 50,564 affiliés (1) et à leurs ayants droit, de	3,904,417 27	(2) 428,831 13
Sommes égales à l'avoir ci-dessus, fr.	19,013,509 35	14,049,825 32

(1) Le nombre d'affiliés au 31 décembre 1898 était de 49,081.

(2) Cette réserve, à fin décembre 1898, devrait être portée à fr. 4,468,247-13 si l'on tenait compte :

1° Des capitaux (3,589,766 francs) représentatifs des annuités à payer par l'État pendant soixante ans, du chef de la validation des services du personnel ouvrier repris des lignes concédées, et du payement, à charge de la caisse des ouvriers, des pensions allouées par les compagnies. L'engagement de servir cette subvention est prévu au budget de 1899 et dans les crédits supplémentaires pour 1898.

2° De la valeur, au 31 décembre 1898 (649,650 francs), de la contribution supplémentaire à acquitter par les affiliés pour la validation des services dans le passé.

Le compte de dépenses s'établit comme il suit :

		NOMBRE.		SOMMES LIQUIDÉES.	
		1899	1898	1899	1898
Pensions	Ouvriers	1,363	1,186	680,906 62	542,632 85
	Veuves	2,688	2,530	815,624 46	747,032 »
	Orphelins	138	137	22,168 98	21,377 29
	Ascendants	44	41	3,814 25	3,923 »
Secours annuels	Ouvriers	35	49	5,292 40	8,330 95
	Veuves	243	253	34,784 60	36,490 58
	Orphelins	15	14	1,028 54	1,462 15
Secours temporaires aux ouvriers		20,577	18,228	687,486 54	589,267 52
Frais de traitement : médecins, pharmaciens, hôpitaux, etc.				444,664 90	443,352 12
Frais de funérailles				19,115 90	18,504 70
Bonification d'intérêts et frais généraux				58,123 09	3,378 96
Parts de deux ouvriers dans la dotation constituée par la compagnie d'Anvers à Gand (intérêts compris)				»	9,884 94
Sommes égales aux dépenses annuelles reprises page 7 . . . . . fr.				2,773,007 25	2,425,337 06

CHAPITRE II.

VOIES ET TRAVAUX.

Travaux de premier établissement et de parachèvement imputés sur fonds capital.

§ 1er. Construction de lignes.

Les dépenses liquidées en 1899 et antérieurement pour études, achat de terrains et travaux *en cours d'exécution* sont les suivantes :

Dinant à Yvoir (en communauté avec le Nord-belge) et raccordement d'Anhée vers Yvoir . . . . . fr.	1,138,055 18
Section de Spontin à Yvoir	311,919 42
— Wilryck à Malines	1,912,639 08
— Muysen-Schaerbeek-Hal.	2,943,133 86
— Florennes à Cerfontaine.	17 60
Ligne de Bertrix vers Muno	18,343 57
Ensemble fr.	6,324,108 71
Intérêts intercalaires.	579,029 29
Dépense totale au 31 décembre 1899	6,903,138 »

§ 2. Principaux travaux d'extension et de parachèvement des lignes en exploitation.

A. *Travaux divers en cours d'exécution.*

Les dépenses liquidées en 1899 et antérieurement pour ces travaux se résument comme il suit :

Extension des gares d'Anvers et dépendances . . . . fr.	2,133,488 69
Travaux d'art	520,796 79
Bâtiments divers	1,206,786 61
Aménagement de stations	2,505,601 53
Construction et agrandissement d'ateliers, remises, etc. .	1,772,241 54
Dédoublement de voies, etc.	184,845 94
Gare maritime de Bruxelles . . . . . : . . .	5,341,853 20
Fr.	13,665,614 30
Intérêts intercalaires.	663,410 92
Total fr.	14,329,025 22
Ensemble des deux paragraphes.	21,232,163 22

B. *Principaux travaux livrés à l'exploitation.*

Il a été dépensé fr. 589,154-64 en 1899 pour ceux de ces travaux qui avaient déjà donné lieu antérieurement à des liquidations.

Situation des lignes en exploitation.

§ 1er. LONGUEUR DES LIGNES PRINCIPALES EXPLOITÉES AU 31 DÉCEMBRE 1899 (1)

	MÈTRES COURANTS :		
	à double voie.	à simple voie.	Ensemble.
Lignes construites { directement par l'État	718,258	135,108	853,366
Lignes construites { à forfait pour compte de l'État	26,344	687,738	714,082
Lignes rachetées par l'État	637,738	1,470,103	2,107,841
(*) Longueur des lignes appartenant à l'État	1,382,340	2,292,949	3,675,289
(*) Lignes exploitées par l'État, moyennant parts de recettes ou loyer.	158,367	186,180	344,547
Sections appartenant à des compagnies { exploitées en commun avec l'État	6,114	4,798	10,912
Sections appartenant à des compagnies { empruntées en transit par l'État	1,000	27,750	28,750
Longueur totale exploitée (*voir* annexe XII) (2)	1,547,821	2,511,677	4,059,498

Dans l'ensemble, 171km494 (3) de voies sont affectées exclusivement au transport des marchandises.

En doublant les chiffres de la première colonne et en y ajoutant ceux de la 2e, on arrive à un développement, en voies simples, de 5,607k.319
en ajoutant les voies d'évitement et de manœuvre 2,532k.294

l'étendue totale, en voies simples, est de 8,139k.613

(1) Si l'on établit, d'après ce tableau, la longueur totale des files de rails du réseau (postes marqués d'un astérisque), on constate une différence en plus de 2.35 p. c. de cette longueur sur celle que donne le tableau de l'annexe XIII pour les rails existant dans les voies. Cette différence, qui serait encore plus grande s'il n'était pas tenu compte, dans cette dernière longueur, des *contre-rails*, s'explique par la présence dans les voies des appareils spéciaux, c'est-à-dire les croisements, excentriques, plaques tournantes, ponts à peser, et par l'existence de joints entre les rails.

(2) Cette longueur est établie à l'écartement normal de 1m.435 entre les bords intérieurs de champignons de rails, à l'exception, toutefois, de la ligne vicinale de Mons à Boussu (*Voir* p.15), dont l'écartement de la voie est de 1 mètre.

(3) La longueur des voies affectées exclusivement au transport des marchandises était, au 31 décembre 1898, de 167km712 au lieu de 187km268.

§ 2. Longueur moyenne exploitée par l'État en 1899.

La longueur effective du réseau fin 1898, y compris les lignes rachetées, était de		4.013km.462
La longueur de la ligne de Liége à la frontière vers Maestricht, rachetée le 1er janvier, est de		17km.913
Il a été livré, en outre, à l'exploitation les sections suivantes :		
le 1er juillet : jonction de la ligne d'Ermeton sur Biert à Florennes, avec celle de Châtelineau à Givet	»	
le 24 août : Mons à Boussu (ligne vicinale).	10km.745	
le 1er octobre : Pondrôme à Vonèche. . .	7km.209	28km.123
le 20 décembre : Vonèche à Gedinne. . .	7km.872	
Ensemble . . .	25km.826	
A ajouter, par suite de modifications au tracé de certaines lignes et de rectifications de mesurages.	2km.297	
Longueur effective (annexe XII)		4.059km.498
Les 28km.123 livrés dans le courant de l'année 1899 n'ayant été exploités qu'une partie de l'année, il faut déduire, au prorata du temps		19km.904
La *longueur moyenne* des lignes exploitées par l'Etat a donc été de		4.039km.594

§ 3. Rails.

La longueur en *mètres courants* des rails en fer et en acier, existant dans les voies principales et accessoires, était de (*voir* annexe XIII) :

		1899.	1898.
Acier.	voies principales	10,524,026	9,914,140
	— accessoires.	2,753,407	2.570,427
		13,077,433	12,484,567
Fer .	voies principales	535,388	670,927
	— accessoires.	1,976,275	1,998,152
		2,511,663	2,669,079
	Ensemble. . .	15,589,096	15,153,646

Les 10,524,026 mètres de rails d'*acier* représentent 95.11 p. c. de la totalité des rails placés dans les *voies principales*. Mais, si à ce chiffre l'on ajoute les 2,753,407 mètres de voies accessoires en rails d'acier, la proportion de ceux-ci, par rapport à la totalité des rails en service, n'est plus que de 83.89 p. c.

Les rails d'acier *utilisés* en 1899 ont une valeur de fr. 127-50 par tonne ; ceux *utilisés* en 1898 revenaient en moyenne à fr. 117-50, soit une augmentation de 8.51 p. c.

Le diagramme d'autre part figure, pour 1874 et pour les quatorze dernières années, la quantité, la valeur totale et le prix moyen des rails d'acier employés au renouvellement des voies.

Quantités totales consommées ..... (Échelle 0m.002 par 1,000 tonnes).
Sommes totales dépensées - - - - - - - - - (— 0m.01 par 1,000,000 francs).
Prix moyen par tonne ——————— (— 0m.002 par 10 francs).

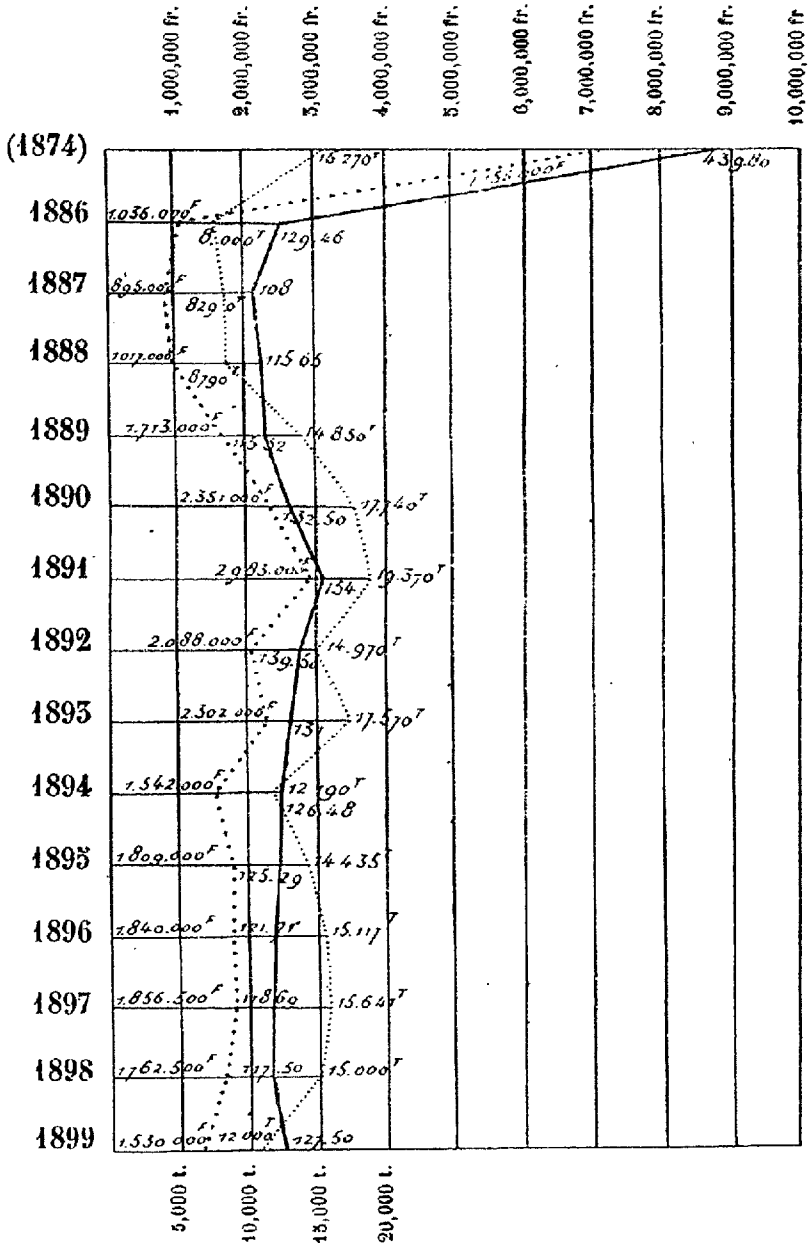

Pour les années antérieures à 1886, voir le diagramme de la page 25 du compte rendu de 1889.

§ 4. BILLES ET TRAVERSES.

a) *Billes en bois.*

Le nombre des billes en bois existant dans les voies, est le suivant : (*Voir* annexe XIII.)

		1899.	1898.
Chêne	voies principales	6,624,556	6,475,216
	— accessoires	2,494,917	2,444,825
Sapin	voies principales	53,753	65,285
	— accessoires	246,941	(1) 253,760
Hêtre	voies principales	18,423	18,445
	— accessoires	956	891
	Ensemble	9,439,546	9,258,422

(1) Chiffre rectifié.

Les billes en chêne de 0m.28 sur 0m.14 ont été *acquises en* 1899 au prix moyen de fr. 5.643.

En y ajoutant les frais de créosotage, s'élevant à fr. 0.503, leur coût s'est élevé à fr. 6.146, soit en chiffre rond fr. 6.15.

Les billes en chêne des mêmes dimensions, *acquises en* 1898, avaient couté en moyenne, fr. 5.89, créosotage compris.

b) *Voies métalliques.*

La longueur des voies simples sur longrines et traverses métalliques, au 31 décembre 1899, est de . . . . . 274,168 mètres.
Fin 1898, cette longueur était de . . . . . 267,679[1] —
(*Voir* détails à l'annexe XIII).

§ 5. PROFIL ET COURBES.

Sous le rapport du tracé, des pentes et rampes, des courbes, etc., le développement des *voies principales* se subdivise ainsi qu'il est indiqué à l'annexe XIV.

§ 6. SIGNAUX.

Les signaux de différents systèmes sont respectivement établis comme le renseigne l'annexe XIV, littera *b*.

§ 7. PASSAGES A NIVEAU.

Au 31 décembre 1899, il existait 6,456 passages à niveau, classés comme il suit :

A. — Munis de barrières manœuvrées sur place et à la main	par un ou deux *agents à poste fixe*, selon la durée du service.	3,381	3,552
	par un *ouvrier de station, pontonnier, garde-tranchée, etc.*	171	
B. — Munis de barrières à bascules ou roulantes, manœuvrées à distance	par un poste voisin . . .	742	869
	par une cabine Saxby . . .	127	
C. — Ouverts et non surveillés			2,035
		Nombre égal. . .	6,456

Les 3,381 passages à niveau dont les barrières sont manœuvrées par des agents à poste fixe, occupent 4,351 personnes, dont 1,952 hommes et 2,399 femmes ; 502 de ces passages sont gardés par un homme et une femme.

Dans l'ensemble, leur gardiennage a occasionné, en 1899, une dépense de fr. 2,923,481-15.

(1) Chiffre rectifié.

Ces passages sont gardés comme il suit :

86	pendant . . .	12 heures.		457	pendant	17 heures.	
54	—	13	—	422	—	18	—
279	—	14	—	226	—	19	—
327	—	15	—	111	—	20	—
664	—	16	—	755	—	24	—

§ 8. RACCORDEMENTS INDUSTRIELS ET GARES PRIVÉES.

Le nombre des raccordements industriels et des gares privées a été modifié comme suit :

DATES DE LA SITUATION.	Raccordements industriels.	Gares privées.	Ensemble.
Au 1er janvier 1899 (sur l'ancien réseau)	850	67	917
Livrés à l'exploitation pendant l'année (ancien réseau) et régularisés du Grand Central et du Liégeois-Limbourgeois.	88	3	91
Sur lignes reprises depuis 1896, et non encore régularisés (1).	128		128
	1,156		1,156
Supprimés en 1899.	9	7	16
Situation au 31 décembre 1899	1,120		1,120

§ 9. RACCORDEMENTS VICINAUX ET TRAVERSÉES VICINALES.

La situation, au 31 décembre 1899 et 1898, se présente comme il suit :

	1899.	1898.
Lignes vicinales raccordées aux stations du réseau de l'État.	77	67
Lignes vicinales raccordées aux stations communes gérées par des compagnies	3	3
Lignes vicinales traversant des voies de l'État et des sections communes	64	62
Lignes vicinales traversant des voies communes gérées par des compagnies	1	1

§ 10. STATIONS.

Le nombre de stations, haltes, points d'arrêt, etc., exploités par l'État au 31 décembre 1898, était de.	stations . . . . (2)	724	(2) 1,205
	dépendances . . .	56	
	bureaux intérieurs (bureaux de ville et bureaux auxiliaires).	21	
	haltes	175	
	points d'arrêt. . .	231	
Ce nombre s'est accru en 1899 de (3)	stations	6	52
	dépendances . . .	4	
	bureau intérieur. .	1	
	haltes	4	
	points d'arrêt . . .	37	

(1) Pour les lignes reprises, il n'a pas encore été établi de distinction entre les raccordements industriels et les gares privées. Cette situation sera régularisée.

(2) Chiffres rectifiés.

(3) Y compris 6 stations, 1 halte et 6 points d'arrêt de la ligne de Liége à Visé, rachetée à partir du 1er janvier.

Il a été supprimé, pendant la même année : 1 halte : Florennes (État); 1 point d'arrêt : Embourg, et 2 dépendances : Bascoup (l'Olive) et Bascoup (Ouest).

La halte de Saint-Servais a été transformée en dépendance, et les points d'arrêt de Blanmont, Robechies, Warssenaere, Sart-Moulin, Péronnes, Stockem et Cambron-Casteau ont été convertis en haltes.

Au 31 décembre 1899, il y avait donc 730 stations, 59 dépendances, 22 bureaux intérieurs (1), 182 haltes et 260 (2) points d'arrêt.

Parmi les diverses installations, on compte 26 stations et 1 point d'arrêt communs ou d'échange gérés par l'État, et 24 stations, 1 halte et 1 point d'arrêt gérés par d'autres administrations de chemin de fer.

Des extensions de service ont été réalisées aux stations, haltes et points d'arrêt d'Allain, Baelen-Wesel, Eename, Florennes (Est), Grand-Leez, Thorembais, Gysegem, Handzaeme, Lavaux, Marchiennes (Est), Ooscamp, Rixensart, Silly, Westmeerbeck, Hockai, Gemmenich, Pont-Rouge, Havenne, Lichtaert, Lodelinsart (Ouest), Sart-lez-Spa, Wamont et Strichon.

§ 11 APPROVISIONNEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 1899.

Il existait au 31 décembre 1899, dans les dépôts et à pied d'œuvre, des matériaux neufs, de remploi et vieux pour une valeur, au prix du jour, de 14,500,187 francs, savoir (annexe XV) :

Rails en acier . . . . . fr.	2,614,196
Rails en fer	1,096,789
Accessoires de rails.	2,016,223
Croisements, longrines, traverses, excentriques.	2,851,683
Billes et bois spéciaux	2,492,451
Disques, appareils spéciaux, plaques tournantes, pièces de rechange, etc., etc., etc.	3,428,845
Total. . . . fr.	14,500,187

Pour les approvisionnements du service de la traction et du matériel, *voir* annexe XXIV.

(1) Y compris onze stations et le bureau belge de Douvres.

(2) Non compris les 17 points d'arrêt de la ligne vicinale à traction électrique aérienne de Mons à Boussu.

CHAPITRE III.

TRACTION ET MATÉRIEL.

I. — Situation, parcours et utilisation du matériel. — Combustible. — Éclairage et chauffage. — Approvisionnements.

§ 1er. MATÉRIEL DE TRACTION ET DE TRANSPORT.

L'effectif du matériel de traction et de transport au 31 décembre des années 1899 et 1898 (*voir* annexe XVI) était :

	1899	1898
Locomotives et voitures à vapeur de divers types	2,671	2,625
Voitures électriques automotrices	5	5
Voitures motrices de la ligne vicinale électrique de Mons à Boussu	12	»
Tenders	1,750	1,705
Voitures à voyageurs	5,004	(1) 4,875
Voitures remorquées de la ligne vicinale électrique de Mons à Boussu	12	»
Véhicules pour trains de voyageurs	1.923	(1) 1,892
Wagons à marchandises	59,058	57,801
Véhicules pour services divers	1,510	1,497

La puissance des locomotives, le poids des moteurs et des tenders font l'objet de l'annexe XVIII.

Pour la dénomination et l'énumération détaillées des moteurs et des véhicules dont l'effectif précède, consulter l'annexe XVI.

§ 2. RENOUVELLEMENT ET EXTENSION DU MATÉRIEL DE TRACTION ET DE TRANSPORT.

Les unités acquises sur le compte capital en extension de l'effectif, celles mises hors service annuellement et remplacées sur le compte d'exploitation, sont dénombrées à l'annexe XVII.

L'entretien et le renouvellement en 1899 se résument comme suit :

(1) Chiffres rectifiés.

	Locomotives.	Tenders (1).	Voitures à vapeur et voitures électriques automotrices.	VÉHICULES pour trains de voyageurs (2)	VÉHICULES pour trains de marchandises.
Effectif renseigné au compte rendu de fin 1898	2,574	1,952	59	6,667	59,298
Faits accomplis en 1899. — Mise hors d'usage	44	61	»	65	825
Faits accomplis en 1899. — Reste	2,530	1,891	59	6,602	58,473
Faits accomplis en 1899. — Renouvellement (budget ordinaire)	4	11	»	6	3
Faits accomplis en 1899. — Extension (crédits extraordinaires)	83	82	»	219	2,072
Effectif de fin 1899	2,617	1,984	59	6,827	60,548
Les achats pour premier établissement et extensions ayant été de	2,661	2,100	54	6,725	59,852
On trouve les différences suivantes — avance	»	»	5	102	696
On trouve les différences suivantes — retard	44	116	»	»	»

Il reste à fournir au 31 décembre 1899 :

Sur fonds de renouvellement (budget ordinaire)	»	»	»	»	»
Sur fonds d'extension (budget extraordinaire)	98	84	»	112	1,316

Le matériel acquis successivement à titre de renouvellement et imputé sur le compte d'exploitation, est généralement d'un effet utile plus grand que le matériel démoli auquel il est substitué.

Ainsi, en ce qui concerne les locomotives, la puissance de traction tangentielle aux roues motrices accuse une avance de 457,568 kilogrammes, par suite de la substitution de moteurs plus puissants à ceux démolis. Si l'on considère que la puissance moyenne de traction des unités remplacées était de 5,084 kilogrammes, il a, en réalité, une avance de $\left(\frac{457,568}{5,084}\right) = 90$ locomotives au lieu d'un arriéré de 44 locomotives, chiffre donné par le tableau ci-dessus.

En outre, les locomotives acquises *successivement* à titre de renouvellement, ont coûté 2,709,674 francs de plus que les moteurs démolis qu'elles ont remplacés.

Pour les voitures à voyageurs, l'avance en renouvellement correspond, fin 1899, à 16,031 places offertes en plus, et pour les wagons à marchandises, à 77,761 tonnes de chargement. A raison du nombre moyen de 47 places par voiture et de la capacité moyenne de 11T.03 par wagon, cette avance équivaut à 341 voitures à voyageurs en plus et à 7,050 wagons à marchandises en plus.

(1) La situation est établie en tenant compte de la partie tender des locomotives-tenders.

(2) Non compris les fourgons des locomotives-fourgons, ni les voitures adhérentes à la machine, qui sont comptés respectivement dans l'effectif des locomotives et voitures automotrices (*voir* annexe XVII).

Pour les wagons spéciaux, l'avance estimée en essieux est de 345.

Les voitures à voyageurs, les wagons ordinaires et les wagons spéciaux achetés à titre de renouvellement ont coûté 11,316,688 francs de plus que les unités auxquelles ils ont été substitués.

En résumé, du chef des renouvellements du matériel de traction et de transport, considéré au point de vue de l'effet utile, le compte d'exploitation est en avance de (2,709,674 + 11,316,688) = 14,026,362 francs.

§ 3. WAGONS DE PARTICULIERS.

Au 31 décembre 1898, le nombre des wagons appartenant à des particuliers, agréés par l'État et admis à circuler sur ses lignes ainsi que sur celles de ses correspondants, s'élevait à 710

En 1899, 53 ont été agréés et 50 retirés du service, ci 3

L'effectif au 31 décembre est donc de 713

se répartissant comme suit :

626 wagons-citernes ;

18 wagons spéciaux pour transport de glaces et verreries ;

58 wagons à haussettes ;

3 boxes pour transport de chevaux ;

2 trucks pour chargements de masses indivisibles ;

2 wagons plats, dont 1 pour transport de locomotives à petite section et 1 pour le transport de pierres de taille ;

4 wagons fermés, dont 3 pour transport de meubles et 1 pour transport de bière.

§ 4. COÛT ET UTILISATION DU MATÉRIEL DE TRACTION.

TYPES ET CATÉGORIES des MOTEURS.	EFFECTIF MOYEN.	PRIX MOYEN d'un moteur. (Fr).	PARCOURS MOYEN par moteur. (Kilom.)	Unités virtuelles REMORQUÉES en moyenne par locomotive-kilomètre.
Locomotive type I.	129	54,583	40,624	64
— types II et IIbis	171	50,747	42,974	65
— type IV.	91	64,399	58,524	55
— — VI.	32	75,536	51,645	79
— — XII.	115	75,091	40,161	88
— — XVI	27	96,944	57,016	79
— — XVII	5	80,690	66,452	110
Voitures à vapeur	54	55,149	20,048	23
Locomotives-fourgons	46	53,689	28,695	27
— type XI	102	41,188	58,932	35
— — V	56	58,564	31,423	30
Moteurs d'autres types.	135	42,734	28,429	31
Ensemble des moteurs à voyageurs	943	55,319	37,010	59
Locomotive type XX	45	82,468	18,790	109
— — XXV	471	60,654	31,470	87
— — XXVIII	241	56,797	28,481	68
— — XXIX	447	47,272	26,688	74
Moteurs d'autres types.	180	59,445	19,907	61
Ensemble des locomotives à marchandises . .	1,384	53,498	27,581	78

§ 5. PARCOURS KILOMÉTRIQUE DES LOCOMOTIVES DE L'ÉTAT ET DES LOCOMOTIVES ÉTRANGÈRES. (*Voir* annexe XXI).

Le parcours des locomotives de l'État sur le réseau de l'État et sur quelques sections étrangères se résume comme suit :

	1899	1898
Remorquant des trains de voyageurs .	(1) 33,531,992 kil.	30,163,757 kil.
— — de marchandises	27,864,787 »	25,574,591 »
— — de route . . .	469,919 »	410,249 »
Circulant à vide	4,405,529 »	3,946,270 »
Faisant des manœuvres.	12,560,675 »	11,384,863 »
Ensemble .	(1) 78,832,902 kil.	71,479,730 kil.

Le parcours des locomotives étrangères qui ont circulé sur le réseau de l'Etat est réparti comme suit :

	1899	1898
Remorquant des trains de voyageurs . .	197,850 kil.	161,246 kil.
— — de marchandises .	48,081	36,241
Circulant à vide.	20,694	17,601
Faisant des manœuvres	1,673	1,678
Ensemble. . .	268,298 kil.	216,766 kil.

§ 6. NOMBRE ET PARCOURS DES TRAINS.

Le nombre et le parcours des trains, par nature d'emploi, ont été les suivants :

			En 1899.	En 1898.
Nombre annuel des trains de l'État.	de voyageurs		896,671	791,611
	de marchandises		644,366	570,166
	de route		26,867	28,209
	Ensemble. . .		1,567,904	1,589,986
Parcours kilométriques des trains de l'État.	a) sur le réseau de l'État.	voyageurs. trains lourds. .	25,514,501	22,820,509
		voyageurs. trains légers . .	(1) 6,746,068	6,559,627
		marchandises	23,022,858	21,154,788
		PARCOURS PRODUCTIFS. .	(1) 55,283,427	50,514,924
		Pour le service de la route. .	468,890	559,555
	b) sur les lignes étrangères.	voyageurs . .	471,855	518,986
		marchandises .	263,814	252,907
	Parcours total des trains de l'État . . .		(1) 56,487,986	51,426,552
Parcours kilométriques des trains étrangers.	c) sur le réseau de l'État .	voyageurs . .	197,849	101,075
		marchandises .	47,606	45,509
	PARCOURS PRODUCTIFS . .		245,455	146,584
Résumé. . .	PARCOURS PRODUCT. P^r L'ÉTAT	voyageurs . .	(1) 52,458,418	29,461,211
		marchandises .	23,070,464	21,200,297
	Autres parcours. . . .		1,204,559	911,428
	TOTAL GÉNÉRAL . . .		(1) 56,733,441	51,572,936

(1) Non compris 6,906 kilomètres se rapportant aux voitures électriques ayant circulé sur le réseau principal et 92,241 kilomètres se rapportant à la ligne à traction électrique de Mons à Boussu.

§ 7. UTILISATION DU MATÉRIEL A MARCHANDISES.

Nombre de wagons de l'État et des compagnies, expédiés chargés en services intérieur, mixtes et internationaux :

		1899.	1898 (1).	Différences pour 1899.
Transports taxés.	Houille et coke . .	1,422,623	1,317,036	105,587
	Autres marchandises.	2,909,789	2,613,926	295,863
Transports en service.	Divers	155,808	129,672	26,136
	Combustibles . .	115,320	97,691	17,629
	ENSEMBLE. . .	4,603,540	4,158,325	445,215(2)

§ 8. TEMPS MOYEN QUE COMPORTE L'EMPLOI UTILE D'UN WAGON DE L'ÉTAT.

		En 1899.	En 1898.
En ne tenant compte que des wagons employés	en service intérieur	2j 92	3j 00
	en services mixtes et internationaux.	6j 40	6j 00
En y comprenant les wagons restés sans emploi et ceux en réparation, ainsi que les wagons à freins lestés.	en service intérieur	3j 12	3j 20
	en services mixtes et internationaux.	6j 85	6j 39

§ 9. ACHAT DE COMBUSTIBLES.

L'importance et le coût des fournitures de charbons et de coke, effectuées en 1899 et 1898 pour la traction des trains, le chauffage des bureaux, salles d'attente, etc., font l'objet de l'annexe XXII.

Le prix moyen de ces combustibles (charbon gailleteux, menu gras, menu maigre, menu demi-gras, grosse gailleterie, coke divers, etc.), a été en 1899 de fr. 11.31 et en 1898 de fr. 9.37.

§ 10. CONSOMMATION DE COMBUSTIBLES.

Le diagramme ci-après figure les quantités, les dépenses et prix moyens

---

(1) Chiffres rectifiés.

(2) L'augmentation considérable du nombre de wagons employés en 1899 comparativement à 1898 est due, en majeure partie, à ce que les chiffres de 1899 comprennent les wagons chargés du 1er janvier au 30 juin dans les stations des lignes reprises, tandis que les chiffres de 1898 ne comprennent pas les wagons chargés dans ces mêmes stations pendant la période correspondante de cet exercice. En ajoutant ces derniers aux chiffres de 1898, le total des fournitures, en 1898, est de 4,158,325 + 242,448 = 4,400,773. Le nombre de wagons fournis *en plus* en 1899, se réduit ainsi à 4,603,540 — 4,400,773 = 202,767.

des charbons MENUS ET GAILLETEUX en 1874 et, année par année, de 1886 à 1899 :

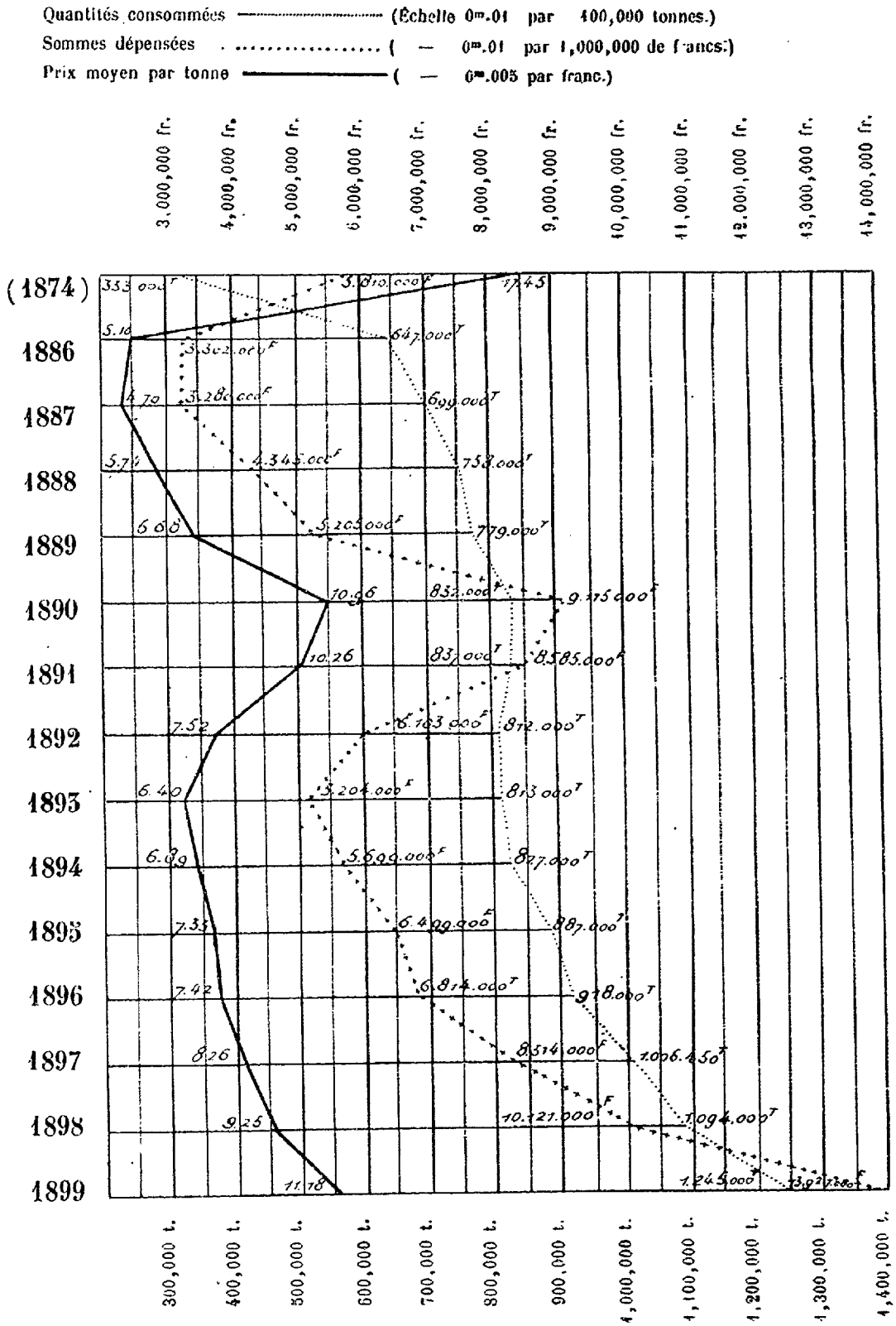

Pour les années antérieures à 1886, *voir* les comptes rendus de 1884, page 39, et de 1885, page 35.

§ 11. CHARBON CONSOMMÉ PAR LES LOCOMOTIVES.

L'annexe XXII donne le poids et la valeur du charbon exclusivement consommé dans les foyers des locomotives. Les charbons menus demi-gras y ont été employés purs et les charbons menus maigres, mélangés d'environ 29 p. c. de charbon gras.

Les consommations s'expriment comme il suit, par unité de trafic :

		En 1899.	En 1898.
Par train-kilomètre . . .	Quantité . . .	20K.43	19K.24
	Valeur . . .	0F.228	0F.176
Par locomotive-kilomètre avec train.	Quantité . . .	18K.65	17K.69
	Valeur . . .	0F.208	0F.162
Par locomotive-kilomètre avec train, à vide et en manœuvres.	Quantité . . .	14K.64	13K.89
	Valeur . . .	0F.163	0F.127

§ 12. ÉCLAIRAGE.

Installations.

L'éclairage électrique comportait fin 1899, trente-sept installations, comprenant 5,263 foyers dont 3,804 lampes à incandescence et 1,459 lampes à arc, soit 590 foyers de plus qu'il n'en existait fin 1898. (*Voir* détail annexe XXIII.)

En 1899, deux nouvelles installations ont été établies, l'une à Gand (Sud), l'autre à Ostende (ville).

Gaz. — Son emploi a été étendu dans 33 stations.

En outre, il a été substitué dans 28 stations, 392 becs intensifs système Auer à un nombre égal de becs ordinaires.

L'éclairage *au gaz ordinaire* dans les bâtiments, les stations, les ateliers et leurs dépendances comporte 25,710 becs, dont la consommation, en 1899, a été de 5,623,926 mètres cubes et la dépense de fr. 656,705-05, soit fr. 0-117 par mètre cube. (*Voir* annexe XXIII).

Quant à l'éclairage de 310 trains *au gaz riche*, il a nécessité une dépense de fr. 223,133-80, soit de fr. 0-322 par mètre cube. (*Voir* annexe XXIIIbis).

Pétrole. — L'éclairage intensif a été étendu dans 82 stations : 467 lampes ont été installées, dont 389 en extension et 78 en remplacement d'appareils ordinaires.

398 lampes ordinaires ont été placées, en extension, dans 66 stations, haltes et points d'arrêt.

Consommation.

Les consommations de pétrole, d'huile de colza épurée et de torches-falots, ainsi que les dépenses y relatives, sont représentées comme il suit :

	En 1899		En 1898	
	Quantités.	Valeurs.	Quantités	Valeurs
Pétrole	4,873,294 litres.	F. 755,360 57	4,176,689 litres.	F. 542,969 57
Huile de colza épurée.	607,267 kilogr.	227,725 12	560,102 kilogr.	316,009 55
Torches-falots . . .	6,110 pièces.	1,466 40	8,685 pièces.	2,952 22
Ensemble. . .		F. 984,552 09		F. 861,951 54

L'augmentation des consommations d'huiles est due, notamment, à la majoration du nombre des appareils et à l'amélioration générale de l'éclairage, par l'emploi de nouveaux becs à consommation horaire plus élevée.

§ 13. CHAUFFAGE DES TRAINS.

Au 31 décembre 1899, il existait 36,704 chaufferettes pour voitures à voyageurs et 783 calorifères de voitures de trains légers ; soit 2,376 chaufferettes et 119 calorifères de plus qu'en 1898.

§ 14. GRAISSAGE.

Les consommations d'huiles, suif et graisses sont indiquées ci-après :

		En 1899.		En 1898.	
		QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS	VALEURS
		Kil.	Fr. c.	Kil.	Fr. c.
Graissage du matériel de traction.	Huiles	1,677,246	204,812 55	1,352,465	164,673 72
	Suif et graisses.	83,353	45,202 33	69,392	33,793 90
	Totaux. . .	1,760,599	250,014 88	1,421,857	198,467 62
Graissage des véhicules.	Huiles	(1) 440,712	128,017 91	(2) 447,047	157,462 88
Graissage des machines, appareils et excentriques dans les ateliers, stations, dépôts, économats, voies et bâtiments.	Huiles	231,248	78,931 53	237,026	80,184 08
	Suif et graisses.	28,282	8,537 85	27,565	8,003 70
	Totaux. . .	259,530	87,469 38	264,591	88,187 78
	Ensemble. . .	2,430,841	465,502 17	2,133,495	444,118 28
Soit, pour 1899.		+ 297,346	+21,383 89		

§ 15. APPROVISIONNEMENTS EN MAGASIN.

L'annexe XXIV donne le détail des approvisionnements du service de la traction.

Au 31 décembre 1899, il existait en magasin et dans les dépôts pour. . . . . fr. 19,942,519 39

Il restait à fournir sur le budget de 1899. . . . . 729,985 09

Ensemble . . . fr. 20,672,504 48

d'après les prix moyens, non compris la valeur du matériel des voies et travaux. (*Voir* annexe XV.)

(1) Non compris 75,049 kilogrammes d'huile de remploi.
(2) — 52,455 — —

II. Améliorations et innovations introduites dans le service de la traction et du matériel.

Locomotives. — En vue de donner satisfaction aux réclamations qui se sont produites, l'Administration a fait modifier un certain nombre de sifflets de locomotives de façon à en obtenir, outre le ton fort actuel, un ton fortement adouci dont l'usage serait prescrit sous les gares couvertes et aux traversées des stations à grand mouvement de voyageurs.

Dans ce but, deux modifications ont été mises à l'essai et les expériences se poursuivent en vue d'obtenir les résultats les plus satisfaisants.

Tenders. — L'Administration fait appliquer sur chacune des parois latérales des tenders qu'elle met en construction, un appareil indicateur de niveau d'eau, afin de permettre aisément le contrôle du volume d'eau dans le tender.

Voitures. — Les trois voitures à bogies qui ont été commandées en vue de figurer à l'exposition de Paris, seront munies de passerelles garnies de soufflets permettant une circulation très facile des gardes et des voyageurs d'un bout du train à l'autre.

Ces voitures, qui paraissent réunir toutes les conditions de confort désirables, sont destinées à entrer dans la composition d'un train d'essai qui servirait de type pour les trains internationaux et pour les trains rapides du service intérieur.

Le fourgon, également monté sur bogies, répond à toutes les exigences du service allemand et servira de type pour les véhicules de l'espèce des trains internationaux vers l'Allemagne. Il comprend deux guérites très confortables permettant aux gardes de surveiller la marche du train avec la plus grande commodité et trois compartiments dont un pourra être réservé aux colis pour la douane; ce nouveau fourgon pourra remplacer un fourgon ordinaire et un wagon AB.

La largeur des compartiments de nos nouvelles voitures de 3e classe a été notablement augmentée et celles-ci présenteront un meilleur confort.

Il a été décidé de placer une poignée-montoir à l'intérieur des portières de nos voitures, de manière que le voyageur trouve, quand il monte ou descend, un point d'appui qui lui facilite cette opération.

Traction électrique. — Au cours de l'année 1899, l'Administration a mis en service des voitures électriques automotrices dans la banlieue d'Anvers, où elles ont assuré convenablement un service local.

Le 24 août 1899, l'exploitation de la ligne vicinale électrique de Mons à Boussu a été inaugurée.

Les trains sont composés de deux véhicules. Les voitures motrices sont munies d'une perche de trolley qui prend le courant sur un fil de contact aérien.

L'usine centrale d'électricité est installée à Quaregnon-Central.

Éclairage électrique. — L'Administration a appliqué pour essai l'éclairage électrique système Stone à une de ses voitures; les résultats favorables de cet essai l'ont décidée à étendre l'application à deux cents voitures.

Wagons. — Les deux wagons spéciaux nos 83196 et 83200 affectés aux transports de caisses-glaces ayant été reconnus insuffisants pour l'importance toujours croissante de ces expéditions, l'Administration a décidé d'augmenter de trois unités l'effectif de ce matériel. A cette occasion, elle a étudié un nouveau modèle des véhicules de l'espèce, lesquels pourront recevoir des chargements de $6^{m}50 \times 4^{m}35 \times 0^{m}39$.

Les nouveaux wagons à charbon à caisse en bois et avec frein à main, de 15 tonnes et de $19^{m^3}.500$ de capacité ont été, en général, bien accueillis par les clients du chemin de fer.

Afin de maintenir dans l'effectif de son matériel à marchandises la proportion nécessaire de véhicules munis d'un frein à vis, l'Administration a fait construire un nouveau type de wagons à charbon de même tonnage et de même capacité que les précédents, à caisse en tôle et portes latérales, avec frein à vis et guérite.

Pour ces véhicules, on a pu maintenir la même hauteur de caisse, la même largeur extérieure et le même écartement des essieux qu'aux wagons à frein à main. L'augmentation a seulement porté sur la longueur qui est devenue $7^{m}45$ au lieu de 7 mètres en ce qui concerne le châssis.

L'Administration a également adopté pour les wagons de 15 tonnes l'essieu à fusées de 205×110 en remplacement de celui à fusées de 170×97.

L'effectif du matériel spécial pour le transport des masses pesant plus de 20,000 kilogrammes et qui, à raison de leur volume restreint, relativement à leurs poids, reposent au centre des wagons, a été augmenté de quinze wagons plats de 25 tonnes, à trains fixes, pouvant supporter, au besoin, des charges de 35,000 kilogrammes.

Le nombre de trucks fermés, appropriés pour le transport de voitures de luxe, reconnu insuffisant, a été augmenté de quinze véhicules.

Dans le but d'éviter la chute intempestive des battants mobiles des boxes et de préserver de réels dangers les ouvriers manœuvres, le crochet retenant ces battants sera remplacé par un crochet plus robuste retombant automatiquement lorsque le battant mobile est relevé.

CHAPITRE IV.

EXPLOITATION ET RECETTES.

I. — Mouvement et recette (1).

§ 1er. Voyageurs.

Les résultats comparatifs des transports de voyageurs, pendant les deux derniers exercices, sont résumés dans le tableau suivant :

	Nombre de voyageurs. en 1899.	Nombre de voyageurs. en 1898.	Différences pour 1899.	Recettes en 1899.	Recettes en 1898.	Différences pour 1899.	Parcours moyen par voyage. en 1899.	Parcours moyen par voyage. en 1898.	Recette moyenne par voyage. en 1899.	Recette moyenne par voyage. en 1898.
a) *Billets simples.*							Kil.	Kil.	Fr.	Fr.
1re classe.	199,536	413,828	— 214,292	1,695,931 71	2,717,337 39	— 1,021,405 68	89.41	68.96	8.499	6.566
2e — .	2,029,229	1,843,408	+ 185,821	6,079,282 26	5,103,160 93	+ 976,121 33	44.71	41.18	2.996	2.768
3e — .	12,544,446	12,743,562	— 199,116	9,596,328 22	9,992,921 78	— 396,593 56	19.06	19.64	0.765	0.784
Totaux et moyennes. .	14,773,211	15,000,798	— 227,587	17,371,542 19	17,813,420 10	— 441,877 91	23.53	23.65	1.176	1.187
b) *Billets d'aller et retour.*										
1re classe.	277,062	790,676	— 513,614	1,349,398 89	2,687,776 80	— 1,338,377 91	64.12	44.65	4.870	3.399
2e — .	5,348,368	4,279,092	+ 1,069,276	8,035,296 01	6,090,023 68	+ 1,945,272 33	28.54	26.93	1.502	1.423
3e — .	34,843,222	30,753,916	+ 4,089,306	20,114,240 13	17,454,631 01	+ 2,659,609 12	18.54	18.21	0.577	0.568
Totaux et moyennes. .	40,468,652	35,823,684	+ 4,644,968	29,498,935 03	26,232,431 49	+ 3,266,503 54	20.18	19.84	0.729	0.732
c) *Ensemble des billets simples et d'aller et retour.*										
1re classe.	476,598	1,204,504	— 727,906	3,045,330 60	5,405,114 19	— 2,359,783 59	74.71	53. »	6.390	4.487
2e — .	7,377,597	6,122,500	+ 1,255,097	14,114,578 27	11,193,184 61	+ 2,921,393 66	32.98	31.22	1.913	1.828
3e — .	47,387,668	43,497,478	+ 3,890,190	29,710,568 35	27,447,552 79	+ 2,263,015 56	18.68	18.63	0.627	0.631
Totaux et moyennes. .	55,241,863	50,824,482	+ 4,417,381	46,870,477 22	44,045,851 59	+ 2,824,625 63	21.07	20 96	0.848	0.866
d) *Billets à prix réduits.*										
Militaires, enfants, électeurs, etc. — 1re classe.	13,618	54,978	— 41,360	32,109 00	119,462 95	— 87,353 95	49.37	45.46	2.358	2.173
Militaires, enfants, électeurs, etc. — 2e — .	304,605	251,182	+ 53,423	372,331 70	299,109 50	+ 73,222 20	37.32	36.33	1.222	1.191
Militaires, enfants, électeurs, etc. — 3e — .	1,706,469	1,504,129	+ 202,340	1,378,257 30	1,255,443 90	+ 122,813 40	41.75	43.17	0.808	0.835
Abonnements ordinaires. — 1re classe.	183,148	729,580	— 546,432	264,890 36	1,238,457 86	— 973,567 50	46.42	48.79	1.446	1.697
Abonnements ordinaires. — 2e — .	3,564,702	2,651,836	+ 912,866	3,784,532 17	2,741,735 85	+ 1,042,796 32	43 61	42 45	1.062	1.034
Abonnements ordinaires. — 3e — .	6,840,616	6,198,300	+ 642,316	3,736,580 93	3,456,902 59	+ 279,678 34	36.24	37.20	0.546	0.558
Abonnements d'étudiants. — 1re classe.	8,126	32,332	— 24,206	2,273 32	17,105 23	— 14,831 91	14.28	23.62	0.280	0.529
Abonnements d'étudiants. — 2e — .	1,202,252	965,836	+ 236,416	211,572 88	166,205 08	+ 45,367 80	15.92	14.75	0.176	0.172
Abonnements d'étudiants. — 3e — .	1,993,878	1,953,228	+ 40,650	211,785 46	218,127 31	— 6,341 85	11.46	*11.70	0.106	0.112
Abonnements d'ouvriers. — 3e — .	42,267,853	35,773,906	+ 6,493,947	5,037,023 45	4,179,132 39	+ 857,891 06	17.14	16.93	0.119	0.117
Détenus et leurs gardiens. — 3e — .	61,121	64,761	— 3,640	192,791 70	193,274 50	— 482 80	55.32	55.31	1.070	1.070
Émigrants . . . — 3e — .	24,632	10,254	+ 14,378	56.227 85	29,114 47	+ 27,113 38	98.07	124.38	2.283	2.839
Sociétaires . . . — 1re classe.	2,157	2,642	— 485	7,331 65	10,026 69	- 2,694 95	71.34	79.61	3.399	3.795
Sociétaires . . . — 2e — .	27,660	27,485	+ 175	107,300 37	134,389 97	— 27,089 60	112.06	140.27	3.879	4.890
Sociétaires . . . — 3e — .	717,355	524,600	+ 192,755	751,445 05	561,951 75	+ 189,493 30	54.07	55.32	1.048	1.071
Trains de plaisir. — 1re classe.	90	292	— 202	1,099 50	2,757 05	- 1,657 55	258.02	199.59	12.217	9.442
Trains de plaisir. — 2e — .	13,570	12,538	+ 1,032	38,794 90	37,707 60	+ 1,087 30	83.82	88.62	2.859	3.007
Trains de plaisir. — 3e — .	120,144	119,388	+ 756	176,556 95	179,510 55	— 2,953 60	73.91	76.36	1.470	1.504
Voyages circulaires. — 1re classe.	46,222	59.447	— 13,225	284,503 42	332,768 34	— 48,264 92	80.28	72.90	6.155	5.598
Voyages circulaires. — 2e — .	194,732	157,798	+ 36,934	793,992 13	662,564 97	+ 131,427 16	70.35	72.52	4.077	4.198
Voyages circulaires. — 3e — .	46,128	38,740	+ 7,388	110,540 39	96,029 79	+ 14,510 60	63 08	65.74	2.396	2.479
Total des billets à prix réduits. — 1re classe.	253,361	879,271	— 625,910	592,207 25	1,720,578 03	— 1,128,370 78	52.02	49.43	2.337	1.957
Total des billets à prix réduits. — 2e — .	5,307,521	4,066,675	+ 1,240,846	5,308,524 15	4,041,712 97	+ 1,266,811 18	38.42	37.46	1.000	0.994
Total des billets à prix réduits. — 3e — .	53,778,196	46,187,306	+ 7,590,890	11,651,209 08	10,169,487 25	+ 1,481,721 83	20.88	*20.99	0.214	0.217
Totaux et moyennes. .	59,339,078	51,133,252	+ 8,205,826	17,551,940 48	15,931,778 25	+ 1,620,162 23	22.58	*22.79	0.294	0.309
e) *Résultats généraux.*										
1re classe.	729,959	2,083,775	— 1,353,816	3,637,537 85	7,125,692 22	— 3,488,154 37	66.83	51.50	4.983	3.420
2e — .	12,685,118	10,189,175	+ 2,495,943	19,423,102 42	15,234,897 58	+ 4,188,204 84	35.26	33.71	1.531	1.495
3e — .	101,165,864	89,684,784	+11,481,080	41,361,777 43	37,617,040 04	+ 3,744,737 39	19.85	*19.85	0.408	0.418
Totaux et moyennes sur les lignes à écartement normal .	114,580,941	101,957,734	+12,623,207	64,422,417 70	59,977,629 84	+ 4,444,787 86	21.85	*21.88	0.561	0.587
Tickets d'entrée dans les stations.	»	»	»	222,201 30	208,134 80	+ 14,066 50	»	»	»	»
Voitures de luxe	»	»	»	160,052 67	»	+ 160,052 67	»	»	»	»
Billets délivrés sur le vicinal de Mons à Boussu (2). — simples	173,388	»	»	27,768 60	»	+ 27,768 60	»	»	0.160	»
Billets délivrés sur le vicinal de Mons à Boussu (2). — A. et R.	103.894	»	»	21,331 75	»	+ 21,331 75	»	»	0.205	»
Résultats généraux	114,858,223	101,957,734	+12,623.20	64,853,772 02	60,185,764 64	+ 4,668,007 38	21.85	*21.88	0.560	0.587

(1) Non compris le mouvement et la recette des gestions provisoires des lignes exploitées pour compte de l'État pendant le 1er semestre 1898.

(2) Depuis le 24 août 1899.

(*) Chiffres rectifiés.

Du tableau qui précède, il résulte que, par rapport à 1898, l'année 1899 a produit :

Pour les billets simples	en moins, fr.	441.877 91
— aller et retour . . .	en plus . .	3,266,303 54
Pour l'ensemble des billets simples et d'aller et retour	en plus . fr.	2,824,625 63
Pour l'ensemble des prix réduits autres que les billets « aller et retour » . . .	en plus . .	1,620,162 23
Pour la totalité des transports de voyageurs	en plus . fr.	4,444,787 86(1)

Les voyageurs munis de billets d'aller et retour, pour lesquels il est accordé une réduction de 20 p. c., dominent dans les proportions suivantes :

	Billets simples.	Billets d'aller et retour. (20 p. c. de réduction.)	Ensemble.
Nombre. .	14,773,211	40,468,652	55,241,863
Si l'on y ajoute le mouvement des abonnés, des sociétaires et émigrants, des trains de plaisir, des voyages circulaires, des enfants, des militaires, etc., soit		59,339,078	59,339,078
Ensemble. . .		99,807,730	114,580,941

l'on constate que, sur 114,580,941 voyages, 99,807,730, soit 87.11 p. c., ont été effectués à prix réduits. Cette proportion a été de 85.3 p. c. en 1898.

Les abonnements (voyageurs, étudiants et ouvriers) (2) progressent en dehors de toute proportion avec le mouvement général des voyageurs non abonnés :

	Nombre. 1898.	Nombre. 1899.	Augmentation. Nombre.
Voyages par abonnement. .	1,231,112	56,060,575	54,829,463
Autres voyages.	21,966,511	58,520,366	36,555,855
Ensemble. . . .	23,197,623	114,580,941	91,383,318

Parcours effectués par les voyageurs :

Les voyageurs ont parcouru le nombre de kilomètres ci-après :

	1899.	1898.
En première classe	48,784,312	107,308,503
En deuxième classe	447,248,096	343,514,889
En troisième classe	2,008,040,374	* 1,779,871,321
Ensemble. . .	2,504,072,782	* 2,230,694,713
En plus pour 1899	273,378,069	

(1) Sans tenir compte des suppléments pour voitures de luxe, de l'augmentation des recettes afférentes aux tickets d'entrée dans les stations, ni des billets délivrés sur la ligne vicinale à traction électrique de Mons à Boussu.

(2) *Voir* ces transports par abonnement, annexes XXV et XXVI.

(*) Chiffres rectifiés.

Recettes moyennes par voyageur embarqué.

ANNÉES.	PRODUIT MOYEN PAR VOYAGEUR.	ANNÉES.	PRODUIT MOYEN PAR VOYAGEUR.	ANNÉES.	PRODUIT MOYEN PAR VOYAGEUR.
	Fr.		Fr.		Fr.
1865 . . .	1.37	1877 . . .	0.78	1889 . . .	0.72
1866 . . .	1.15	1878 . .	0.76	1890 . . .	0.70
1867 . . .	1.19	1879 . .	0.75	1891 . . .	0.68
1868 . . .	1.19	1880 . . .	0.88	1892 . . .	0.68
1869 . . .	1.18	1881 . . .	0.82	1893 . . .	0.66
1870 . . .	1.14	1882 . . .	0.81	1894 . . .	0.69
1871 . . .	1.12	1883 . . .	0.79	1895 . . .	0.66
1872 . . .	0.93	1884 . . .	0.78	1896 . . .	0.64
1873 . . .	0.87	1885 . .	0.81	1897 . .	0.62
1874 . . .	0.84	1886 . . .	0.75	1898 . . .	0.59
1875 . . .	0.84	1887 . .	0.74	1899 . . .	0.56
1876 . . .	0.80	1888 . . .	0.73		

On voit que, sauf quelques relèvements exceptionnels, la recette moyenne par voyageur continue à fléchir d'année en année.

Cela provient surtout des causes suivantes : augmentation continuelle des voyages à prix réduits, suppression de la surtaxe des express, diminution du prix des abonnements, fixation à deux jours « *ouvrables* » de la durée de validité des billets d'*aller et retour* et, enfin, suppression graduelle de la 1re classe.

§ 2. MOUVEMENT DES MARCHANDISES TRANSPORTÉES PAR LES LIGNES DE L'ÉTAT, EN 1899.

Une statistique des transports de grosses marchandises, *par chargements complets,* de tapissières, de wagons roulant sur essieux, de chevaux, bestiaux, etc., effectués par les lignes de l'État, en 1899, fait l'objet des tableaux annexes XXX à XXXV. Le mouvement y est renseigné par services (intérieur, mixtes, internationaux et de transit).

En voici le résumé, pour ce qui concerne l'ensemble des quantités transportées :

DÉSIGNATION des TRANSPORTS.	UNITÉS.	Services intérieur et État vers État.	Services mixtes au départ et à l'arrivée.	Services internationaux au départ et à l'arrivée.	Transit par les lignes de l'État des transports échangés entre lignes concédées belges.	lignes concédées et pays étrangers et vice-versa.	pays étrangers.	TOTAUX.
Grosses marchandises	Tonnes.	21,145,638	4,384,212	9.061.512	150,800	1,704,664	343,934	36,790,760
Tapissières	Nombre.	2,384	124	38	(1)	(1)	(1)	2,546
Wagons roulant sur essieux . .	Id.	5,504	3	1,096	(1)	(1)	(1)	6,603
Bestiaux, etc.	Expéd.	53,381	4,296	5,012	»	384	»	63,073
Chevaux, etc.	Têtes.	32,101	2,877	26.284	»	987	138	62,387
Moutons	Id.	(2)	(2)	54,705	»	2,545	»	57,250

§ 3. ENSEMBLE DU MOUVEMENT ET DES RECETTES.

Le mouvement et les recettes en général se résument comme suit :

	MOUVEMENT.				RECETTES.		
	Unite.	1899.	1898.	Différences pour 1899.	1899.	1898.	Differences pour 1899.
Voyageurs	Voyage.	114,658,223	101,957,734	+ 12,900,489	64,631,570 72	59,977,629 84	+ 4,653,940 88
Tickets d'entrée. . .	Coupon.	2,222,013	2,081,348	+ 140,665	222,201 30	208,134 80	+ 14,066 50
Bagages	Quintal.	447,516	416,841	+ 30,675	2,028,675 »	1,896,282 30	+ 132,392 70
Petites marchandises.	Kilogr.	470,052,700	(3) 435,204,300	+ 34,848,400	13,492,827 50	12,187,610 66	+ 1,305,216 84
Grosses — .	Tonne.	39,561,173	(3)35,970,176	+ 3,590,997	113,758,904 37	103,128,218 06	+10,630,686 31
Finances	— (4)	— (4)	— (4)	—	349,981 73	315,453 50	+ 34,528 23
Équipages.	Nombre.	3,108	2,631	+ 477	86,817 86	78,071 63	+ 8,746 23
Chevaux et bestiaux.	Expédition.	75.930	70,314	+ 5,616	2,141,216 38	1,925,421 11	+ 215,795 27
Produits extraordin^es	—	—	—	—	4,430,542 24	4,153,916 78	+ 276,625 46
Ensemble.					201,142,737 10	183,870,738 68	+17,271,998 42
Produits divers.					86,481 73	79,919 80	+ 6,561 93
TOTAUX. .					201,229,218 83	183,950,658 48	+17,278,560 35

(1) Les transports de tapissières et de wagons roulant sur essieux échangés entre pays étrangers, en transit par l'État, étant soumis à réinscription aux points frontières, sont compris à la 5e colonne sous la rubrique « Services internationaux au départ et à l'arrivée ».

(2) Les expéditions de moutons en services intérieur, État vers État et mixtes sont comptées avec celles de bestiaux, etc.

(3) Chiffres rectifiés.

(4) L'absence d'indications relatives au mouvement d'expéditions « *finances* » résulte de ce que cette rubrique comporte, outre les expéditions de finances proprement dites, celles d'œuvres d'art, d'objets précieux, etc. (taxes au poids et à la valeur cumulées, ainsi que les « remboursements »).

Les diverses sources de recettes se décomposent par nature de service, savoir :

	1899.				1898.
	A SERVICE intérieur.	B SERVICES mixtes.	C SERVICES internationaux.	SERVICES réunis.	SERVICES réunis.
	Sommes.	Sommes.	Sommes.	Sommes.	Sommes.
Voyageurs . . . . . fr.	49,979,601 64	5,869,297 66	8,782,671 42	64,631,570 72	59,977,629 84
Tickets d'entrée dans les stations	222,201 30	»	»	222,201 30	208,134 80
Bagages	850,018 01	64,158 24	1,114,498 75	2,028,675 »	1,896,292 30
Petites marchandises	9,889,828 89	897,076 92	2,705,921 69	13,492,827 50	12,187,610 66
Grosses —	67,331,786 34	11,242,458 65	35,184,659 38	113,758,904 37	103,128,218 06
Finances	291,483 02	16,272 67	42,226 04	349,981 73	315,453 50
Équipages	68,910 39	2,936 42	14,971 05	86,817 86	78,071 63
Chevaux et bestiaux	1,625,334, 68	76,346 97	439,534 73	2,141,216 38	1,925,421 11
Produits extraordinaires	4,430,542 24	»	»	4,430,542 24	4,163,916 78
Ensemble . . fr.	134,689,706 51	18,168,547 53	48,284,483 06	201,142,737 10	183,870,738 68
Produits divers . . . . . fr.				86,481 73	79,919 80
Total . . . . fr.				201,229,218 83	183,950,658 48

La répartition proportionnelle pour cent des recettes correspondant à ces trois natures de service était :

	A	B	C
En 1898, de	66.54	10.07	23.39
Elle est, en 1899, de . . .	66.96	9.03	24.01
Différences pour 1899	+ 0.42	— 1.04	+ 0.62

§ 4. PRODUITS EXTRAORDINAIRES.

Les produits extraordinaires se répartissent comme suit :

	En 1899	En 1898.
Garde de bagages . . . . . fr.	112,888 50	106,455 75
Loyer des buffets	142,511 92	164,580 96
Droit d'affichage	50,576 29	55,089 45
Remise à domicile de colis postaux et non postaux .	158,445 25	158,425 58
Amendes pour surcharge	15,706 90	7,070 54
Formalités en douane	535,797 50	269,029 91
Dépôt et magasinage	75,876 24	68,031 99
Retard dans le chargement et le déchargement . . .	522,511 16	257,581 54
Location de locomotives, tenders, matériel, etc. .	8,860 49	8,986 41
— de tapissières	252 05	571 20
Déchargement d'office	82,598 90	75,527 90
Entretien et traction sur raccordements	505,599 29	295,816 65
Redevances pour usage de quais	4,905 50	4,878 80
Location de terrains, vidanges, etc.	44,568 50	44,226 62
Redevances pour utilisation du matériel de l'État sur des lignes étrangères; usage foncier de stations de l'État par des sociétés	2,582,622 05	2,550,855 10
Surtaxes non remboursées	805 50	740 25
Recettes diverses et change	408,616 62	546,668 55
Total . fr.	4,430,542 24	4,155,916 78

§ 5. PRODUITS DIVERS.

Les produits divers encaissés par l'administration des domaines, pour compte du chemin de fer, du chef de loyer de bâtiments provisoirement inutiles, et de la vente d'herbages, de plantations, d'objets non réclamés ou hors d'usage, se sont élevés à fr. 86,481 73 (En 1899.) 79,919 80 (En 1898.) (*Voir* annexe X).

§ 6. RÉDUCTIONS CONSENTIES SUR LES PRIX DE TRANSPORT.

La réduction accordée sur les prix de transport représente — non compris les « aller et retour », les transports gratuits, en service, par abonnement, taxés à des prix conventionnels ni ceux bénéficiant des tarifs spéciaux ou exceptionnels, — une diminution de recette à concurrence des sommes ci-après :

		En 1899.	En 1898.
Enfants, électeurs, militaires payants, etc. . . . fr.		1,186,617 70	1,035,845 40
Détenus et leurs gardiens		(1) 192,791 70	(1) 195,274 50
Émigrants		56,227 85	29,114 47
Sociétaires		866,077 07	706,568 32
Trains de plaisir		216,451 35	219,975 20
Transports militaires en débet . .	Hommes	596,080 30	640,172 95
	Chevaux	29,557 50	25,556 05
	Bagages et matériel de guerre. .	92,702 29	101,538 84
Transports militaires soldés par les intéressés . . .	Bagages et mobiliers.	17,541 80	18,758 95
	Équipages et chevaux	4,155 10	4,554 80
Chevaux de courses		44,298 65	43,562 05
Transports d'objets et d'approvisionnements pour .	départements ministériels . . .	15,612 70	52,150 65
	armée et prisons.	147,259 »	152,269 87
	divers	2,635 95	1,678 15
	Ensemble. . fr.	3,465,586 96	3,202,798 20

II. — Améliorations et innovations apportées dans le service des transports.

§ 1er CAMIONNAGE.

Le service du camionnage dans l'agglomération bruxelloise, assuré depuis le 1er août 1896, au moyen d'un personnel et d'un matériel appartenant à l'État, continue à donner satisfaction, notamment au point de vue de la dépense.

Celle-ci est, en effet, pour l'exercice 1899, inférieure de 62,951 francs, à celle de 1895 (ancien régime), malgré la progression normale du trafic,

(1) Y compris, pour 1899, une somme de fr. 127,561 80 et, pour 1898, une somme de fr. 123,965 60, représentant les frais de transport de voitures cellulaires.

laquelle a nécessité une augmentation constante des moyens d'action.

Le nombre de camions a été augmenté ; des véhicules ont été transformés et d'autres réfectionnés.

Pour l'ensemble des services de camionnage, les dépenses s'établissent, en 1899 et 1898, comme il suit :

	En 1899.	En 1898 (1).
a) Camionnage (déclarations) . . . fr.	1,186,433 95	1,111,985 82
b) Van Gend (art. 10 de la convention).	47,515 50	44,104 50
c) Remise à domicile par porteurs à Alost, Anvers, Bruges, Bruxelles, Gand, Louvain, Malines, Mons, Ostende et Verviers . .	71,796 »	79,332 43
d) Port à domicile des colis par exprès dans les autres localités, et remise des avis d'arrivée	125,031 76	111,029 13
e) Remise à domicile par la poste. . .	6,810 60	5,573 30
fr.	1,437,587 81	1,352,025 18

Un service de camionnage a été installé à la station de Maldegem.

La remise à domicile des bagages a été organisée aux stations de Nieuport (ville) et de Nieuport (bains).

§ 2. BUFFETS ET BUVETTES.

Les redevances des buffets et des buvettes ont produit en 1899 la somme de fr. 169,374 14, contre fr. 172,494 99 en 1898.

La diminution de fr. 3,120 85 pour 1899 est la conséquence de l'interdiction du débit des boissons alcooliques dans les buffets et buvettes remis en adjudication au cours de cet exercice.

Ce débit n'est plus autorisé que dans quinze buffets et buvettes.

Le buffet de Hasselt a été transformé en buvette et la buvette de Blandain a été supprimée.

§ 3. TRAINS DE VOYAGEURS.

L'extension considérable du mouvement des voyageurs a nécessité la création, dans le courant de l'année, de 109 trains nouveaux, dont un certain nombre ont été organisés en vue de faciliter le transport, le matin et le soir, des ouvriers que l'industrie se trouve obligée de recruter loin du siége de leur travail. Les autres ont été mis en marche, soit pour dédoubler des trains existants devenus insuffisants, soit pour améliorer les moyens de communication sur certaines lignes du réseau où ceux-ci n'étaient plus en rapport avec l'importance du trafic.

(1) Pour l'année 1898, les frais de camionnage aux stations des lignes du Grand central belge et du Liégeois-Limbourgeois ne sont entrés en ligne de compte que pour la période du 1er juillet (date de reprise effective), jusqu'au 31 décembre.

En règle générale, ces nouveaux trains ont été bien accueillis par le public et quelques uns d'entre eux ont même, dès le début, transporté un nombre de voyageurs beaucoup plus élevé que celui auquel on était en droit de s'attendre. Il convient de citer, parmi ces derniers, les trains directs n°s 1641 et 1654 qui partent respectivement de Charleroy pour Bruxelles (Midi) à 7 h. 48 et de Bruxelles (Midi) pour Charleroy à 14 h. 44, et les trains directs n°s 610 et 635 quittant Bruxelles (Nord) pour Verviers à 7 h. 38 et Verviers pour Bruxelles (Nord) à 16 h. 50.

Des modifications fort importantes ont été apportées à l'horaire des trains de voyageurs existants, tantôt pour satisfaire, dans la mesure du possible, aux demandes incessantes du public, tantôt pour assurer les correspondances d'une façon plus parfaite ou apporter plus de régularité dans le service.

L'accroissement du trafic a également nécessité quelques mesures propres à améliorer les relations en service international.

C'est ainsi qu'il a fallu, depuis le 1er mai, supprimer l'entrée à Bruxelles (Nord) des trains n°s 5, 13 et 20 et les dédoubler, ainsi que le train n° 32, par des trains directs nouveaux de Bruxelles (Nord) à Anvers (Gare centrale) et retour, chargés d'assurer le trafic local.

Depuis le 1er juillet, les trains n°s 124 et 117, qui ne circulaient que deux jours par semaine entre Charleroy et Namur et vice-versa, ont été rendus journaliers, comme conséquence des changements apportés par la compagnie du chemin de fer du Nord aux horaires des trains partant de Paris pour Liége à 1 heure 50 du soir et de Liége pour Paris, à 10 heures 7. Ces trains, dont la marche a été sensiblement accélérée, sont chargés, notamment, de transporter de et vers Paris les voyageurs qui utilisent le Nord-Express.

Enfin, d'accord avec la compagnie pour l'exploitation des chemins de fer de l'État néerlandais et la compagnie internationale des wagons-lits, des trains de luxe ont été créés, depuis le 1er octobre, entre Amsterdam et Mons et retour, en correspondance, dans cette dernière station, avec les trains de la compagnie du Nord partant pour Paris à 14 heures 4 et arrivant de cette ville à 16 heures 48.

*
* *

La suppression de la 1re classe dans les trains du service intérieur, commencée en 1898, a été réalisée entièrement en 1899.

Des voitures de luxe de la compagnie internationale des wagons-lits ont été mises en service, à partir du 15 mai, dans un certain nombre de trains circulant sur les lignes principales.

Les voyageurs munis de billets de 1re et de 2e classe ont accès dans ces voitures moyennant le paiement d'un supplément.

*
* *

En vue de faciliter le service de la station de Verviers pendant la période active des voyages, des mesures ont été prises afin de dégager cette station de la visite douanière des colis bagages amenés de l'Allemagne par les

trains n°s 8 allemand, 75 État, en destination d'Ostende et de l'Angleterre ; du 1er juillet au 1er octobre, cette visite s'est effectuée à Ostende (quai) ; il en sera ainsi chaque année, pendant la même période.

*
* *

Depuis le mois de décembre, le parcours du « Nord-Express » (Ostende-Berlin) a été prolongé, une fois par semaine, entre Berlin et Varsovie et vice-versa.

Le départ d'Ostende pour Varsovie a lieu le jeudi et le retour de Varsovie pour Ostende, le samedi.

*
* *

Les services de wagon-salon-restaurant qui fonctionnaient entre Paris et Lille et entre Paris et Charleroy ont été prolongés, le premier pendant la période du 1er juillet au 1er octobre jusqu'à Ostende et vice-versa ; le second, d'une façon définitive jusqu'à Liége (Guillemins) et vice versa.

Ces nouveaux services ont été organisés comme suit :

Entre Lille et Ostende :

Départ de Lille par le train n° 309 Nord à 12 h. 10 du soir pour arriver à Ostende à 14 h. 29.

En sens inverse :

Départ d'Ostende par le train n° 3408 à 16 h. 16 pour arriver à Lille à 6 h. 52 du soir, et à Paris (Nord) à 10 h. 35 du soir.

Entre Charleroy et Liége (Guillemins) :

Départ de Charleroy par le train n° 118, à 13 heures pour arriver à Liége (Guillemins) à 15 h. 8.

En sens inverse :

Départ de Liége (Guillemins) par le train n° 128bis (Nord) à 16 h. 25 pour arriver à Charleroy à 18 h. 30, et à Paris (Nord) à 11 h. 17 du soir.

*
* *

Des trains extraordinaires spécialement affectés au transport des chevaux de ou vers les champs de courses, ont été organisés à partir du 1er mai.

Cette mesure a eu pour effet de dégager bon nombre de trains de voyageurs des expéditions de l'espèce et de réduire les manœuvres d'enlèvement et d'échange qui, antérieurement, devaient être effectuées dans certaines stations très importantes, telles que Bruxelles (Nord), Anvers (Gare centrale), Gand (Sud), etc., etc.

§ 4. TRAINS DE MARCHANDISES.

Pour parer aux besoins toujours croissants du trafic et accélérer l'envoi du matériel vide sur les lieux de chargement, des trains directs nouveaux ont été organisés, notamment en provenance et à destination des bassins houillers.

Des modifications ont été apportées à l'horaire et à l'affectation de nombreux trains, les unes afin de régulariser la marche de ces trains, les autres en vue de répondre, dans la mesure du possible, aux désirs exprimés par divers clients du chemin de fer.

Dans le but de mieux faire desservir les stations des lignes reprises du Grand Central belge, du Liégeois-Limbourgeois et de Liége à Visé, le service des trains de transbordement et celui des trains de marchandises ordinaires ont été complétés et remaniés sur ces lignes; au surplus, des trains de marchandises en correspondance avec ceux de la ligne principale ont été organisés sur les embranchements de Berzée à Laneffe, de Walcourt à Morialmé, à Florennes (Sud) et à Philippeville, de Mariembourg à Couvin, parcourus auparavant par des trains mixtes.

Il y a lieu de citer, en outre, au nombre des améliorations que l'on a continué à introduire dans le service du transport des marchandises :

1° les modifications à l'affectation de nombreux trains en vue d'une célérité plus grande ;

2° l'affectation, dans le même but, au transport des marchandises douanées, de quarante-trois trains qui, antérieurement, n'étaient pas placés sous le régime de l'escorte douanière ;

3° l'affectation au service postal de plusieurs nouveaux trains, dans le but d'accélérer le transport des dépêches postales et des journaux ;

4° la revision des horaires suivis par certains transports, pour permettre de transformer en trains de voyageurs bon nombre de trains mixtes;

5° l'organisation, sur les lignes reprises du Grand Central belge et du Liégeois-Limbourgeois, d'un service de transbordement, semblable à celui de l'ancien réseau de l'État ;

6° les modifications apportées au régime des expéditions de lait aux laiteries, en vue de la fabrication du beurre. Ces expéditions bénéficient actuellement des prix réduits du tarif de grande vitesse n° 50, même lorsqu'elles donnent lieu à transbordement en cours de route; elles ne sont, par contre, transportées par trains de voyageurs qu'à titre tout à fait exceptionnel et seulement en vertu d'une autorisation préalable. Ces modifications ont eu ce double résultat de donner satisfaction aux producteurs de lait et de débarrasser les trains de voyageurs d'une catégorie de transports nombreux qui occasionnaient de fréquents retards aux susdits trains ;

7° l'extension aux produits agricoles destinés à être vendus dans les criées publiques, de la gratuité de transport dans les conditions déterminées pour les mêmes produits destinés à être exposés en vente sur les marchés ;

8° la mise à l'essai, après entente avec le département des finances et des travaux publics, d'un nouveau règlement sur le service d'escorte, par les chefs-gardes, pour les marchandises en douane entrant en Belgique par les bureaux d'Achel, Esschen, La Clinge, Selzaete et Weelde-Merxplas.

§ 5. MESURES DIVERSES PRISES DANS L'INTÉRÊT DU SERVICE ET DU PUBLIC.

Le service de nuit a été organisé à Ostende pendant la période balnéaire, l'extension du service des voyageurs n'ayant plus permis à cette station — où d'ailleurs le mouvement des marchandises augmente considérablement — de décomposer et de former ses trains de marchandises pendant les seules heures du jour et avec les moyens dont elle disposait précédemment.

*
* *

Le transport des marchandises par les trains de voyageurs mixtes a été interdit le dimanche, dans le but d'assurer le repos dominical aux serre-freins qui accompagnaient ces trains.

*
* *

A la demande de l'industrie et du commerce, et afin d'atténuer les effets de la crise des transports, le chargement et le déchargement des marchandises et la mise en marche des trains nécessaires ont été exceptionnellement autorisés le dimanche, à partir du 22 octobre; toutefois, le personnel n'a pas cessé de jouir, comme antérieurement, de deux heures de liberté pour l'accomplissement éventuel de ses devoirs religieux.

*
* *

Le trafic des bassins houillers et des centres industriels ainsi que l'exportation des marchandises par le port d'Anvers ont augmenté dans des proportions inusitées, surtout vers la fin de l'année.

Les fortes gelées et les brouillards intenses de cette époque ont rendu plus difficiles et plus lents les chargements, les déchargements, les manœuvres et le transport proprement dit.

La fermeture des canaux a encore accru le nombre des expéditions effectuées par chemin de fer. De plus, les brouillards ont fait subir en mer des retards importants à des bateaux venant prendre charge à Anvers, et la mise à quai de certains navires a même été retardée, à défaut de place; de nombreux wagons, dont le chargement était destiné à ces bateaux, se sont ainsi accumulés dans les gares d'Anvers à tel point que les wagons de marchandises acceptées à l'intérieur du pays et destinées à l'exportation ont dû être momentanément retenus aux lieux de chargement.

Il est résulté de ces diverses circonstances que la fin de l'année a été marquée par un encombrement dans certaines stations du bassin de Charleroy, à Bruxelles (Allée-Verte), Schaerbeek, Muysen, Anvers (Sud) et Anvers (Bassins et Entrepôt), lequel encombrement a donné lieu à une utilisation imparfaite du matériel de transport, malgré le renforcement du personnel et du nombre de machines de manœuvres et bien que tous les moyens d'action, en général, aient été mis en œuvre.

Le commerce et l'industrie ne nous sont, d'ailleurs, pas venus en aide autant que nous étions en droit de l'espérer pour conjurer les effets de cette crise car il n'a pour ainsi dire pas été usé de l'autorisation qui a été donnée de décharger le dimanche.

*
* *

L'organisation du service de secours aux blessés a été successivement étendue aux lignes reprises du Grand Central belge, du Liégeois-Limbourgeois et de Liége à la frontière vers Maestricht.

En outre, des boîtes de secours ont été placées dans les *dépendances* de certaines stations, pour permettre de donner sur-le-champ tous les soins désirables aux travailleurs occupés dans ces *dépendances* et qui seraient victimes d'un accident.

D'autre part, dans le but de pouvoir secourir promptement les victimes d'accidents de chemin de fer, les chefs de station ont été autorisés à requérir, en cas de besoin, l'aide du service hospitalier de l'armée qui, en vertu d'instructions de M. le Ministre de la guerre, doit envoyer d'urgence sur le lieu de la catastrophe le personnel (médecins, infirmiers, etc.) et le matériel (boîtes de secours, brancards, voitures d'ambulance) dont il peut disposer.

*
* *

La procédure suivie autrefois pour instruire les plaintes et les réclamations des voyageurs a été considérablement simplifiée.

Les chefs de service ont, en effet, été autorisés à statuer sur toutes les plaintes et réclamations des voyageurs, du moment qu'elles ne soulèvent point des questions de principe ou qu'elles ne contiennent pas des propositions dont l'examen exige l'intervention de l'autorité supérieure.

L'Administration attend les meilleurs résultats de cette application du système de décentralisation.

*
* *

Afin de mieux concilier les intérêts de l'industrie et du commerce avec les exigences du service du chemin de fer et de pouvoir réprimer les abus, les arrêtés royaux des 23 juillet et 2 septembre 1878, qui réglementaient l'entrée, la circulation et l'arrêt des charrettes dans les stations, ont été remplacés par l'arrêté royal du 31 décembre 1899, lequel s'applique à tous les véhicules.

§ 6. TARIF DES VOYAGEURS ET DES BAGAGES.

a. *Service intérieur.*

Emission d'abonnements valables entre deux points, par toutes les directions, au prix de l'une d'elles seulement.

Réduction du délai prévu pour la fourniture des cartes d'abonnements scolaires et pour le remplacement des cartes égarées.

Admission au transport, avec réduction de 50 p. c., en débet pour le compte du département de l'intérieur et de l'instruction publique, des élèves de rhétorique des athénées, participant à l'épreuve orale du concours général de l'enseignement moyen.

Octroi de la réduction de 50 p. c. aux chefs de musique, non assimilés au grade d'officier et voyageant en habits bourgeois.

Octroi de la réduction de 50 p. c., en débet pour le compte du département de l'intérieur et de l'instruction publique, aux gardes civiques participant aux exercices d'ensemble.

Émission, dans des conditions plus larges qu'auparavant, d'abonnements scolaires valables pour plusieurs stations desservant une même localité.

Publication du quatrième supplément aux conditions réglementaires pour le transport des voyageurs et des bagages en service intérieur de l'État. (Dispositions nouvelles relatives au transport des électeurs.)

Admission au bénéfice des abonnements hebdomadaires pour ouvriers, des apprentis à toutes les professions, y compris les professions artistiques.

Autorisation accordée à certains abonnés scolaires d'utiliser régulièrement leur abonnement le dimanche, jour de congé, lorsque les cours commencent le lundi à une heure matinale ou finissent tardivement le samedi.

Émission, dans les relations avec Anvers (Gare centrale), Anvers (Sud) et Anvers (Waes), de billets d'aller et retour permettant l'embarquement ou, au retour, le débarquement à l'une de ces trois gares, au gré du voyageur.

Délivrance de billets d'aller et retour par les bureaux :

a) de Thy, Fonteny, Biesme et Gougnies pour Bruxelles, valables pour l'embarquement, au retour, à Bruxelles (Midi) ou Bruxelles (Quartier-Léopold) ;

b) de Bruxelles (Midi) et de Bruxelles (Quartier-Léopold) pour Thy, Biesme et Gougnies, valables pour le débarquement, au retour, à Bruxelles (Midi) ou Bruxelles (Quartier-Léopold) ;

c) de Hamendes : 1° pour Charleroy (Sud), valables, au retour pour Bois-Noël, Hamendes ou Masses-Diarbois ; 2° pour Bruxelles (Midi), valables, au retour de Bruxelles (Midi) ou de Bruxelles (Quartier-Léopold).

Octroi d'une réduction de 50 p. c., pour le transport de leurs bagages, aux sous-officiers de l'armée se déplaçant pour le service où à l'occasion d'un congé.

Délivrance à la halte de Bruxelles (rue des Palais), de billets directs jusqu'à destination, aux voyageurs transitant par Bruxelles (Nord) et qui empruntent à cette dernière gare un train n'arrêtant pas à la halte susdite.

b. *Services mixtes.*

Mise en application, en service mixte avec les chemins de fer de la Flandre Occidentale, de Malines-Terneuzen et de Termonde à Saint-Nicolas, des prix réduits introduits en service intérieur pour les abonnements scolaires de 2e classe.

Émission d'abonnements valables en 2e classe sur le parcours État belge et, en 1re classe, sur les lignes de compagnies.

Émission d'abonnements hebdomadaires d'ouvriers :

1° valables pour un voyage aller et retour par semaine, entre les bureaux de l'État et ceux du chemin de fer de Malines-Terneuzen ;

2° dans les relations entre les bureaux situés à l'est de Liége, d'une part,

Liége (Longdoz) et Liége (Guillemins), d'autre part, permettant l'embarquement ou le débarquement à l'un ou l'autre de ces deux points.

Autorisation, aux voyageurs munis de billets au départ des stations des lignes de Charleroy et de Chimay, viâ Lobbes, de descendre à l'une des deux gares de Thuin pour reprendre, à l'autre, le train les conduisant à destination au moins aussi rapidement que s'ils continuaient par voie ferrée jusqu'à Lobbes.

c. *Services internationaux.*

Publication d'un tarif spécial pour le transport des bagages appartenant aux voyageurs porteurs de certains billets émis par les agences Cook, Gaze, etc.

Mise en distribution, au départ de toutes les stations de l'État, de billets d'excursion aller et retour pour Douvres, à prix réduits de 50 p. c., à l'occasion du concours agricole de Maidstone.

Émission de cartes d'abonnement de 15 jours, valables en 2e classe sur le réseau de l'État, combinées avec un billet d'aller et retour de 1re classe jusqu'au point frontière ou entre Douvres et Ostende (suite à la suppression des voitures de 1re classe).

Conventions pour la vente de billets avec les firmes Mc Créa et Mc Farland limited, à Belfast, London et North Western Railway, à Londres, et Emil Hess, à Dusseldorf.

§ 7. TARIFS POUR MARCHANDISES.

Services intérieur et mixtes.

Conditions réglementaires.

1er juin. Les fascicules I et Ia des tarifs intérieur et mixtes, contenant les conditions réglementaires, la classification des marchandises ainsi que les annexes aux conditions réglementaires, ont été fusionnés en un seul fascicule.

Le public et les agents du chemin de fer trouvent ainsi réunies, dans un seul tarif, toutes les dispositions réglementaires et la classification des marchandises, applicables en service intérieur de l'État et en service commun, aux chemins de fer de l'État et aux chemins de fer concédés du Nord-belge, de Chimay, de Hasselt-Maeseyck, de Malines à Terneuzen, de Gand à Terneuzen, de Termonde à Saint-Nicolas et de la Flandre Occidentale.

D'autre part, pour plus de clarté, la classification des marchandises du nouveau tarif indique, en deux colonnes distinctes, les tarifs généraux et spéciaux à appliquer.

Ces mesures facilitent beaucoup la consultation du tarif.

Classification générale des marchandises.

15 février. Classification des *tubes en acier* à la 2e classe et au tarif spécial n° 9.

22 id. Déclassement de la *couperose verte*, du *sulfate de fer* et du *vitriol vert* de la 3e à la 4e classe, et de la *plombagine*, de la 2e à la 3e classe.

20 juillet. Classification des *colles végétales* à la 3e classe et de la *houille pulvérisée* à la 4e classe.

Déclassement du *crin végétal* et du *zostère* de la 1re à la 2e classe et des tarifs spéciaux nos 6 et 17 aux tarifs spéciaux nos 8 et 18; du *varech*, de la 1re à la 2e classe; de la *terre ferrugineuse* pour couleurs, de la 3e à la 4e classe.

20 août. Classification des *plats en fer* (*tôles brutes embouties*) en wagons découverts, non bâchés, à la 3e classe et aux tarifs spéciaux nos 12 et 13.

29 août. Classification des *scories* (*crasses*) *d'acier* à la 4e classe et aux tarifs spéciaux nos 4, 23, 24 et 25.

Tarifs spéciaux.

1er juin. Les fascicules Ibis et IB des tarifs intérieur et mixtes, contenant les barêmes et les tarifs spéciaux, ont été réunis en un fascicule unique, comme il a été fait des fascicules I et IA.

Dans ce nouveau fascicule, tous les tarifs spéciaux ont été groupés à nouveau, de manière à réunir les tarifs d'exportation et d'importation maritime.

D'autre part, les tarifs spéciaux ne sont plus suivis des barêmes des prix de transport à percevoir; ces barêmes sont réunis en un tableau général, inséré à la fin du fascicule Ibis.

Tarif spécial n° 2.

20 juillet. Admission de l'*argile*, des *terres plastiques*, des *terres à pipes*, des *terres à poterie*, des *terres ferrugineuses* d'origine indigène (*terres pour couleurs, etc.*) et des *terres végétales*.

20 septembre. Admission de la *craie brute* (*phosphatée ou non*).

Tarif spécial n° 4 (actuellement nos 6 et 7).

22 février. Admission des *légumes en conserves*.

29 août. Admission des *scories* (*crasses*) *d'acier*.

Tarif spécial n° 5.

20 juillet — Admission de l'*argile*, des *terres à poterie, des terres ferrugineuses* d'origine indigène (*terres pour couleurs*, etc.), et des *terres végétales*.

20 septembre. — Admission de la *marne en vrac*.

Tarif spécial n° 9.

15 février. — Admission des *tubes en acier*.

Tarif spécial n° 12.

20 août — Admission des *plats en fer* (*tôles brutes embouties*) en wagons découverts, non bâchés.

Tarif spécial n° 13.

20 août. — Admission des *plats en fer* (*tôles brutes embouties*) en wagons découverts, non bâchés.

Tarif spécial n° 21.

14 juin. — Extension du tarif à la station de Saint-Ghislain (gare privée Robette).

Tarif spécial n° 23.

29 août. — Admission des *scories* (*crasses*) *d'acier*.

Tarif spécial n° 24.

29 août. — Admission des *scories* (*crasses*) *d'acier*.

20 septembre — Admission de la *marne en vrac*.

Tarif spécial n° 25.

29 août. — Admission des *scories* (*crasses*) *d'acier*.

Tarif spécial n° 28.

20 juillet. — Extension du tarif à la station de La Louvière, (Laminoirs à tôle de La Louvière. — Hauts-fourneaux et fonderies. — Usines et boulonneries).

Tarif spécial n° 29.

20 juillet. — Extension du tarif aux stations de Courcelles (Puits Périer) et de Monceau (Charbonnages du Nord de Charleroy.)

20 août. — Extension du tarif à la station de Gilly (Centre et Réunion) (Puits Saint-Bernard de la société des Houillères-Unies).

Tarif spécial n° 30.

22 février. — Admission des *confitures* et des *légumes en conserves*.

Tarif spécial n° 36.

20 septembre. Admission de la *marne en vrac.*

Tarif spécial n° 37.

Admission de la *marne en vrac.*

Tarif spécial n° 49.

1er mars. Création du tarif applicable aux expéditions de *lait pur* et de *crême* adressées aux laiteries pour la fabrication du beurre et aux réexpéditions de *lait écrêmé* et des *récipients vides*, effectuées par ces laiteries.

Tarifs exceptionnels provisoires.

Tarif exceptionnel provisoire n° 31.

20 juillet. Extension aux produits ci-après :
terres à pipes brutes, *terres à poterie brutes*, *terres ferrugineuses brutes* d'origine indigène (*terres pour couleurs*), *terres végétales brutes*.

Tarif exceptionnel provisoire n° 55.

5 mars. Création du tarif applicable aux transports de *briques* à effectuer par quantités d'au moins 150,000 kilogrammes, au départ de Boom (quai), à destination de Zele.

Tarif exceptionnel provisoire n° 57.

20 juin. Création du tarif applicable aux transports de *terres de remblai* à effectuer par quantités d'au moins 300,000 kilogrammes, au départ de Couillet, à destination de Forest (Midi).

Tarif exceptionnel provisoire n° 58.

15 juillet. Création du tarif applicable aux expéditions de *rails* et de *cendrées* à effectuer par quantités d'au moins 150,000 kilogrammes, au départ de Seraing, à destination de Sichem.

SERVICE INTERNATIONAUX.

Service belge-néerlandais.

Classification générale des marchandises.

20 juin. Classification des *bois exotiques* (*extra-européens*) en billes, en bûches ou en plateaux, à la 3e section.

15 juillet. Classification du *crin végétal* et du *zostère* à la 3e section.

Tarifs spéciaux.

Tarif spécial XXIV.

15 février. Extension du tarif à la station de Harlem.

Service anglo-belge viâ Anvers-Harwich.

Classification générale des marchandises.

1er mai. Publication d'un supplément comprenant, notamment, un nouveau tableau de classification admettant au transport direct un grand nombre de produits nouveaux.

Service anglo-belge viâ Ostende-Tilbury.

1er juin. Publication d'une nouvelle édition du tarif de 1896.

Classification générale des marchandises.

22 septembre. Classification des *déchets de tannerie* à la 4e section et au tarif spécial n° V.

Services belges-allemands et belge-luxembourgeois.

Classification des marchandises.

1er octobre. Classification des *châssis vitrés* pour couches, du *cirage* pour chaussures, des *cornues en terre réfractaire*, des *flocons de coton* (déchets provenant des filatures de vigogne), des *flocons de jute* (déchets provenant des filatures de jute) et des *pommes de terre torréfiées, en tranches rondes ou rectangulaires*, des *poêles en fer*, même démontés (y compris les accessoires), *pierres réfractaires, etc.*, au tarif spécial I; de *l'antimoine cru* (*antimoine sulfuré*), du *bois en poudre*, des *objets en béton* et des *rognures de feutre déchirées*, au tarif spécial II; des *appareils* et *outils de construction ayant servi*, des *boues calcaires provenant de la fabrication de la soude ammoniacale*, des *briquettes de bois* (*briquettes fabriquées avec des déchets de bois, tels que la sciure de bois, les copeaux, etc.*), du *coke de pétrole*, du *compost de vinasses* (*mélange de vinasses et de poussière de tourbe*), des *déchets de salpêtre*, du *fiel de verre*, du *goudron de stéarine* (*y compris la poix de stéarine*), des *poussières de vers à soie* et de la *terre provenant des marais*, au tarif spécial III; des *déchets de soie*, au tarif exceptionnel n° 1; des *briquettes de charbon de bois non emballées*, des *coquilles de liége agglomméré*, des *onglons* et *sabots de bétail dégraissés* et de la *mousse commune*, au tarif exceptionnel n° 4.

Déclassement de la *chaux boracique*, *boracite* et *stassfurtite* et du *chlorure de calcium*, du tarif spécial I, respectivement

aux tarifs spéciaux II et III ; des *bois en poutres, en madriers* ou *en blocs* appartenant à des essences ne faisant pas l'objet d'une exploitation forestière ou agricole dans l'Europe centrale, du *pyrolignite de chaux* (*acétate de chaux*), du *pyrolignite de fer*, de l'*hyposulfite de soude* (*antichlore*), des *rognures de zinc* et des *tannins* suivants : *algarobilla, dividivi, écorces de cajota, écorces de manglier, écorces de mimosa* et *garouille*, du tarif spécial I, au tarif exceptionnel n° 2 ; de l'*amidon humide* et des *résidus humides du lavage de l'amidon*, de la *cellulose de bois humide*, de la *cellulose de paille humide*, des *chiffons autres que les blancs*, des *farines de tourteaux oléagineux*, des *farines de tourteaux de maïs*, des *déchets de riz* de toute espèce provenant du polissage du riz brut ou de la fabrication de l'amidon, *issues de riz, farines de riz*, pour fourrages et *son de riz*, de la *pâte de bois humide*, de la *pâte de paille humide* et du *sirop de betteraves* non purifié, du tarif spécial II, au tarif exceptionnel n° 4 ; du *blanc fixe* (*sulfate artificiel de baryte*), du tarif exceptionnel n° 2, au tarif spécial II ; du *charbon de bois* (*braises*) *brut ou moulu*, des *écorces brutes* d'origine belge, réunies en bottes et du *lin brut* (*non teillé*), du tarif exceptionnel n° 4 au tarif spécial III ; des *chiffons* à l'exportation, autres que les blancs, des *cosses d'arachides et des cosses de pois entières ou en morceaux* et des *tourteaux oléagineux* de toute espèce, du tarif spécial II au tarif spécial III ; de la *poterie en terre cuite ou en grès* (*pots et ustensiles pour les usages domestiques et industriels*), à l'exportation du territoire douanier allemand vers les ports belges et pour d'autres pays que l'Allemagne, du tarif spécial II au tarif exceptionnel n° 4.

Service belge-rhénan-westphalien.

Tarif général.

Extension du tarif à de nouvelles stations belges et allemandes.

1er février. Mise en vigueur, pour le trafic local, de nouveaux prix pour les charges incomplètes de la grande et de la petite vitesse.

1er avril. Idem, pour le trafic de transit.

Tarifs exceptionnels.

1er février. Extension du tarif exceptionnel n° 7 aux stations de Helchteren et de Zonhoven et du tarif exceptionnel n° 29, aux gares d'Anseremme et de Spontin.

1er avril. Admission des *tresses métalliques* au tarif exceptionnel n° 14 et de la *terre réfractaire* au tarif exceptionnel n° 26.

1er décembre. Extension des tarifs exceptionnels nos 6, 7, 9, 13, 14, 15, 16, 17, 20, 23, 24, 26 et 34 à diverses gares allemandes, et du tarif exceptionnel n° 29 aux stations de Jodoigne, de Nessonvaux-Fraipont et de Vielsalm.

Tarifs exceptionnels nouveaux.

1er février. N° 34, pour le transport de *moellons bruts* par quantités de 30,000 kilogrammes au minimum.

1er décembre. N° 35, pour le transport de *soude cristallisée* et de *soude calcinée* en quantité de 10,000 kilogrammes par wagon.

N° 36, pour le transport de *superphosphate de chaux* en quantité de 10,000 kilogrammes, au minimum, par wagon.

N° 37, pour le transport de *pâte de bois*, de *cellulose de bois*, de *pâte de paille* et de *cellulose de paille* en quantité de 10,000 kilogrammes, au minimum, par wagon.

Service belge-allemand.

Tarif général.

Extension du tarif à de nouvelles stations belges et allemandes.

1er avril. Mise en vigueur de nouveaux prix pour les charges incomplètes de la grande et de la petite vitesse.

Admission des *tresses métalliques* au tarif exceptionnel n° 9, de *l'extrait de châtaignier* et de la *margarine brute* au tarif exceptionnel n° 16.

15 décembre. Introduction de diverses gares allemandes dans les tarifs exceptionnels nos 14, 24, 26 et 29 et extension des tarifs exceptionnels nos 10 et 26 respectivement à Mouscron et à Ostende.

Tarifs exceptionnels nouveaux.

1er avril. N° 29, pour le transport des *fruits frais* (*fruits à pépins ou à noyaux*), ainsi que des *noix*, en quantités de 5,000 et 10,000 kilogrammes, au minimum, par wagon.

— N° 30, pour le transport de *laines* et de *déchets de laine* par quantité de 5,000 ou de 10,000 kilogrammes par wagon.

— N° 31, pour le transport de *terre réfractaire* (*plastique*) en quantité de 10,000 kilogrammes, au minimum, par wagon.

— N° 32, pour le transport de la *pâte de bois*, de la *pâte de paille*, de la *cellulose de bois* et de la *cellulose de paille* en quantité de 10,000 kilogrammes, au minimum, par wagon.

— N° 33, pour le transport de *machines* et de *pièces de machines* par charges d'au moins 10,000 kilogrammes.

Service belge-sud-ouest allemand.

Tarif général.

Extension du tarif à de nouvelles stations belges et allemandes.

1er août. Introduction dans les fascicules 2b et 3b (trafic local avec Bâle et Delle (transit) et les gares des chemins de fer de l'Alsace-Lorraine), de nouveaux prix réduits pour le transport des charges incomplètes en grande et en petite vitesse.

1er novembre. Introduction dans les fascicules IVa à IXa et IVb à IXb (trafic de transit et trafic local avec les stations de la direction royale et grand-ducale hessoise des chemins de fer du Palatinat, de l'État de Bade, de l'État de Wurtemberg, de la direction royale de Francfort s/Main et du Main-Neckar), de nouveaux prix réduits pour le transport des charges incomplètes en grande et en petite vitesse.

Tarifs exceptionnels.

Extension des tarifs exceptionnels pour le transport des *houilles, cokes* et *briquettes de charbon* à de nouvelles stations belges et allemandes.

15 février. Mise en vigueur d'un tarif exceptionnel pour le transport de la *pâte de bois* et de la *cellulose de bois* des stations des chemins de fer du Palatinat, de l'État de Bade et de l'État de Wurtemberg vers des gares belges et Terneuzen.

— Idem, d'un tarif exceptionnel pour le transport des *poires, pommes, prunes* et *noix fraîches,* des stations des chemins de fer du Palatinat et de l'État de Bade vers les ports de mer belges et celui de Terneuzen.

— Idem, d'un tarif exceptionnel pour le transport des *pommes de terre* entre la Belgique, Givet et les stations néerlandaises des chemins de fer de Malines-Terneuzen et de Gand-Terneuzen, d'une part, et les stations du chemin de fer du Palatinat, d'autre part.

1er août. Idem, d'un tarif exceptionnel pour le transport du *superphosphate de chaux* entre certaines stations belges, d'une part, Bâle et Delle (transit) et certaines gares des chemins de fer de l'Alsace-Lorraine, d'autre part.

— Introduction de taxes réduites pour le transport des *pommes de terre* entre la Belgique, d'une part, Bâle et Delle (transit), d'autre part.

— Mise en vigueur d'un tarif exceptionnel pour le transport du *goudron de houille* entre Metz (station des chemins de fer de l'Alsace-Lorraine), d'une part, et Selzaete, d'autre part.

1er août. Mise en vigueur d'un tarif exceptionnel pour le transport des *crasses de hauts-fourneaux* entre Dommeldange (station des chemins de fer de l'Alsace-Lorraine), d'une part, et Mons (station), d'autre part.

— Idem, d'un tarif exceptionnel pour le transport de la *pâte de bois* et de la *cellulose de bois*, de Colmar et Ile-Napoléon (stations des chemins de fer de l'Alsace-Lorraine), vers certaines stations belges.

15 août. Introduction de taxes réduites pour le transport d'*extrait de bois de châtaignier liquide* entre les ports de mer belges et celui de Terneuzen, d'une part, Bâle et Delle (transit), d'autre part.

1er novembre. Mise en vigueur d'un tarif exceptionnel pour le transport des *poires*, *pommes*, *prunes* et *noix fraîches*, des stations des chemins de fer régis par la direction royale prussienne et grand-ducale hessoise et des chemins de fer Main-Neckar, vers les ports de mer belges et celui de Terneuzen.

— Mise en vigueur d'un tarif exceptionnel pour le transport de la *pâte de bois*, de la *pâte de paille*, de la *cellulose de bois* et de la *cellulose de paille* des stations des chemins de fer régis par la direction royale prussienne et grand-ducale hessoise et des stations de la direction royale à Francfort s/Main, vers des gares belges et Terneuzen.

— Extension à *l'extrait de bois de châtaignier*, du tarif exceptionnel pour le transport de *l'extrait de bois de teinture*, etc., entre les ports de mer belges et celui de Terneuzen, d'une part, et des stations des chemins de fer régis par la direction royale prussienne et grand-ducale hessoise, du Palatinat, de l'État de Bade, de l'État de Wurtemberg, de la direction royale à Francfort s/Main et du Mein-Neckar, d'autre part.

— Extension à la *pâte de paille* et à la *cellulose de paille* du tarif exceptionnel pour le transport de la *pâte de bois* et de la *cellulose de bois* des stations des chemins de fer du Palatinat et de l'État de Bade, vers des gares belges et Terneuzen.

— Mise en vigueur d'un tarif exceptionnel pour le transport du *superphosphate de chaux* entre la Belgique et des gares de la direction royale prussienne et grand-ducale hessoise, du Palatinat, de l'État de Bade, de la direction royale à Francfort s/ Main et du Main-Neckar.

Service anglo-sud-ouest-allemand.

Tarif général.

1er mars. Introduction de nouveaux prix réduits pour le transport des charges incomplètes en grande et en petite vitesse, dans

le fascicule 3 (trafic entre Londres et les gares des chemins de fer de l'Alsace-Lorraine).

1er septembre. Introduction de nouveaux prix réduits dans le tarif pour le transport direct des marchandises à grande vitesse entre des stations des chemins de fer de l'Alsace-Lorraine, d'une part, Londres, Anvers et Ostende, d'autre part.

1er novembre. Revision du fascicule 7 (trafic entre Londres et les gares des chemins de fer de l'État de Wurtemberg).

— Introduction, dans les fascicules 4, 5, 6, 8 et 9 (trafic entre Londres et les gares de la direction royale prussienne et grand-ducale hessoise, des chemins de fer du Palatinat, de l'État de Bade, de la direction royale à Francfort s/Main et du Main-Neckar), de nouveaux prix réduits pour le transport des charges incomplètes en grande et en petite vitesse.

Service franco-belge-Nord.

Tarif général.

Introduction de diverses stations belges dans le tarif franco-belge-Nord.

24 avril. Mise en exploitation de la section française de la ligne d'Herseaux à Roubaix-Wattrelos.

Mode de taxation des transports de ou vers cette section.

1er novembre. Publication d'une nouvelle édition du tarif général franco-belge-Nord, remplaçant celle du 1er juillet 1888.

Tarif spécial.

25 juin. Publication d'un 8e supplément au tarif spécial des houilles vers le nord de la France, du 1er juillet 1893.

Ce supplément contient, outre certaines extensions, des modifications aux taxes en vigueur sur le parcours français.

Tarifs exceptionnels.

27 janvier. Abaissement à 40 tonnes du minimum de 50 tonnes prévu par le tarif commun exceptionnel P. V. n° 3.

6 avril. Publication d'un nouveau tarif commun exceptionnel P. V. n° 8 (tarif commun d'exportation P. V. n° 306, État-Orléans-Ouest-Ceintures-Nord-chemins de fer belges) applicable aux *cognacs, eaux-de-vie* et *vins en caisses, en fûts* ou *en paniers*, ainsi qu'aux *vinaigres en fûts,* expédiés d'une gare quelconque de l'un des réseaux français de l'État, d'Orléans ou de l'Ouest, à destination d'une des gares belges dénommées au tarif international franco-belge-Nord, de petite vitesse.

Service franco-belge-Est.

Tarifs spéciaux

5 mars. Mise en vigueur des tarifs spéciaux communs d'exportation (P. V. n°s 304bis et 318bis), pour le transport du *sel gemme*, du *carbonate de soude*, des *cristaux de soude*, *sel de soude*, *soude brute* et *caustique* et *sulfate de soude*.

Ces deux tarifs remplacent l'ancien tarif spécial commun d'exportation P. V. n° 300.

15 avril. Publication du 9e supplément au tarif spécial des *houilles*, *cokes*, etc., vers les gares de la compagnie de l'Est.

Ce supplément contient des modifications résultant de réductions de prix accordées sur le parcours français (abaissement à 10 tonnes du minimum de 100 tonnes précédemment exigé pour l'application de certains prix réduits).

27 avril. Additions, en ce qui concerne le parcours français, au tarif spécial des *houilles*, *cokes*, etc,, vers les gares de la compagnie de l'Est.

6 août. Introduction de Menin, Tirlemont, Wervicq, Hasselt, Saint-Trond et Tongres dans le tarif spécial du 1er juillet 1893, pour le transport des houilles, cokes, etc., vers les gares de la compagnie de l'Est.

Service-franco-belge-Anzin.

Tarif général.

1er octobre. Publication d'un 10e supplément au tarif franco belge-Anzin et modifications aux prescriptions concernant l'application des tarifs et au tableau des distances en Belgique.

Tarif de l'Union postale universelle.

15 mars. Mise en vigueur d'un nouveau tarif de l'Union postale universelle contenant de nombreuses améliorations.

1er novembre. Publication du 1er supplément au tarif de l'Union postale universelle du 15 mars 1899.

Ce supplément contient diverses additions et modifications au dit tarif.

Recueil des tarifs internationaux applicables aux colis dits « petits paquets ».

1er juin. Publication du 1er supplément au fascicule II du recueil.

Ce supplément comprend des additions et modifications à la nomenclature des bureaux de poste de l'empire d'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie coopérant au service des petits paquets.

1er novembre. Publication du 2e supplément au même fascicule II (additions et modifications à la nomenclature précitée).

Service belge-suisse.

Tarif général.

1er mars. Mise en vigueur du 4e supplément à la 1re partie, fascicule A (règlement), du tarif belge-suisse.

Ce supplément contient de nouvelles dispositions en ce qui concerne la perception de la taxe pour déclaration d'intérêt à la livraison.

1er juillet. Publication d'un 1er supplément au fascicule II du tarif avec la Suisse orientale (trafic de transit).

Ce supplément contient des additions et modifications sur le parcours suisse.

Service belge-italien.

Tarif général.

1er juillet. Introduction de nouvelles taxes applicables, sur le parcours italien, aux transports de *véhicules de chemins de fer* et *de tramways*.

— Abaissement des taxes applicables aux envois de marchandises en grande vitesse.

— Mise en vigueur de taxes réduites pour les transports en petite vitesse :

a) *de laine* et *de déchets de laine*, au départ de Mouscron ;

b) *de poissons fumés, séchés* ou *salés*, importés viâ Anvers pour l'Italie.

Tarif exceptionnel pour le transport des houilles, cokes et briquettes de charbon.

1er mai. Extension du tarif aux stations de la ligne de Liége à Maestricht.

Service belge-bavarois.

1er janvier. Abaissement des taxes applicables aux transports de marchandises en grande et en petite vitesse, par charges incomplètes.

Service belge-austro-hongrois.

1er janvier. *a*) Mise en vigueur d'une nouvelle édition de la 1re partie (fascicule B). Cette nouvelle édition, contenant les prescriptions générales concernant l'application des tarifs, la classification des marchandises et le tableau des frais accessoires, tient compte des modifications apportées en Autriche-Hongrie et en Allemagne à certaines dispositions réglementaires et à la classification des marchandises.

b) Mise en vigueur du 8e supplément à la 2e partie, fascicule 1, et du 6e supplément à la 2e partie, fascicule 3; ces suppléments contiennent de nouvelles taxes pour la grande vitesse et les charges incomplètes de la petite vitesse, ainsi que pour les tarifs exceptionnels applicables aux transports de *meubles*.

1er mars — Mise en vigueur d'un 7e supplément à la 2e partie, fascicule 3, introduisant de nouvelles taxes pour le tarif exceptionnel applicable à la *volaille* et au *gibier tués*.

1er octobre. — Mise en vigueur d'un 9e supplément à la 2e partie, fascicule 1, comprenant de nouvelles taxes pour les *instruments aratoires* et les *machines agricoles*, de nouveaux tarifs exceptionnels pour *cardes végétales* et *gibier tué* et la tarification directe de diverses stations belges et autrichiennes.

Mise en vigueur d'un 8e supplément à la 2e partie, fascicule 3, contenant les tarifs exceptionnels revisés applicables aux envois de *pierres, marbres, fruits frais*, *gibier, volailles* et *ostéocolle*, ainsi que la tarification directe de nouvelles stations belges et hongroises.

1er novembre. — Mise en vigueur d'un 1er supplément à la 1re partie, fascicule B, comprenant diverses modifications aux prescriptions générales concernant l'application des tarifs, à la classification des marchandises et au tableau des frais accessoires en Autriche-Hongrie.

Service franco-belge-allemand-russe.

1er mars. — Mise en vigueur du 2e supplément au tarif exceptionnel n° 8, comprenant des changements de dénomination et la tarification de diverses stations russes.

Tarifs combinés avec des services de navigation.

1er mars. — Mise en vigueur d'un 1er supplément au tarif combiné avec la Forenede Dampskibs-Selskab, comprenant des additions et modifications au tableau des prix de transport pour le parcours territorial et la classification des marchandises ainsi que la tarification d'un nouveau port.

20 juillet. — Augmentation de 10 p. c. des frets figurant au tarif combiné avec la Johnston Line.

10 novembre. — Mise en vigueur d'un 1er supplément au tarif combiné avec la Johnston Line, comportant nouvelle augmentation de 10 p. c. des frets figurant au tarif. Ceux-ci sont donc élevés de 20 p. c.

III. Statistique comparative. — Accidents (1).

Les accidents sont classés en trois catégories :

1. Collisions et déraillements de trains ;
2. Accidents aux personnes, dus aux collisions et déraillements de trains ;
3. Accidents aux personnes, dus à d'autres causes qu'à des collisions et déraillements de trains.

§ 1er. COLLISIONS ET DÉRAILLEMENTS DE TRAINS.

Le tableau suivant résume ces renseignements pour chacun des exercices 1890 à 1899 :

ANNÉES.	TRAINS DE VOYAGEURS.			TRAINS DE MARCHANDISES.			ENSEMBLE.			Nombre de collisions et déraillements de trains ayant fait des victimes.	NOMBRE de PERSONNES tuées.	
	Nombre de collisions et de déraillements de trains.	Un accident par kilomètres exploités.	Un accident par trains-kilomètres.	Nombre de collisions et de déraillements de trains.	Un accident par kilomètres exploités.	Un accident par trains-kilomètres.	Nombre de collisions et de déraillements de trains.	Un accident par kilomètres exploités.	Un accident par trains-kilomètres.		Voyageurs.	Agents.
1890	50	61,4	446,561	124	26,0	141,929	174	18,5	229,493	18	»	2
1891	43	75,4	533,245	115	28,0	150,629	158	20,5	254,759	27	»	1
1892	44	73,8	520,014	101	32,1	169,043	145	22,4	275,546	17	2	»
1893	37	87,8	620,402	70	46,4	248,755	107	30,4	377,269	25	»	1
1894	19	171,6	1,212,043	50	65,2	346,532	69	45,6	598,359	23	»	1
1895	42	77,9	590,723	54	60,6	330,047	96	34,1	444,092	24	19	5
1896	31	106,5	824,804	54	61,1	347,691	85	38,8	521,697	21	1	1
1897	40	82,8	669,602	64	51.8	311,044	104	31,8	448,951	27	»	1
1898	41	90,1	716,101	54	68,4	398,413	95	38,9	533,521	19	»	1
1899	48	83,6	674,161	67	59,9	350,623	115	34,9	485,665	27	23	1
Moyennes des dix années.	40	91,1	685,768	75	49,9	279,471	115	32,6	417,135	23		

Les 115 collisions ou déraillements de trains survenus en 1899 ne représentent qu'un revers pour 485,665 trains-kilomètres, au lieu d'un revers pour 229,493 trains-kilomètres en 1890.

Les causes en sont indiquées en détail dans l'annexe XXVII. Il a paru intéressant de rapprocher pareils renseignements dans le tableau suivant, pour la période de 1880 à 1899.

(1) Cette statistique ne comprend pas les accidents survenus sur les lignes rachetées en 1896 et 1897 pendant la gestion provisoire de ces lignes pour compte de l'État. Elle ne comprend pas non plus l'accident survenu, le 5 novembre 1899, au débarcadère de la Tête-de-Flandre, c'est-à-dire en dehors de l'exploitation proprement dite du chemin de fer.

	1880	1881	1882	1883	1884
Nombre de kilomètres exploités (longueur moyenne) *	2,702	2,841	2,975	3,045	3,100
Nombre de voyageurs embarqués . . . . . (milliers).	43,053	43,950	47,906	49,658	50,466
Nombre de trains-kilomètres. { Voyageurs . . . . . (—).	14,838	16,227	17,706	16,697	16,918
Nombre de trains-kilomètres. { Voyageurs et marchandises réunis (—).	29,440	32,752	34,955	33,848	33,269
Nombre de collisions de trains { de voyageurs	57	60	41	25	21
Nombre de collisions de trains { de marchandises	116	83	85	64	49
Ensemble	173	143	126	89	70
Nombre de déraillements de trains { de voyageurs	67	63	44	37	39
Nombre de déraillements de trains { de marchandises	118	89	99	61	42
Ensemble	185	152	143	98	81
Total général des collisions et déraillements de trains.	358	295	269	187	151

Causes des collisions et déraillements. —

Voies.	Rails cassés	D.	2	»	1	»	»
	Défectuosités des appareils spéciaux de la voie	C.	1	»	2	1	1
		D.	7	8	14	3	5
	Défectuosité du tracé de la voie; surhaussement mal établi (variation trop brusque dans le niveau relatif des deux files de rails)	D.	2	3	3	2	3
	Imprudences commises lors des travaux de réfection de la voie (absence ou insuffisance de signaux).	C.	2	»	»	»	»
		D.	3	4	1	1	2
	Mauvais état général de la voie dû aux fortes pluies, au dégel ou à d'autres circonstances	D.	12	11	7	2	1
Matériel roulant.	Attelages rompus ou défaits	C.	7	5	4	10	6
		D.	»	3	»	3	»
	Avaries aux essieux	D.	12	13	5	7	7
	Avaries ou dérangements au mécanisme des freins . .	C.	»	2	»	2	1
		D.	12	11	9	10	10
	Avaries aux bandages; décalages de roues ou de bandages, bris de roues	D.	10	14	7	14	3
	Mauvaise répartition de la charge sur les essieux de la locomotive	D.	3	1	1	»	1
	Avaries survenues aux ressorts ou aux colonnes de ressort de suspension.	D.	9	3	5	4	2
	Autres défectuosités ou avaries au matériel roulant . .	C.	1	»	»	»	»
		D.	19	10	14	4	3
Exécution du service.	Fausse position ou manœuvre intempestive des aiguilles placées dans la voie parcourue par le train ou donnant accès à cette voie.	C.	34	32	25	20	12
		D.	54	70	45	19	23
	Voie principale occupée et non protégée ou protégée irrégulièrement par des signaux fixes ou à la main.	C.	26	32	31	22	15
		D.	»	»	1	»	»
	Autres fautes commises dans la manœuvre des signaux fixes.	C.	17	12	6	3	5
		D.	1	»	»	»	»
	Mauvais fonctionnement des appareils de signaux ou d'enclanchement.	C.	4	4	3	4	»
		D.	2	»	3	1	»
	Signaux d'arrêt correctement donnés, mais non respectés par le train.	C.	19	25	15	4	4
		D.	»	2	2	»	»
	Fautes commises dans les manœuvres de gare : mise en marche de machines sans ordre régulier, inobservance des signaux d'arrêt ou arrêt tardif.	C.	8	5	2	1	7
		D.	»	»	»	»	»
	Trains entrant en gare avec trop de vitesse ou dépassant, pour tout autre motif, leur point de stationnement habituel.	C.	8	9	12	9	7
		D.	»	2	1	1	3
	Collisions avec des véhicules placés trop près d'un croisement sur une voie convergente	C.	31	19	30	18	9
	Autres négligences	C.	33	43	19	19	16
		D.	12	11	11	7	3
	Causes diverses et indéterminées	C.	6	6	9	5	7
		D.	35	26	30	23	21
	Nombre de cas où les circonstances atmosphériques ont influé sur la production des accidents.	C.	»	14	7	4	6
		D.	»	1	1	»	1

C : Collision.
D : Déraillement.
* Non compris les sections appartenant à des compagnies et parcourues en transit par des trains de l'État, ni les lignes rachetées en 1896 et 1897, aussi longtemps qu'elles ont été exploitées pour compte de l'État.

1885	1886	1887	1888	1889	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899
3,144	3,171	3,188	3,198	3,207	3,220	3,241	3,247	3,250	3,260	3,270	3,302	3,311	3,693	4,911
51,233	51,658	54,064	57,884	59,957	64,229	67,432	68,516	70,970	74,773	76,937	82,677	91,380	101,958	114,858
17,517	17,947	19,401	20,778	21,518	22,333	22,930	22,881	22,955	23,060	24,810	25,569	26,784	29,360	32,360
33,225	33,452	35,262	37,388	39,033	39,952	40,232	39,954	40,368	41,287	42,635	44,344	46,691	50,874	35,851
24	9	8	19	13	21	17	14	11	11	13	14	8	19	20
38	42	40	36	61	59	50	52	34	34	19	27	29	27	32
62	51	48	55	74	80	67	66	45	45	32	41	37	46	52
26	21	31	31	19	29	26	30	26	8	29	17	32	22	28
24	41	35	50	57	65	65	49	36	16	35	27	35	27	35
50	62	66	81	76	94	91	79	62	24	64	44	67	49	63
112	113	114	136	150	174	158	145	107	69	96	85	104	95	115

Nombre de fois qu'elles ont été constatées [1].

»	1	»	»	2	1	1	2	3	»	»	2	1	»	»
»	»	»	»	1	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»
2	3	1	3	1	6	2	»	»	»	2	2	1	»	1
»	»	2	2	»	»	»	2	1	»	2	»	»	»	»
»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»
2	»	»	»	1	1	»	»	»	1	3	1	2	2	»
1	4	1	3	2	3	1	4	1	1	5	1	2	»	»
2	2	7	6	5	3	2	3	8	4	2	3	3	2	2
2	1	2	1	2	1	4	3	1	»	1	1	»	»	»
1	4	5	6	7	5	5	7	12	3	4	3	8	7	9
2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	3	1	1	1
2	6	1	2	3	6	4	7	4	»	2	5	2	2	1
6	9	13	8	6	13	16	2	10	3	15	3	8	4	13
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
3	2	1	1	1	2	2	3	1	1	»	»	1	1	2
»	»	»	»	»	1	»	1	1	»	»	»	1	»	»
1	3	2	»	2	5	1	4	4	2	1	1	1	3	4
16	13	8	9	23	17	18	22	9	9	6	5	2	9	5
15	14	16	20	26	26	28	33	21	7	13	13	18	12	14
13	22	9	12	7	24	11	19	17	14	14	13	9	13	15
»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	1	»	»
7	1	3	1	6	5	5	1	4	5	»	»	2	1	3
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	1	1	»
»	1	»	»	2	»	2	»	2	3	»	3	»	1	»
»	1	»	»	»	»	»	»	2	»	1	»	»	1	»
4	1	3	12	10	6	14	10	3	1	1	6	7	7	12
»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»
2	»	2	4	5	6	3	»	3	»	3	1	5	8	6
»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»
12	10	7	2	9	7	3	2	1	5	3	5	1	3	4
»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	3	»	»	»	»
8	2	8	8	7	16	10	18	5	6	»	4	4	»	2
18	1	13	14	14	19	11	11	3	4	3	1	3	4	2
4	12	3	5	9	9	4	7	1	2	2	1	3	»	2
3	10	2	2	3	6	1	»	1	»	2	3	»	2	3
15	5	22	33	16	23	18	3	4	5	10	7	19	18	17
5	1	6	5	11	12	8	9	3	3	5	2	8	3	15
2	5	4	6	4	5	10	4	»	»	3	»	2	2	»

[1] Le même accident peut être attribué à plusieurs causes déterminantes.

§ 2. ACCIDENTS DE PERSONNES ATTRIBUABLES AUX COLLISIONS ET AUX DÉRAILLEMENTS DE TRAINS.

Des 115 collisions et déraillements de trains constatés en 1899, 27 ont fait des victimes, savoir (annexe XXVII) :

		1899.	1898.
Voyageurs	Tués	23	»
	Blessés	135	»
	Contusionnés	111	48
	Totaux	269	48
Agents du chemin de fer.	Tués	1	1
	Blessés	3	14
	Contusionnés	37	12
	Totaux	41	27
	Ensemble	310	75

§ 3. ACCIDENTS DE PERSONNES DUS A D'AUTRES CAUSES QU'A DES COLLISIONS ET DÉRAILLEMENTS DE TRAINS.

A. Les conséquences des accidents survenus aux voyageurs *par leur imprudence* sont (*voir* annexe XXVIII, littéra *A*) :

	1899.	1898.
Tués	5	10
Blessés	50	63
Contusionnés	87	55
Totaux	142	128

B. Pour les personnes étrangères au service, autres que des voyageurs, on compte, à l'exclusion des cas d'ivresse, de folie et de suicide (*voir* annexe XXVIII, littéra *B*) :

	1899.	1898.
Tuées	39	19
Blessées	33	28
Contusionnées	30	10
Totaux	102	57

C. Le nombre d'agents du chemin de fer, victimes d'accidents, s'est élevé à (*voir* détails, annexe XXVIII, littéra *C*) :

	1899	1898.
Tués	50	42
Blessés	366	618
Contusionnés	881	288
Totaux	1,297	948

Le tableau ci-après indique, en spécialisant la nature de leur travail, etc., le nombre d'agents tués pendant les dix dernières années :

	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899
Dans les stations . . .	20	18	9	18	12	11	17	18	14	18
Dans les ateliers . . .	2	1	»	»	3	»	1	»	2	1
En accrochant des véhicules	3	5	6	2	»	3	4	2	1	6
En décrochant des véhicules	»	2	»	»	»	1	1	1	2	1
Gardes-barrières . . .	8	8	11	7	2	»	4	3	4	1
Gardes-route.	3	5	4	1	2	6	1	3	3	5
Gardes chargés du contrôle des coupons, tombés ou atteints. .	»	»	»	1	»	2	»	»	»	1
Autres agents des trains: chefs-gardes, gardes-bagages, machinistes, chauffeurs, etc., tombés ou atteints . . .	8	6	4	1	4	4	5	7	1	3
Agents atteints en dehors de tout service.	12	11	11	11	6	8	7	6	6	9
En réparant les voies et les bâtiments. . . .	2	5	2	4	6	1	7	2	9	3
Agents d'autres administrations.	2	2	1	2	»	4	4	1	»	2
Ensemble des tués . .	60	63	48	47	35	40	51	43	42	50

Résumé pour 1899.

Les accidents relevés aux §§ 2 et 3 se résument comme suit pour l'année :

		Tués.	Blessés.	Contusionnés.	TOTAL.
Voyageurs atteints . .	dans les collisions et déraillements de trains.	23	135	111	269
	par leur imprudence.	5	50	87	142
Employés et ouvriers du chemin de fer atteints	dans les collisions et déraillements de trains	1	3	37	41
	dans les stations, ateliers ou sur la voie.	50	366	881	1,297
Personnes atteintes en circulant le long de la voie ou en traversant les passages à niveau, etc.		39	33	30	102
Ivresse, folie, suicide		40	4	1	45
Ensemble pour l'année 1899. . .		158	591	1,147	1,896

Pour les années antérieures, *voir* l'annexe XXIX.

En comparant le nombre de personnes atteintes chaque année, à l'importance du trafic, on obtient le tableau suivant :

ANNÉES.	NOMBRE DES PERSONNES (1)				NOMBRE DE TRAINS-KILOMÈTRES POUR UNE PERSONNE			
	tuées.	blessées.	contusionnées.	Ensemble.	tuée.	blessée.	contusionnée.	atteinte, en général.
1890	98	665	234	997	407,467	60,048	170,648	40,052
1891	109	647	313	1,069	369,283	62,213	128,600	37,654
1892	75	623	337	1,035	532,720	64,132	117,187	38,603
1893	77	615	298	990	524,257	65,639	135,462	40,776
1894	72	687	271	1,030	573,427	60,097	152,350	40,084
1895	96	948	236	1,280	444,092	44,971	180,648	33,307
1896	84	903	400	1,387	527,908	49,713	110,861	31,971
1897	79	892	319	1,290	591,024	52,344	146,366	36,194
1898	72	723	413	1,208	706,589	70,366	123,183	42,115
1899	118	587	1,146	1,851	473,317	95,147	48,736	30,174
Moyenne pour 10 années	88	729	397	1,214	515,008	68,467	131,404	37,093

(1) A l'exclusion des cas d'ivresse, de folie et de suicide.

§ 4. PERSONNES TUÉES DEPUIS 1835.

Depuis l'origine des chemins de fer de l'État, il y a eu **149** personnes tuées dans les collisions et les déraillements de trains, c'est-à-dire *par le fait du service,* savoir : 78 voyageurs et 71 agents de l'administration (annexe XXIX).

Quant aux tués dans les gares ou en pleine voie, par suite de leur inattention ou de leur imprudence, on compte **202** voyageurs et **2,241** agents de l'administration.

En dehors des voyageurs et des agents du chemin de fer, **1,268** personnes ont été tuées en traversant les passages à niveau, en circulant le long de la voie et sur les quais où se font les manœuvres, etc. ; **713** autres, par suite d'ivresse, folie et suicide.

IV. Contraventions.

Pendant l'année 1899, il a été constaté sur les chemins de fer exploités par l'État 1,082 contraventions aux lois et aux règlements de police, savoir :

Circulation illégale sur les voies ferrées et entraves apportées à la circulation des trains	218
Plantations, dépôts, constructions, etc., dans les zones asservies du chemin de fer	16
Fausses déclarations sur l'espèce, le poids, la quantité, l'origine ou la destination des marchandises expédiées	76
Contraventions diverses non comprises dans les trois catégories indiquées ci-dessus	141
Voyageurs dépourvus de billets réguliers	232
Voyageurs ayant sauté sur un train en marche ou ayant descendu du train avant l'arrêt, ou du côté opposé au quai de débarquement	119
Voyageurs ayant pris place dans les voitures dont l'accès leur est interdit	10
Voyageurs ayant commis d'autres contraventions relatives à la police des trains de voyageurs	270
Total	1,082

Les contraventions constatées en 1898 étaient au nombre de 1,038. Il y a donc eu, en 1899, une augmentation de 44 contraventions.

2e SECTION.

CHEMINS DE FER EXPLOITES PAR DES COMPAGNIES.

I

Situation des lignes en exploitation.

§ 1er. LONGUEUR DES LIGNES EXPLOITÉES AU 31 DÉCEMBRE 1899 (1).

	MÈTRES COURANTS.		
	SECTIONS belges.	Prolongements sur territoire étranger.	Ensemble.
Chimay	59,868	»	59,868
Flandre Occidentale	163,970	14,722	178,692
Gand à Terneuzen	26,488	14,590	41,078
Hasselt à Maeseyck	40,567	»	40,567
Malines à Terneuzen	43,900	23,586	67,486
Nord-Belge	165,626	3,400	169,026
Taviers à Embresin (2)	9,433	»	9,433
Termonde à Saint-Nicolas	21,146	»	21,146
Longueur totale exploitée (1) (*voir* annexe XXXVI)	530,998	56,298	587,296

(1) Pour l'établissement de cette longueur, les parties de lignes *communes à plusieurs compagnies* ont été portées en compte à chacune des administrations qui les coexploitent. La longueur de ces voies communes était de 86,442 mètres à la fin de l'exercice 1899.

(2) Chemin de fer d'intérêt local.

Le réseau des compagnies comprenait au 31 décembre 1899 :

	Sections belges.		Prolongements sur territoire étranger.		Réseau entier.	
	Mètres.	P. °/₀.	Mètres.	P. °/₀.	Mètres.	P. °/₀.
1° Parties affectées au transport des voyageurs et des marchandises	528,957	99.62	56,298	100 »	585,255	99.65
2° Parties utilisées au trafic des marchandises seulement . .	2,041	0.38	»	»	2,041	0.35
Totaux. . .	530,998	100 »	56,298	100 »	587,296	100. »
Ce réseau se trouve établi :						
1° A double voie, sur une étendue de.	138,179	26.02	»	»	138,179	23.53
2° A simple voie, sur une étendue de.	392,819	73.98	56,298	100 »	449,117	76.47
Totaux. . .	530,998	100 »	56,298	100 »	587,296	100 »

L'annexe XXXVI donne la subdivision, par ligne et par compagnie, des chemins de fer concédés. Elle indique, en outre, les parties posées à simple voie et celles qui sont établies à double voie, puis les sections affectées au transport des voyageurs et des marchandises, et celles qui sont utilisées au trafic des marchandises seulement.

§ 2. DÉVELOPPEMENT DES VOIES FERRÉES.

Le développement total en voies simples des lignes exploitées par des compagnies comportait, à la fin de l'année, y compris les voies de garage et de manœuvre [1] :

		Longueur en mètres.	
		En 1899.	En 1898.
Voies principales.	Sections belges	669,177	667,058
	Prolongements sur territoire étranger . .	56,298	56,298
	Ensemble. . .	725,475	723,356
Voies accessoires, de garage, de service, etc.		277,972	274,774
	Totaux. . .	1,003,447	998,130

Les voies principales parcourues par les trains représentent 72,30 p. c. et les voies accessoires 27.70 p. c. du réseau exploité en 1899.

§ 3. STATIONS, HALTES ET POINTS D'ARRÊT.

L'annexe XXXVII indique, par compagnie, le nombre de bureaux existant sur les chemins de fer concédés, à la fin de l'année 1899.

---

(1) L'on a déduit des chiffres de 1898 ceux correspondant à la ligne de Liége à Maestricht reprise par l'État, afin de pouvoir établir la comparaison avec 1899.

En voici les chiffres totaux, comparés aux données correspondantes de 1898 (1) :

	SUR les sections belges.		SUR les sections étrangères.		Ensemble.		
	1899	1898	1899	1898	1899	1898	Différences pour 1899.
Stations	121	121	15	15	136	136	»
Haltes	18	18	»	1	18	19	— 1
Points d'arrêt	51	51	»	»	51	51	»
Totaux	190	190	15	16	205	206	— 1

Les 136 stations existant fin 1899 comprennent 52 (2) *gares communes*, utilisées par plusieurs administrations.

§ 4. GARES PRIVÉES ET RACCORDEMENTS INDUSTRIELS.

L'annexe XXXVII montre, par compagnie, le nombre des établissements industriels reliés aux chemins de fer concédés, à la fin de l'année 1899.

Elle peut se résumer comme il suit (1) :

	1899	1898	Différences pour 1899.
Établissements raccordés aux chemins de fer en pleine voie (gares privées)	33	32	+ 1
Établissements reliés aux stations des compagnies	69	70	— 1
Totaux	102	102	— »

Ces établissements se trouvent en Belgique, à l'exception d'un raccordement industriel relié à la section étrangère du chemin de fer de Gand à Terneuzen.

§ 5. RACCORDEMENTS ET TRAVERSÉES A NIVEAU DE LIGNES VICINALES.

Il y avait, au 31 décembre 1899, huit raccordements de lignes vicinales aux chemins de fer concédés, comme en 1898 à la même date. De même, on comptait huit traversées à niveau par des vicinaux, contre sept à la fin de l'exercice 1898.

(1) *Voir* renvoi (1) de la page 64.

(2) Pour la formation de ce nombre, les *stations communes* ont été portées en compte à chacune des compagnies qui les coexploitent.

II.

Situation du matériel roulant (1).

L'annexe XXXVIII donne, par compagnie et par catégorie de véhicules, le relevé général du matériel roulant servant à la traction et aux transports des voyageurs et des marchandises sur les chemins de fer concédés.

L'effectif de ce matériel comprenait, à la fin de l'année :

		En 1899.	En 1898.	Différences pour 1899.
Locomotives		276	289	— 13
Tenders		181	195	— 14
Voitures à vapeur		10	10	»
Véhicules	à voyageurs	416	418	— 2
	à bagages	220	221	— 1
	à marchandises	6,028	5,989	+ 39
	pour services divers	29	29	»
	Ensemble	6,693	6,657	+ 36

Relativement à la longueur *effective* totale exploitée à la fin de l'année, il y a :

		Par kilomètre de ligne	
		En 1899.	En 1898.
Matériel de traction.	Locomotives (2)	0.47	0.49
	Tenders	0.31	0.33
Matériel de transport.	Voitures à voyageurs (3)	0.71	0.70
	Fourgons à bagages	0.37	0.38
	Wagons à marchandises	10.25	10.20
	Véhicules divers	0.05	0.05
	Ensemble	11.38	11.33

(1) *Voir* renvoi (1) de la page 64.

(2) Y compris les voitures à vapeur.

(3) Non compris les voitures à vapeur.

III.

Parcours des trains [1].

L'annexe XXXIX montre, par compagnie et par nature d'emploi, le parcours kilométrique effectué, en 1899, par les trains des chemins de fer concédés.

Elle peut se résumer comme il suit :

		PARCOURS KILOMÉTRIQUE EFFECTUÉ		
		SUR LES LIGNES		Ensemble.
		exploitées par les compagnies.	aboutissantes ou étrangères.	
Trains de voyageurs. . . .	En 1899. .	3,376,245	14,683	3,390,928
	En 1898. .	3,266,285	14,765	3,281,050
Différences pour 1899. . .		+ 109,960	— 82	+ 109,878
Trains de marchandises . .	En 1899. .	1,664,303	13,755	1,678,058
	En 1898. .	1,638,916	13,802	1,652,718
Differences pour 1899. . .		+ 25,387	— 47	+ 25,340
Trains mixtes.	En 1899. .	739,007	24,845	763,852
	En 1898. .	629,820	27,740	657,560
Différences pour 1899. .		+ 109,187	— 2.895	+ 106,292
Totaux. . .	En 1899. .	5,779,555	53,283	5,832,838
	En 1898. .	5,535,021	56,307	5,591,328
Différences pour 1899 . .		+ 244,534	— 3,024	+ 241,510

[1] Pour établir la comparaison, les totaux figurant au compte rendu de 1898, ont été diminués des parcours effectués sur la ligne de Liége à Maestricht, reprise par l'État.

IV.

Mouvement et recettes des transports (1).

Au point de vue de l'exploitation, la situation des lignes concédées exposée dans le compte rendu de 1898 a subi la modification suivante :

En vertu de la loi du 16 avril 1898, le gouvernement a racheté, à partir du 1er janvier 1899, la concession du chemin de fer de Liége à la frontière néerlandaise dans la direction de Maestricht, conformément à l'article 77 du cahier des charges du 17 juillet 1856 qui régit cette concession.

Le mouvement et la recette des diverses catégories de transports s'appliquant aux lignes concédées, gérées par des compagnies, s'établissent comme il suit :

§ 1er. Voyageurs.

Les résultats généraux des transports de voyageurs, en 1899 et en 1898, se résument ainsi (2) (*voir* annexe XL) :

	MOUVEMENT.			RECETTE.			PRODUIT MOYEN par voyageur.		
	1899.	1898.	Différences pour 1899.	1899.	1898.	Différences pour 1899.	1899.	1898.	Différences pour 1899.
1re classe	393,731	425,939	— 32,208	745,163	802,410	— 57,247	1.893	1.884	+ 0.009
2e	1,696,837	1,604,624	+ 94,213	1,710,990	1,595,632	+ 115,358	1.007	0.994	+ 0.013
3e —	12,085,337	11,392,987	+ 692,350	4,706,694	4,542,836	+ 163,858	0.389	0.399	— 0.010
Ensemble. . .	14,177,905	13,423,550	+ 754,355	7,162,847	6,940,878	+ 221,969	0.505	0.517	— 0.012

Comparativement aux données correspondantes de 1898, le mouvement et la recette des voyageurs, en 1899, se sont accrus, respectivement, de 5.62 p. c. et de 3.20 p. c.

Le nombre de voyageurs a progressé, en 1899, sur tous les chemins de fer concédés ; l'augmentation est principalement due aux transports effectués sur les lignes du Nord-Belge (652,133 voyageurs en plus), puis sur celles de

(1) Tous les chiffres mentionnés dans ce chapitre et dans ceux qui le suivent, se rapportent non seulement aux lignes exploitées en Belgique, mais à leurs compléments, d'une étendue de 56,298 mètres en 1899 et en 1898, établis sur territoire étranger. Faute de comptabilités distinctes, les *moyennes* ont dû être calculées sur l'ensemble de l'exploitation.

(2) *Voir* renvoi (1) de la page 64.

la Flandre Occidentale (37,116 voyageurs) et de Malines à Terneuzen (29,640 voyageurs).

Quant à la progression de recettes survenue en 1899, du chef du trafic des voyageurs, elle se rapporte particulièrement aux lignes du Nord-Belge (197,621 francs en plus), ensuite aux railways de la Flandre Occidentale (11,204 francs).

Une légère dépression de recettes des voyageurs a été constatée, en 1899, sur les chemins de fer de Hasselt à Maeseyck (3,498 francs en moins) et de Chimay (496 francs).

Par rapport à la longueur *moyenne* exploitée pendant l'année, on trouve (1):

	Par kilomètre de ligne : Mouvement. — Voyageurs.	Recette. — Francs.
En 1899	24,141	12,196 31
En 1898	22,857	11,818 36
Augmentation pour 1899.	1,284	377 95

La répartition proportionnelle par classe de voiture s'établit comme ceci (1) :

	Mouvement. En 1899.	Mouvement. En 1898.	Recette. En 1899.	Recette. En 1898.
1re classe.	2.78 °/o	3.17 °/o	10.40 °/o	11.56 °/o
2e —	11.98 °/o	11.96 °/o	23.89 °/o	22.99 °/o
3e —	85.24 °/o	84.87 °/o	65.71 °/o	65.45 °/o
	100. »	100. »	100. »	100. »

La recette des voyageurs représente 28.38 p. c. du produit total de l'exploitation en 1899 et 29.60 p. c., en 1898.

§ 2. BAGAGES.

Le service des bagages a donné les résultats ci-après (1) (*voir* annexe XL) :

		MOUVEMENT. 1899.	MOUVEMENT. 1898.	MOUVEMENT. Différences pour 1899.	RECETTE. 1899.	RECETTE. 1898.	RECETTE. Différence pour 1899.
Transports	taxés au minimum (colis) .	30,420	28,050	+ 2,370	303,150	296,777	+ 6,373
	— au poids (quintaux) .	109,296	105,045	+ 4,251			

Le produit de ces transports entre pour 1.20 p. c. dans la recette générale de l'exploitation en 1899 et pour 1.26 p. c. en 1898.

(1) *Voir* renvoi (1) de la page 64.

§ 3. PETITES MARCHANDISES.

Les résultats des expéditions de petites marchandises peuvent se résumer comme il suit [1] (*voir* annexe XL) :

		MOUVEMENT.			RECETTE.		
		1899.	1898.	Différences pour 1899.	1899.	1898.	Différence pour 1899.
Envois	taxés au minimum (colis). . .	310,726	301,141	+ 9,585	1,362,510	1,077,519	+284,991
	— au poids (quintaux). . .	725,413	677,936	+ 47,477			

La recette produite par cette catégorie de transports forme 5.40 p. c. de la recette totale en 1899 et 4.60 p. c. en 1898.

§ 4. GROSSES MARCHANDISES.

Le trafic des grosses marchandises a comporté les résultats suivants [1] (*voir* annexe XL) :

		MOUVEMENT.			RECETTE.		
		1899.	1898.	Différences pour 1899.	1899.	1898.	Différence pour 1899.
Expéditions	taxées au minimum (nombre).	50,525	48,969	+ 1,556	14,118,985	13,215,753	+ 903,232
	— au poids . . (tonnes).	12,744,096	11,458,314	+1,285,782			

Par rapport au chiffre correspondant de 1898, la recette provenant des grosses marchandises transportées en 1899, a, donc augmenté de 903,232 francs ou 6.83 p. c.

Il y a eu accroissement de recettes en 1899, principalement sur les lignes du Nord-Belge (778.297 francs en plus), puis sur le chemin de fer de Gand à Terneuzen (39,220 francs), de la Flandre Occidentale (38,675 francs), de Malines à Terneuzen (30,040 francs), de Hasselt à Maeseyck (9,078 francs), de Taviers à Embresin (7,534 francs) et de Termonde à Saint-Nicolas (4,326 francs).

Une diminution de recettes des grosses marchandises n'a été constatée, en 1899, que sur le railway de Chimay (3,938 francs en moins).

Le produit du trafic des grosses marchandises constitue 35.94 p. c. de la recette générale de l'exploitation en 1899, et 36.37 p. c. en 1898.

---

[1] *Voir* renvoi [1] de la page 64.

§ 5. FINANCES.

Les transports de fonds peuvent se résumer comme il suit [1] (*voir* annexe XL) :

	MOUVEMENT.			RECETTE.		
	1899.	1898.	Différence pour 1899.	1899.	1898.	Différence pour 1899.
Groups.	165,883	151,258	+ 11,625	32,226	29,723	+ 2,503

La recette des articles de finances correspond à 0.13 p. c. du produit total de l'exploitation en 1899 et en 1898.

§ 6. ÉQUIPAGES.

Les résultats des transports d'équipages sont les suivants [1] (*voir* annexe XL) :

		MOUVEMENT.			RECETTE.		
		1899.	1898.	Différences pour 1899.	1899.	1898.	Différences pour 1899.
Équipages	transportés à grande vitesse	13	5	+ 8	338	151	+ 187
	— à petite —	2,259	1,346	+ 913	19,818	10,073	+ 9,745
	Ensemble . . .	2,272	1,351	+ 921	20,156	10,224	+ 9,932

Le produit des expéditions d'équipages représente 0.08 p. c. de la recette générale en 1899 et 0.04 p. c. en 1898.

---

(1) *Voir* renvoi (1) de la page 64.

§ 7. CHEVAUX ET BESTIAUX.

Les transports de chevaux et de bestiaux ont donné les résultats ci-après (1) (*voir* annexe XL) :

			MOUVEMENT.			RECETTE.		
			1899.	1898.	Différences pour 1899.	1899.	1898.	Différences pour 1899.
Transports effectués (2)	à grande vitesse	taxés par envoi (expéditions)	234	285	— 51	4,515	5,634	— 1,119
		— par tête (animaux)	»	»	»			
	à petite vitesse	taxés par envoi (expéditions)	5,008	4,279	+ 729	102,387	88,855	+ 13,532
		— par tête (animaux)	12,285	13,117	— 832			
Ensemble : Transports		taxés par envoi (expéditions)	5,242	4,564	+ 678	106,902	94,489	+ 12,413
		— par tête (animaux)	12,285	13,117	— 832			

La recette afférente aux transports d'animaux entre pour 0.42 p. c. dans le produit total de l'exploitation en 1899. En 1898, cette proportion était de 0.40 p. c.

§ 8. PRODUITS EXTRAORDINAIRES.

Ces produits se sont élevés (1) :	en 1899, à . . . . . fr.	2,132,843
	en 1898, à	1,780,840
	Augmentation en 1899 . . fr.	352,003

Les produits extraordinaires forment 8.45 p. c. de la recette totale en 1899 et 7.60 p. c. en 1898.

§ 9. RÉCAPITULATION DES RECETTES.

La comparaison des produits de toute nature peut se résumer comme il suit (1) (*voir* annexe XL) :

		En 1899.	En 1898.	Différences en plus pour 1899.
Voyageurs . . . . . fr.		7,162,847	6,940,878	221,969
Bagages		303,150	296,777	6,373
Marchandises	petites . . .	1,362,510	1,077,519	284,991
	grosses . . .	14,118,985	13,215,753	903,232
Finances		32,226	29,723	2,503
Équipages		20,156	10,224	9,932
Chevaux et bestiaux		106,902	94,489	12,413
Ensemble . . . fr.		23,106,776	21,665,363	1,441,413
Produits extraordinaires . .		2,132,843	1,780,840	352,003
Totaux . . . fr.		25,239,619	23,446,203	1,793,416

(1) *Voir* renvoi (1) de la page 64.

(2) Les transports d'animaux sont taxés *par tête* sur les lignes Nord belges. Sur les autres chemins de fer concédés, ils sont tarifés *par expédition* ou *par wagon*.

Les recettes totales opérées en 1899 ont ainsi augmenté de 1,793,416 francs ou de 7.65 p. c., comparativement à celles qui ont été réalisées en 1898 (1).

Par rapport aux recettes encaissées par chacune des compagnies en 1899, les produits perçus en 1898 présentent les différences ci-après (1) :

	MONTANT TOTAL DES RECETTES.		DIFFÉRENCES POUR 1899.	
	EN 1899.	EN 1898.	Absolues.	Proportionnelles.
	Francs.	Francs.	Francs.	P. °/₀.
Chimay	591,897	598,670	— 6,773	— 1.13
Flandre Occidentale	3,654,083	3,582,884	+ 71,199	+ 1.99
Gand-Terneuzen	690,900	647,632	+ 43,268	+ 6.68
Hasselt-Maeseyck	190,659	179,305	+ 11,354	+ 6.33
Malines-Terneuzen	1,421,698	1,373,745	+ 47.953	+ 3.49
Nord-Belge	18,377,903	16,774,281	+1,603,622	+ 9.56
Taviers-Embresin	46,523	38,460	+ 8.063	+ 20.96
Termonde-Saint-Nicolas	265,956	251,226	+ 14.730	+ 5.86
TOTAUX	25,239,619	23,446,203	+1,793,416	+ 7.65

D'après les chiffres de ce tableau, les produits bruts de l'exploitation en 1899 se sont accrus sur sept chemins de fer concédés, particulièrement sur le réseau Nord-Belge (1,603,622 francs en plus), puis sur les railways de la Flandre Occidentale (71,199 francs), de Malines à Terneuzen (47,953 francs) et de Gand à Terneuzen (43,268 francs).

Ces produits n'ont diminué que sur une seule ligne, celle de Chimay (6,773 francs ou 1.13 p. c. en moins).

Proportionnellement, la progression des recettes de toute nature, en 1899, a été la plus forte sur la ligne de Taviers à Embresin (20.96 p. c. en plus), ensuite sur celles du Nord-Belge (9.56 p.c.), de Gand à Terneuzen (6.68 p.c.), de Hasselt à Maeseyck (6.33 p.c.) et de Termonde à Saint-Nicolas (5.86 p.c.).

Une recette de 100 francs, répartie à raison de l'importance des transports, donne les résultats suivants (1) :

		En 1899.		En 1898.	
Voyageurs		28.38	100. »	29.60	100. »
Bagages		1.20		1.26	
Marchandises	petites	5.40		4.60	
	grosses	55.94		56.37	
Finances		0.13		0.13	
Équipages		0.08		0.04	
Chevaux et bestiaux		0.42		0.40	
Produits extraordinaires		8.45		7.60	

(1) *Voir* renvoi (1) de la page 64.

V.

Dépenses d'exploitation.

L'annexe XL donne la répartition, par compagnie, des dépenses d'exploitation effectuées en 1899.

Ces dépenses sont ci-après comparées aux chiffres correspondants de 1898 (1) :

	MONTANT TOTAL DES DÉPENSES.		DIFFÉRENCES POUR 1899.	
	EN 1899.	EN 1898.	Absolues.	Proportionnelles.
	Francs.	Francs.	Francs.	P. °/₀.
Chimay	432,268	420,282	+ 11,986	+ 2.85
Flandre Occidentale	2,114,963	2,029,866	+ 85,097	+ 4.19
Gand-Terneuzen	362,390	320,707	+ 41,683	+ 13.00
Hasselt-Maeseyck	188,908	173,117	+ 15,791	+ 9.12
Malines-Terneuzen	815,925	815,545	+ 380	+ 0.05
Nord-Belge	6,497,858	6,148,130	+349,728	+ 5.69
Taviers-Embresin	28,497	26,648	+ 1,849	+ 6.94
Termonde-Saint-Nicolas	137,956	119,582	+ 18,374	+ 15.37
TOTAUX	10,578,765	10,053,877	+524,888	+ 5.22

L'accroissement total des dépenses en 1899, par rapport à celles de 1898, est de 524,888 francs ou de 5.22 p. c.

Ainsi que le montre le tableau qui précède, les dépenses de l'exploitation ont augmenté, en 1899, sur tous les railways concédés, principalement sur les lignes du Nord-Belge (349,728 francs en plus), puis sur celles de la Flandre Occidentale (85,097 francs) et de Gand à Terneuzen (41,683 francs).

(1) *Voir* renvoi (1) de la page 64.

VI.

Produits nets de l'exploitation.

L'annexe XL indique le montant des recettes nettes de l'exploitation encaissées, en 1899, par chacune des compagnies.

Ces produits nets sont ci-dessous comparés à ceux de l'exercice 1898 (1).

	MONTANT TOTAL DES RECETTES NETTES.		DIFFÉRENCES POUR 1899.	
	En 1899.	En 1898.	Absolues.	Proportionnelles.
	Francs.	Francs.	Francs.	P. °/₀.
Chimay	159,629	178,388	— 18,759	— 10.52
Flandre Occidentale	1,539,120	1,553,018	— 13,898	— 0.89
Gand-Terneuzen	328,510	326,925	+ 1,585	+ 0.49
Hasselt-Maeseyck	1,751	6,188	— 4,437	— 71.70
Malines-Terneuzen	605,775	558,200	+ 47,575	+ 8.52
Nord-Belge	11,880,045	10,626,151	+ 1,253,894	+ 11.80
Taviers-Embresin	18,026	11,812	+ 6,214	+ 52.61
Termonde-Saint-Nicolas	128,000	131,644	— 3,644	— 2.77
Totaux	14,660,854	13,392,326	+ 1,268,528	+ 9.47

Par rapport au rendement net de l'exploitation en 1898, les bénéfices obtenus en 1899 ont augmenté sur quatre lignes concédées, principalement sur celles du Nord-Belge (1,253,894 francs en plus), puis sur le railway de Malines à Terneuzen (47,573 francs), tandis qu'ils ont diminué sur les quatre autres lignes, notamment sur celles de Chimay (18,759 francs en moins) et de la Flandre Occidentale (13,898 francs).

(1) *Voir* renvoi (1) de la page 64.

VII.

Coefficients de l'exploitation.

Le rapport proportionnel des dépenses totales aux recettes brutes de l'exploitation, en 1899, est indiqué à l'annexe XL, pour chaque compagnie intéressée.

Voici la comparaison de ces proportions aux mêmes données de 1898 (1) :

	COEFFICIENTS DE L'EXPLOITATION.		DIFFÉRENCES POUR 1899.	
	En 1899.	En 1898.	En plus.	En moins.
	P. C.	P. C.	P. C.	P. C
Chimay	73.03	70.20	2.83	»
Flandre Occidentale	57.88	56.65	1.23	»
Gand-Terneuzen	52.45	49.52	2.93	»
Hasselt-Maeseyck	99.08	96.55	2.53	»
Malines-Terneuzen	57.39	59.37	»	1.98
Nord-Belge	35.36	36.65	»	1.29
Taviers-Embresin	61.25	69.29	»	8.04
Termonde-Saint-Nicolas	51.87	47.60	4.27	»
Réseaux réunis	41.91	42.88	»	0.97

Ce tableau montre que, comparativement aux résultats de l'exercice 1898, le rapport p. c. des frais d'exploitation aux recettes brutes totales de 1899 s'est accru sur cinq chemins de fer concédés, notamment sur celui de Termonde à Saint-Nicolas (4.27 p. c. en plus).

Par contre, ce rapport a baissé sur trois lignes, principalement sur celle de Taviers à Embresin (8.04 p. c. en moins).

(1) *Voir* renvoi (1) de la page 64.

VIII.

Résultats généraux de l'exploitation.

Les résultats généraux de l'année 1899, comparés à ceux de l'exercice précédent (¹), peuvent se résumer comme il suit :

	En 1899.	En 1898 (¹).	Différences pour 1899.
Longueur kilométrique *moyenne* exploitée .	587km.296	587km.296	»
Parcours kilométrique des trains (*voir* annexe XXXIX)	5,832,838km	5,591,328km	+ 241,510km.
Recettes brutes (*voir* annexe XL). . . fr.	25,259,619	23,446,203	+1,793,416
Dépenses d'exploitation (—) . . .	10,578,765	10,053,877	+ 524,888
Recettes nettes (—) . . fr.	14,660,854	13,392,326	+1,268,528
Rapport proportionnel des dépenses d'exploitation au total général des recettes. . .	41.91 p. %	42.88 p. %	— 0.97 p. %.

Rapportés à la longueur *moyenne* exploitée pendant l'année, ces résultats accusent par kilomètre de ligne :

	En 1899.	En 1898.	Différences en plus pour 1899.
Recette. . . . . fr.	42,975 97	39,922 29	3,053 68
Dépense	18,012 66	17,118 93	893 73
Bénéfice	24,963 31	22,803 36	2,159 95

Relativement au travail fourni par les trains, ces mêmes résultats donnent par kilomètre de parcours des trains :

	En 1899.	En 1898.	Différences en plus pour 1899.
Recette. . . . . fr.	4.3272	4.1933	0.1339
Dépense	1.8137	1.7981	0.0156
Bénéfice	2.5135	2.3952	0.1183

IX.

Personnel.

L'annexe XLI présente la situation numérique, par Compagnie, du personnel utilisé par les chemins de fer concédés, à la fin de l'année 1899.

En voici les chiffres totaux comparés aux données correspondantes de 1898 (¹) :

	En 1899.	En 1898.	Différences en plus pour 1899.
Fonctionnaires et employés de tous grades .	1,306	1,291	15
Agents divers et ouvriers.	4,178	4,054	124
Totaux.	5,484	5,345	139

(¹) *Voir* renvoi (¹) de la page 64.

X.

Accidents.

L'annexe XLII donne le relevé, par compagnie, des accidents survenus aux personnes, en 1899, sur les chemins de fer concédés. Ce relevé, comparé à celui des accidents qui se sont produits en 1898, peut se résumer comme il suit :

		NOMBRE DE VICTIMES			
		Tuées.	Blessées.	Contumaces.	Total.
A. Par le fait du service (collisions et déraillements)	Voyageurs	»	1	»	1
	Agents des compagnies	»	»	1	1
Ensemble.	En 1899	»	1	1	2
	En 1898	1	1	»	2
Différences pour 1899		— 1	»	+ 1	»
B. Par le fait des victimes ou de circonstances diverses (imprudence, suicide, etc.)	Voyageurs	»	6	»	6
	Agents des compagnies	8	13	24	45
	Personnes étrangères au service autres que des voyageurs	10	4	1	15
Ensemble	En 1899	18	23	25	66
	En 1898	9	45	5	59
Différences pour 1899		+ 9	— 22	+ 20	+ 7
Totaux	En 1899	18	24	26	68
	En 1898	10	46	5	61
Différences pour 1899		+ 8	— 22	+ 21	+ 7

XI.

Contraventions.

Le nombre de contraventions aux lois et aux règlements de police, constatées pendant les années 1899 et 1898, sur les chemins de fer concédés, est indiqué ci-après (1) :

	En 1899.	En 1898.
Circulation illégale sur les voies ferrées et dans les sations . .	35	44
Entraves apportées à la circulation des trains	8	2
Abandon d'attelages dans les stations ou dans les dépendances des railways	2	1
Plantation d'arbres ou érection d'établissements prohibés dans la zone asservie des chemins de fer	2	»
Contravention aux mesures de précaution à observer par les usagers des passages à niveau privés	1	»
Voyageurs dépourvus de billets ou munis de coupons irréguliers	35	24
Voyageurs descendus des trains en marche ou du côté opposé à celui qui est indiqué par l'administration	16	9
Fausses déclarations sur l'espèce, le poids ou la quantité des marchandises expédiées	1	1
Totaux. . . .	100	81
Augmentation en 1899. . . .	19	

XII.

Améliorations et innovations.

Les principales améliorations et innovations réalisées en 1899, dans les divers services des lignes concédées, sont les suivantes :

CHIMAY.

Emploi de traverses en chêne créosotées en renouvellement des billes en chêne non préparées de la voie principale. Substitution de rails en acier, du modèle Vignole en 30 kilos, aux rails de fer de deux voies des stations de Lompret et de Boussu-en-Fagne. — Installation d'un pont à peser de 6m.10 de longueur à la station de Momignies.

Améliorations diverses aux maisons de garde des passages à niveau nos 15 et 25.

Pose de barrières roulantes en fer aux passages à niveau nos 3 et 4.

***

FLANDRE OCCIDENTALE.

Renouvellement de 4,296 mètres courants de voies au moyen de rails en acier de 12 mètres, de 38 kilogrammes par mètre.

Consolidation de certaines parties de voies par la pose de 17,870 plaques d'assise intermédiaires en acier.

---

(1) *Voir* renvoi (1) de la page 64.

Remplacement de 1,937 paires d'éclisses ordinaires plates par des éclisses cornières en acier doux, type État belge.

Établissement de 1,286 mètres courants de voies nouvelles à la station de Roulers et extension du pavage de la cour de déchargement de la même gare.

Remplacement des barrières à lisses par des barrières roulantes en fer, à quatre passages à niveau.

Empierrement des parties non pavées des cours aux marchandises des stations de Gits, de Beveren et de Moorslede.

Construction d'une aubette pour le service de la douane, à la station de Wervicq.

Établissement de quatre appareils de sécurité à la liaison des voies de garage des ateliers de Saint-Michel-lez-Bruges avec la voie principale vers Lophem.

Installation d'un appareil à double transmission au signal à distance couvrant les ateliers de Saint-Michel et placement, au même signal, d'un appareil porte-pétards d'un système spécial pour lignes à simple voie.

Établissement de disques d'arrêt à voyants circulaires, pour couvrir les stations de Thielt vers Meulebeke et d'Ypres vers Vlamertinghe.

Placement d'une quatrième palette au signal commandeur de la station de Menin, afin de permettre séparément l'entrée des trains de la direction de Roulers et de ceux venant de Courtrai.

Placement d'une jauge de chargement en fer, à la station d'Iseghem.

Amélioration de l'éclairage aux stations de Meulebeke, de Poperinghe et de Roulers: dans cette dernière station, au moyen de quatre lampes à incandescence par le pétrole du système Washington.

***

Augmentation de l'effectif du matériel de transport de dix wagons cavaliers avec frein à vis du type État belge.

Placement de boîtes à huile d'une pièce à 39 wagons.

Renouvellement des châssis de deux tenders.

Renouvellement de quatre wagons à bestiaux, avec ossatures en fer, d'après le type État belge.

Installation d'un ventilateur à la forge de l'atelier de Courtrai.

Renouvellement, en toile corioïde, des garnitures des compartiments d'une voiture de 2e classe et d'une voiture mixte.

***

Mise en vigueur d'un tarif spécial pour le transport du sable d'Iseghem vers les stations de Comines, Ypres, Vlamertinghe et Poperinghe.

Adhésion à toutes les modifications de tarifs et de classification des marchandises proposées en service mixte avec le réseau de l'État belge.

Création d'un nouveau train de voyageurs et de deux trains de marchandises.

Extension du parcours de deux trains de voyageurs.

Gand a Terneuzen.

Achèvement de la cour à marchandises et des voies de garage à Selzaete.

***

Achat d'une locomotive, d'un tender, de trois wagons fermés, de huit wagons ouverts. Construction d'un fourgon.

***

Hasselt a Maeseyck.

Mise en œuvre de 72 rails en acier de 9 mètres.

Remplacement six barrières à lisses.

***

Achat d'une locomotive.

***

Adhésion à toutes les modifications de tarifs proposées en service mixte avec le réseau de l'État belge.

MALINES A TERNEUZEN.

Construction d'une voie nouvelle de 90 mètres aux ateliers de la traction.

Construction d'une voie de 132m.40 pour le déchargement des charbons, à Saint-Nicolas.

Construction de parcs à charbon à Saint-Nicolas.

Agrandissement des voies de la station d'Eigenloo (166 mètres en plus).

Construction d'un puits artésien à Saint-Nicolas.

Construction d'une annexe aux ateliers de Saint-Nicolas.

Création d'une salle d'attente de 1re et de 2e classe à Saint-Gilles-Waes.

Jonction de la station de Kykuit au réseau télégraphique.

Transformation en maisonnettes des loges de garde nos 22 et 32.

Construction de puits aux maisonnettes nos 43, 50, 52 et 53.

Acquisition d'un terrain de 1 hectare 33 ares 68 centiares avec hangar longeant le quai de Terneuzen.

***

Remplacement de la caisse et du fond à 26 wagons, et du fond à 13 wagons.

Réparations importantes à un grand nombre de voitures et de wagons.

Grandes réparations aux locomotives 4 et 5.

Renouvellement de 92 bâches.

Acquisition d'un moteur et pompe à air chaud.

Acquisition de 20 trains de roues pour wagons.

Acquisition de 30 chaufferettes.

Acquisition de tuyaux et seaux pour pompe à incendie.

Acquisition d'un châssis de voiture grande capacité.

Acquisition de différents outils et appareils de levage.

***

Publication d'un nouveau livret des prix et conditions réglementaires pour le transport des voyageurs et des bagages en service intérieur belge de la Société.

NORD BELGE.

LIGNE DE LIÉGE A GIVET.

Voies et travaux.

Gare de Longdoz. — Amélioration des cabinets d'aisance.

Gare de Kinkempois. — Construction d'un hangar d'entretien courant aux ateliers et d'un hangar pour le remisage du matériel.

Gare d'Ougrée. — Amélioration de la distribution du bâtiment des voyageurs.

Gare de Seraing. — Établissement de deux nouveaux garages. Construction d'un passage inférieur de 4 mètres pour le tramway sérésien.

Gare de Val-Saint-Lambert. — Amélioration de la distribution du bâtiment des voyageurs.

Arrêt du pont du Val-Benoît. — Construction d'un abri sur le quai de gauche.

Gare d'Engis. — Allongement de la voie en impasse, vers Namur.

Gare de Statte. — Amélioration des cabinets d'aisance.

Gare d'Andenne. — Installation de l'éclairage au gaz. Élargissement de la cour aux marchandises.

Gare de Jambes. — Allongement des voies du service local.

Gare de Lustin. — Allongement du quai à voyageurs de gauche.

Gare d'Yvoir. — Allongement du quai à voyageurs de droite.

Gare de Dinant. — Amélioration de l'accès à la cour aux marchandises, par le pavement de cet accès.

Gare de Waulsort. — Construction d'un puits et d'un four à cuire le pain pour le chef de halte.

Gares de Jambes, Lustin, Godinne et Yvoir. — Substitution de tiges de manœuvre à ressort aux tringles de connexion des aiguilles de dédoublement.

Reconstruction de la maisonnette de garde au passage à niveau n° 14.

Agrandissement des logements de garde aux passages à niveau n°s 16 et 20.

Agrandissement de l'annexe de la maison du chef de district de Flémalle-Haute.

Substitution de plaques tournantes de 4m.80 à d'autres de 4m 20 et suppression de plaques inutilisées, dans les gares de Huy, Statte et Andenne.

Matériel de traction.

Application de toitures, avec écrans, pour l'abri du personnel, à : 5 machines à quatre essieux accouplés, type Nord, 10 machines à marchandises, à trois essieux accouplés, type Creusot.

Installation du frein à vide sur six machines de fortes rampes, à quatre essieux accouplés.

Montage, sur six machines à voyageurs, d'appareils pour le chauffage des trains par la vapeur empruntée à la chaudière de la locomotive.

Matériel de transport.

Construction de huit fourgons à bagages de 8m.70, avec compartiment pour la poste, en remplacement de douze fourgons à bagages arrivés à la limite d'usure.

Reconstruction, sur châssis en fer, de quinze wagons fermés et à bestiaux, 10 tonnes, en remplacement d'anciens wagons à châssis en bois.

Reconstruction, sur châssis en fer, de vingt wagons fermés, 10 tonnes, en remplacement d'anciens wagons du même type, à châssis en bois, arrivés à la limite d'usure.

Application du chauffage par thermosiphon à une voiture de 1re classe. Amélioration de l'intérieur de cinq voitures de 2e classe par un garnissage plus confortable et remplacement, par des lampes à bec rond, des lampes à bec plat donnant un éclairage insuffisant.

LIGNE DE CHARLEROY A ERQUELINNES.

Voies et travaux.

Établissement d'une marquise à Solre-sur-Sambre et à Labuissière.

Construction d'un magasin à marchandises et d'une guérite-bureau à Fontaine-Valmont.

Développement du service local de cette station.

Amélioration du tracé des voies principales et développement des garages du côté nord à Thuin.

Établissement d'un passage à niveau pour piétons à Hourpes.

Installation d'un bureau pour le contre maître de l'atelier des forges des ateliers de Saint-Martin.

Construction d'un abri pour les plantons du dépôt à Saint-Martin.

Établissement d'une fosse à piquer le feu à Saint-Martin.

Substitution de 7,380 mètres courants de voie entre Fontaine-Valmont et Thuin.

Matériel de traction.

Application d'un abri-toiture à treize machines à marchandises, à quatre essieux, type Nord.

Application du frein à vide à une machine de fortes rampes.

LIGNE DE MONS A HAUTMONT.

Voies et travaux.

Amélioration de l'éclairage au gaz des voies et de divers bâtiments et installation d'appareils de chauffage à gaz dans le corps de garde des conducteurs, à Frameries.

Report à 220 mètres environ vers Hautmont de la jonction de secours en talon de la bifurcation de Cuesmes-Jemappes.

Renforcement de 2k.800 de voie entre les bornes kilométriques 235 et 237k.800.

Matériel de traction.

Application d'un abri-toiture à une machine à marchandises à quatre essieux, type Nord.

* * *

Admission des voyageurs de 3e classe au train rapide n° 128bis pour Paris, entre Liége et Charleroy.

Transport en débet, avec réduction de 50 p. c., des gardes civiques participant aux exercices d'ensemble.

Application du tarif postal aux colis de 5 à 10 kilogrammes, dans les relations avec la France continentale et la Suisse (voie française).

Réduction de 50 p. c. pour les transports militaires (service du couchage et de l'alimentation de l'armée).

Extension de la réduction de 50 p. c. aux envois en destination des établissements pénitentiaires.

Mise en vigueur d'un nouveau tarif spécial (grande et petite vitesse) pour les transports de lait et de crème en services intérieur et mixtes.

Publication d'un nouveau livret réglementaire pour le transport des marchandises, tapissières, valeurs, œuvres d'art, objets précieux, équipages, dépouilles mortelles et animaux vivants, en service intérieur de la Société.

Réimpression : 1° du tarif franco-belge Nord pour le transport des marchandises ; — 2° des fascicules 1a et 1b du tarif mixte pour le transport des marchandises.

Création : 1° d'un nouveau train direct nos 1656 (État) et 27 (Nord) pour Liége-Longdoz, en correspondance, à Charleroy, avec le train n° 133 d'Aulnoye ; — 2° d'un nouveau train-tramway, avec retour, nos 88 et 89, entre Liége-Guillemins et Flémalle, respectivement en correspondance avec les trains-tramways n° 42 arrivant de Liége-Longdoz et n° 43 venant de Namur ; — 3° d'un nouveau train-tramway n° 1577 de Frameries à Mons, en correspondance, à cette dernière gare, avec un train pour Bruxelles.

Prévision d'arrêt : 1° du train n° 117, à Hourpes ; — 2° du train-tramway n° 60, au Pont-du-Val (en semaine) ; — 3° du train-tramway n° 50, à Renory ; — 4° du train-tramway n° 75, au Petit-Bourgogne ; — 5° du train-tramway n° 97, à Velaine.

Mise en correspondance : 1° à Huy, du train-tramway n° 63, venant de Namur, avec le train n° 47 pour Liége ; — 2° du train-tramway n° 73 partant de Flémalle, avec le nouveau train direct n° 1656 (État) et 27 (Nord) pour Liége-Longdoz ; — 3°, à Charleroy, du train n° 133, venant d'Aulnoye, avec le même train direct ; — 4°, à Val-Saint-Lambert, du train n° 16, arrivant de Liége-Longdoz, avec le train n° 14, venant de Clavier (vicinal).

TAVIERS A EMBRESIN.

Réfection de deux longerons en chêne du pont de la Vésoule.

Réfection de 50 mètres de voie au dépôt d'Embresin.

Renouvellement des billes en chêne sur une partie de la voie principale.

***

Renouvellement en zinc de l'impériale d'une voiture à voyageurs.

Réfection de plusieurs caisses de wagons ouverts à marchandises.

TEEMONDE A SAINT-NICOLAS.

Remplacement de 2,406 billes en chêne.

Ballastage des stations de la ligne et du raccordement : utilisé 2,350 tonnes de cendrées.

Placement de tuyaux en fer, aux passages à niveau, pour la conduite des fils de signaux à distance des stations.

Peinturage de tous les appareils et badigeonnage de tous les bâtiments du réseau.

Consolidation du talus depuis la barrière n° 10 jusqu'à la barrière à bascule n° 11.

Remplacement des rails de 30 kilogrammes par des rails de 38 kilogrammes dans la partie de la courbe comprise entre la barrière n° 10 et la barrière à bascule n° 11.

Clôture en fil de ronce de la barrière n° 15 à la barrière n° 16 (un côté).

Restauration des aqueducs et piles du pont sur la Durme.

Placement d'un signal assurant l'ouverture du pont sur la Durme.

Peinturage complet de la partie métallique de ce pont.

Projet de renouvellement de la reconstruction des ducs d'albe en patte d'oie, devant les piles de volée du même pont.

Placement d'une barrière à bascule et pavage à niveau, rue du Gazomètre, à Saint-Nicolas.

Saint-Nicolas (ouest). — Réparation complète du pavage de la plaine de la station. — Peinturage et restauration du pavage de la rampe de chargement.

Amélioration à la toiture du magasin.

Renouvellement complet d'un puits de fondation pour réparation des locomotives.

Belcele. — Restauration du pavage de la cour aux marchandises. — Remplacement des chaînes de leviers des signaux à distance. — Confection d'un trottoir autour du bâtiment de la station. — Amélioration du quai des voyageurs.

Waesmunster. — Amélioration apportée au bureau du chef de station et à la salle d'attente. — Remplacement des rails en fer de la voie directe par des rails en acier de 38 kilogrammes. — Amélioration du quai des voyageurs. — Mise à niveau et ballastage des voies de la station.

Sombeke. — Amélioration apportée au sentier conduisant à la gare.

Hamme. — Prolongement de 40 mètres de la seconde voie et de 24 mètres de la voie de garage. — Remplacement des rails en fer de la voie principale par des rails en acier de 30 kilogrammes. — Mise à niveau et ballastage des voies de la station. — Amélioration du quai à voyageurs. — Restauration et relevage du pavage de la cour aux marchandises. — Placement d'une grille en fer forgé à l'entrée de la cour aux marchandises. — Aménagement d'un bureau au magasin. — Amélioration de la toiture du magasin. — Essai d'un éclairage au pétrole (système Washington).

Moerzeke. — Remplacement des rails en fer de la voie principale par des rails en acier de 38 kilogrammes. — Mise à niveau et ballastage des voies.

***

Réparation des locomotives n°s 1, 3, 4 et 6. — Restauration complète de la voiture à voyageurs n° 20. — Réparation et peinturage de quatre fourgons et de quinze voitures à voyageurs. — Remplacement des caisses des wagons n°s 31 et 54. — Grande réparation aux wagons 55 à 59 et des wagons 60, 61, 64 et 65. — Confection de vingt-cinq bâches neuves.

***

Organisation de deux trains de marché, tous les jeudis, entre Hamme et Saint-Nicolas.

Adhésion à toutes les modifications de tarifs proposées, pour le service mixte, par l'Administration des chemins de fer de l'État.

ANNEXES

DE LA PARTIE A.

ACTIF. N° I. — BILAN. — *Situation générale depuis*

			SOMMES TOTALES.
Capitaux utiles de premier établissement appliqués	à la construction et au rachat des lignes, des bâtiments, matériel fixe, etc., etc., ainsi qu'aux travaux de parachèvement	1,475,919,963 49	1,856,486,377 64
	à l'acquisition du matériel de traction et de transport, outillage des ateliers, etc., pour l'ensemble du réseau 291,374,984 54	382,566,414 15	
	au rachat du matériel des compagnies . . 91,191,429 61		
Dépenses de parachèvement imputées sur les budgets de l'exploitation (1)			11,090,438 79
Approvisionnements en dépôt (2)			35,172,691 48
Recettes brutes de l'exploitation		4,361,538,517 59	4,366,950,831 05
Produits divers encaissés par l'administration des domaines pour le compte du chemin de fer		5,412,313 46	
Intérêts en compte-courant de l'excédent des recettes sur les dépenses d'exploitation et des soldes actifs accumulés			188,355,280 08
		Ensemble (3) . . . fr.	6,458,035,628 04

(1) *Voir* annexe VIII du compte rendu de 1897.

(2) — annexes XV et XXIV.

(3) En défalquant de l'actif et du passif les intérêts en compte-courant s'élevant (actif fr. 188,355,289 08. — Passif fr. 7,511,041 41) à fr. 180,844,247 67, le bilan se clôture au montant total de fr. 6,277,211,380 37.

l'origine jusque fin 1899. **PASSIF.**

			SOMMES TOTALES.
Dotation dont le Trésor a disposé pour l'amortissement			105,723,328 49
Reste à amortir (ann. II)			1,750,763,049 15
Capital utile, base des charges, non compris l'amortissement indirect (*voir* annexe II) . . . . fr.			1,856,486,377 64
Intérêts et amortissement (ann. V, col. 11)			1,479,935,455 09
Parts des recettes attribuées aux sociétés dont l'État exploite les lignes (1) . . .	206,957,787 68		218,021,926 51
Redevance ou loyer pour l'usage de la ligne de Spa à la frontière	11,064,138 83		
Dépenses d'exploitation (annexe V)			2,550,906,825 32
Intérêts : des soldes passifs accumulés, des avances faites par le Trésor pour le renouvellement de rails ainsi que des loyers et des parts de recettes versés aux compagnies dont l'Etat exploite les lignes			7,511,041 41
Total du passif. . . . . fr.			6,113,759,625 97
Pour balance — Parachèvement sur compte d'exploitation	11,090,458 79	163,451,754 40	344,296,002 07
Pour balance — Approvisionnements en réserve, liquidés à charge des budgets annuels	35,172,691 48		
Pour balance — Soldes actifs accumulés (ann. V et V^bis) — en caisse, fin 1899	117,188,624 13		
Pour balance — Soldes actifs accumulés (ann. V et V^bis) — intérêts en compte courant . . . . . (2)		180,844,247 67	
Ensemble			6,458,055,628 04

(1) Y compris, en exécution d'un arrêt de la cour d'appel en date du 26 avril 1883, fr. 1,639,518 37 au profit de sociétés concessionnaires, pour transports en service ayant transité par leurs lignes avant 1885.

(2) *Voir* page 3.

ACTIF. **N° II. — Compte de premier établissement** ***de l'ensemble du réseau en***

			COUT des LIGNES EXPLOITÉES et de celles en voie de construction.
A. Capital de premier établissement et parachèvement des lignes construites directement par l'État :			
a) Lignes en exploitation . . . . . fr.	419,384,140 44	432,049,849 85	
b) — en construction (*voir* p. 11)	6,324,108 71		
c) Aliénations d'immeubles, subsides, etc. (*voir* passif).	6,314,570 70		
			604,631,242 70
B. Capital de premier établissement des lignes construites à forfait, y compris leur parachèvement :			
a) Lignes en exploitation . . . . . fr.	156,009,124 10	169,611,422 85	
b) Parachèvement y relatif	13,602,298 75		
C. Capital correspondant aux lignes rachetées :			
a) Prix des lignes rachetées . . . . . fr.	729,482,142 85		809,859,818 42
b) Parachèvement y effectué par l'État.	80,377,675 57		
D. Dépenses de parachèvement, spéciales aux lignes exploitées moyennant redevance fixe ou parts de recettes.			10,239,923 33
E. Intérêts intercalaires des capitaux :			
Lignes en exploitation . . . . . fr.	20,208,840 09		21,451,280 30
— et travaux en cours d'exécution	1,242,440 21		
F. Sommes appliquées aux dépendances des stations de tout le réseau exploité : signaux, excentriques, rails mobiles, évitements, plates-formes tournantes, réservoirs, colonnes hydrauliques, candélabres, pavage, éclairage électrique et au gaz, etc.			45,439,444 71
G. Dépenses générales pour études de projets de construction de lignes, personnel, mobilier et frais de bureau.			12,845,287 95
H. Matériel de traction, de transport et de camionnage, machines et outillage des ateliers, etc. — Commandé par l'État. . . . fr.	291,374,984 54		382,566,414 15
Repris aux compagnies	91,191,429 61		
Total du capital de *premier établissement* . . . . . fr.			1,884,033,111 56

exploitation et des travaux en cours d'exécution au 31 décembre 1899. PASSIF

			CAPITAUX AMORTIS ET A AMORTIR.
Dotation pour l'amortissement des CAPITAUX UTILES	ramenés à une échéance commune pour toute la période antérieure à l'exercice 1898 . . . . . .fr.	105,545,872 85	105,723,328 49
	correspondant aux lignes, travaux, etc., livrés à l'exploitation en 1898 et en 1899	177,455 64	
Amortissements indirects.	Aliénations d'immeubles . . . . . .fr. (1)	4,204,525 59	(2) 6,314,570 70
	Participation des villes dans divers travaux	391,181 88	
	Cession gratuite de la ligne de Landen à Saint-Trond . .	1,361,892 99	
	Travaux abandonnés. Anvers à Tilbourg	278,449 14	
	Travaux abandonnés. Wavre à Jodoigne	78,621 10	
	Ensemble des amortissements . . . . . .fr.		112,037,899 19
Reste à amortir.	Lignes en exploitation (3)		1,750,763,049 15
	Lignes en construction . . . . . .fr. 6,324,108 71	19,989,723 01	21,232,163 22
	Travaux d'extension en cours d'exécution. 13,665,614 30		
	Intérêts intercalaires (579,029-29 + 663,410-92). . . . fr.	1,242,440 21	
	Total égal à l'actif . . fr.		1,884,033,111 56

) Dont fr. 3,995,116 22 (comprenant fr. 30,731 08 pour 1899) à l'intervention de l'administration des domaines et fr. 209,409 37 représentant la valeur des immeubles cédés à l'administration des télégraphes.

) Cette somme est déduite, annexe XI, pour établir le capital utile servant de base aux charges d'intérêt et d'amortissement.

) En y ajoutant fr. 105,723,328 49 d'amortissement, on obtient fr. 1,856,486,377 64, montant du capital utile.

DOIT. N° III. — COMPTE DE

Dépenses budgétaires et crédits supplémentaires de 1899.	Services communs . . . . . fr.	2,213,045 51	119,588,767 51
	Voies et travaux { entretien, surveillance, etc.	25,255,613 »	
	Voies et travaux { construction de lignes et travaux	152,312 »	
	Traction et matériel	58,623,809 »	
	Exploitation.	30,831,667 »	
	Perception et contrôle des recettes et des matières.	2,512,321 »	
Crédits supplémentaires pour exercices clos et périmés.		451,834 01	— 775,366 92
Différence entre l'évaluation des dépenses d'exploitation portées au bilan de 1898 et les dépenses effectives de cet exercice — arrêtées conformément à la loi de comptabilité de l'État, le 31 octobre 1899 — (111,867,590-48 — 110,640,389-55), soit en moins (*voir* annexe VII).		1,227,200 93	
		Reste	118,813,400 59
A déduire :			
Étude et surveillance de travaux de construction de lignes, etc., somme liquidée à charge du budget, mais incombant au capital			152,312 »
		Reste.	118,661,088 59
Balance : recettes nettes de l'exploitation (*voir* page 2 et ann. V)			82,568,130 24
		Fr.	201,229,218 83

N° IV. — COMPTE FINANCIER. —

Charges des capitaux engagés dans le réseau exploité.	Du chef de la dette unifiée au 1er janvier 1897. (Annexe VIIIbis de 1898).	Intérêts. . fr. 54,265,209 21	60,778,475 24	63,193,567 59
		Amortissemt fr. 6,513,266 03		
	et des capitaux dépensés à partir de 1898.	Intérêts. . . 2,278,002 73	2,415,092 35	
		Amortissemt. 137,089 62		
Parts de recettes versées aux sociétés dont l'État exploite les lignes (annexe V) fr.			5,530,348 14	5,749,948 14
Loyer annuel pour l'usage de la ligne de Spa à la frontière grand-ducale. . . .			219,600 »	
Intérêts du loyer et des parts de recettes liquidées annuellement par le Trésor, soit, eu égard au temps			93,436 66	109,686 66
Intérêts du chef d'avances faites par le Trésor pour faciliter l'approvisionnement des rails			16,250 »	
			Total du débit. . . .	69,053,202 39
Solde pour balance . . .	Encaisse, toutes dépenses et charges assumées par le compte d'exploitation (1)		117,188,624 13	298,032,871 80
	Intérêts en compte courant (2)		180,844,247 67	
			Fr.	367,086,074 19

(1) *Voir* page 2.

(2) *Voir* ann. I (actif : 188,355,280 08; passif : 7,511,041 41)

L'EXPLOITATION. — *Exercice* 1899. AVOIR

Recettes de l'exploitation.	Voyageurs . . . . . fr.	64,631,570 72	201,142,737 10
	Tickets d'entrée dans les stations	222,201 30	
	Bagages	2,028,675 »	
	Petites marchandises.	13,492,827 50	
	Grosses marchandises	113,758,904,37	
	Finances	349,981 73	
	Équipages	86,817 86	
	Chevaux et bestiaux	2,141,216 38	
	Produits extraordinaires	4,430,542 24	
Produits divers : Location de terrains, de bâtiments, etc., vente d'herbages, d'objets trouvés, etc., encaissés par le département des finances pour compte du chemin de fer . . . . . fr.			86,481 73
		Fr.	201,229,218 83

Exercice 1899. — *Charges et ressources.*

Solde au 31 décembre 1898 . . .	De l'encaisse de l'exploitation . . . . . fr.	103,564,009 62	274,262,674 90
	Des intérêts en compte courant	170,698,665 28	
Recettes nettes de l'exploitation, sur lesquelles sont prélevées les charges du capital (*voir* p. 2 et annexe V). . . . . fr.			76,818,182 10
Sommes prélevées sur les recettes brutes, par le Trésor, pour liquider le loyer et les parts de recettes dus aux sociétés. . . . . fr.			5,749,948 14
Intérêts de ces sommes.		93,436 66	10,255,269 05
Intérêts des soldes actifs accumulés et de l'excédent des recettes sur les dépenses d'exploitation. . . . . fr.		10,161,832 39	
	Total . . . fr.		367,086,074 19

N° V. — Résultats financiers *de l'exploitation des chemins de fer*

ANNÉES.	LONGUEUR moyenne des lignes exploitées.	CAPITAL UTILE.	RECETTES brutes y compris les produits divers encaissés par les domaines.	A DÉDUIRE parts des sociétés.	RESTE.	DÉPENSES d'exploitation.	EXCÉDENT ou recettes nettes.	CHARGES FINAN DES CAPITAUX	
								Intérêts.	Dotation pour amortissement.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1835	13.5	1,952,224 79	269,362 50	»	269,362 50	168,847 44	100,515 06	32,533 49	982 52
1836	35.7	5,939,077 03	825,594 01	»	825,594 01	431,135 67	394,458 34	132,307 74	4,029 03
1837	90.8	18,698,753 32	1,417,875 18	»	1,417,875 18	1,189,988 72	227,886 46	398,152 76	12,228 25
1838	202.6	36,524,192 89	3,098,267 66	»	3,098,267 66	2,768,616 64	329,651 02	1,014,857 20	31,361 41
1839	273.3	51,024,163 40	4,282,886 86	»	4,282,886 86	3,082,994 23	1,199,892 63	1,571,717 24	49,458 86
1840	324.7	63,647,398 17	5,355,946 38	»	5,355,946 38	3,077,994 08	2,277,952 30	2,156,650 61	69,501 73
1841	340.5	77,389,100 85	6,281,809 09	»	6,281,809 09	4,469,387 95	1,812,421 14	2,592,683 89	85,187 72
1842	398.5	97,867,173 80	7,501,862 49	»	7,501,862 49	4,479,474 31	3,022,388 18	3,317,520 47	116,765 03
1843	485.5	142,086,049 83	9,028,821 87	»	9,028,821 87	5,393,854 52	3,634,967 35	4,495,448 06	150,968 24
1844	559.8	149,326,333 54	11,247,460 75	»	11,247,460 75	5,977,027 03	5,270,433 72	5,691,385 64	193,292 25
1845	559.8	154,221,233 52	12,420,850 21	»	12,420,850 21	6,306,285 15	6,114,565 06	5,958,889 18	209,313 69
1846	559.8	160,578,220 91	13,599,571 22	»	13,599,571 22	7,153,278 78	6,446,292 44	6,156,414 87	223,923 69
1847	569.6	164,522,837 65	14,776,388 10	46,368 32	14,730,019 78	9,501,485 42	5,228,534 36	6,389,879 44	240,200 33
1848	594.9	167,775,158 13	12,302,826 29	149,890 58	12,152,935 71	8,857,512 47	3,295,423 24	6,549,826 98	254,927 78
1849	624.6	170,631,915 59	13,291,528 53	305,510 87	12,986,017 66	8,164,106 73	4,821,910 93	6,666,315 89	268,950 02
1850	624.6	171,590,915 71	15,106,596 54	388,155 61	14,718,440 93	9,194,867 39	5,523,573 54	6,756,331 25	282,750 71
1851	624.6	172,044,229 41	16,338,291 49	402,976 40	15,935,315 09	8,608,922 94	7,326,392 15	6,777,750 11	295,042 91
1852	624.6	173,095,717 06	17,408,068 15	424,031 15	16,984,037 00	8,495,317 18	8,488,719 82	6,786,905 84	307,483 46
1853	631.4	174,222,383 79	19,745,912 06	607,760 64	19,138,151 42	10,013,360 08	9,124,791 34	6,820,956 28	321,099 86
1854	636.6	177,893,526 16	22,748,574 52	899,853 64	21,848,720 88	11,292,448 49	10,556,272 39	6,873,477 62	335,999 91
1855	652.4	182,833,758 60	24,623,943 11	1,201,437 75	23,422,505 36	13,058,256 70	10,364,248 66	7,046,592 68	355,072 76
1856	713.1	184,707,963 65	24,705,088 82	1,424,423 90	23,280,664 92	14,638,288 67	8,642,376 25	7,199,685 03	374,326 92
1857	744.6	202,775,799 78	25,598,944 74	1,509,080 71	24,089,864 03	14,520,858 79	9,569,005 24	7,972,108 49	412,407 82
1858	745.7	205,887,857 38	27,380,806 31	1,683,006 08	25,697,800 23	14,961,971 94	10,735,828 29	7,986,487 »	430,503 02
1859	745.7	206,583,850 08	28,177,569 10	1,767,652 77	26,409,916 33	14,505,769 13	11,904,147 20	8,044,561 01	449,996 48
1860	747.2	208,929,464 41	29,685,919 55	1,800,374 68	27,885,544 87	14,272,624 50	13,612,920 37	8,044,748 50	468,545 46
1861	748.6	213,715,416 59	33,733,191 66	1,990,516 15	31,742,675 51	15,363,895 81	16,378,779 70	8,137,531 79	490,654 26
1862	748.6	219,812,355 65	32,661,721 37	2,000,941 10	30,660,780 27	15,208,556 36	15,452,223 91	8,304,849 »	515,924 94
1863	748.6	224,934,307 69	33,976,414 31	2,147,171 22	31,829,243 09	15,782,963 70	16,046,279 39	8,569,436 92	545,173 69
1864	748.6	228,918,013 19	36,329,916 90	2,357,471 18	33,972,445 72	17,372,116 15	16,600,329 57	8,731,218 39	562,524 15
1865	749.2	235,993,154 17	38,423,646 98	2,480,408 34	35,943,238 64	19,761,285 54	16,181,953 10	8,919,414 50	599,326 53
1866	789.8	245,125,453 99	38,306,936 »	3,080,420 11	35,226,515 89	23,400,115 07	11,826,400,82	9,166,665 92	631,488 85
1867	862.7	257,608,356 54	40,166,558 67	3,372,306 88	36,794,251 79	24,241,467 65	12,552,844 14	9,806,630 76	676,825 94
1868	862.7	258,344,542 51	41,987,823 56	3,671,291 68	38,316,531 88	24,074,064 05	14,242,467 83	9,916,579 72	708,044 17
1869	862.7	260,362,731 06	43,509,529 65	3,562,595 18	39,946,934 47	24,680,372 77	15,266,561 70	9,919,144 54	737,319 13
1870	868.7	264,830,589 11	45,374,674 58	3,473,132 97	41,901,541 61	25,934,105 42	15,967,436 19	9,974,919 02	769,366 26
1871	1,422.2	308,210,585 19	66,970,757 76	8,947,687 76	58,023,070 00	35,303,985 06	22,719,084 94	11,444,590 »	845,445 05
1872	1,469.6	343,645,022 69	69,837,276 50	10,135,342 14	59,701,934 36	42,628,106 65	17,073,827 71	12,168,512 51	902,142 13
1873	1,871.1	537,542,607 18	85,975,964 84	11,433,325 51	74,542,639 33	62,957,378 71	11,585,260 62	19,298,408 30	1,154,595 56
1874	1,925.1	575,865,946 69	87,286,542 19	11,414,315 02	75,872,227 17	60,575,364 07	15,296,863 10	21,308,246 05	1,262,858 45
1875	1,966.5	591,703,546 93	89,295,935 59	11,740,308 29	77,555,627 30	58,407,009 68	19,148,617 62	22,562,118 91	1,299,453 29
1876	2,053.2	663,287,678 83	90,629,658 26	10,534,785 75	80,094,872 51	57,946,882 91	22,147,989 60	24,563,931 44	1,470,608 78
1877	2,144.7	892,620,346 02	90,413,361 83	3,761,685 10	86,651,676 73	55,436,139 29	31,215,537 44	34,218,570 04	1,818,867 81
1878	2,435.3	937,241,988 58	95,795,893 60	3,964,483 63	91,831,409,97	57,735,136 43	34,096,273 54	35,958,616 86	2,008,434 27
1879	2,552.0	989,881,567 29	100,190,870 33	4.120,424 41	96,070,445 92	59,446,768 82	36,623,677 10	37,311,443 »	2,069,960 82
1880	2,724.0	1,055,404,494 22	113,874,074 41	5,004,122 39	108,869,952 02	68,657,314 40	40,212,637 62	39,531,761 30	2,222,294 42
1881	2,869.5	1,116,864,922 71	113,497,486 96	5,208,263 19	108,289,223 77	71,664,554 85	36,624,668 92	42,085,242 95	2,393,103 56
1882	3,004.0	1,183,836,539 34	119,346,432 78	4,710,746 28	114,635,686 50	74,808,908 32	39,826,778 18	44,473,237,84	2,562,072 54
1883	3,074.1	1,205,175,403 46	121,948,739 77	4,933,321 21	117,015,418 56	73,421,071 37	43,594,347 19	46,278,293 65	2,518,413 74
1884	3,129.0	1,226,758,614 89	120,193,486 53	4,838,796 97	115,354,689 56	71,824,791 77	43,529,897 79	47,235,226 65	2,854,437 14
1885	3,173.1	1,249,582,765 15	119,773,906 23	5,020,998 44	114,752,907 79	70,054,673 50	44,698,234 29	48,018,920 56	2,995,624 48
1886	3,199.9	1,258,990,174 46	116,529,508 66	4,724,382 90	111,805,125 76	65,916,550 15	45,888,575 61	48,401,887 99	3,131,712 39
1887	3,216.6	1,269,802,741 20	124,137,746 12	4,712,696 88	119,425,049 24	66,689,605 26	52,735,443 98	42,656,401 15	3,535,984 89
1888	3,226.8	1,283,043,016 »	131,612,616 45	4,643,499 12	126,969,117 33	69,971,328 50	56,997,788 83	42,929,163 75	3,678,530 07
1889	3,235.4	1,299,297,353 20	136,920,084 34	4,886,353 61	132,033,730 73	74,714,532 80	57,319,197 93	43,334,239 39	3,834,501 10
1890	3,248.6	1,324,773,359 89	141,251,819 07	5,076,115 53	136,175,703 54	84,045,523 46	52,130,180 08	43,810,072 02	3,995,658 65
1891	3,269.4	1,341,245,043 04	142,816,555 82	5,153,667 91	137,662,887 91	84,224,514 76	53,438,373,15	44,387,186 83	4,169,474 16
1892	3,275.8	1,358,999,586 19	140,026,349 80	4,995,228 91	135,031,120 89	82,480,428 76	52,550,692 13	44,975,614 71	4,350,783 21
1893	3,278.7	1,368,270,626 79	145,609,996 07	5,289,256 27	140,320,739 80	81,593,514 69	58,727,225 11	45,232,401 51	4,523,675 48
1894	3,288.6	1,392,564,084 37	152,974,889 18	5,299,397 30	147,675,491 88	86,537,469 39	61,138,022 49	45,736,040 23	4,713,360,41
1895	3,298.8	1,413,057,543 55	154,467,350 51	5,303,113 98	149,164,236 53	90,436,312 18	58,727,924 35	46,236,244 57	4,909,833 04
1896	3,502.1	1,484,904,953 08	162,931,764 88	5,509,680 33	157,422,084 55	91,557,285 30	65,864,799 25	48,813,317 03	5,211,882 36
1897	3,991.6	1,768,731,351 66	188,137,185 83	5,723,068 07	182,414,117 76	109,904,349 56	72,509,768 20	54,668,791 97	6,109,683 27
1898	4,003.9	1,810,431,558 42	191,584,178 70	5,840,133 56	186,244,045 14	112,902,678 62	73,341,366 52	55,147,855 62	6,348,613 99
1899	4,039.6	1,856,486,377 64	201,229,218 83	5,749,948 14	195,479,270 69	118,661,088 59	(1) 76,818,182 10	56,543,211 94	6,650,355 65
			4,366,950,831 05	218,921,926 51	4,148,028,904 54	2,550,906,825 32	1,597,122,079 22	1,374,210,126 60	105,723,328 49
								1,479,933,455 09	

(1) Pour obtenir la somme de fr. 82,568,130 24 constituant la balance à l'annexe III, il y a lieu d'ajouter au montant des recettes nettes de l'année les parts des sociétés (soit fr. 76,818,182 10 + 5,749,948 14 = 82,568,130 24).

par l'État, depuis 1835 jusque fin 1899. COEFFICIENT D'EXPLOITATION.

CIÈRES UTILES. Ensemble.	CHARGES accumulées.	SOLDES ANNUELS ACTIF.	SOLDES ANNUELS PASSIF.	SOLDES ACCUMULÉS. ACTIF.	SOLDES ACCUMULÉS. PASSIF.	COEFFICIENT D'EXPLOITATION.	ANNÉES.
11	12	13	14	15	16	17	18
33,516 91	33,516 01	66,990 05	»	66,990 05	»	62 68	1835
136,336 77	169,852 78	258,121 57	»	325,120 62	»	52 22	1836
410,381 01	580,233 79	»	182,494 55	142,626 07	»	83 91	1837
1,046,218 61	1,626,452 40	»	716,567 59	»	573,941 52	88 69	1838
1,621,176 10	3,247,628 50	»	421,283 47	»	995,224 99	71 89	1839
2,226,152 34	5,473,780 84	51,709 96	»	»	943,425 03	57 47	1840
2,677,871 61	8,151,652 45	»	865,450 47	»	1,808,875 50	71 15	1841
3,434,285 50	11,585,937 95	»	411,897 32	»	2,220,772 82	59 71	1842
4,646,416 30	16,232,354 25	»	1,011,448 95	»	3,232,221 77	59 73	1843
5,884,677 89	22,117,032 14	»	614,244 17	»	3,846,465 94	53 14	1844
6,168,202 87	28,285,235 01	»	53,637 81	»	3,900,103 75	50 07	1845
6,380,338 56	34,665,573 57	65,953 88	»	»	3,834,149 87	52 14	1846
6,630,079 77	41,295,653 34	»	1,401,545 41	»	5,235,695 28	61 36	1847
6,804,754 76	48,100,408 10	»	3,509,331 52	»	8,745,026 80	69 93	1848
6,935,265 91	55,035,674 01	»	2,113,354 98	»	10,858,381 78	60 07	1849
7,039,081 96	62,074,755 97	»	1,515,508 42	»	12,373,890 20	59 88	1850
7,072,793 02	69,147,548 99	253,599 13	»	»	12,120,291 07	51 24	1851
7,034,389 30	76,241,938 29	1,394,330 52	»	»	10,725,960 55	47 42	1852
7,142,056 14	83,383,994 43	1,982,735 20	»	»	8,743,225 35	49 55	1853
7,209,477 53	90,593,471 96	3,346,794 86	»	»	5,396,430 49	48 50	1854
7,401,665 44	97,995,137 40	2,962,583 22	»	»	2,433,847 27	51 69	1855
7,574,011 95	105,569,149 35	1,068,364 30	»	»	1,365,482 97	57 99	1856
8,384,516 31	113,953,665 66	1,184,488 93	»	»	180,994 04	54 44	1857
8,416,990 02	122,370,655 68	2,318,838 27	»	2,137,844 23	»	53 15	1858
8,494,557 49	130,865,213 17	3,409,589 71	»	5,547,433 94	»	49 97	1859
8,513,293 96	139,378,507 13	5,099,626 41	»	10,647,060 35	»	47 48	1860
8,628,186 05	148,006,693 18	7,750,593 66	»	18,397,654 »	»	44 88	1861
8,820,773 94	156,827,467 12	6,631,449 97	»	25,029,103 97	»	45 70	1862
9,114,610 61	165,942,077 73	6,931,668 78	»	31,960,772 75	»	45 99	1863
9,293,742 54	175,235,820 27	7,306,587 03	»	39,267,359 78	»	47 58	1864
9,518,741 03	184,754,561 30	6,663,212 07	»	45,930,571 85	»	51 25	1865
9,798,154 77	194,552,716 07	2,028,246 05	»	47,958,817 90	»	60 59	1866
10,483,456 70	205,036,172 77	2,069,387 44	»	50,028,205 34	»	60 08	1867
10,624,623 89	215,660,796 66	3,617,843 94	»	53,646,049 28	»	57 16	1868
10,656,463 67	226,317,260 33	4,610,098 03	»	58,256,147 31	»	56 12	1869
10,744,285 28	237,061,545 61	5,223,150 91	»	63,479,298 22	»	56 49	1870
12,290,035 05	249,351,580 66	10,429,049 89	»	73,908,348 11	»	52 27	1871
13,070,654 64	262,422,235 30	4,003,173 07	»	77,911,521 18	»	60 44	1872
20,453,003 86	282,875,239 16	»	8,867,743 24	69,043,777 94	»	72 82	1873
22,571,104 50	305,446,343 66	»	7,274,241 40	61,769,536 54	»	68 97	1874
23,861,572 20	329,307,915 86	»	4,712,954 58	57,056,581 96	»	65 15	1875
26,034,540 22	355,342,456 08	»	3,886,550 62	53,170,031 34	»	63 69	1876
36,037,437 85	391,379,893 93	»	4,821,900 41	48,348,130 93	»	61 09	1877
37,967,051 13	429,346,945 06	»	3,870,777 59	44,477,353 34	»	60 04	1878
39,381,403 82	468,728,348 88	»	2,757,726 72	41,719,626 62	»	58 89	1879
41,754,055 72	510,482,404 60	»	1,541,418 10	40,178,208 52	»	59 88	1880
44,478,346 51	554,960,751 11	»	7,853,677 59	32,324,530 93	»	62 56	1881
47,035,310 38	601,996,061 49	»	7,208,532 20	25,115,998 73	»	62 42	1882
48,796,707 39	650,792,768 88	»	5,202,360 20	19,913,638 53	»	59 94	1883
50,089,663 79	700,882,432 67	»	6,559,766 »	13,353,872 53	»	59 49	1884
51,014,545 04	751,896,977 71	»	6,316,310 75	7,037,561 78	»	58 35	1885
51,533,600 38	803,430,578 09	»	5,645,024 77	1,392,537 01	»	56 56	1886
46,192,386 04	849,622,964 13	6,543,057 94	»	7,935,594 95	»	53 72	1887
46,607,693 82	896,230,657 95	10,390,095 01	»	18,325,689 96	»	53 16	1888
47,168,740 49	943,399,398 44	10,150,457 44	»	28,476,147 40	»	54 57	1889
47,805,730 67	991,205,129 11	4,321,449 41	»	32,800,596 81	»	59 50	1890
48,556,660 99	1,039,761,790 10	4,881,712 16	»	37,582,308 97	»	58 97	1891
49,326,397 92	1,089,088,188 02	3,224,294 21	»	40,906,603 18	»	58 90	1892
49,756,076 99	1,138,844,265 01	8,971,148 12	»	49,877,751 30	»	56 04	1893
50,449,400 64	1,189,293,665 65	10,688,621 85	»	60,566,373 15	»	56 57	1894
51,146,077 61	1,240,439,743 26	7,581,846 74	»	68,148,219 89	»	58 55	1895
54,025,199 39	1,294,464,942 65	11,839,599 86	»	79,987,819 75	»	56 26	1896
60,778,475 24	1,355,243,417 89	11,731,292 96	»	91,719,112 71	»	58 79	1897
61,496,469 61	1,416,739,887 50	11,844,896 91	»	103,564,009 62	»	59 13	1898
63,193,567 59	1,479,933,455 09	13,624,614 51	»	117,188,624 13	»	58 97	1899
1,479,933,455 09		206,524,372 96	89,335,748 83				
		117,188,624 13					

N° V^bis. — INTÉRÊTS EN COMPTE-COURANT AVEC LE BANQUIER (*Trésor*) *des soldes annuels, n'affectant pas le budget de*

ANNÉES.	Soldes effectifs d'après les Bilans, toutes dépenses et charges liquidées. (*Voir* annexe n° V.)				POUR MÉMOIRE. — Intérêts réciproques en compte-courant avec le trésor.			
	Annuels.		Accumulés.		Annuels.		Accumulés	
	ACTIF.	PASSIF.	ACTIF.	PASSIF.	ACTIF.	PASSIF.	ACTIF.	PASSIF.
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1835	66,999 05	»	66,999 05	»	2,010 30	»	2,010 30	»
1836	258,121 57	»	325,120 62	»	10,649 54	»	12,659 84	»
1837	»	182,494 55	142,626 07	»	18,068 95	»	30,728 79	»
1838	»	716,567 59	»	573,941 52	13,527 21	»	44,256 »	»
1839	»	421,283 47	»	995,224 99	2,810 43	»	47,066 43	»
1840	51,799 96	»	»	943,425 03	7,632 71	»	54,699 14	»
1841	»	865,450 47	»	1,808,875 50	699 39	»	55,398 53	»
1842	»	411,897 32	»	2,220,772 82	»	9,691 32	45,707 21	»
1843	»	1,011,448 95	»	3,232,221 77	»	14,303 27	31,403 94	»
1844	»	614,244 17	»	3,846,465 94	»	22,625 64	8,778 30	»
1845	»	53,637 81	»	3,900,103 75	»	31,235 92	»	22,457 62
1846	65,953 88	»	»	3,834,149 87	»	28,038 11	»	50,495 73
1847	»	1,401,545 41	»	5,235,695 28	»	50,464 59	»	100,960 32
1848	»	3,509,331 52	»	8,745,026 80	»	146,236 72	»	247,194 04
1849	»	2,113,354 98	»	10,858,381 78	»	260,444,14	»	507,638 18
1850	»	1,515,508 42	»	12,373,890 20	»	340,657 08	»	848,295 26
1851	253,509 13	»	»	12,120,201 07	»	378,897 99	»	1,227,193 25
1852	1,394,330 52	»	»	10,725,960 55	»	360,676 57	»	1,587,869 82
1853	1,982,735 20	»	»	8,743,225 35	»	304,985 33	»	1,892,855 15
1854	3,346,794 66	»	»	5,396,430 49	»	206,536 95	»	2,099,392 10
1855	2,962,583 22	»	»	2,433,847 27	»	81,952 06	»	2,181,344 16
1856	1,068,364 30	»	»	1,365,482 97	823 92	»	»	2,180,520 24
1857	1,184,488 93	»	»	180,994 04	62,395 12	»	»	2,118,125 12
1858	2,318,838 27	»	2,137,844 23	»	136,376 22	»	»	1,981,748 90
1859	3,409,589 71	»	5,547,433 94	»	257,701 18	»	»	1,724,047 72
1860	5,099,628 41	»	10,547,060 35	»	437,776 77	»	»	1,286,270 95
1861	7,750,593 65	»	18,397,654 »	»	715,290 23	»	»	570,980 72
1862	6,631,449 97	»	25,029,103 97	»	1,034,213 71	»	463,232 99	»
1863	6,931,668 78	»	31,960,772 75	»	1,352,730 35	»	1,815,963 34	»
1864	7,306,587 03	»	39,267,359 78	»	1,695,615 78	»	3,511,579 12	»
1865	6,663,212 07	»	45,930,571 85	»	2,046,627 16	»	5,558,206 28	»
1866	2,028,246 05	»	47,958,817 90	»	2,311,398 14	»	7,869,604 42	»
1867	2,069,387 44	»	50,028,205 34	»	2,499,351 63	»	10,368,956 05	»
1868	3,617,843 94	»	53,646,049 28	»	2,715,654 28	»	13,084,610 33	»
1869	4,610,098 03	»	58,256,147 31	»	2,985,230 79	»	16,069,841 12	»
1870	5,223,150,91	»	63,479,298 22	»	3,298,853 10	»	19,368,694 22	»
1871	10,429,049 89	»	73,908,348 11	»	3,825,927 76	»	23,194,621 98	»
1872	4,003,173 07	»	77,911,521 18	»	4,290,703 47	»	27,485,325 45	»
1873	»	8,867,743 24	69,043,777 94	»	4,520,031 08	»	32,005,356 53	»
1874	»	7,274,241 40	61,769,536 54	»	4,415,070 88	»	36,420,427 41	»
1875	»	4,712,954 58	57,056,581 96	»	4,377,518 43	»	40,797,945 84	»
1876	»	3,886,550 62	53,170,031 34	»	4,407,046 61	»	45,204,992 45	»
1877	»	4,821,900 41	48,348,130 93	»	4,536,052 64	»	49,741,045 09	»
1878	»	3,870,777 59	44,477,353 34	»	4,577,620 01	»	54,318,665 10	»
1879	»	2,757,726 72	41,719,626 62	»	4,650,375 38	»	58,969,040 48	»
1880	»	1,541,418 10	40,178,208 52	»	4,798,967 38	»	63,768,007 86	»
1881	»	7,853,677 59	32,324,530 93	»	4,850,450 82	»	68,618,458 68	»
1882	»	7,208,532 20	25,115,998 73	»	4,750,422 17	»	73,368,880 85	»
1883	»	5,202,360 20	19,913,638 53	»	4,674,882 92	»	78,043,763 77	»
1884	»	6,559,766 »	13,353,872 53	»	4,635,487 95	»	82,679,251 72	»
1885	»	6,316,310 75	7,037,561 78	»	4,567,590 20	»	87,246,841 92	»
1886	»	5,645,024 77	1,392,537 01	»	4,507,262 62	»	91,754,104 54	»
1887	6,543,057 94	»	7,935,594 95	»	4,057,674 21	»	95,811,778 75	»
1888	10,390,095 01	»	18,325,689 96	»	4,499,345 20	»	100,311,123 95	»
1889	10,150,457 44	»	28,476,147 40	»	5,013,922 74	»	105,325,046 69	»
1890	4,324,449 41	»	32,800,596 81	»	5,439,744 15	»	110,764,790 84	»
1891	4,881,712 16	»	37,682,308 97	»	5,788,488 12	»	116,553,278 96	»
1892	3,224,294 21	»	40,906,603 18	»	6,127,667 08	»	122,680,946 04	»
1893	8,971,148 12	»	49,877,751 30	»	6,547,403 43	»	129,228,349 47	»
1894	10,688,621 85	»	60,566,373 15	»	7,114,904 34	»	136,343,253 81	»
1895	7,581,846 74	»	68,148,219 89	»	7,675,299 71	»	144,018,553 52	»
1896	11,839,599 86	»	79,987,819 75	»	8,560,971 05	»	152,579,524 57	»
1897	11,731,292 96	»	91,719,112 71	»	8,720,472 43	»	161,299,997 »	»
1898	11,844,896 91	»	103,564,009 62	»	9,398,668 28	»	170,698,665 28	»
1899	13,624,614 51	»	117,188,624 13	»	10,145,582 39	»	180,844,247 67	»
	206,524,372 96	89,335,748 83			183,080,990 36	2,236,742 69		
	117,188,624 13				180,844,247 67			

non compris les pensions liquidées à charge du budget de la dette publique et l'exploitation du chemin de fer.

SOLDES AUGMENTÉS DES INTÉRÊTS.				A DÉDUIRE : le montant des pensions.		Soldes dans l'hypothèse où les intérêts en compte-courant seraient servis.				ANNÉES.
Annuels.		Accumulés.				Annuels.		Accumulés.		
ACTIF.	PASSIF.	ACTIF.	PASSIF.	Annuelles.	Accumulées.	ACTIF.	PASSIF.	ACTIF.	PASSIF.	
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
69,009 35	»	69,009 35	»	»	»	69,009 35	»	69,009 35	»	1835
268,771 11	»	337,780 46	»	»	»	268,771 11	»	337,780 46	»	1836
»	164,425 60	173,354 86	»	»	»	»	164,425 60	173,354 86	»	1837
»	703,040 38	»	529,685 52	»	»	»	703,040 38	»	529,685 52	1838
»	418,473 04	»	948,158 56	»	»	»	418,473 04	»	948,158 56	1839
59,432 67	»	»	888,725 89	»	»	59,432 67	»	»	888,725 89	1840
»	864,751 08	»	1,753,476 97	»	»	»	864,751 08	»	1,753,476 97	1841
»	421,588 64	»	2,175,065 61	»	»	»	421,588 64	»	2,175,065 61	1842
»	1,025,752 22	»	3,200,817 83	»	»	»	1,025,752 22	»	3,200,817 83	1843
»	636,949 81	»	3,837,767 64	80 »	80 »	»	636,949 81	»	3,837,767 64	1844
»	85,699 73	»	3,923,467 37	826 »	906 »	»	85,699 73	»	3,923,467 37	1845
37,915 77	»	»	3,885,615 60	1,263 »	2,169 »	36,652 77	»	»	3,886,814 60	1846
»	1,452,010 »	»	5,336,635 60	1,319 »	3,488 »	»	1,453,329 »	»	5,340,143 60	1847
»	3,655,585 24	»	8,992,220 85	1,768 »	5,256 »	»	3,657,333 24	»	8,997,476 84	1848
»	2,373,799 12	»	11,366,019 96	1,920 »	7,176 »	»	2,375,719 12	»	11,373,195 96	1849
»	1,856,165 50	»	13,222,185 46	4,113 »	11,289 »	»	1,860,278 50	»	13,233,474 46	1850
»	125,298 86	»	13,347,484 32	5,831 »	17,120 »	»	131,129 86	»	13,364,604 32	1851
1,033,653 95	»	»	12,313,830 37	5,355 »	22,475 »	1,028,298 95	»	»	12,336,305 37	1852
1,677,749 87	»	»	10,636,080 50	5,327 »	27,802 »	1,672,422 87	»	»	10,663,882 50	1853
3,140,257 91	»	»	7,495,822 59	5,281 »	33,083 »	3,134,976 91	»	»	7,528,905 59	1854
2,880,631 16	»	»	4,615,191 43	4,759 »	37,842 »	2,875,872 16	»	»	4,653,033 43	1855
1,069,188 22	»	»	3,546,003 21	7,325 »	45,167 »	1,061,863 22	»	»	3,591,170 21	1856
1,246,884 05	»	»	2,299,119 16	21,419 »	66,616 »	1,225,435 05	»	»	2,365,735 16	1857
2,455,214 49	»	156,095 33	»	27,050 »	93,666 »	2,428,164 49	»	62,429 33	»	1858
3,667,290 89	»	3,823,386,22	»	27,773 »	121,439 »	3,639,517 89	»	3,701,947 22	»	1859
5,537,403 18	»	9,360,789 40	»	28,163 »	149,602 »	5,509,240 18	»	9,211,187 40	»	1860
8,465,883 89	»	17,826,673 28	»	31,901 »	181,503 »	8,433,982 89	»	17,645,170 28	»	1861
7,665,663 68	»	25,492,336 96	»	32,349 »	213,852 »	7,633,314 68	»	25,278,484 96	»	1862
8,284,399 13	»	33,776,736 09	»	40,317 »	254,169 »	8,244,082 13	»	35,522,567 09	»	1863
9,092,202 81	»	42,778,938 90	»	43,410 »	297,579 »	8,958,792 81	»	42,481,359 90	»	1864
8,709,839 23	»	51,488,778 13	»	53,519 »	351,098 »	8,656,320 23	»	58,137,679 13	»	1865
4,339,614 19	»	55,828,422 32	»	72,064 »	423,162 »	4,267,580 19	»	55,405,260 32	»	1866
4,568,739 07	»	60,397,161 39	»	81,936 »	505,098 »	4,486,803 07	»	59,892,063 39	»	1867
6,333,498 22	»	66,730,659 61	»	79,526 »	584,624 »	6,253,972 22	»	66,146,035 61	»	1868
7,595,328 82	»	74,325,988 43	»	78,391 »	663,015 »	7,516,937 82	»	73,662,973 43	»	1869
8,522,004 01	»	82,847,992 44	»	87,294 »	750,309 »	8,434,710 01	»	82,097,683 44	»	1870
14,254,977 65	»	97,102,970 09	»	91,907 »	842,216 »	14,163,070 65	»	96,260,754 09	»	1871
8,293,876 54	»	105,396,846 63	»	91,199 »	933,415 »	8,202,677 54	»	104,463,431 63	»	1872
»	4,347,712 16	101,049,134 47	»	102,232 »	1,035,647 »	»	4,449,944 16	100,013,487 47	»	1873
»	2,859,170 52	98,189,963 95	»	102,451 »	1,138,098 »	»	2,961,621 52	97,051,865 95	»	1874
»	335,436 15	97,854,527 80	»	121,582 »	1,259,680 »	»	457,018 15	96,594,847 80	»	1875
520,495 99	»	98,375,023 79	»	127,747 »	1,387,427 »	392,748 99	»	96,987,596 79	»	1876
»	255,847 77	98,089,176 02	»	143,941 »	1,531,368 »	»	429,788 77	96,557,808 02	»	1877
706,842 42	»	98,796,018 44	»	188,130 »	1,719,498 »	518,712 42	»	97,076,520 44	»	1878
1,892,648 66	»	100,688,667 10	»	193,161 »	1,912,659 »	1,699,487 66	»	98,776,008 10	»	1879
3,257,549 28	»	103,946,216 38	»	193,346 »	2,106,005 »	3,064,203 28	»	101,840,211 38	»	1880
»	3,003,226 77	100,942,989 61	»	202,845 »	2,308,850 »	»	3,206,071 77	98,634,139 61	»	1881
»	2,458,110 03	98,484,879 58	»	217,030 »	2,525,880 »	»	2,675,140 03	95,958,999 58	»	1882
»	527,477 28	97,957,402 30	»	258,207 »	2,784,087 »	»	785,684 28	95,173,315 30	»	1883
»	1,924,278 05	96,033,124 25	»	295,529 »	3,080,616 »	»	2,220,807 05	92,952,508 25	»	1884
»	1,748,720 55	94,284,403 70	»	309,240 »	3,389,856 »	»	2,057,960 55	90,894,547 70	»	1885
»	1,137,762 15	93,146,641 55	»	351,731 »	3,741,587 »	»	1,489,493 15	89,405,054 55	»	1886
10,600,732 15	»	103,747,373 70	»	353,876 »	4,095,463 »	10,246,856 15	»	99,651,910 70	»	1887
14,889,440 21	»	118,636,813 91	»	386,182 »	4,481,645 »	14,503,258 21	»	114,155,168 91	»	1888
15,164,380 18	»	133,801,194 09	»	437,617 »	4,919,262 »	14,726,763 18	»	128,881,932 09	»	1889
9,764,103 58	»	143,565,387 65	»	464,679 »	5,383,841 »	9,299,614 56	»	138,181,546 65	»	1890
10,670,200 28	»	154,235,587 93	»	482,550 »	5,866,391 »	10,187,650 28	»	148,369,196 93	»	1891
9,351,961 29	»	163,587,549 22	»	509,296 »	6,375,687 »	8,842,665 29	»	157,211,862 22	»	1892
15,518,551 55	»	179,106,100 77	»	533,238 »	6,908,925 »	14,985,313 55	»	172,197,175 77	»	1893
17,803,526 19	»	196,909,626 96	»	561,209 »	7,470,134 »	17,242,317 19	»	189,439,492 96	»	1894
15,257,146 45	»	212,166,773,41	»	615,012 »	8,085,146 »	14,642,134 45	»	204,081,627 41	»	1895
20,400,570 91	»	232,567,344 32	»	675,629 »	8,760,775 »	19,724,941 91	»	223,806,569 32	»	1896
20,451,765 39	»	253,019,109 71	»	724,113 »	9,484,888 »	19,727,652 39	»	243,534,221 71	»	1897
21,243,565 19	»	274,262,674 90	»	764,366 »	10,249,254 »	20,479,199 19	»	264,013,420 90	»	1898
23,770,196 90	»	298,032,871 80	»	809,395 »	11,058,649 »	22,960,801 90	»	286,974,222 80	»	1899
40,443,226 45	32,410,354 65			11,058,649 »		321,506,222 45	34,531,999 65			
298,032,871 80						286,974,222 80				

N° V^ter. — *Charges financières des capitaux utiles.*

Périodes et années. 1	CAPITAUX UTILES livrés à l'exploitation depuis 1835 jusque fin 1899. Par période et annuellement (1) 2	Accumulés. 3	INTÉRÊTS (2). Par période et annuellement (1). 4	Accumulés. 5	DOTATIONS pour amortissement dont le Trésor a disposé. Par période et annuellement (1). 6	Accumulés. 7	Reste à amortir à la fin de chaque période et annuellement. 8
1835 à 1886	1,258,990,174 46	1,258,990,174 46	759,739,585 88	759,739,585 88	43,690,992 21	43,690,992 21	1,215,299,182 25
1887 à 1896	225,914,778 62	1,484,904,953 08	448,110,681 10	1,207,850,267 07	42,923,683 37	86,614,675 58	1,398,290,277 50
1897	283,826,398 58	1,768,731,351 66	54,668,791 97	1,262,519,059 04	6,109,683 27	92,724,358 85	1,676,006,992 81
1898	41,700,206 76	1,810,431,558 42	55,147,855 62	1,317,666,914 66	6,348,613 99	99,072,972 84	1,711,358,585 58
1899	46,054,819 22	1,856,486,377 64	56,543,211 94	1,374,210,126 60	6,650,355 65	105,723,328 49	1,750,763,049 15
	1,856,486,377,64		1,374,210,126 60		105,723,328 49		
	Montant des amortissements (col. 6). . .		105,723,328 49	Restant à amortir (col. 8)	1,750,763,049 15		
	Total des charges financières. . .		1,479,933,455 09	Total égal au capital utile (col. 2).	1,856,486,377 64		

(1) Pour les résultats *annuels* des périodes de 1835 à 1886 et de 1887 à 1896, consulter l'annexe n° V.

(2) Les intérêts ont été établis au taux de 4 % pour la première période; de 3 1/2 % pour la seconde; et à 3 1/4 % à partir de 1897 (*Voir* page 8 du compte-rendu de l'exercice 1898).

N° VI. — *Comparaison des résultats financiers de l'exploitation pendant la dernière période décennale.*

	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.	1895.	1896.	1897.	1898.	1899.
Recettes brutes	141,251,819 07	142,816,555 82	140,026,349 80	145,609,996 07	152,974,889 48	154,467,350 51	162,931,764 88	188,437,185 83	191,584,178 70	204,229,248 83
Dépenses d'exploitation (1)	84,045,523 46	84,224,514 76	82,480,428 76	81,593,514 69	86,537,469 39	90,436,312 48	91,557,285 30	109,904,349 56	112,902,678 62	118,661,088 59
Charges des capitaux — Intérêts . . .	43,810,072 02	44,387,186 83	44,975,614 71	45,232,401 51	45,736,040 23	46,236,244 57	48,813,347 03	54,668,791 97	55,147,855 62	56,543,214 94
Charges des capitaux — Amortissement progressif . .	3,995,658 05	4,169,474 16	4,350,783 21	4,523,675 48	4,713,360 41	4,909,833 04	5,211,882 36	6,109,683 27	6,348,613 99	6,650,355 65
Parts de recettes et redevance fixe versées aux sociétés dont l'État exploite les lignes	5,076,115 53	5,153,667 91	4,995,228 91	5,289,256 27	5,299,397 30	5,303,113 98	5,509,680 33	5,723,068 07	5,340,133 56	5,749,948 44
Dépenses totales.	136,927,369 66	137,934,843 66	136,802,055 59	136,638,847 95	142,286,267 33	146,885,503 77	151,092,165 02	176,405,892 87	179,739,281 79	187,604,604 32
Soldes actifs	4,324,449 41	4,881,712 16	3,224,294 21	8,971,148 12	10,688,621 85	7,581,846 74	11,839,599 86	11,731,292 96	11,844,869 91	13,624,614 51
Intérêts fictifs de banque en compte courant avec le Trésor et portes au bilan pour mémoire . .	5,439,744 15	5,788,488 12	6,127,667 08	6,547,403 43	7,144,904 34	7,675,299 71	8,560,971 05	8,720,472 43	9,389,668 28	10,145,582 20
Soldes y compris les intérêts fictifs ci-dessus . .	9,764,193 56	10,670,200 28	9,351,961 29	15,518,551 55	17,803,526 19	15,257,146 45	20,400,570 91	20,451,765 39	21,243,565 19	23,770,196 90

(1) En ce qui concerne les dépenses, ce tableau reproduit les chiffres approximatifs qui ont concouru à l'établissement des bilans ; les différences en plus ou en moins, constatées lors du règlement définitif de l'exercice, sont régularisées dans les dépenses de l'exercice suivant. (*Voir* annexes III et VII).

N° VII. — COMPARAISON DES DÉPENSES DE L'EXPLOITATION. — *Exercices* 1899 *et* 1898.

DÉSIGNATION DES DÉPENSES.		Année 1899. Dépenses approximatives de l'exercice.	Année 1899. Exercices clos.	Année 1899. Totaux portés au bilan.	Année 1898. Chiffres approximatifs portés au bilan.	Année 1898. Chiffres définitivement arrêtés.
Dépenses.						
Services communs.	Traitements et indemnités. . . .	627,320 »	»	627,320 »	580,409 »	659,507 09
	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois . . .	151,804 »	»	151,804 »	155,369 »	144,769 »
	Matériel et fournitures de bureau.	887,532 »	»	887,532 »	962,102 »	951,088 77
	Subsides à la caisse d'assurance et de retraite des fonctionnaires et employés du Grand Central belge.	88,000 »	»	88,000 »	88,000 »	88,000 »
	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'administration	206,000 »	»	206,000 »	199,000 »	199,000 »
	Secours aux ouvriers	150,000 »	»	150,000 »	115,000 »	114,992 83
	Traitements des fonctionnaires et employés en disponibilité . . .	88,389 51	»	88,389 51	68,000 »	67,930 67
	Conférences des chemins de fer belges et conférences internationales	14,000 »	280 24	14,280 24	30,015 »	30,200 »
		2,213,045 51	280 24	2,213,325 75	2,197,895 »	2,255,488 36
Voies et travaux.	Traitements et indemnités. . { entretien . . .	2,087,638 »	»	2,087,638 »	2,056,419 »	2,063,158 24
	{ construction .	(1) 152,312 »	»	152,312 »	146,203 »	146,203 »
	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	7,449,417 »	»	7,449,417 »	7,237,961 »	7,236,571 »
	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie	5,869,109 »	»	5,869,109 »	5,885,084 39	5,869,068 70
	Travaux d'entretien et d'amélioration	9,849,449 »	»	9,849,449 »	8,958,801 45	8,832,539 38
		25,407,925 »	»	25,407,925 »	24,284,468 84	24,147,540 82
Traction et matériel.	Traitements et indemnités. . . .	2,457,645 »	»	2,457,645 »	2,294,483 »	2,393,726 58
	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	20,030,540 »	1,097 »	20,031,637 »	18,910,000 »	18,908,959 54
	Primes d'économie et de régularité.	1,006,754 »	207 52	1,006,961 52	933,651 65	928,273 88
	Combustibles et autres objets de consommation	14,418,000 »	»	14,418,000 »	10,677,471 68	10,632,968 05
	Entretien et renouvellement du matériel	20,710,870 »	»	20,710,870 »	20,222,921 56	19,824,965 08
		58,623,809 »	1,304 52	58,625,113 52	53,038,227 89	52,688,893 13
Exploitation.	Traitements et indemnités. . . .	13,580,170 »	»	13,580,170 »	13,590,773 »	13,053,724 83
	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois, camionnage.	10,947,439 »	»	10,947,439 »	10,405,474 »	10,336,701 25
	Primes	556,894 »	55 70	556,949 70	529,511 »	523,385 43
	Frais d'exploitation.	3,350,072 »	148 55	3,350,220 55	3,112,940 06	2,823,272 63
	Publicité commerciale	260,012 »	45 »	260,057 »	234,363 69	225,731 52
	Pertes et avaries.	2,137,080 »	450,000 »	2,587,080 »	2,142,339 »	2,141,932 77
		30,831,667 »	450,249 25	31,281,916 25	30,015,400 75	29,104,748 43
Perception et contrôle des recettes et des matières.	Traitements et indemnités. . . .	2,360,740 »	»	2,360,740 »	2,190,417 »	2,302,537 81
	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois . . .	146,581 »	»	146,581 »	136,181 »	136,181 »
	Primes	5,000 »	»	5,000 »	5,000 »	5,000 »
		2,512,321 »	»	2,512,321 »	2,331,598 »	2,443,718 81
	Ensemble. . .	119,588,767 51	451,834 01	120,040,601 52	111,867,590 48	110,640,389 55
	A soustraire (*Voir* ci-contre) fr.	1,227,200 93		—1,379,512 93	—1,227,200 93	
	(1) Report au capital . .	152,312 »				
	Reste pour l'exercice 1899 . . . . fr.			118,661,088 59		

(1) Cette dépense, bien que liquidée à charge du budget de l'exploitation, incombe au capital. (*Voir* annexe III.)

N° VIII. — *Recettes. — Droits constatés et recouvrements effectués.*

N° IX. — *Recettes brutes de l'exploitation par trains de voyageurs et trains de marchandises.*

N° X. — *Produits divers encaissés par le Département des Finances pour compte du chemin de fer.*

N° VIII. — *Recettes. — Droits constatés*

ANNÉES. (Pour les années antérieures à 1895, voir C. R. de 1894, ann. IX.)	DROITS CONSTATÉS. RECETTES de l'exploitation (1).	Parts des lignes concédées exploitées par L'ÉTAT (2).	RESTE pour le Trésor (1).	RECOUVREMENTS AU COURS de l'exercice.	APRÈS LA CLÔTURE de l'exercice.
1880	113,785,288 40	4,504,122 39	109,281,166 01	105,125,670 82	4,195,371 90
1885	119,669,451 99	5,920,998 44	113,748,453 55	113,260,619 62	2,439,595 48
1890	141,190,895 75	4,576,115 53	136,614,780 22	133,479,651 34	3,135,128 88
1895	154,400,287 37	5,083,513 98	149,316,773 39	146,097,265 71	3,446,569 »
1896 (2). . . .	160,347,651 70	5,290,080 33	155,057,571 37	151,469,754 74	3,609,948 47
1897 (2) . . .	170,345,000 57	5,282,707 09	165,062,295 28	161,228,701 26	3,695,562 50
1898 (2). . . .	183,870,738 68	5,065,618 59	178,805,120 09	175,355,386 64	3,449,733 45
1899	201,142,737 10	5,330,348 14	195,812,388 96	191,822,328 85	3,817,751 09
Total des autres années.	3,088,931,506 41	165,789,088 67	2,923,142,417 74		
ENSEMBLE.	4,353,685,557 77	205,042,593 16	4,128,640,944 61		

N° IX. — *Recettes brutes de l'exploitation par*

ANNÉES. (Pour les années antérieures à 1895, voir C. R. de 1894, ann. XI.)	TRAINS DE VOYAGEURS de toutes catégories.	TICKETS d'entrée dans les stations.	BAGAGES.	COLIS journaux.	COLIS par exprès (Services intérieur et mixtes.)	PETITS PAQUETS en grande vitesse. (Services internationaux.)	FINANCES.	ÉQUIPAGES.
1880.	37,767,012 38	»	902,272 28	»	964,881 »	1,179,855 59	228,500 53	38,311 69
1885.	41,725,313 05	»	1,043,266 60	28,196 50	999,286 32	1,867,652 78	212,961 28	50,485 12
1890.	44,939,856 66	151,109 60	1,080,335 90	41,728 »	1,115,543 27	1,917,148 51	219,083 38	53,031 85
1895.	50,411,389 43	171,233 90	1,635,394 68	63,940 07	1,235,118 22	2,063,677 76	256,026 72	63,387 05
1896 (1)	51,877,600 11	182,393 60	1,7[illegible],496 17	67,016 84	1,294,551 58	2,046,974 76	269,436 18	66,433 82
1897 (1)	57,160,274 65	197,517 »	1,877,608 13	70,408 07	1,409,357 52	2,192,515 03	282,868 27	69,849 43
1898 (1)	59,977,629 84	208,134 60	1,896,282 30	77,804 03	1,559,965 »	2,402,494 90	315,453 50	78,071 63
1899.	64,631,570 72	222,201 30	2,028,675 »	86,137 20	1,719,613 52	2,705,921 69	349,981 73	86,817 86
Total des autres années.	1,066,430,665 65	1,142,883 50	37,358,462 88	388,013 84	21,230,175 43	39,500,479 26	9,077,177 03	3,043,104 35
ENSEMBLE.	1,475,921,512 39	2,275,444 70	49,545,793 94	823,274 55	31,528,591 86	55,876,620 28	11,211,458 62	3,549,492 80

(1) Non compris la recette des gestions provisoires des lignes exploitées pour compte de l'État.

N° X. — *Produits divers encaissés par le département*

ANNÉES (Pour les années antérieures à 1895, voir C. R. de 1894, ann. X.)	ALIÉNATIONS, subsides, etc. Sommes soustraites du capital à titre d'amortissement indirect. 1	LOCATION de terrains. 2	de bâtiments. 3	de buffets et buvettes. 4	d'herbages, d'oseraies, etc. 5	de vidanges. 6	PRIX DE VENTE du mobilier et du matériel hors d'usage. 9	d'objets non réclamés. 8	d'arbres, de plantations, d'herbages. 9
1880.	123,263 86	29,262 65	15,175 52	(1)	18,556 11	2,122,45	6,348 50	8,880 25	5,174 66
1885.	80,212 78	24,114 12	17,784 27	»	13,838 41	(1)	16,822 24	18,600 70	10,575 85
1890.	63,168 35	20,976 68	6,464 56	»	7,460 54	»	5,700 »	15,120 42	2,161 50
1895.	18,911 11	17,579 02	7,583 17	»	7,432 92	»	4,973 »	13,783 94	11,916 70
1896.	48,753 78	29,383 44	10,417 32	»	6,961 91	»	12,097 40	15,326 99	7,803 75
1897.	19,586 57	19,250 45	8,614 67	»	5,875 01	»	11,526 »	12,737 50	5,570 20
1898.	50,020 19	20,322 24	12,099 60	»	6,141 97	»	16,180 90	13,785 01	7,335 20
1899.	30,731 08	19,948 95	9,230 36	»	4,880 82	»	9,980 30	24,191 23	14,417 23
Total des autres années	5,313,543 37	876,844 68	291,649 36	700,805 42	497,100 59	56,818 38	719,332 42	525,177 74	368,607 32
ENSEMBLE	5,748,191 09	1,057,682 23	379,018 83	700,805 42	568,248 28	58,940 83	802,960 76	647,603 78	433,562 41

(1) Ces recettes sont actuellement comprises dans les produits extraordinaires.

et recouvrements effectués.

EFFECTUÉS. POUR chaque exercice.	EFFECTUÉS. DEPUIS L'ORIGINE.	SOMMES à RECOUVRER.	Parts du Trésor depuis l'origine dans les recettes du chemin de fer. (1)	*Observations.*
109,517,042 72	1,518,250,270 95	2,325,892 16	1,520,556,163 11	(1) Non compris les produits divers. *Voir* annexe n° X.
115,700,015 10	2,091,716,595 32	2,023,896 53	2,093,740,491 85	(2) Non compris la recette des gestions provisoires des lignes exploitées pour compte de l'État.
136,614,780 22	2,721,635,526 88	1,057,722 03	2,722,693,248 91	(3) Non compris le loyer pour l'usage de la ligne de Spa à la frontière grand-ducale supporté par le budget de la dette publique.
149,543,654 71	3,434,081,439 07	22,131 84	3,434,103,570 91	
155,079,703 21	3,589,161,142 28	»	3,589,161,142 28	
164,922,263 76	3,754,083,406 04	140,029 52	3,754,223,435 56	
178,805,120 09	3,932,888,526 13	140,029 52	3,933,028,555 65	
195,640,059 94	4,128,528,586 07	112,358 54	4,128,640,944 61	

trains de voyageurs et trains de marchandises.

VOYAGEURS. CHEVAUX.	VOYAGEURS. PRODUITS extraordinaires.	VOYAGEURS. TOTAL.	TRAINS DE MARCHANDISES. MESSAGERIES. (Petites marchandises.)	TRAINS DE MARCHANDISES. GROSSES marchandises.	TRAINS DE MARCHANDISES. CHEVAUX et bestiaux.	TRAINS DE MARCHANDISES. PRODUITS extraordinaires.	TRAINS DE MARCHANDISES. TOTAL.	ENSEMBLE.
119,073 46	274,682 29	41,474,689 22	4,697,766 65	64,424,595 72	1,062,220 32	2,126,016 49	72,310,599 18	113,785,288 40
157,575 05	468,934 22	46,553,670 92	5,219,047 98	64,897,129 89	1,086,111 20	1,913,472 »	73,115,761 07	119,669,431 99
184,413 62	448,748 29	50,150,989 98	5,826,231 91	81,070,947 11	1,271,100 34	2,871,626 41	91,039,905 77	141,190,895 75
198,706 76	439,109 17	56,537,883 76	6,653,180 66	86,302,149 99	1,369,618 12	3,537,454 84	97,862,403 61	154,400,287 37
207,835 98	416,948 20	59,152,887 24	7,089,583 03	90,006,157 44	1,432,542 74	2,666,481 25	101,194,764 46	160,347,651 70
218,659 86	431,910 62	63,910,968 58	7,360,757 71	94,778,292 59	1,507,148 05	2,787,833 44	106,434,031 79	170,345,000 37
243,950 85	444,551 52	67,204,338 37	8,147,346 73	103,128,218 06	1,681,470 26	3,709,365 26	116,666,400 31	183,870,738 68
271,292 12	444,021 76	72,546,232 90	8,981,155 09	113,758,904 37	1,869,924 26	3,986,520 48	128,596,504 20	201,142,737 16
4,178,083 42	6,976,711 06	1,189,325,766 42	139,952,560 63	1,665,558,212 33	23,094,219 22	66,627,849 94	1,900,232,842 12	3,089,558,608 54
5,779,591 12	10,345,617 13	1,646,857,427 39	193,927,630 39	2,363,924,607 50	39,374,354 51	90,226,620 11	2,687,453,212 51	4,334,310,639 90
							Créance irrécouvrable. (*Voir* annexe III du C. R. de 1892.) . . .	— 627,102 13
							Reste . . . fr.	4,333,683,537 77

des finances pour compte du chemin de fer.

Argent non réclamé. 10	Droits d'affichage. 11	Excédents de droits d'encan sur fonds d'adjudication. 12	Produits des lignes du Grand Luxembourg 13	Redevances résultant des art. 6 et 42 de la loi sur les mines du 21 avril 1810. 14	Ensemble (col. 2 à 14). 15	Droits de magasinage 16	Acomptes versés par la ville de Gand en remboursement d'avances. 17	Ensemble des produits indirects portés en recette au CR (col. 15, 16 et 17). 18	TOTAUX. (col. 1 et 18). 19
3,265 87	(1)	»	»	»	88,786 01	(1)	»	88,786 01	212,049 87
2,738 65	»	»	»	»	104,474 24	»	»	104,474 24	184,687 02
2,127 26	»	»	»	912 36	60,923 32	»	»	60,923 32	124,091 67
3,065 10	»	»	»	729 29	67,063 14	»	»	67,063 14	85,974 25
4,781 68	»	»	»	339 07	87,111 56	»	»	87,111 56	135,865 34
3,827 18	»	»	»	326 47	67,727 48	»	»	67,727 48	87,314 05
3,723 25	»	»	»	331 63	79,919 80	»	»	79,919 80	129,939 99
2,931 82	»	»	»	901 02	86,481 73	»	»	86,481 73	117,212 81
57,647 36	50,589 85	2,520 51	74,131 66	6,563 47	4,227,788 76	342,037 42	200,000 »	4,769,826 18	10,083,369 55
84,108 17	50,589 85	2,520 51	74,131 66	10,103 31	4,870,276 04	342,037 42	200,000 »	5,412,313 46	11,160,504 55

No XI. — *Compte de premier établissement du réseau appartenant à l'État et*

	1885.	1890.
A. Lignes construites directement par l'État :		
Lignes exploitées. Premier établissement et travaux de parachèvement livrés à l'exploitation.	312,213,850 90	335,402,894 71
Lignes exploitées. Travaux d'extension non achevés à fin d'exercice	a) 936,403 45	a) 2,716,186 51
Lignes en construction		
Ensemble pour lignes construites directement par l'État	313,150,254 35	338,119,081 22
B. Lignes construites à forfait pour compte de l'État :		
Lignes construites en exécution des conventions-lois des 31 janvier/15 mars 1873 et 21 juillet/25 août 1885, 19 décembre 1876, 1er et 26 juin 1877 et 9-10 juin 1878. en exploitation (1)	140,379,275 69	155,382,622 31
Lignes construites en exécution des conventions-lois des 31 janvier/15 mars 1873 et 21 juillet/25 août 1885, 19 décembre 1876, 1er et 26 juin 1877 et 9-10 juin 1878. en construction	a) 6,090,058 85	a) 319,300 »
Parachèvement. Travaux livrés à l'exploitation	5,736,567 53	7,546,664 94
Parachèvement. — d'extension, non achevés à fin d'exercice		
Ensemble pour lignes construites à forfait	152,205,901 98	163,248,587 25
C. Lignes rachetées :		
Mons à Manage (capital représentatif des annuités)	10,525,041 76	10,525,041 76
Pépinster à Spa (rachat par annuités en 1872 et comptant en 1877)	6,782,031 08	6,782,031 08
Dendre et Waes (— en 1876 — en 1877)	52,703,069 51	52,703,069 51
Saint-Ghislain à Erbisœul	2,385,000 »	2,385,000 »
Lierre à Turnhout	4,300,000 »	4,300,000 »
Anvers à la frontière par Esschen (estimation-litige) (2)	12,500,000 »	12,500,000 »
Marbehan à Virton et à Lamorteau y compris les parachèvements effectués au moyen de retenues faites sur le prix d'achat.	6,928,623 20	6,937,645 59
Réseau des Flandres. Coût	17,380,762 72	17,451,982 42
Réseau des Flandres. Remboursement des cautionnements	61,219 70	
Bassins Houillers (capital représentatif des annuités)	194,208,800 »	194,208,800 »
Luxembourg. Prise en charge des actions ordinaires (converties en 3 1/2, en 1885)		
Luxembourg. Prise en charge des actions de dividende (converties en 3 1/2, en 1885)	127,355,106 80	127,355,106 80
Luxembourg. Prise en charge des primes (converties en 3 1/2, en 1885)		
Anvers à Gand par Saint-Nicolas	»	»
Liégeois-Limbourgeois	»	»
Gand-Eecloo	»	»
Grand Central Belge	»	»
Plateaux de Herve	»	»
Sichem à Montaigu	»	»
Liége à Visé	»	»
Parachèvement. Travaux prévus lors du rachat	13,101,927 16	13,101,927 16
Parachèvement. Autres travaux livrés à l'exploitation	26,493,610 69	35,824,051 43
Parachèvement. Travaux d'extension, non achevés à fin d'exercice		
Ensemble pour lignes rachetées	474,725,192 62	484,064,655 75
D. Lignes exploitées moyennant redevance fixe ou part de recettes :		
Parachèvement. Travaux livrés à l'exploitation	6,235,316 46	7,716,623 67
Parachèvement. — non achevés à fin d'exercice		
Ensemble pour lignes louées par l'État	6,235,316 46	7,716,623 67
E. Dépendances des stations : excentriques, colonnes hydrauliques, plates-formes tournantes, etc., réservoirs, candélabres, éclairage électrique et au gaz, etc.	31,725,042 39	33,236,319 29
F. Dépenses générales pour étude de projets de construction de lignes, personnel, mobilier, frais de bureau, etc.	8,363,982 34	9,310,163 56
G. Matériel de traction, de transport et de camionnage, machines et outillage des ateliers, etc. :		
1° Commandé par l'État	191,589,386 10	213,127,399 42
2° Repris aux compagnies	67,071,388 24	67,071,388 24
Ensemble pour le matériel roulant, machines et outillage des ateliers, etc.	258,660,774 34	280,198,787 66
Ensemble des capitaux engagés par l'État	1,245,066,464 48	1,315,864,218 40
H. Intérêts intercalaires des capitaux. Lignes en exploitation	16,373,923 95	17,311,877 56
H. Intérêts intercalaires des capitaux. — en construction et travaux d'extension non achevés	a) 97,149 43	a) 323,606 90
Total général de premier établissement . . fr.	1,261,537,547 86	1,333,529,702 86
Pour faire ressortir le capital servant de base aux charges du compte d'exploitation, il faut déduire :		
1° pour lignes en construction et travaux d'extension non achevés (*voir littéras a* ci-dessus.	7,123,611 73	3,359,003 41
2° pour aliénation d'immeubles, subsides, etc. (Amortissement indirect. *Voir* annexe II.).	4,831,169 98	5,397,249 56
Reste capital utile . . fr.	1,249,582,765 15	1,324,773,359 89

(1) 1° Non compris 2,885,500 francs payés à la Banque de Belgique, à titre d'indemnités, et pris en charge par le département des finances : l'État ayant distrait de l'entreprise les lignes visées par la loi du 26 juin 1877, savoir : Bruxelles à Londerzeel par Zellick ; Bruxelles au bois de la Cambre : Couillet à Châtelet et Chimay à la frontière française.
2° Non compris fr. 4,175,201-16 représentant le montant pris en charge par le département des finances, des diverses indemnités payées aux sociétés de construction en raison de ce que l'État a distrait des concessions octroyées, les lignes de Mettet à Hastière, d'Hastière à Gedinne et de Baronville à Eprave.

(2) La somme de 12,500,000 francs pour la ligne d'Anvers à la frontière, comprise depuis 1880 dans le capital de l'État ainsi que dans les charges financières, n'a, en réalité, été réglée qu'à l'occasion de la reprise du Grand Central Belge auquel elle a, par conséquent, été rattachée.

(3) Chiffres rectifiés.

(4) Y compris les 12,500,000 francs faisant l'objet du renvoi (2) ci-dessus et une somme de fr. 2,716,780-19 payée pour la section d'Aix à la frontière, en exécution de la convention du 15 avril 1897 avec le gouvernement prussien (art. 3, § 2, de la loi de rachat).

(5) Y compris fr. 1,037,331-39 pour les Plateaux de Herve rachetés en 1897.

(6) Déduction faite de fr. 1,037,331-39 — — — —

(7) Non compris une somme de fr. 785,633, rattachée au litt. G, 2°.

frais de parachèvement des lignes exploitées moyennant parts de recettes ou loyer.

1895.	1896.	1897.	1898.	1899.
371,317,051 29 a) 6,366,436 18	378,267,989 19 a) 7,548,619 44 a) 5,159,514 10	385,466,994 40 a) 9,280,816 79 a) 9,462,842 08	401,448,726 23 a) 8,111,280 40 a) 9,081,276 61	413,055,200 50 a) 12,640,510 64 a) 6,324,108 71
377,683,487 47	390,976,152 73	404,210,653 27	418,641,283 24	432,019,819 85
(1) 156,009,124 10 » 9,640,762 37	156,009,124 10 » 10,463,186 60 a) 227,203 78	156,009,124 10 » 11,680,875 48 a) 103,992 96	156,009,124 10 » 12,602,588 93 a) 65,658 54	a) 156,009,124 10 » 13,517,953 31 a) 84,345 44
165,649,886 47	166,699,514 48	167,793,992 54	168,677,371 57	169,611,422 85
435,138,677 16 » » » » » » 13,101,927 16 50,214,857 62	435,138,677 16 14,405,115 41 34,990,686 50 » » » » 13,101,927 16 54,316,263 90 a) 292,039 02	(2) 472,034,459 07 7,734,600 » (3) (4) 216,218,884 27 23,116,178 25 » » 13,101,927 16 (5) 57,765,833 19 a) 621,073 03	(3) 719,104,121 59 353,371 26 » 13,101,927 16 62,015,558 56 a) 788,937 82	719,457,492 85 (7) 10,024,650 » 13,152,112 27 66,346,692 22 a) 878,871 08
498,455,461 94	552,244,689 15	(3) 790,592,954 97	(3) 795,363,916 39	809,859,818 42
9,766,309 72	10,104,072 66 a) »	(6) 9,434,647 41 a) 6,903 94	9,761,877 97 a) 80,395 07	10,178,036 19 a) 61,887 14
9,766,309 72	10,104,072 66	9,441,551 35	9,842,273 04	10,239,923 33
38,450,191 »	39,369,983 73	40,399,584 92	42,710,961 08	45,439,144 71
10,917,148 15	11,341,429 55	11,729,052 22	12,369,380 38	12,845,287 95
238,968,414 88 67,071,388 24	246,612,636 02 68,027,638 24	260,793,192 30 90,403,097 20	277,032,190 19 (3) 90,403,097 20	291,374,984 54 91,191,429 61
306,039,803 12	314,640,274 26	(3) 351,196,289 50	(3) 367,435,287 39	382,566,414 15
1,406,962,287 87 18,627,170 94 a) 552,188 34	1,485,376,116 56 18,970,475 72 a) 491,475 67	1,775,364,078 77 19,076,721 12 a) 1,006,665 88	1,815,040,473 09 19,802,473 39 a) 944,138 97	1,862,681,831 26 20,208,840 09 a) 1,242,440 21
1,426,141,647 15	1,504,838,067 95	1,795,447,465 77	1,835,787,085 45	1,884,033,111 56
6,918,624 52 6,165,479 08	13,718,882 01 6,214,232 86	20,482,294 68 6,233,819 43	19,071,687 41 6,283,839 62	21,232,163 22 6,314,570 70
1,413,057,543 55	1,484,904,953 08	1,768,731,351 66	1,810,431,558 42	1,856,486,377 64

N° XII. — *Développement des lignes exploitées à double et à simple voie.*

		DATES des reprises	1899. DOUBLE VOIE.	1899. SIMPLE VOIE.	1899. ENSEMBLE.	1898.
A. Lignes construites directement par l'État . .		—	(1) 718,258	135,108	853,366	820,779 (*)
B. — — à forfait pour son compte		—	26,344	687,738	714,082	715,963(*)
C. Lignes rachetées.	Mons à Manage.	1 janv. 1857	25,341	5,141	30,482	30,482(*)
	Luxembourg	1 janv. 1873	238,987	69,910	308,897	308,897(*)
	Bassins-Houillers. . .	1 janv. 1871	172,154	467,688	639,842	640,036(*)
	Pepinster à Spa.	16 sept. 1872	»	12,453	12,453	12,453
	Dendre-et-Waes.	9 juin 1853	103,708	510	104,218	104,235
	Lignes des Flandres . .	1 janv. 1878	6,391	231,755	238,146	240,518(*)
	Saint-Ghislain à Erbisœul	16 sept. 1879	»	9,241	9,241	9,241
	Anvers à la frontière néerlandaise.	1 juillet 1880	26,911	»	26,911	26,911
	Marbehan à Virton . . .	15 mars 1881	»	31,853	31,853	31,853
	Lierre à Turnhout . . .	1 mars 1882	»	37,196	37,196	37,196
	Anvers à Gand (2). . . .	1 janv. 1896	13,529	36,171	49,700	49,700
	Gand à Eecloo (2). . . .	1 janv. 1897	»	18,746	18,746	18,746
	Grand-Central belge (4) .	1 janv. 1897	32,804	395,898	428,702	428,702(*)
	Liégeois-Limbourgeois (5)	1 janv. 1896	»	115,442	115,442	115,442(*)
	Sichem à Montaigu . . .	1 juillet 1898	»	3.594	3,594	3,594
	Plateaux de Herve (6). .	7 sept. 1897	»	34,505	34,505	34,505
	Liége-L. à la front. holland.	1 janv. 1899	17,913	»	17,913	»
			637,738	1,470.103	2,107,841	2,092,511
Longueur totale des lignes appartenant à l'État . .		»	1,382,340	2,292,949	3,675,289	3,629,253(*)
D. Lignes exploitées par l'État moyennant parts de recettes ou loyer.	Tournai à Jurbise. . . .	14 juillet 1847	42,143	»	42,143	42,143
	Hal à Ath et Tournai à la frontière.	1 déc. 1865	43,711	»	43,711	43,714
	Braine-le-Comte à Gand.	29 janv. 1867	56,379	»	56,379	56,376
	Jonction belge-prussienne	29 juillet 1872	16,134	2,420	18,554	18,554
	Spa à la frontière grand-ducale.	16 sept. 1872	»	54,822	54,822	54,822
	Hesbaye-Condroz. . . .	22 nov. 1875	»	74,351	74,351	74,351
	Eecloo à Bruges (7). . .	1 janv. 1897	»	26,500	26,500	26,500
	Landen à Hasselt (8). . .	1 janv. 1897	»	28,087	28,087	28,087(*)
			158,367	186,180	344,547	344,547(*)
E. Tronçons de voies appartenant à des compagnies et exploités en commun avec l'État (9) . .		»	6,114	4,798	10,912	10,912
F. Sections de compagnies, empruntées en transit par l'État(10).		»	1,000	27,750	28,750	28,750
Longueur totale exploitée par l'État		»	1,547,821	2,511,677	4,059,498	4,013,462

(1) Non compris la ligne de Landen à Saint-Trond, soit 10k.220, cédée gratuitement en 1856 à la société concessionnaire de Landen à Hasselt.
(2) Exploité pour compte de l'État par la compagnie concessionnaire, du 1er janvier 1896 au 1er juillet 1897.
(3) — — — — — , pendant le 1er semestre 1897.
(4) — — — par le Grand Central belge, du 1er janvier 1897 au 1er juillet 1898.
(5) — par la Société pour l'exploitation des chemins de fer de l'État néerlandais, du 1er janvier 1896 au 1er juillet 1898, moyennant certaines redevances à l'État belge.
(6) Exploités par l'État moyennant part de recettes du 25 juillet 1872 au 7 septembre 1897.
(7) Exploité pour compte de l'État par la Société de Gand-Eecloo, pendant le 1er semestre 1897.
(8) — par le Grand-Central belge pour compte de l'État du 1er janvier 1897 au 1er juillet 1898.
(9) Savoir : voies communes dans les stations de Liége (Longdoz), Flémalle-Haute, Erquelinnes, Lobbes, Ingelmunster, Thielt, Lichtervelde, Thourout, Ypres, Comines, Chimay, Willebroek, Puers, Saint-Gilles-Waes et Selzaete.
(10) Sections de Deynze à Thielt, d'Ypres à Comines et de Frameries à Crachet-Picquery. (*Voir* p. 17 du Compte-rendu de 1893.)
(*) Chiffres rectifiés.

N° XIII. — *Matériel fixe existant dans les voies au 31 décembre 1899.*

A. Rails et billes.

			1899. Voies principales.	1899. Voies accessoires	1899. Ensemble.	1898.
Longueur en mètres courants.	Rails en acier.	Vignole de 52 kilog. . . .	2,727,453	25,369	2,752,822	2,747,776
		» de 38 »	7,409,438	2,432,533	9,841,971	9,328,717
		Hilff de 29 kilog.	764	221,403	222,167	229,790
		divers de 7, 18, 21, 30 et 32k.	186,371	74,102	260,473	178,284
		Ensemble. . . .	10,324,026	2,753,407	13,077,433	12,484,567
	Rails en fer.		535,388	1,976,275	2,511,663	2,669,079
		Total. . . .	10,859,414	4,729,682	15,589,096	15,153,646
Nombre.	Billes	en chêne	6,624,556	2,494,917	9,119,473	8,920,041
		en sapin	53,753	246,941	300,694	(1) 319,045
		en hêtre	18,423	956	19,379	19,336
		Total. . . .	6,696,732	2,742,814	9,439,546	9,258,422

B. Voies métalliques.

Longueur des voies simples sur longrines et traverses métalliques.

SYSTÈMES de VOIES MÉTALLIQUES.	EN SERVICE AU 31 DÉCEMBRE 1899. Voies principales (2)	Voies accessoires (2)	Ensemble.	1898.	*Observations.*
Longrines Hilff	5,546	101,256	106,802	109,750	
Longrines et traverses Deserres et Battig.	»	788	788	788	
Traverses De Soignies	»	1,059	1,059	1,059	
— Wautherin	28,089	53,260	81,349	(1)85,884	40k.17 par traverse.
— A en acier, mod. Post.	41,180	11,140	52,320	43,119	Type néerl. 75 k. par traverse.
— B — Braet.	13,819	3,400	17,219	18,092	Type néerl. 75 k. par traverse.
— C — Bernard.	5,596	2,596	8,192	8,990	Type néerl. 105 k. par traverse.
Ensemble. .	94,230	173,499	267,729	267,679	

(1) Chiffres rectifiés.
(2) Mètres courants de voie simple.

N° XIV. — a. *Profil et courbes des voies principales.*

			Longueur.	En p. °/o.
Pentes et rampes	de 1 à 5 millimètres par mètre		2,611,765	46.83
	au-dessus de	5 jusqu'à 10 mill. par mètre	1,005,716	17.99
		10 — 15 — —	539,977	9.68
		15 — 20 — —	308,806	5.54
		20 — 30 — —	43,412	0.78
	au-dessus de 30 millimètres par mètre		123,186	2.21
Paliers			946,707	16.97
Sections empruntées aux compagnies (*voir* annexe XII)			29,750	»
		(1)	5,607,319	100. »
Alignements droits			3,682,538	66.02
Courbes à rayon	de 200 mètres et moins		32,647	0.59
	de plus de	200 à 300 mètres	70,728	1.27
		300 à 500 —	420,864	7.55
		500 à 700 —	207,164	3.71
		700 mètres	1,163,628	20.86
Sections empruntées aux compagnies (*voir* annexe XII)			29,750	»
		(1)	5,607,319	100. »

b. *Signaux de différents systèmes établis sur les longueurs ci-après :*

GROUPES DE LIGNES ayant pour CENTRE DE SERVICE	LONGUEUR DES LIGNES ARMÉES		Nombre de stations, bifurcations et de traversées ferroviaires pourvues		NOMBRE de signaux d'aiguilles.	NOMBRE de cromoscopes.	NOMBRE de cromopétards.
	du block system.	de grosses sonneries.	de signaux enclanchés.	de signaux non enclanchés.			
Bruxelles-Nord	145,993m	97,458m	34	26	5	17	15
Liége	129,696	154,314	36	92	14	23	27
Gand	192,598	78,329	42	107	1	10	25
Tournai	102,712	82,303	30	77	9	9	23
Mons	85,845	57,339	65	35	»	22	25
Bruxelles-Midi	104,562	93,992	34	61	3	6	19
Charleroy	35,757	38,620	59	61	7	12	16
Namur	113,459	35,355	24	71	3	11	21
Arlon	129,872	69,668	14	61	10	8	11
Anvers	93,841	»	32	71	»	6	18
Hasselt	»	15,374	12	30	»	»	»
	1,134,335m	722,844m	380	712	52	124	196

(1) Non compris les 2,532,294 mètres de voies accessoires d'évitement et de manœuvre.

N° XV. — *Approvisionnements dans les dépôts et à pied d'œuvre au 31 décembre 1899.*

Service des voies et travaux.

DÉSIGNATION DES OBJETS.	NEUFS.	REMPLOI.	VIEUX.	TOTAL.
Rails en acier de 52 kilog. *	866,954 »	87,697 »	2,712 »	957,363 »
Rails en acier de 38 — . .	571,267 »	915,352 »	126,647 »	1,613,266 »
Rails en fer	11,592 »	628,374 »	456,823 »	1,096,789 »
Billes en bois.	1,575,645 »	889,018 »	144,980 »	2,609,643 »
Traverses métalliques	756 »	79,631 »	25,599 »	105,986 »
Bois spéciaux.	692,649 »	119,611 »	6,942 »	819,202 »
Voies système Hilff. Rails	»	40,905 »	2,662 »	43,567 »
Voies système Hilff. Longrines	»	11,455 »	8,450 »	19,905 »
Croisements et traversées renforcés. . . . *	433,417 »	72,875 »	1,627 »	507,919 »
Croisements et traversées ordinaires	987,445 »	298,164 »	20,468 »	1,306,077 »
Excentriques en rails renforcés . . . *	283,361 »	41,839 »	176 »	325,376 »
Excentriques en rails ordinaires. . . .	300,010 »	222,472 »	9,989 »	532,471 »
Plaques tournantes	526,996 »	134,079 »	21,796 »	682,871 »
Ponts à peser.	185,450 »	45,950 »	13,617 »	245,017 »
Accessoires de rails, tels que boulons, éclisses, tirefonds, lattes de calage, verrous d'enclanchement, etc. renforcés *	660,248 »	20,987 »	8,282 »	689,517 »
Accessoires de rails, tels que boulons, éclisses, tirefonds, lattes de calage, verrous d'enclanchement, etc. ordinaires.	646,597 »	621,211 »	112,847 »	1,380,655 »
Disques, grues, jauges, sémaphores, signaux, candélabres, vannes, contrepoids, colonnes hydrauliques, aiguilles diverses, etc.	266,407 »	106,108 »	13,546 »	386,061 »
Objets divers : Pièces de rechange pour appareils spéciaux; coussinets pour rails, croisements, excentriques, etc., etc	877,299 »	163,923 »	137,280 »	1,178,502 »
Totaux . fr.	8,886,093 »	4,499,651 »	1,114,443 »	14,500,187 »

* La valeur des matériaux de type renforcé s'élève à la somme de 2,480,175 francs, dont 14/52, soit 667,739 francs, représentant la plus-value sur les matériaux de type ordinaire, ont été payés à charge des ressources extraordinaires.

N° XVI. — *Effectif du matériel*

				1899	1898
Matériel de traction (1)	pour les lignes principales	Locomotives	à voyageurs	677	685
			à marchandises	871	813
			de gare	325	326
		Locomotives pour fortes rampes.	à voyageurs express	59	59
			à marchandises	537	540
			Total	2,469	2,423
	pour les lignes secondaires.	Locomotives	fourgons (partie « moteur »)	46	46
			tenders pour fortes rampes	102	102
		Voitures à vapeur	(partie « moteur »)	54	54
		— électriques automotrices	(id. id.)	5	5
			Total	207	207
	pour la ligne vicinale de Mons à Boussu.	Voitures motrices pour ligne électrique (partie « moteur »		12	»
			Ensemble des moteurs (1) (2)	2,688	2,630
	Tenders indépendants (2)			1,750	1,705
Matériel entrant dans la composition des trains de voyageurs (4)	pour les lignes principales.	Voitures (3).	1re classe	248	392
			2e —	906	615
			3e —	2,377	2,233
			mixtes	520	681
		Fourgons à bagages		958	954
		— chaudières		2	»
		Voitures	cellulaires	19	19
			funéraires	9	9
			postales	69	67
		Wagons fermés pour petits colis		404	390
		Trucks et wagons fermés pour équipages		148	141
		Boxes et wagons pour chevaux		193	195
			Total (4)	5,853	5,696
	pour les lignes secondaires.	Voitures légères.	1re classe	»	1
			2e —	167	150
			3e —	503	495
			mixtes	154	160
			fourgons	149	148
		Fourgons à bagages indépendants		21	17
		— — adhérents aux locomotives		46	46
		Voitures à vapeur (partie « voiture »)		54	54
		— électriques automotrices	(id. id.)	5	5
			Total	1,079	1,076
	pour la ligne vicinale de Mons à Boussu.	Voitures motrices pour ligne électrique (partie « voiture »)		12	»
		Voitures remorquées	(id. id.)	12	»
			Ensemble pour trains de voyageurs (4)	6,956	6,772

(1) *Voir* annexe n° XVIII pour la dénomination, le poids et la puissance du matériel de traction.
(2) *Voir* annexe n° XI du Compte rendu de 1890 pour l'effectif de ce matériel depuis l'origine.
(3) Y compris 5 voitures pour malades.
(4) *Voir* annexe n° XII du Compte rendu de 1890 pour l'effectif de ce matériel depuis l'origine.

de traction et de transport.

Wagons pour le service commercial.

Matériel entrant dans la composition des trains de marchandises.

	Tonnage.	1899.	1898.
Fourgons	1 ½	970	947
Wagons fermés	5	231	143
	7 et 7 ½	6	12
	10	10,105	9,808
	15	292	192
— pour coton et laine	10	1,304	1,305
— — —	15	100	—
— pour coke, laine et minerais	10	2,001	2,009
— — —	12	1,905	1,919
— — —	15	343	343
— pour charbon	10	21,040	21,128
— —	7	778	832
— —	5	447	478
— —	12	7,763	7,740
— —	15	6,769	6,129
— plats à 4 roues	10	2,938	2,959
— — —	7	33	40
— — —	5	4	22
— — —	15	787	607
— — 6 —	15	20	20
— — 8 —	20	1,160	1,138
— — 8 —	25	30	15
— — 8 —	30	7	7
— bergeries et p^r transport de bétail (ouv.)	6	5	8
Total pour le service commercial (1)		59,038	57,801

Wagons pour services divers.

Wagons pour transports spéciaux	10	3	3
	35	1	1
— pour embranchem^t de charbonnage	7 ½ (2)	1,015	1,007
— dits tapissières	5	65	65
— pour l'entretien de la route	7 ½ (2)	150	155
— — le transport des plaques tourn.	10	17	17
— — — de roues	5	5	5
	10	77	77
— — transp^t de combust. en paniers	»	32	32
— — vérification de ponts à peser	»	15	15
— — bâches à eau	»	6	6
— de secours	»	67	61
— citernes pour pétrole	»	22	17
— freins pour les plans inclinés	»	34	34
— pour transport de gaz riche	»	7	6
Total pour les services divers (1)		1,510	1,497
ENSEMBLE DES WAGONS (1)		60,548	59,298
TOTAL GÉNÉRAL DES VÉHICULES POUR LES DEUX CATÉGORIES DE TRAINS		67,504	66,070
Bâches pour couvrir les chargements (1)		20,828	22,574

(1) *Voir* annexe n° XIII du Compte rendu de 1890 pour l'effectif de ce matériel depuis l'origine.

(2) Tonnage moyen.

N° XVII. — *Situation de l'effectif du matériel roulant. — Renouvellement et extension.*

ANNÉES. — Pour les années antérieures à 1895, voir C. R. de 1896, ann. XVIII.	ENTRÉES. Premier établissement. Extensions. — Matériel neuf.	Premier établissement. Changemt de classification.	Renouvellement. Matériel neuf.	Renouvellement. Matériel transformé.	Total.	SORTIES. Premier établissement. — Changemt de classification.	A renouveler. Matériel mis hors de service.	A renouveler. Matériel transformé.	Total.	Reconstitution ou diminution du parc.	Effectif au 31 décembre : Existant.	Effectif au 31 décembre : Devant exister.	Balance de renouvellement. Avance.	Balance de renouvellement. Arriéré.
Locomotives.														
1880	131	»	4	»	143	»	17	»	25	+ 118	1,267	1,263	4	»
1885	35	»	46	»	81	»	33	»	33	+ 48	1,788	1,764	24	»
1890	74	»	43	»	117	»	5	»	5	+ 112	1,923	1,936	»	13
1895	36	»	36	»	72	»	21	»	21	+ 51	2,130	2,114	16	»
1896	28	»	22	»	50	»	23	»	23	+ 27	2,157	2,142	15	»
1897	78	»	41	»	119	»	19	»	19	+ 100	2,257	2,220	37	»
1898	358	»	3	»	361	»	47	»	47	+ 314	2,571	2,578	»	7
1899	83	»	4	»	87	»	41	»	41	+ 46	2,617	2,661	»	44
Tenders (1).														
1880	49	»	»	»	49	»	7	»	7	+ 42	832	920	»	88
1885	32	»	8	»	40	»	59	»	59	— 19	1,201	1,269	»	68
1890	19	»	94	»	113	»	8	»	8	+ 105	1,304	1,373	»	69
1895	31	»	34	»	65	»	14	»	14	+ 51	1,511	1,539	»	28
1896	65	»	23	»	88	»	28	»	28	+ 60	1,571	1,604	»	33
1897	72	»	62	»	134	»	27	»	27	+ 107	1,678	1,676	2	»
1898	342	»	9	»	351	»	77	»	77	+ 274	1,952	2,018	»	66
1899	82	»	11	»	93	»	61	»	61	+ 32	1,984	2,100	»	116

(1) Dans le chiffre de renouvellement des tenders, il a été tenu compte des locomotives-tenders démolies et des locomotives-tenders livrées sur fonds de renouvellement, la démolition ou la fourniture d'une locomotive-tender correspondant bien réellement à la démolition ou à la fourniture d'une locomotive et d'un tender.

N° XVII (*suite*). — *Situation de l'effectif du matériel roulant. — Renouvellement et extension.*

ANNÉES — Pour les années antérieures à 1893, voir C. R. de 1896, ann. XVIII.	ENTRÉES. PREMIER établissement. Extensions. — Matériel neuf.	ENTRÉES. PREMIER établissement. Changemt de classification.	ENTRÉES. RENOUVELLEMENT. MATERIEL neuf.	ENTRÉES. RENOUVELLEMENT. MATERIEL transformé.	ENTRÉES. TOTAL.	SORTIES. PREMIER établissement — Changemt de classification.	SORTIES. A RENOUVELER. MATERIEL mis hors de service.	SORTIES. A RENOUVELER. MATERIEL transformé.	SORTIES. TOTAL.	AUGMENTATION ou diminution du PARC.	EFFECTIF au 31 DÉCEMBRE : Existant.	EFFECTIF au 31 DÉCEMBRE : Devant EXISTER	BALANCE de RENOUVELLEMENT Avance.	BALANCE de RENOUVELLEMENT Arriéré.
Voitures automotrices.														
1880	4	»	4	»	2	»	4	»	1	+ 1	14	14	»	»
1885	»	»	4	»	4	»	»	»	»	+ 1	14	14	»	»
1890	»	»	4	»	4	»	»	»	»	+ 4	54	49	5	»
1895	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	54	49	5	»
1896	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	54	49	5	»
1897	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	54	49	5	»
1898	5	»	»	»	5	»	»	»	»	»	59	54	5	»
1899	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	59	54	5	»
Voitures motrices et voitures remorquées de la ligne vicinale électrique de Mons à Boussu.														
1899	24	»	»	»	24	»	»	»	»	24	24	24	»	»
Véhicules pour trains de voyageurs (1).														
1880	266	»	284	152	702	1	56	152	209	+ 493	3,936	3,570	366	»
1885	77	»	5	»	82	»	78	5	83	— 1	4,192	4,068	124	»
1890	44	»	78	5	127	»	69	7	76	+ 51	4,726	4,665	61	»
1895	471	»	193	»	364	»	21	2	23	+ 341	5,623	5,306	317	»
1896	317	»	60	»	377	»	76	»	76	+ 301	5,924	5,623	301	»
1897	100	»	2	14	116	»	65	»	65	+ 51	5,975	5.723	252	»
1898	783	»	»	»	783	»	91	»	91	+ 692	6,667	6,506	161	»
1899	219	»	5	1	225	»	65	»	65	+ 158	6,827	6,725	102	-
Véhicules pour trains de marchandises.														
1880	3,418	»	8	331	3,757	52	358	331	741	+3,016	34,396	34,911	»	315
1885	1	»	104	6	111	»	593	»	593	— 482	41,414	42,814	»	1,400
1890	764	»	100	24	888	»	411	9	420	+ 468	43,523	44,586	»	1,063
1895	583	»	1,156	3	1,742	»	498	»	498	+1,244	46,390	45,517	873	»
1896	1,201	»	733	»	1,934	»	766	»	766	+1,168	47,558	46,718	840	»
1897	2,148	»	1,197	55	3,400	»	628	65	693	+2,707	50,265	48,866	1,399	»
1898	8,914	»	740	»	9.654	»	621	»	621	+9,033	59,298	57,780	1,518	»
1899	2,072	»	»	3	2,075	»	825	»	825	+1,250	60,548	59,852	696	»

(1) Non compris les fourgons des locomotives-fourgons, ni les voitures adhérentes à la machine, qui sont comptés respectivement dans l'effectif des locomotives et des voitures automotrices.

N° XVIII. — *Importance du matériel de traction en* 1899.

A. — Nombre, puissance et poids moyen des locomotives et des locomotives-tenders.

		LOCOMOTIVES EN GÉNÉRAL				ENSEMBLE		
		à un essieu moteur.	à deux essieux moteurs.	à trois essieux moteurs.	à quatre essieux moteurs ou plus.	Locomotives à tender indépendant.	Locomotives-tenders.	Total.
Nombre d'unités (1)		7	499	1,978	133	1,883	734	2,617
Nombre d'essieux moteurs		7	998	5,934	534	5,278	2,197	7,475
Puissance de traction en kilogrammes.	En tout	15,414	1,647,349	10,816,282	826,678	10,612,485	2,693,238	13,305,723
	Par locomotive	2,202	3,301	5,468	6,215	5,583	3,669	5,084
	Par essieu moteur	2,202	1,651	1,823	1,548	2,011	1,226	1,780
Poids moyen en kilog. portant sur essieux moteurs, les locomotives étant en ordre de marche.	En tout	95,920	12,224,360	71,788,265	6,705,490	67,198,795	24,615,240	90,814,035
	Par locomotive	13,701	24,498	36,293	50,417	35,687	33,536	34,702
Poids moyen en kilog. des locomotives à vide.	En tout	158,500	16,615,900	67,000,900	5,217,800	67,303,600	21,689,500	88,993,100
	Par locomotive	22,643	33,298	33,873	39,232	35,743	29,549	34,006
Poids moyen en kilog. des locomotives en service.	En tout	244,750	18,762,250	76,024,065	6,750,850	73,973,455	27,808,460	101,781,915
	Par locomotive	34,964	37,600	38,435	50,758	39,285	37,886	38,892

B. — Nombre et poids moyen des tenders indépendants.

Nombre d'unités		1,750
Poids moyen en kilogrammes des tenders à vide.	En tout	18,849,020
	Par tender	10,771
Poids moyen en kilogrammes des tenders en service.	En tout	39,529,170
	Par tender	22,588

(1) Non compris les voitures automotrices. (*Voir* ann. XVII.)

N° XIX. — *Situation du renouvellement des locomotives et des voitures à vapeur d'après la puissance de traction des moteurs, calculée tangentiellement aux roues motrices et exprimée en kilogrammes.*

DATES.	AVANCE ANNUELLE exprimée EN KILOGRAMMES.	ARRIÉRÉ ANNUEL exprimé EN KILOGRAMMES.	AVANCE.
31 décembre 1874.	. . . . .	. . . . .	232,659
— 1875.	»	20,328	212,331
— 1876.	»	34,708	177,623
— 1877.	»	19,662	157,961
— 1878.	»	43,350	114,611
— 1879.	74,342	»	188,953
— 1880.	»	41,218	147,735
— 1881.	138,156	»	285,891
— 1882.	68,934	»	354,825
— 1883.	»	22,274	332,551
— 1884.	»	40,906	291,645
— 1885.	103,053	»	394,698
— 1886.	»	80,683	314,015
— 1887.	»	158,460	155,555
— 1888.	»	139,484	16,071
— 1889.	96,478	»	112,549
— 1890.	119,887	»	232,436
— 1891.	254,464	»	486,900
— 1892.	»	39,756	447,144
— 1893.	19,396	»	466,540
— 1894.	»	36,668	429,872
— 1895.	79,700	»	509,572
— 1896.	75,470	»	585,042
— 1897.	215,008	»	798,050
— 1898.	»	174,252	623,798
— 1899.	»	166,230	457,568
	1,242,888	1,017,979	

Avance	224,909
Report des avances au 31 décem. 1874.	232,659
Avance totale	457,568

La puissance de traction des moteurs, tangentiellement aux roues motrices, est calculée au moyen de la formule $\frac{6714,5\,P\,d^2\,l}{D}$ dans laquelle : P représente la pression de marche, en atmosphères;

d — le diamètre des cylindres, en mètres;
l — la course des pistons, en mètres;
D — le diamètre des roues motrices, en mètres.

Cette formule donne également le travail en kilogrammètres des moteurs, pour le parcours d'un mètre.

N° XX. — *Balance de renouvellement du matériel. — Valeur « argent »* (1).

ANNÉES. — (Pour les années antérieures à 1895, voir C.R. de 1896, annexes XXI et XXII.)	DÉMOLITION.				RENOUVELLEMENT.			BALANCE. — Avance. VALEUR en ARGENT.
	VALEUR d'achat du matériel mis hors de service antérieurement au 1er janvier de l'année considérée. 1	VALEUR d'achat du matériel mis hors de service au cours de l'année. 2	MOINS-VALUE du matériel transformé pour service de la route, des charbonnages, etc. 3	Ensemble. 4	VALEUR d'achat du matériel fourni sur fonds budgétaires antérieurement au 1er janvier de l'année considérée. 5	VALEUR d'achat du matériel, fourni sur fonds de renouvellement, pendant l'année considérée. 6	Ensemble. 7	8
Matériel de traction.								
1880	12,002,988	597,690	»	12,600,678	16,011,073	183,800	16,194,873	3,594,195
1885	15,254,404	1,930,094	»	17,184,498	19,447,050	2,389,521	21,836,574	4,652,373
1890	23,195,326	285,509	»	23,480,835	24,022,952	2,166,108	26,189,060	2,708,225
1895	26,256,704	1,243,521	»	27,500,225	30,262,403	1,832,750	32,095,153	4,594,928
1896	27,500,225	1,327,243	»	28,827,468	32,095,153	1,387,700	33,482,853	4,655,385
1897	28,827,468	1,110,362	»	29,937,830	33,482,853	2,960,330	36,443,183	6,505,353
1898	29,937,830	2,105,653	»	32,043,483	36,443,183	186,044	36,629,227	4,585,744
1899	32,043,483	2,108,355	»	34,151,838	36,629,227	232,285	36,861,512	2,709,674
Matériel de transport.								
1880	18,602,742	1,124,424	1,273,416	21,000,552	25,724,001	2,321,970	28,045,971	7,045,419
1885	25,014,024	1,787,904	1,947,372	28,749,300	31,111,647	266,105	31,377,752	2,628,452
1890	31,863,000	1,315,320	1,789,068	34,967,388	37,173,642	1,081,037	38,254,679	3,287,291
1895	37,138,248	1,117,440	1,265,268	39,520,956	47,213,864	3,641,302	50,855,166	11,334,210
1896	38,255,688	2,177,797	1,397,964	41,831,449	50,855,166	2,445,783	53,300,949	11,469,500
1897	40,433,485	1,950,864	1,389,816	43,774,165	53,300,949	3,782,541	57,083,490	13,309,325
1898	42,384,349	1,918,272	1,642,508	45,945,129	57,083,489	2,267,485	59,350,974	13,405,845
1899	44,302,621	2,397,660	1,390,980	48,091,161	59,350,974	56,875	59,407,849	11,316,688

(1) Les valeurs de remploi du matériel démoli sont versées à l'entretien ou au budget pour ordre, qui sert d'appoint au budget ordinaire pour l'entretien et le renouvellement.

N° XXI. — *Parcours kilométrique des locomotives de l'État et des locomotives étrangères sur le réseau de l'État.*

	PARCOURS UTILE.		PARCOURS POUR SERVICE.			ENSEMBLE.
	Trains de voyageurs.	Trains de marchandises.	Trains de route.	A vide.	En manœuvres.	
			a. LOCOMOTIVES DE L'ÉTAT.			
Matériel pour les lignes principales. — Locomotives à voyageurs	24,063,469	763,138	18,124	1,005,349	1,117,274	26,967,354
— à marchandises	2,536,675	26,573,294	412,275	2,598,361	5,967,343	38,417,948
— de gare	123,723	368,356	3,566	225,999	4,982,753	5,709,388
Matériel pour les lignes secondaires. — Locomotives-tenders pour fortes rampes.	3,404,333	148,960	4,283	136,050	272,827	3,966,453
— Locomotives-fourgons	1,228,105	4,078	938	49,181	56,238	1,338,630
— Voitures à vapeur	989,483	4,462	140	28,782	59,715	1,082,582
Locomotives assimilées aux moteurs légers	1,181,114	2,499	593	61,816	104,525	1,350,547
Ensemble pour 1899 (1)	(1) 33,531,992	27,864,787	469,919	4,405,529	12,560,675	(3) 78,832,902
	(3) 61,396,779		17,436,123			
Ensemble pour 1898	30,163,757	25,574,591	410,249	3,946,270	11,384,863	71,479,730
	55,738,348		15,741,382			
			b. LOCOMOTIVES ÉTRANGÈRES.			
Sur le réseau de l'État. Ensemble pour 1899 (2)	197,850	48,081	»	20,694	1,673	268,298
	245,931		22,367			
— — Ensemble pour 1898	161,246	36,241	»	17,601	1,678	216,766
	197,487		19,279			

(1) Y compris la double traction sur le réseau de l'État	799,474	4,481,455	1,029	»	»	5,281,958
(1) Y compris la double traction sur les lignes étrangères	94	96,660	»	»	»	96,754
(1) Y compris le parcours sur les lignes étrangères	471,949	360,474	»	41,094	3,410	876,927
(2) Y compris la double traction	1	475	»	»	»	476

(3) Non compris 6,906 kilomètres se rapportant aux voitures électriques ayant circulé sur le réseau principal et 92,241 kilomètres se rapportant à la ligne à traction électrique de Mons-Boussu.

Observation. — Précédemment, tous les trains mixtes indistinctement étaient compris sous la rubrique : *Trains de marchandises.* A partir du 1er avril 1894, ils sont répartis entre les trains de voyageurs et ceux de marchandises, suivant qu'ils ont pour affectation principale l'un ou l'autre de ces transports.

N° XXII. — *Achats de combustibles.* —

ANNÉES.	DÉSIGNATION des COMBUSTIBLES.	ACHATS. QUANTITÉS	PRIX MOYEN par TONNE.	VALEUR.
		Kilogrammes.	Fr.	Fr.
1899.	Charbon menu demi-gras	830,432,644	11 36	9,430,370 58
	— menu gras	113,732,054	12 88	1,465,236 39
	— menu maigre	233,813,337	9 25	2,162,715 59
	— gailleteux	46,138,200	13 50	622,801 84
	Briquettes pour locomotives	3,811,363	19 35	74,383 73
	Total des charbons menus et gailleteux.	1,227,927,598	11 20	13,755,508 13
	Charbon pour forges	11,236,940	12 37	138,947 28
	— gailletins	2,105,000	20 70	43,574 13
	— pour fours à réchauffer	5,705,000	14 77	84,283 29
	— pour fours Radelet, 60 p. c. de gros.	320,000	17 43	5,578 88
	Coke industriel	1,576,052	21 34	33,629 65
	— pour réchauds, pour usines et pour trains légers.	4,953,000	21 89	108,430 50
	Coke spécial lavé pour fonderie	470,000	27 74	13,024 50
	Grosses gailleteries	10,150	30 99	314 56
	Ensemble	1,254,303,740	11 31	14,183,290 92
1898.	Charbon menu demi-gras	682,641,781	9 65	6,587,493 19
	— menu gras	112,380,000	10 50	1,179,990 00
	— menu maigre	247,184,551	7 32	1,809,390 91
	— gailleteux	11,809,000	11 32	173,277 88
	Briquettes pour locomotives	430,000	16 50	7,095 00
	Total des charbons menus et gailleteux	1,084,445,332	9 27	10,057,246 98
	Charbon pour forges	10,959,000	10 79	118,247 61
	— gailletins	2,864,000	17 74	50,807 36
	— pour fours à réchauffer	5,690,000	12 05	68,564 50
	— pour fours Radelet, 60 p.c. de gros.	200,000	14 25	2,850 »
	Grains lavés	585,000	15 53	9,085 05
	Coke industriel	1,405,000	16 89	23,730 45
	— pour réchaud, pour usines et pour trains légers.	3,775,000	17 97	67,836 75
	Coke spécial lavé pour fonderie	390,000	24 29	9,473 10
	Grosses gailleteries	50,000	20 »	1,000 »
	Ensemble	1,110,363,332	9 37	10,408,841 80

(1) Pour les parcours, voir page 22.

Consommation de charbon des locomotives.

CONSOMMATION DES LOCOMOTIVES								
QUANTITÉS.	PRIX MOYEN par TONNE.	VALEUR.	par train-kilomètre (1).		par locomotive-kilomètre. avec train (1).		par locomotive-kilomètre en général (1).	
			Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
Kilogrammes.	Fr.	Fr.	K.	F.	K.	F.	K.	F.
819,042,300	11 36	9,304,320 53						
102,338,800	12 88	1,318,123 74						
216,715,400	9 25	2,004,617 45	20 43	0 228	18 65	0 208	14 64	0 163
14,960,850	13 50	161,471 48						
3,855,650	19 35	74,606 83						
1,153,913,000	11 15	12,863,140 03						
616,790,350	9 65	5,952,026 88						
115,604,600	10 50	1,213,848 30						
255,830,400	7 32	1,872,678 53	19 24	0 176	17 69	0 162	13 89	0 127
4,604,400	11 32	52,121 81						
221,800	16 50	3,659 70						
993,051,550	9 16	9,094,335 22						

N° XXIII. — *Éclairage des stations, ateliers et dépendances.*

A. — Éclairage électrique.

ANNÉES.	NOMBRE d'installations.	NOMBRE DE FOYERS — Lampes à incandescence. de 10 bougies ou 0,4 ampère.	de 16 bougies ou 0,6 ampère.	de 25 bougies ou 0,9 ampère.	de 32 bougies ou 1,2 ampère.	Lampes à arc. de 4 ampères.	de 6 ampères.	de 8 ampères.	de 10 ampères.	de 12 ampères.	de 14 ampères.	de 20 ampères.	de 26 ampères.	Nombre total de foyers.	INTENSITÉ TOTALE DES FOYERS EN AMPÈRES.
1885	7	»	»	»	»	»	48	59	»	9	»	22	2	140	1,360
1890	19	»	249	»	»	»	121	121	29	71	29	26	2	648	3,963.4
1895	32	150	2,045	38	76	27	142	288	55	128	142	31	2	3,124	9,422.4
1896	32	155	2,090	38	117	31	143	322	56	130	159	31	2	3,274	10,067.6
1897	33	149	2,271	49	210	33	180	409	71	140	199	21	»	3,732	11,798.3
1898	(1)35	130	2,784	145	307	61	299	466	87	133	212	49	»	4,673	14,401.3
1899	37	362	3,082	48	312	61	311	486	163	149	239	48	2	5,263	16,185.6

B. — Éclairage au gaz.

ANNÉES.	NOMBRE DE BECS. Voies et travaux.	Traction.	Transports.	TOTAL.	CONSOMMATION. Quantités.	Dépenses.		DÉPENSE par mètre cube.
					Mètres cubes.	Fr.	C.	Fr. C.
1883.	202	7,406	12,537	20,145	4,545,516	795,887	»	0.175
1885.	219	7,281	12,842	20,342	4,334,962	688,559	98	0.159
1890.	597	8,496	13,950	23,043	5,477,043	754,704	31	0.138
1895.	674	8,596	14,723	23,993	5,899,431	717,240	58	0.122
1896.	709	8,781	14,985	24,475	5,823,578	696,143	18	0.120
1897.	758	8,860	15,168	24,786	5,832,842	692,645	11	0.119
1898.	787	9,199	15,517	25,503	5,865,455	682,204	48	0.116
1899.	842	9,490	15,378	25,710	5,623,926	656,705	05	0.117

N° XXIIIbis. — *Éclairage des trains au gaz riche.*

ANNÉES.	NOMBRE de TRAINS ÉCLAIRÉS.	Consommation totale de GAZ.	DÉPENSE CORRESPONDANTE — TOTALE.		ANNUELLE PAR TRAIN		PAR MÈTRE CUBE.
		Mètres cubes.	Fr.	C.	Fr.	C.	Fr. C.
1885 . . .	127	245,420	118,000	»	929	13	0.481
1885 . . .	130	288,781	105,191	72	809	17	0.364
1890 . . .	155	562,490	115,996	80	748	37	0.520
1895 . . .	218	433,254	110,026	67	504	71	0.254
1896 . . .	217	480,430	116,755	16	538	04	0.243
1897 . . .	255	555,567	136,202	81	534	15	0.245
1898 . . .	290	624,026	152,254	86	525	02	0.242
1899 . . .	310	692,833	223,133	80	719	80	0,322

(1) Chiffre rectifié.

N° XXIV. — *Approvisionnements en magasin.*

Service de la traction et du matériel.

	APPROVISIONNEMENTS en magasin et dans les dépôts au 31 décembre 1899 (tarif de 1899.)	APPROVISIONNEMENTS restant à fournir en 1900 sur les marchés de 1899.	TOTAUX.	CHIFFRES correspondants pour 1898 (tarif de 1899).
1° *Approvisionnements en magasin, dans les dépôts, et restant à fournir sur les marchés de 1899 :*				
Matériel, outils, meubles et ustensiles.	861,039 22	229,023 90	1,090,063 12	844,336 05
Combustibles.	49,855 50	»	49,855 50	28,985 47
Huile d'éclairage	73,591 78	68,674 74	142,266 52	118,816 52
Huiles et matières de graissage	74,798 89	23,795 99	98,594 88	74,244 52
Bois de construction.	1,505,318 55	151,240 41	1,656,558 96	1,674,201 61
Pièces de rechange neuves ou de remploi des locomotives, tenders, voitures et wagons	3,287,887 62	138,533 13	3,426,420 75	3,544,847 22
Aciers, fontes et fers divers	683,564 17	»	683,564 17	689,320 41
Cuivre, bronze, étain, nickel et autres métaux	413,746 93	»	413,746 93	603,222 93
Couleurs, vernis, drogueries et produits chimiques	147,709 07	13,836 31	161,545 38	150,952 35
Tissus, crins, fils, laines, cordages, toiles pour bâches, etc.	241,022 59	3,091 32	244,113 91	352,628 98
Matières et objets divers.	1,375,961 58	101,789 29	1,477,750 87	1,854,729 94
2° *Matières et objets vieux :*				
Mitrailles d'acier, de fer et de fonte (1).	163,613 21	»	163,613 21	216,612 37
Mitrailles de cuivre, de bronze, d'étain, de nickel et autres métaux (1). . . .	235,811 33	»	235,811 33	335,721 67
Total. . .	9,113,920 44	729,985 09	9,843,905 53	10,483,590 04
3° *Approvisionnements à la disposition des services consommateurs :*				
Stations et ateliers	2,736,902 89	»	2,736,902 89	3,187,747 36
Sections	827,402 27	»	827,402 27	645,229 70
Ateliers. Pièces de rechange et matières de remploi à utiliser pour locomotives, tenders, voitures et wagons.	232,822 79	»	232,822 79	254,227 79
Ateliers. Roues pour locomotives, tenders, voitures et wagons	7,031,471 »	»	7,031,471 »	7,127,487 »
Valeur totale des approvisionnements .	19,942,519 39	729,985 09	20,672,504 48	21,700,281 89

(1) Déchets, débris de pièces brisées, pièces de rechange hors modèle non utilisables.

N° XXV. — *Progression annuelle du mouvement et de la recette des voyageurs abonnés.*

ANNÉES.	MOUVEMENT.			PARCOURS MOYEN par voyageur.			RECETTE TOTALE.		
	Voyageurs en général.	Étudiants.	Ouvriers.	Voyageurs en général.	Étudiants.	Ouvriers.	Voyageurs en général.	Étudiants.	Ouvriers.
1872 . .	245,880	122,054	865,198	38.55	11.20	12.15	101.560 »	20,509 60	115,169 80
1873 . .	280,117	160,265	1,267.573	28.50	10.45	13. »	160,622 19	27,042 87	178,729 55
1874 . .	257,692	196,682	1,729,456	28.50	10.45	13. »	204,615 79	55,065 80	252,511 01
1875 . .	265.888	228.158	2,524,100	28.50	10.45	13. »	228,660 »	55,107 20	518,621 19
1876 . .	314,772	291,712	2,555,112	26.20	10.95	13.70	244,705 »	47,919 80	352,558 42
1877 . .	389,522	508,008	2,604,948	25.75	10.90	14.05	285,885 05	50,909 »	547,796 55
1878 . .	412,656	582,950	3,001,172	25.05	11.50	15.45	296,740 »	62,015 90	560,944 59
1879 (1) .	(2)515,480	456,174	2,997 018	28.05	10.78	12.14	384,791 15	74,157 50	556,701 10
1880 (3) .	800,855	645,215	4.266,676	51.75	14.50	12.60	601,809 »	96,553 »	491,842 41
1881 . .	864,048	841,156	5,285,580	55.15	12.85	15.18	645,707 22	150,409 »	734,652 54
1882 . .	1,401,170	1,104,064	6,285,984	56.81	15.27	15.25	1,029,618 08	178.659 »	710.527 60
1883 (4) .	1,780,802	1,261,796	7.025,596	56.48	12.99	15.80	1,275,282 86	192.548 »	805,229 70
1884 . .	2,608,088	1.254,874	7,402,592	57.88	12.95	15.71	1,802,751 12	187,517 »	854,102 05
1885 . .	2,957,048	1,296,412	8,010,264	58.24	12.28	14 89	2,064,660 55	192,029 50	925,822 40
1886 . .	3,520,890	1.547,180	8.572,896	58.50	12.75	14.50	2,551,917 19	197,954 55	982,298 18
1887 . .	3.697,578	1,448,914	9,625,510	58.22	12.62	14.57	2,714,712 11	215,758 07	1,112,572 28
1888 . .	4,146,620	1,550.258	11,294,984	38.27	12 67	14.64	3,075,655 02	228,625 59	1,527,767 82
1889 . .	4,417,156	1,628,460	12,514,642	57.96	12.64	14.66	3,508,947 64	240,889 28	1,456,585 15
1890 . .	4,847,214	1,741,758	14,588,522	58.66	12.78	14.70	3,529,529 18	256,986 78	1,725,455 09
1891 . .	5,258,906	1,789,016	16.209,074	58.90	12.98	14.74	4,027,450 60	279,105 85	1,955,114 35
1892 . .	5.751,018	1,947,558	17,027,012	59.12	15. »	14.76	4,587,684 90	291,490 95	2,061,845 51
1893 (5) .	6.304.650	2,066,970	18,421,574	59.04	15.02	14.74	4.989,219 11	504,755 55	2,228,720 19
1894 . .	7,014,062	2,189,674	19,848,086	59.58	12.90	14.75	5,844.545 28	519,470 95	2,412,712 51
1895 . .	7,288,768	2,278,520	21,575:212	59.25	12.91	14.76	6.071.726 97	524.518 85	2,598,796 50
1896 . .	7,791,182	2,488,898	24,908 200	59.57	12.91	15.01	6,575,967 77	555,574 29	3,118,740 20
1897 (6) .	8,671,458	2,564,556	30,185,821	59.24	13.05	15.15	6,999,522 56	552,252 56	3,597,355 86
1898 . .	9,579,716	2,951,596	35,775,906	59.54	(7)12.85	16.05	7,457.096 50	401,457 62	4,179.152 59
1899 . .	10,588,466	3,204,256	42,267,855	58.90	13.14	17.14	7,786,005 46	425,651 66	5,057,025 45

(1) A partir de 1879, les enfants des agents de l'administration jouissent d'une réduction de 50 p. c. sur les prix d'abonnements. Il en est de même des agents autorisés à habiter temporairement en dehors de leur résidence de service.

(2) De 1879 à 1882 inclus, les voyageurs de commerce payaient moins que le public ordinaire, du chef des abonnements.

(3) Exposition nationale et extension des divers tarifs d'abonnements.

(4) Réduction du tarif d'abonnements et faculté pour l'abonné de prendre indifféremment les trains express et les trains ordinaires.

(5) Institution d'abonnements de quinze jours, à partir du 1er juin 1893. (*Voir* annexe suivante.)

(6) Augmentation des prix d'abonnements de 10 p. c. pour la 1re classe et de 5 p. c. pour la 2me classe et réduction de 10 p. c. du prix des abonnements ordinaires de 3me classe ainsi que des abonnements pour ouvriers.

(7) Chiffre rectifié.

N° XXVI. — *Mouvement et recettes des abonnements de 15 jours.*

MOIS.	ANNÉE 1899.								ANNÉE 1898.							
	MOUVEMENT.				RECETTES.				MOUVEMENT.				RECETTES.			
	1re classe.	2e classe.	3e classe.	Total.	1re classe.	2e classe.	3e classe.	Total.	1re classe.	2e classe.	3e classe.	Total.	1re classe.	2e classe.	3e classe.	Total.
					Fr.	Fr.	Fr.	Fr.					Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Janvier. . .	157	1,254	3,375	4,786	8,635	50,160	77,625	136,420	270	1,007	3,089	4,366	14,850	40,280	71,047	126,177
Février. . .	144	1,192	3,120	4,456	7,920	47,680	71,760	127,360	249	892	2,783	3,924	13,695	55,680	64,009	113,384
Mars. . . .	161	1,256	3,449	4,866	8,855	50,240	79,327	138,422	298	1,011	3,323	4,632	16,390	40,440	76,429	133,259
Avril. . . .	188	1,365	3,576	5,129	10,340	54,600	82,248	147,188	349	1,025	3,379	4,753	19,195	41,000	77,717	137,912
Mai	136	1,572	4,000	5,708	7,480	62,880	92,000	162,360	572	1,080	3,579	5,031	20,460	43,200	82,317	145,977
Juin	94	1,780	4,165	6,039	5,170	71,200	95,795	172,165	516	1,174	3,804	5,494	28,380	46,960	87,492	162,832
Juillet . .	4	2,695	5,088	7,787	220	107,800	117,024	225,044	928	1,679	4,899	7,506	51,040	67,160	112,677	230,877
Août. . . .	8	3,830	8,146	11,984	440	153,200	187,358	340,998	1,199	2,420	7,696	11,315	65,945	96,800	177,008	339,753
Septembre .	»	2,713	6,075	8,788	»	108,520	139,725	248,245	683	1,748	5,984	8,415	37,565	69,920	137,632	245,117
Octobre . .	»	1,802	4,118	5,920	»	72,080	94,714	166,794	273	1,310	4,073	5,656	15,015	52,400	95,679	161,094
Novembre .	»	1,600	3,766	5,366	»	64,000	86,618	150,618	207	1,249	3,592	5,048	11,385	49,960	82,616	143,961
Décembre .	»	1,028	2,203	3,231	»	41,120	50,669	91,789	162	866	2,514	3,542	8,910	34,640	57,822	101,372
Totaux. .	892	22,087	51,081	74,060	49,060	883,480	1,174,863	2,107,403	5,506	15,461	48,715	69,682	302,830	618,440	1,120,445	2,041,715

N° XXVII. — *Collisions et déraillements*

Réseau exploité par l'État à l'exclusion des lignes

Numéros d'ordre.	NATURE.		CAUSES DES COLLISIONS — VOIE. Rails cassés.	Défectuosités des appareils spéciaux de la voie.	Défectuosités du tracé de la voie; surhaussement mal établi (variation trop brusque dans le niveau relatif des deux files de rails).	Imprudences commises lors des travaux de réfection de la voie (absence ou insuffisance de signaux).	Mauvais état général de la voie dû aux fortes pluies, au dégel ou à d'autres circonstances.	MATÉRIEL ROULANT. Attelages rompus ou défaits.	Avaries aux essieux.	Avaries ou dérangements au mécanisme des freins.	Avaries aux bandages; décalages de roues ou de bandages; bris de roues.	Mauvaise répartition de la charge sur les essieux de la locomotive.	Avaries survenues aux ressorts ou aux colonnes des ressorts de suspension.	Autres défectuosités ou avaries au matériel roulant.	Fausse position ou manœuvre intempestive des aiguilles placées dans la voie parcourue par le train ou donnant accès à cette voie.	Voie principale occupée et non protégée ou protégée irrégulièrement par des signaux fixes ou à la main.
1	Collisions aux stations . .	1899. . . .	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	5	12
		1898. . . .	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	9	9
2	Collisions aux bifurcations .	1899. . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		1898. . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
3	Collisions de trains se suivant sur la même voie en dehors de la zone protégée par les signaux fixes des stations ou des bifurcations.	1899. . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2
		1898. . . .	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1
4	Rencontres de trains marchant en sens opposé en dehors de la même zone.	1899. . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		1898. . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
5	Collisions entre les parties d'un même train par suite de rupture d'attelages.	1899. . . .	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»
		1898. . . .	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»
6	Collisions en pleine voie avec des wagons du service de la route ou des wagons échappés.	1899. . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
		1898. . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3
7	Déraillements dans une station où le train a fait ou doit faire arrêt.	1899. . . .	»	»	»	»	»	1	2	1	»	»	1	»	14	»
		1898. . .	»	»	»	2	»	»	1	1	»	»	1	1	8	»
8	Déraillements en pleine voie ou dans une station où le train ne doit pas faire arrêt.	1899. . . .	»	1	»	»	»	»	7	»	15	»	1	4	»	»
		1898. . . .	»	»	»	»	»	»	6	1	4	»	»	2	4	»
	Ensemble. . .	1899. . . .	»	1	»	»	»	2	9	2	15	»	2	4	19	15
		1898. . . .	»	»	»	2	»	2	7	3	4	»	1	3	21	15

(1) Pour les années 1859 à 1899, *voir* annexe XXIX.

de trains. — Accidents de personnes y relatifs.

exploitées pour son compte. — Années 1899 et 1898.

ET DERAILLEMENTS. EXÉCUTION DU SERVICE									NOMBRE de collisions et déraillements en général.			COLLISIONS ET DÉRAILLEMENTS AYANT FAIT DES VICTIMES.												
													PERSONNES ATTEINTES (1).											
													VOYAGEURS.				AGENTS DE L'ADMINISTRATION.				ENSEMBLE.			
Autres fautes commises dans la manœuvre des signaux fixes.	Mauvais fonctionnement des appareils de signaux ou d'enclanchement.	Signaux d'arrêt correctement donnés, mais non respectés par le train.	Fautes commises dans les manœuvres de gare : mise en marche de machines sans ordre régulier, inobservance des signaux ou arrêt tardif.	Trains entrant en gare avec trop de vitesse, ou dépassant, pour tout autre motif, leur point de stationnement habituel.	Collisions avec des véhicules placés trop près d'un croisement, sur une voie convergente.	Autres négligences.	Causes diverses et indéterminées.	Nombre de cas où les circonstances atmosphériques ont influé sur la production des accidents.	Trains de voyageurs.	Trains de marchandises, machines à vide, etc.	Ensemble.	Nombre de collisions et déraillements (déjà compris dans la colonne qui précède) ayant fait des victimes	Tués.	Blessés.	Contusionnés.	Total	Tués.	Blessés.	Contusionnés.	Total.	Tués.	Blessés.	Contusionnés.	Total.
2	»	6	6	4	2	1	2	9	14	25	39	16	23	154	106	263	»	1	22	23	23	155	128	286
»	»	5	8	3	»	1	1	1	16	19	35	13	»	»	47	47	»	9	9	18	»	9	56	65
»	»	5	»	»	»	»	»	3	3	2	5	3	»	1	3	4	»	»	8	8	»	1	11	12
»	»	1	»	»	»	»	1	»	2	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1	»	1	»	»	»	»	1	2	2	2	4	3	»	»	1	1	»	»	4	4	»	»	5	5
1	1	1	»	»	»	»	»	2	1	3	4	1	»	»	»	»	»	3	»	3	»	3	»	3
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	2	1	»	»	»	»	1	»	»	1	1	»	»	1
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	1	»	1	1	1	2	1	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	1	1
»	»	»	»	»	»	3	»	»	»	4	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	2	14	»	18	16	34	1	»	»	1	1	»	»	»	»	»	»	1	1
»	1	»	»	»	»	»	14	1	16	12	28	4	»	»	1	1	»	1	3	4	»	1	4	5
»	»	»	»	»	»	»	3	»	10	19	29	2	»	»	»	»	»	2	2	4	»	2	2	4
1	»	»	»	»	»	»	4	»	6	15	21	1	»	»	»	»	1	1	»	2	1	1	»	2
3	»	12	6	4	2	4	20	15	48	67	115	27	23	135	111	269	1	3	37	41	24	138	148	310
2	2	7	8	3	»	4	20	5	41	54	95	19	»	»	48	48	1	14	12	27	1	14	60	75

N° XXVIII. — *Accidents aux personnes dus à d'autres causes qu'à des collisions et à des déraillements de trains.*

Année 1899.

NATURE DES ACCIDENTS.	NOMBRE.			
	Tués.	Blessés.	Contusionnés.	TOTAL.
A. *Accidents survenus aux voyageurs* par leur imprudence :				
En descendant d'un train ou en y montant aux stations	2	8	28	38
En tombant ou en sautant d'un train, en pleine voie	2	6	6	14
En circulant à l'intérieur des stations	1	4	6	11
Lors de la fermeture des portières	»	26	34	60
En d'autres circonstances	»	6	13	19
TOTAUX	5	50	87	142
B. *Accidents survenus à des personnes étrangères au service, autres que des voyageurs* :				
En traversant le railway à des passages à niveau gardés	10	7	7	24
En traversant le railway à des passages à niveau non gardés	8	4	»	12
En circulant dans les rues, places ou quais où existent des voies de chemins de fer	1	3	1	5
En circulant dans les stations	4	»	1	5
— le long de la voie	10	3	2	15
Dans les opérations de chargement et de déchargement ou en aidant aux manœuvres	5	15	17	37
En d'autres circonstances	1	1	2	4
Ivresse, folie, suicide	40	4	1	45
TOTAUX	79	37	31	147
C. *Accidents survenus aux agents de l'Administration* :				
1° Dans les stations :				
En se trouvant sur des véhicules en mouvement et en se heurtant ainsi à d'autres véhicules placés sur une voie adjacente, ou à des obstacles fixes	»	4	7	11
En passant au-dessus des buttoirs, ou en se tenant sur ceux-ci pendant les manœuvres	»	»	»	»
En descendant ou en tombant des véhicules en mouvement ou en y montant	1	10	33	44
Pris entre les buttoirs en passant ou en se trouvant entre des véhicules, en dehors des opérations d'accrochage et de décrochage	2	5	5	12
Accidents survenus en d'autres circonstances, occasionnés ou aggravés par le déplacement de véhicules	14	51	75	140
Accidents indépendants de toute mise en mouvement de véhicules et survenus pendant les opérations de chargement, de déchargement ou de transbordement des marchandises	1	65	262	328
Accidents indépendants de toute mise en mouvement de véhicules et survenus en d'autres circonstances	»	76	272	348
TOTAUX	18	211	654	883
2° Dans les ateliers :				
En se trouvant sur des véhicules en mouvement et en se heurtant ainsi à d'autres véhicules placés sur une voie adjacente ou à des obstacles fixes	»	»	»	»
Accidents survenus en d'autres circonstances, occasionnés ou aggravés par le déplacement de véhicules	1	4	1	6
TOTAUX	1	4	1	6

NATURE DES ACCIDENTS.	NOMBRE.			
	Tués.	Blessés.	Contusionnés.	TOTAL.
3° En accrochant des véhicules	6	33	49	88
4° En décrochant des véhicules	1	8	19	28
5° Atteints par des véhicules en mouvement en faisant le service de garde-barrières	1	5	2	8
6° Atteints par des véhicules en mouvement en faisant le service de garde-route	5	6	1	12
7° Gardes chargés du contrôle des coupons :				
Tombés du train en marche en ouvrant ou en fermant une portière, en sortant d'une voiture ou d'un fourgon, ou en y entrant	1	»	»	1
Blessés, sans chute, dans les mêmes circonstances	»	8	4	12
Tombés ou blessés en descendant d'un train ou en y montant aux stations	»	3	7	10
Atteints en d'autres circonstances	»	1	6	7
TOTAUX	1	12	17	30
8° Autres agents des trains : chefs-gardes, gardes-bagages, machinistes, chauffeurs, etc. :				
Tombés d'un train en marche	1	14	1	16
Atteints en se heurtant à des obstacles fixes	»	»	2	2
Atteints en se heurtant à d'autres trains ou véhicules	»	3	16	19
Tombés ou blessés en descendant d'un train ou en y montant aux stations	»	15	35	50
Atteints en d'autres circonstances	2	39	72	113
TOTAUX	3	71	126	200
9° Agents atteints en dehors de tout service :				
En descendant ou en tombant de véhicules en mouvement, ou en y montant	2	4	1	7
Atteints par des véhicules en mouvement en circulant sans nécessité dans les voies	7	2	2	11
Accidents divers	»	»	»	»
TOTAUX	9	6	3	18
10° Agents atteints en réparant les voies ou bâtiments :				
Par des véhicules en mouvement, en circulant ou en se tenant dans les voies ou près des voies, pour des travaux à effectuer aux bâtiments, voies et dépendances	1	1	1	3
Accidents divers occasionnés ou aggravés par le mouvement des véhicules	2	3	»	5
Accidents indépendants de toute mise en mouvement de véhicules	»	»	1	1
TOTAUX	3	4	2	9
11° Agents d'autres administrations :				
Postes, télégraphes, marine, etc.	»	4	7	11
Agents des stations communes	2	2	»	4
TOTAUX	2	6	7	15
Ensemble pour le littéra *C*.	50	566	881	1,297

N° XXIX. — *Dénombrement des accidents*

ANNÉES.	Longueur moyenne exploitée par l'État (*).	Voyageurs. Par le fait du service, collisions et déraillements de trains. Tués.	Blessés et contusionnés.	Par leur propre fait (embarquement et débarquement, etc.). Tués	Blessés et contusionnés.	Total. Tués	Blessés et contusionnés	Ensemble	Employés et ouvriers. Par le fait du service, collisions et déraillements de trains. Tués.	Blessés et contusionnés.	Par leur propre fait (imprudence dans les manœuvres, les chargem^ts, circulation sur les voies, etc.). Tués.	Blessés et contusionnés	Total. Tués	Blessés et contusionnés.	Ensemble	Personnes. Circulation imprudente sur la voie et dans les stations, traversées des passages à niveau, etc. Tuées.	Blessées et contusionnées.
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
1835	15	»	»	»	1	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1836	36		»	1	»	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1837	91	»	»	1	2	1	2	3	»	»	1	»	1	»	1	1	»
1838	205	»	2	»	4	»	6	6	2	2	3	3	5	5	10	»	»
1839	275	»	»	»	2	»	2	2	»	»	6	9	6	9	15	1	»
1840	325	»	2	2	»	2	2	4	»	1	6	4	6	5	11	1	2
1841	341	1	4	»	4	1	8	9	»	3	2	10	2	13	15	1	»
1842	399	»	2	»	1	»	3	3	»	2	4	2	4	4	8	2	»
1843	485	»	1	4	13	4	14	18	»	1	3	7	3	8	11	5	1
1844	560	3	9	»	2	3	11	14	1	3	1	7	2	10	12	4	2
1845	560	»	»	2	7	2	7	9	»	5	4	11	4	16	20	5	2
1846	560	»	»	»	4	»	4	4	»	»	5	17	5	17	22	8	6
1847	570	»	»	»	3	»	3	3	»	»	5	17	5	17	22	6	2
1848	595	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	11	3	11	14	5	4
1849 à 1856	625 à 713	2	49	5	16	7	65	72	4	12	74	175	78	187	265	68	56
1857	745	»	»	»	1	»	1	1	1	3	11	18	12	21	33	9	11
1858	746	»	1	»	3	»	4	4	»	2	9	23	9	25	34	15	10
1859	746	»	6	»	»	»	6	6	»	4	13	18	13	22	35	10	6
1860	747	»	»	»	»	»	»	»	»	6	5	21	5	27	32	8	12
1861	749	»	»	2	1	2	1	3	»	5	9	35	9	40	49	11	12
1862	749	»	1	»	3	»	4	4	»	2	12	30	12	32	44	12	7
1863	749	»	2	1	4	1	6	7	1	4	20	25	21	29	50	9	6
1864	749	»	»	1	5	1	5	6	»	»	30	35	30	35	65	7	7
1865	749	»	»	2	3	2	3	5	»	2	46	52	46	54	100	21	15
1866	790	»	8	1	7	1	15	16	2	14	42	66	44	80	124	20	19
1867	863	»	»	3	3	3	3	6	»	»	33	62	33	62	95	25	13
1868	863	1	12	»	6	1	18	19	2	9	29	54	31	63	94	19	18
1869	863	»	»	2	3	2	3	5	»	2	41	51	41	53	94	22	18
1870	869	»	»	1	2	1	2	3	»	»	23	36	23	36	59	22	26
1871	1,422	1	7	2	3	3	10	13	2	16	38	44	40	60	100	41	32
1872	1,470	»	11	2	13	2	24	26	5	14	55	89	60	103	163	30	25
1873	1,875	6	20	3	8	9	28	37	»	9	76	128	76	137	213	40	50
1874	1,929	»	43	6	8	6	51	57	6	22	60	117	66	139	205	36	43
1875	1,966	»	9	3	9	3	18	21	4	26	66	110	70	136	206	38	27
1876	2,053	1	26	6	16	7	42	49	»	13	59	147	59	160	219	49	41
1877	2,145	»	14	1	12	1	26	27	1	23	64	115	65	138	203	30	30
1878	2,441	»	9	2	8	2	17	19	»	20	57	133	57	153	210	42	30
1879	2,553	4	37	8	17	12	54	66	5	25	85	159	90	184	274	32	16
1880	2,702	»	28	6	46	6	74	80	3	53	102	286	105	339	444	34	40
1881	2,841	2	58	9	52	11	110	121	4	56	124	374	128	430	558	40	46
1882	2,975	»	20	11	55	11	75	86	5	34	109	579	114	613	727	36	33
1883	3,045	»	3	7	63	7	66	73	2	31	84	402	86	433	519	35	34
1884	3,100	»	27	9	45	9	72	81	1	26	70	299	71	325	396	27	42
1885	3,144	»	41	5	26	5	67	72	1	27	63	315	64	342	406	34	43
1886	3,171	»	3	3	40	3	43	46	2	20	56	297	58	317	375	32	27
1887	3,188	»	1	3	43	3	44	47	»	14	41	350	41	364	405	34	47
1888	3,198	»	13	7	41	7	54	61	»	13	58	513	58	526	584	34	45
1889	3,207	12	136	8	44	20	180	200	3	28	55	653	58	681	739	38	58
1890	3,220	»	6	6	65	6	71	77	2	31	60	742	62	773	835	30	55
1891	3,241	»	26	12	59	12	85	97	1	30	63	800	64	830	894	33	45
1892	3,247	2	74	4	53	6	127	133	»	37	48	766	48	803	851	21	30
1893	3,250	»	26	7	56	7	82	89	1	44	47	746	48	790	838	22	41
1894	3,260	»	16	6	65	6	81	87	1	26	35	802	36	828	864	30	49
1895	3,270	19	123	6	71	25	194	219	5	45	40	902	45	947	992	26	43
1896	3,302	1	116	5	68	6	184	190	1	33	51	1,045	52	1,078	1,130	26	41
1897	3,311	»	10	12	82	12	92	104	1	36	43	1,022	44	1,058	1,102	23	61
1898	3,695	»	48	10	118	10	166	176	1	26	42	906	43	932	975	19	58
1899	4,011	23	246	5	157	28	383	411	1	40	50	1,247	51	1,287	1,338	39	63
		78	1,296	202	1,423	280	2,719	2,999	71	902	2,241	14,885	2,312	15,787	18,099	1,268	1,450

(*) Non compris les sections appartenant à des compagnies et parcourues en transit par des trains de l'État, ni les lignes rachetées en 1896 et 1897 aussi longtemps qu'elles ont été exploitées pour compte de l'Etat.

de personnes depuis 1835.

étrangères à l'Administration, autres que des voyageurs. Ivresse, folie, suicide. Tués. 18	Blessées et contusionnées. 19	Total. Tués. 20	Blessées et contusionnées. 21	Ensemble 22	Nombre total des victimes. Tués. 23	Blessées et contusionnées. 24	Ensemble 25	Voyageurs embarqués. 26	Trains-kilomètres. — Voyageurs. 27	Trains-kilomètres. — Voyageurs et marchandises réunis. 28
»	»	»	»	»	»	1	1	421,439	50,370	50,370
»	»	»	»	»	1	»	1	871,307	147,805	147,805
»	»	1	»	1	3	2	5	1,584,577	307,970	307,970
»	»	»	»	»	5	11	16	2,238,303	648,775	648,775
»	»	1	»	1	7	11	18	1,952,731	651,420	872,785
»	»	1	2	3	9	9	18	2,199,319	655,367	1,181,105
3	»	4	»	4	7	21	28	2,639,744	1,010,129	1,491,965
1	»	3	»	3	7	7	14	2,724,104	1,170,050	1,589,090
»	»	5	1	6	12	23	35	3,085,349	1,396,485	1,877,170
3	»	7	2	9	12	23	35	3,381,529	1,652,155	2,485,305
2	»	7	2	9	13	25	38	3,470,678	1,512,775	2,726,510
2	»	10	6	16	15	27	42	3,700,111	1,624,325	3,262,110
1	1	7	3	10	12	23	35	3,746,390	1,762,725	3,809,070
3	»	8	4	12	11	15	26	3,658,965	1,599,840	2,866,985
28	»	96	56	152	181	308	489	(1)	(1)	(1)
4	»	13	11	24	25	33	58	6,458,424	2,555,752	3,282,961
2	1	17	11	28	26	40	66	6,640,048	2,645,754	3,520,131
4	»	14	6	20	27	34	61	7,140,640	2,675,950	3,521,514
»	»	8	12	20	13	39	52	7,412,561	2,830,890	3,530,227
2	2	13	14	27	24	55	79	7,849,594	2,911,530	3,746,650
2	1	14	8	22	26	44	70	8,131,685	3,076,146	3,996,242
2	4	11	10	21	33	45	78	8,818,952	3,408,597	6,573,738
2	1	9	8	17	40	48	88	9,421,632	3,741,495	7,458,774
1	3	22	18	40	70	75	145	10,677,965	4,614,983	8,656,618
3	»	23	19	42	68	114	182	11,637,417	5,371,382	10,037,669
9	1	34	14	48	70	79	149	12,616,961	4,844,224	9,654,704
4	1	23	19	42	55	100	155	12,824,334	4,817,081	9,248,897
»	»	22	18	40	65	74	139	13,577,016	5,069,001	9,638,977
4	»	26	26	52	50	64	114	14,154,356	5,177,104	9,874,316
6	4	47	36	83	90	106	196	18,282,057	6,952,792	13,513,827
9	5	39	30	69	101	157	258	23,197,623	7,369,475	15,323,278
9	1	49	51	100	134	216	350	29,101,509	9,040,477	20,832,140
14	15	50	58	108	122	248	370	32,444,823	9,379,797	21,349,364
11	8	49	35	84	122	189	311	34,961,012	9,681,999	20,861,890
16	12	65	53	118	131	255	386	36,913,707	10,024,442	21,424,913
15	2	45	32	75	109	196	305	37,421,220	10,621,324	22,031,965
25	8	65	38	103	124	208	332	40,391,240	11,561,529	23,420,671
18	»	50	16	66	152	254	406	40,926,427	12,707,669	25,499,296
31	3	65	43	108	176	456	632	43,032,882	14,837,925	29,459,939
23	3	65	49	112	202	589	791	45,950,022	16,227,096	32,751,848
27	»	65	33	96	188	721	909	47,906,137	17,706,457	34,955,373
12	1	47	55	102	140	554	694	49,657,604	16,696,592	33,847,939
16	1	43	43	86	123	440	563	50,465,945	16,917,754	33,268,703
25	6	59	49	108	128	458	586	51,233,224	17,516,859	33,224,545
21	4	53	31	84	114	391	505	51,657,884	17,946,659	33,452,367
19	3	53	50	103	97	458	555	54,064,304	19,400,746	35,261,905
19	2	55	47	100	118	627	745	57,883,610	20,777,889	37,388,394
25	5	65	65	126	141	924	1,065	59,957,199	21,548,450	39,033,328
20	3	50	58	108	118	902	1,020	64,228,892	22,352,541	39,931,735
22	2	55	47	102	131	962	1,093	67,432,178	22,929,544	40,251,858
29	2	50	32	82	104	962	1,066	68,515,978	22,880,657	39,953,975
31	»	53	41	94	108	913	1,021	70,969,992	22,954,885	40,367,767
29	1	59	50	109	101	959	1,060	74,773,172	25,960,196	41,286,780
25	2	51	45	96	121	1,186	1,307	76,957,198	24,810,541	42,652,870
23	2	51	45	94	109	1,305	1,414	82,676,592	25,568,915	44,544,245
32	3	55	64	119	111	1,214	1,325	91,559,845	26,784,076	46,690,860
41	1	60	39	99	115	1,137	1,250	101,957,734	29,360,158	50,874,459
40	5	79	68	147	158	1,738	1,896	114,858,225	32,359,716	55,851,464
715	119	1,981	1,569	3,550	4,573	20,075	24,648	—	—	—

(1) Voir l'annexe XXXI de 1890.

N° XXX. — *Mouvement général des transports effectués par charges complètes en services intérieur et État vers État, ainsi qu'en services mixtes au départ et à l'arrivée. Année* 1899.

NATURE DES MARCHANDISES.	SERVICES INTÉRIEUR et État vers État. (Tonnes.)	SERVICES MIXTES RÉUNIS		TOTAUX GÉNÉRAUX. (Tonnes.)
		au départ des stations de l'État. (Tonnes.)	à l'arrivée aux stations de l'État. (Tonnes.)	
1° Marchandises transportées aux conditions des quatre classes du tarif général.				
Ardoises, pierres, craie, etc.	227,171	18,134	9,865	225,170
Armes, machines et mécaniques, etc.	17,031	1,643	2,696	21,370
Bières et autres boissons.	35,465	1,157	977	37,599
Bois de chauffage et de mines.	387,396	24,983	32,799	445,178
Bois de construction, etc.	321,286	44,343	21,126	386,755
Céréales, farines, etc.	962,916	93,714	76,432	1,133,062
Chaux, plâtre et mortier	455,477	46,699	69,886	572,062
Chiffons, os, etc.	76,319	5,198	11,262	92,779
Colis vides	19,350	1,625	879	21,854
Combustibles.	1,937,561	142,990	213,735	2,294,286
Engrais	307,289	18,101	8,908	334,298
Fers et aciers ouvrés, etc.	141,834	27,884	30,612	200,330
Fers et aciers non ouvrés.	477,251	42,580	139,061	658,892
Fruits	9,260	312	1,589	11,161
Glaces	27,815	87	19	27,921
Houblon	510	5	47	562
Huiles et goudron.	15,067	1,369	2,070	18,506
Marchandises diverses	349,489	25,019	32,003	406,511
Matières bitumineuses, etc.	11,570	3,012	518	15,100
Mélasses	21,549	337	1,096	22,982
Métaux, etc.	269,388	16,928	76,365	362,681
Minerais et produits de carrieres non dénommés	63,546	4,494	10,736	78,776
Paille, fourrages et matières textiles.	52,884	9,083	8,125	70,092
Papiers et cartons.	16,834	661	716	18,211
Produits agricoles.	601,927	19,349	48,298	669,574
Produits céramiques, etc.	53,741	5,245	3,756	62,742
Produits de carrières	948,422	95,585	64,270	1,108,277
Sels	70,067	3,371	3,033	76,471
Sucre	163,515	8,335	9,216	181,096
Terres	90,647	11,874	29,869	132,390
Véhicules divers.	35,247	1,975	1,595	38,817
TOTAUX.	8,167,854	676,092	911,559	9,755,505

TARIFS. — NUMÉROS anciens.	TARIFS. — NUMÉROS nouveaux.	NATURE DES MARCHANDISES.	SERVICES INTÉRIEUR et État vers État. (Tonnes.)	SERVICES MIXTES RÉUNIS au départ des stations de l'État. (Tonnes.)	SERVICES MIXTES RÉUNIS à l'arrivée aux stations de l'État. (Tonnes.)	TOTAUX GÉNÉRAUX. (Tonnes.)
		2° Marchandises transportées aux conditions des tarifs spéciaux.				
1	1	Combustibles. Terres provenant de charbonnages.	2,466	»	25	2,491
2	2	Combustibles. Produits de carrières	876,746	95,125	39,839	1,011,710
2bis	3	Combustibles	55,032	440	5,952	61,424
2ter	4	Scories	57,312	»	29,150	86,462
3	5	Produits divers	110,265	876	26,912	138,053
4	6-7	Marchandises diverses	37,277	2,974	4,397	44,648
5	8	— —	7,939	3,624	3,654	15,217
6	9	Fruits	2,189	»	272	2,461
		Verreries et verres à vitres	9,138	13	9,032	18,183
		Machines, mécaniques et armes	6,191	»	2,287	8,478
		Autres marchandises	64,684	3,265	7,363	75,312
6bis	11	Verreries	3,332	191	2,708	6,231
7	12	Fers et produits de carrières, etc.	266,673	10,239	22,238	299,150
7bis	13	Fers, rails et accessoires de rails, etc.	338,891	6,184	44,328	389,403
8	15	Armes, cuivre, borate de chaux	439	377	»	816
8bis	16	Sel gemme ou sel marin	1,246	652	»	1,898
9	17-18	Marchandises diverses	93,573	11,533	601	105,707
10	10	Objets d'exposition, de concours, etc.	993	40	»	1,033
11	28	Acier, fonte brute, mitraille	96,365	2,092	83,350	181,807
12	23-21-25	Minerais, etc.	763,557	574,244	119,348	1,457,149
12bis	26	Pierres calcaires	6,159	1,050	18,162	25,371
13	29	Charbon anthraciteux	9,684	124,260	632	134,576
14	31	Combustibles	168,564	792	10,064	179,420
15	27	—	11,312	10	»	11,322
16	32	—	1,682	277	189	2,148
17	33	Marchandises diverses	5,890	200	100	6,190
18	34	— —	215	10	»	225
19	35	— —	3,187	2,036	3,992	9,215
20	20	— —	226,040	»	»	226,040
21	51	— —	190	24	991	1,205
22	22	Brai de goudron, de gaz, etc.	86,212	445	307	86,964
24	21	Planchettes	35,279	2,449	4,505	42,233
26	44	Marchandises diverses	546,924	220	»	547,144
27	46	Céréales	7,674	»	5	7,679
28	47	Marchandises diverses	62,907	»	»	62,907
30	30	Engrais	529	2	4	535
		Légumes, etc.	16,634	627	1,624	18,882
31	40	Brai de goudron, de gaz ou de houille	48,553	3,612	2,693	54,858
33	41	Sable	479,229	11,715	2,328	493,272
35	42	Charbon maigre	9,069	4,290	19	13,378
36		Engrais, cendrées, produits de carrières.				
36bis 36ter	36	Bois. Produits pour l'amélioration des chemins, etc.	995,232	130,577	109,267	1,235,076
36	39	Betteraves	25,127	»	54,899	80,026
36	52	Pulpes de betteraves	2,400	240	331	2,971
37	37	Engrais	15,030	660	37	15,727
		Matériaux d'empierrement	177,757	7,924	82,082	267,763
38	38	Boues, immondices des villes, gadoue	»	»	»	»
39	53	Produits des hauts-fourneaux	101,318	11,478	155	112,951
40	19	Avoine	4,293	86	417	4,796
41	45	Coton brut	2,303	»	2,130	4,433
43	14	Kaolin	17,835	300	863	18,998
		TOTAUX	5,861,536	1,015,153	697,249	7,573,938

NATURE DES MARCHANDISES.		SERVICES INTÉRIEUR et État vers État. (Tonnes.)	SERVICES MIXTES RÉUNIS au départ des stations de l'État. (Tonnes.)	SERVICES MIXTES RÉUNIS à l'arrivée aux stations de l'État. (Tonnes.)	TOTAUX GÉNÉRAUX. (Tonnes.)
2° Aux conditions des tarifs spéciaux provisoires, des tarifs exceptionnels provisoires, et à des prix conventionnels.					
Tarifs spéciaux provisoires.	*A'* Laine brute, peaux de moutons, etc.	28,663	»	»	28,663
	H. Combustibles	5,745	»	»	5,745
		34,408	»	»	34,408
Tarifs exceptionnels provisoires.	5. Ciment	105,248	»	»	105,248
	6. Combustibles	1,449,353	216,513	137,195	1,803,061
	8. Ciment	22,263	»	»	22,263
	10. Combustibles	14,436	»	»	14,436
	12. Combustibles	22,622	»	»	22,622
	13. Sucre.	14,739	»	»	14,739
	31. Combustibles	4,574,456	294,705	225,617	5,094,778
	31bis. Terres	10,862	»	»	10,862
	42. Rails, accessoires, etc. . .	»	»	78,885	78,885
	45. Chaux, ciment et moellons.	95,799	»	»	95,799
		6.309,778	511,218	441,697	7,262,693
Transports divers soumis à des prix conventionnels.	Combustibles	456,353	6,643	6,438	469,434
	Fers et aciers	2,391	»	12,328	14,719
	Fonte brute	213	»	7,363	7,576
	Matériaux pour chemins d'intérêt agricole	253,798	90,947	6,595	351,340
	Matériel à pied d'œuvre. . . .	5,542	»	»	5,542
	Marne	12,600	»	»	12.600
	Minerais	»	»	390	390
	Pavés et pierrailles.	3,207	»	»	3,207
	Marchandises diverses	4,491	»	540	5,031
	Sucre.	197	»	»	197
	Sable	15,000	»	»	15,000
	Cendrées	18,270	»	»	18,270
		772.062	97,590	33,654	903,306
	TOTAUX.	7.116,248	608,808	475,351	8,200,407
Ensemble des transports effectués par charges complètes en services intérieur et mixtes. .		21,145,638	2,300,053	2,084,159	25,529,850

N° XXXI. — *Mouvement général du tonnage des* GROSSES MARCHANDISES *expédiées et reçues par les stations de l'État belge en relation de service international. — Année* 1899.

DÉSIGNATION.	TRAFIC LOCAL		TRAFIC MARITIME		TOTAUX.
	au départ des stations de l'État.	à l'arrivée aux stations de l'État.	au départ des stations de l'État.	à l'arrivée aux stations de l'État.	(Tonnes.)
De et vers l'Allemagne.					
Classes générale et secondaires.					
Classe générale B	26,597	5,334	32,198	33,177	97,303
— secondaire A¹	722	851	»	»	1,573
— — A²	2,169	1,682	»	»	3,851
— — S¹¹	672	321	»	»	993
Totaux	30,160	8,185	32,198	33,177	103,720
Tarifs spéciaux.					
Bois	1,200	8,870	2,637	772	13,479
Brai et goudron	»	»	51	»	51
Céréales, farines, légumes, fourrages, etc.	19,085	668	2,486	333	22,572
Chaux	12,157	323	151	180	12,811
Chiffons	2,940	469	94	1,768	5,271
Combustibles	3,559	4,300	1,447	953	10,259
Cuirs, peaux, etc	590	420	738	184	1,932
Divers	2,017	618	844	1,775	5,251
Engrais	22,246	4,903	3,995	203	31,347
Fers et aciers	5,632	12,464	1,531	201	19,828
Fruits, légumes, etc.	»	213	25	1,350	1,588
Graines, etc.	70	110	1,555	38	1,773
Matières bitumineuses	658	2,420	24,272	176	27,526
Matières textiles	1,965	1,894	5,667	297	9,823
Métaux	16,406	11,792	10,589	372	39,159
Minerais, produits de carrières et terres	42,767	23,194	12,773	1,583	80,317
Pâtes à papier, chiffons, papiers et cartons	1,553	885	878	3,821	7,137
Produits céramiques	1,389	14,257	700	5,072	21,418
Sels et acides	4,156	22,871	480	454	27,961
Sucres et mélasses	20	25	29	338	412
Totaux	138,410	110,696	70,939	19,870	339,915

DÉSIGNATION.	TRAFIC LOCAL		TRAFIC MARITIME		TOTAUX.
	au départ des stations de l'État.	à l'arrivée aux stations de l'État.	au départ des stations de l'État.	à l'arrivée aux stations de l'État.	(Tonnes.)
De et vers l'Allemagne (*suite*).					
Tarifs exceptionnels.					
Acides	2,329	»	10	»	2,339
Alizarine et bois de teinture	»	»	»	»	»
Arbres, etc.	508	»	»	»	508
Articles de Thuringe	»	136	»	2,023	2,159
Avoine	»	»	»	»	»
Bières	»	7,583	86	285	7,954
Bois	1,523	7,001	242	814	9,550
Brai	10	»	615	6	631
Briques	»	1,650	»	15.044	16,694
Cellulose	»	1,036	»	»	1,036
Céréales, farines, etc.	4,284	2,664	14,503	90	21,541
Combustibles	144,146	596,326	»	141,888	882,360
Cotons et déchets de coton	»	»	1,889	»	1,889
Chicorées en racines	1,020	»	»	»	1,020
Cuirs et peaux	344	782	8,630	1,326	11,082
Déchets de pierres, pudings	940	»	»	»	940
Divers	7,670	3,427	4,631	832	16,560
Engrais	4,288	10,608	»	»	14,896
Graisse, pétrole et huile minérale	566	1,834	12,300	10	14,710
Jouets	»	11	»	68	79
Kaolin	»	110	»	»	110
Lin	»	1,487	»	»	1,487
Locomotives, tenders et matériel roulant	235	»	»	125	360
Matières bitumineuses	»	10	»	»	10
Matériaux de construction	»	»	»	»	»
Matières textiles	2,851	377	10,649	275	14,152
Minerais de fer et pyrites	16,429	1,761	39	»	18,229
Minerais et produits de carrières	852	2,544	485	265	4,146
Objets en fer	»	»	»	»	»
Paille, fourrages, etc.	21,192	263	208	»	21,663
Pavés, pierrailles, etc.	31,872	15	»	»	31,887
Pâte de bois	»	978	»	»	978
Perches à houblon	»	708	»	»	708
Pierres lithographiques	23	101	»	717	841
Pommes de terre	1,824	20	»	»	1,844
Plomb et zinc	1,390	260	40,627	68	42,345
Produits bitumineux	103	60	55	272	490
— céramiques	5,418	896	45	1,525	7,884
— métallurgiques	894	21,308	15,998	169,850	208,050
Sable	»	»	»	640	640
Scories	24.270	1,744	»	16,453	42,467
Scories phosphatées	»	»	»	»	»
Sels et acides	1,170	511	82	5,555	7,318
Sucre	»	»	»	»	»
Tannins	2,330	»	2,889	»	5,219
Véhicules divers	104	71	49	1,045	1,269
Verreries	10	401	»	»	411
Totaux	278,595	666,683	114,002	359,176	1,418,456
Ensemble des transports de et vers l'Allemagne	447,165	785,564	217,139	412,223	1,862,091

DÉSIGNATION.	TRAFIC LOCAL		TRAFIC MARITIME		TOTAUX.
	au départ des stations de l'État.	à l'arrivée aux stations de l'État.	au départ des stations de l'État.	à l'arrivée aux stations de l'État.	(Tonnes.)
De et vers l'Alsace-Lorraine et le Grand-Duché de Luxembourg.					
Classe générale et classes secondaires.					
Classe générale B	4,485	102	16,792	9,082	30,461
— secondaire A¹.	1,394	303	»	»	1,694
— — A².	3,192	2,672	»	»	5,864
— — Su	3,160	1,442	»	»	4,602
Totaux . . .	12,228	4,519	16,792	9,082	42,621
Tarifs spéciaux.					
Bois	2,531	1,007	3,108	1,970	8,616
Céréales, farines, légumes, fourrages, etc.	8,675	138	1,075	224	10,112
Chaux	53,552	663	»	»	54,215
Chiffons	10	84	5	525	624
Combustibles	2,004	41	35,927	»	37,972
Cuirs et peaux, etc.	21	327	112	51	511
Divers.	1,196	270	724	443	2,633
Engrais	1,353	380	3,417	109	5,259
Fruits, légumes, etc.	1,914	10	39	31	1,994
Graines, etc.	318	31	274	48	671
Matières textiles.	297	229	14,573	161	15,260
— bitumineuses	42	»	15	»	57
Minerais, produits de carrières et terres	13,224	4,490	1,166	257	19,137
Pâtes à papier, chiffons, papiers et cartons.	51	31	97	264	443
Produits céramiques.	5,347	199	6,747	3,230	15,523
Produits métalliques.	3,548	27,806	10,046	58	41,458
Sels et acides.	70	6,544	670	33	7,317
Sucres et mélasses.	426	»	26	»	452
Totaux . . .	94,579	42,250	78,021	7,404	222,254

DÉSIGNATION.	TRAFIC LOCAL		TRAFIC MARITIME		TOTAUX. (Tonnes.)
	au départ des stations de l'État.	à l'arrivée aux stations de l'État.	au départ des stations de l'État.	à l'arrivée aux stations de l'État.	
De et vers l'Alsace-Lorraine et le Grand-Duché de Luxembourg (*suite*).					
Tarifs exceptionnels.					
Arbres, etc.	42	10	»	»	52
Avoine	»	»	5,276	»	5,276
Bières en fûts	»	271	22	62	355
Bois	5,857	2,484	150	50	8,541
Brai	»	»	141	»	141
Céréales et farines	2,570	150	26,095	545	29,360
Combustibles	622,218	»	»	»	622,218
Coton	»	»	4,256	»	4,256
Cuirs et peaux	160	194	1,232	988	2,574
Divers	1,279	226	1,115	360	2,980
Engrais	3,580	610	»	»	4,190
Graisse et pétrole	111	»	8,734	77	8,922
Huile et goudron	»	551	148	»	699
Matières textiles	99	61	58	11	229
Matières bitumineuses	34	132	52	41	259
Minerais de fer et pyrites	16,834	1,108,800	90.543	»	1,216,177
Minerais et produits de carrières	53	1,060	104	11	1,228
Paille et fourrages	1,120	10	39	»	1,169
Pommes de terre	10,701	60	»	»	10,761
Produits céramiques	1,417	10	59	98	1,584
Produits métallurgiques	181	31,783	4,239	88,482	124,685
Sable	12,087	»	»	»	12,087
Scories	142	3,419	»	18,272	21,833
Sels et acides	951	574	35	423	1,983
Tannins	835	»	124	»	959
Véhicules divers	80	»	13	»	93
Verres à vitres	447	»	»	»	447
Totaux	680,798	1,150,405	142,435	109,420	2,083,058
Ensemble des transports de et vers l'Alsace-Lorraine et le Grand-Duché de Luxembourg.	787,605	1,197,174	237,248	125,906	2,347,933

DÉSIGNATION.	TRAFIC LOCAL		TRAFIC MARITIME		TOTAUX.
	au départ des stations de l'État.	à l'arrivée aux stations de l'État.	au départ des stations de l'État.	à l'arrivée aux stations de l'État.	(Tonnes.)
De et vers l'Autriche-Hongrie.					
Classe générale et classes secondaires					
Classe générale B.	58	5	25	123	211
— secondaires A¹ et A². . .	72	10	15	90	187
— — C¹ et C². . .	26	»	»	»	26
Totaux . . .	156	15	40	213	424
Tarifs spéciaux.					
Divers	5	80	31	40	156
Eaux minérales.	»	»	»	27	27
Engrais	20	20	10	»	50
Fers et aciers.	»	10	15	32	57
Houblon	»	»	»	80	80
Huiles minérales	»	52	»	145	197
Minerais et produits de carrières.	113	20	121	»	254
Matières bitumineuses	»	»	»	82	82
Produits céramiques.	»	»	»	239	239
Terre à couleur	»	10	»	»	10
Totaux . . .	138	192	177	645	1,152
Tarifs exceptionnels.					
Amidon	10	»	»	»	10
Ardoises	56	»	»	»	56
Bières	»	110	»	698	808
Caoutchouc.	»	»	59	»	59
Coton	»	»	70	»	70
Cuirs	»	»	46	143	189
Divers.	49	42	761	565	1,417
Eaux minérales	»	15	»	410	425
Fers et aciers.	217	51	200	73	541
Fils	»	128	»	»	128
Fil de jute	»	»	230	233	463
Fruits secs	»	»	»	902	902
Fûts vides en retour.	»	»	143	»	143
Huile, graisse végétale.	»	»	»	15	15
Kaolin	»	60	»	»	60
Laines.	1,985	169	245	83	2,482
Lait et fromage.	»	»	»	383	383
Lin, chanvre	71	422	»	30	523
Malt.	»	30	»	180	210
Magnésie.	»	74	»	»	74
Marbres	1,645	»	51	»	1,696
Naphte.	»	»	»	30	30
Objets de déménagement. . . .	»	»	26	103	129
Œufs	»	10	»	2,599	2,609
Papier.	»	»	»	160	160
Semences	28	60	81	5	174
Tabac	»	»	53	103	156
Terre a couleur.	173	»	»	70	243
Verrerie creuse.	»	307	»	61	368
Verres à vitres	180	»	607	»	787
Vin	499	17	110	»	626
Volailles	»	»	17	870	887
Totaux . . .	4,913	1,495	2,669	7,716	16,793
Ensemble des transports de et vers l'Autriche-Hongrie . . .	5,207	1,702	2,886	8,574	18,369

DÉSIGNATION.	TRAFIC LOCAL		TRAFIC MARITIME		TOTAUX. (Tonnes.)
	au départ des stations de l'État.	à l'arrivée aux stations de l'État.	au départ des stations de l'État.	à l'arrivée aux stations de l'État.	
De et vers la France.					
Tarif général.					
Acides, soude et vitriol. . . .	2,137	2,146	1,099	760	6,142
Arbres, graines, chanvre, etc.	7,605	36,490	17,945	4,364	66,404
Ardoises, pierres, craie, etc. . .	4,334	871	259	829	6,293
Armes, machines, etc.	1,172	1,007	1,202	5,147	8,528
Baryte, etc.	»	»	»	20	20
Bières et autres boissons	270	779	34	72	1,155
Bois de construction, etc. . . .	3,213	5,460	690	203	9,566
Bois de chauffage et de mines .	890	20,697	10	»	21,597
Bois ouvrés et de teinture . . .	64	611	»	96	771
Cartons et papiers.	324	484	82	»	890
Céréales, farines, etc.	6,026	26,134	7,372	1,110	40,642
Chaux, etc	107,712	1,069	10	177	108,968
Colis vides	240	681	375	73	1,369
Combustibles.	5,285	132,627	691	»	138,603
Coton	621	2,175	467	570	3,833
Créosote, brai, etc.	4,631	940	138	461	6,170
Cuirs et peaux	1,560	2,847	247	2,267	6,921
Divers.	15,069	16,129	13,396	24,657	69,251
Engrais	35,125	14,371	1,020	418	50,934
Fers et aciers ouvrés	24,465	6,649	9,028	9,355	49,497
Fers et aciers non ouvrés. . . .	19,458	2,552	1,414	5,577	29,001
Fruits et légumes.	8,437	8,995	223	134	17,789
Glaces.	772	84	5	3,533	4,394
Marbres, bouteilles, etc.	450	2,206	»	1,039	3,695
Matières bitumineuses, etc. . .	1,038	2,376	30	834	4,278
Matières tannantes	71	5,369	71	672	6,183
Minerais et produits de carrières non dénommés.	16,548	6,185	837	564	24,134
Paille, fourrages et matières textiles.	6,436	11,692	1,811	319	20,258
Pâte à papier, chiffons, etc. . .	1,768	11,481	960	1,189	15,398
Pétrole, huiles diverses, etc. . .	1,001	29	238	32	1,300
Poissons.	»	820	»	532	1,352
Produits agricoles.	3,647	389	25	»	4,061
— céramiques, etc. . . .	2,481	1,666	14	986	5,147
— de carrières	68,216	11,067	3,164	2,187	84,634
Sels.	625	7,981	262	5,356	14,224
Sel de soude	960	2,477	386	77	3,900
Sucre	126	94	»	1,390	1,610
Terres.	27,934	3,104	1,000	77	32,115
Véhicules divers, etc.	1,466	2,377	»	92	3,935
Totaux . .	382,177	353,141	64,505	75,169	874,962

DÉSIGNATION.	TRAFIC LOCAL		TRAFIC MARITIME		TOTAUX. (Tonnes.)
	au départ des stations de l'État.	à l'arrivée aux stations de l'État.	au départ des stations de l'État.	à l'arrivée aux stations de l'État.	
De et vers la France (*suite*).					
Tarifs spéciaux et exceptionnels.					
Ardoises, pierres, etc.	»	»	»	174	174
Castines, dolomie, scories, etc. .	940	514	»	»	1,454
Chaux	»	»	»	1,010	1,010
Combustibles	2,290,915	88,519	»	»	2,379,434
Divers.	»	10	»	40	50
Engrais	70	»	»	2,998	3,068
Fers et aciers.	»	»	»	24,103	24,103
Glaces et verreries.	»	»	»	756	756
Laine et déchets de coton . . .	»	»	8,365	»	8,365
Légumes	»	»	»	557	557
Matériaux d'empierrement . . .	326,908	»	»	»	326,908
Minerais, etc.	110	»	41,710	»	41,820
Moellons, boues, déchets, etc. .	20,807	5,805	»	»	26,612
Pâtes à papier, chiffons, etc. . .	»	»	»	3,835	3,835
Pierres de taille brutes, etc. . .	11,631	96	»	555	12,282
Pierres à plâtre, à chaux, etc. .	127	»	»	»	127
Plomb, zinc en plaques, etc. . .	3,335	»	»	»	3,335
Produits céramiques.	»	»	»	155	155
— de carrières bruts. . .	»	»	»	2,280	2,280
Sable et terres réfractaires . . .	39,581	»	»	»	39,581
Scories de forges	»	2,818	»	2,270	5,088
Sels et acides.	»	5,223	»	10,154	15,377
Totaux. . .	2,694,424	102,985	50,075	48,887	2,896,371
Ensemble des transports de et vers la France	3,076,604	456,096	114,580	124,056	3,774,333

DÉSIGNATION.	TRAFIC LOCAL		TRAFIC MARITIME		TOTAUX. (Tonnes.)
	au départ des stations de l'État.	à l'arrivée aux stations de l'État.	au départ des stations de l'État.	à l'arrivée aux stations de l'État.	
De et vers la Suisse.					
Classe générale et classes secondaires.					
Classe générale *B*.	1,406	10	12,259	1,101	14,776
Classes secondaires	471	179	»	»	650
Totaux . . .	1,877	189	12,259	1,101	15,426
Tarifs spéciaux.					
Bois.	10	»	32	»	42
Céréales, farines, légumes, fromages, etc.	382	»	15	»	397
Chiffons, pâtes à papier, etc. . .	»	10	11	146	167
Cuirs, peaux, etc.	61	10	10	5	86
Divers.	10	»	1,252	»	1,262
Engrais	231	»	160	»	391
Fers et aciers.	1,369	»	2,007	»	3,376
Matières bitumineuses.	»	»	66	»	66
Matières textiles.	10	»	1,174	1	1,185
Métaux	503	150	3,243	3	3,899
Minerais, produits de carrières et terres	554	»	1,332	149	2,035
Papiers, carton, etc.	»	»	12	13	25
Produits céramiques.	2,475	31	249	1	2,756
Sucres et mélasses.	50	»	70	»	120
Totaux . . .	5,655	201	9,653	318	15,827

DÉSIGNATION.	TRAFIC LOCAL		TRAFIC MARITIME		TOTAUX. (Tonnes.)
	au départ des stations de l'État.	à l'arrivée aux stations de l'État.	au départ des stations de l'État.	à l'arrivée aux stations de l'État.	
De et vers la Suisse (*suite*).					
Tarifs exceptionnels.					
Asphalte	»	430	»	»	430
Bois	25	327	88	191	631
Céréales, farines, etc.	»	»	173	11	184
Combustibles	85,492	»	»	»	85,492
Coton brut et déchets de coton	»	»	807	»	807
Cuirs et peaux	»	»	5	35	40
Divers	91	»	1,207	11	1,309
Fers et aciers	91	»	560	1	652
Fromages et lait condensé	»	»	»	5,447	5,447
Graisses et pétrole	»	»	270	»	270
Huile minérale	»	»	261	»	261
Locomotives de tramways, etc.	»	»	13	135	148
Matières textiles	»	15	11	»	26
Métaux	»	»	348	2,386	2,734
Phosphates, etc.	2,605	»	»	»	2,695
Produits de carrières	50	»	»	»	50
Produits bitumineux	»	»	108	»	108
— céramiques	2,884	»	3	1	2,888
Riz, etc.	223	»	10	»	233
Sels et acides	141	»	155	50	346
Tabac	10	»	»	11	21
Véhicules divers	»	»	1	»	1
Totaux	91,702	472	4,020	7,979	104,173
Ensemble des transports de et vers la Suisse	99,231	862	25,932	9,398	135,426

DÉSIGNATION.	TRAFIC LOCAL		
	au départ des stations de l'État.	à l'arrivée aux stations de l'État.	TOTAUX. (Tonnes.)
De et vers les Pays-Bas.			
Tarif général.			
Arbres, graines, chanvre, etc.	2,151	742	2,893
Ardoises, pierres, craie, marbre, bouteilles, etc.	2,794	11,069	13,863
Armes, machines, mécaniques.	892	613	1,505
Baryte, terre, etc.	4,066	76	4,142
Bois de chauffage ou de mine	»	78	78
Bois de construction, etc.	4,827	4,884	9,711
Bois ouvrés et de teinture.	169	576	745
Carton, pâte à papier, etc.	544	77	621
Céréales, farines, etc.	34,171	8,414	42,585
Chiffons, matières tannantes, etc.	2,458	1,949	4,407
Colis vides	597	388	985
Créosote, brai, etc.	463	319	782
Cuirs, peaux, os, etc.	2,442	1,604	4,046
Engrais.	4,672	1,979	6,651
Fers et aciers	92	159	251
Fer (Objets en)	8,156	1,746	9,902
Fruits	3,783	1,826	5,609
Glaces	66	»	66
Légumes, foin, etc.	3,838	11,728	15,566
Matières bitumineuses	163	73	236
Mélasses et sucres	15,143	518	15,661
Métaux, etc.	5	20	25
Minerais et produits de carrières non dénommés.	236	45	281
Paille, fourrages et matières textiles	316	1,158	1,474
Papiers.	2,778	1,704	4,482
Pétrole, huiles diverses, etc.	3,156	4,096	7,252
Poissons	25	543	568
Produits divers.	11,441	4,696	16,137
— céramiques.	937	780	1,717
— de carrières	94	15	109
Sels et acides	2,516	453	2,969
Soude, acides, etc.	6,382	10	6,392
Véhicules divers	876	725	1,601
Vitriol, etc.	64	325	389
Totaux.	120,313	63,388	183,701

DÉSIGNATION.	TRAFIC LOCAL		
	au départ des stations de l'État.	à l'arrivée aux stations de l'État.	TOTAUX. (Tonnes.)
De et vers les Pays-Bas (*suite*).			
Tarifs spéciaux.			
Ardoises pour toitures	3,581	»	3,581
Betteraves	200	1,055	1,255
Beurre, etc.	»	2,606	2,606
Bières en fûts	»	43	43
Bois	476	75,257	75,733
Brai et goudron	»	1,587	1,587
Céréales	»	2,835	2,835
Chicorée	151	149	300
Ciment	290	»	290
Clous, etc.	328	481	809
Combustibles	253,603	10,978	264,581
Coton brut	23	»	23
Engrais et terres	18,144	36,495	54,639
Fers et minerais	85,236	34,209	119,444
Harengs saurs et salés	9	366	375
Lin teillé	»	165	165
Paille, etc.	228	3,101	3,329
Pétrole	280	35	315
Pierres et chaux	125,826	4,665	130,491
Poissons (G. V.)	»	15	15
Produits de carrières	18,647	6,896	25,543
Soieries	»	58	58
Tabacs	226	460	686
Terres	2,249	8,648	10,897
Vins en fûts, etc.	132	165	297
Totaux	509,628	190,269	699,897
Ensemble des transports de et vers les Pays-Bas	629,941	253,657	883,598

DÉSIGNATION.	TRAFIC LOCAL		TRAFIC MARITIME		TOTAUX.
	au départ des stations de l'État.	à l'arrivée aux stations de l'État.	au départ des stations de l'État.	à l'arrivée aux stations de l'État.	(Tonnes.)
De et vers l'Italie.					
Tarifs divers.					
Aciers, fers et autres métaux. .	86	»	41	»	127
Beurre et fromage	»	»	»	3,131	3,131
Chanvre.	»	1,031	»	10	1,041
Chapeaux de paille et tissus de paille	»	»	10	170	180
Divers.	251	57	1,176	810	2,294
Étoupes et déchets d'étoupes . .	50	522	»	»	572
Fils de lin et de tissus.	3,079	20	1,550	403	5,052
Fruits	»	856	»	»	856
Houille, coke et briquettes de charbon	330	»	»	»	330
Laine et déchets de laine. . . .	2,920	200	468	»	3,588
Lin	148	36	93	»	277
Machines et chaudières.. . . .	271	10	6,386	12	6,679
Marbres en blocs	»	74	»	»	74
— en tranches.	»	90	»	»	90
Objets en fer et en fonte. . . .	2,468	»	89	»	2,557
Œufs	»	3,013	»	789	3,802
Autres denrées	»	434	»	771	1,205
Pierres et briques.	213	»	»	»	213
Pommes de terre	»	1,035	»	»	1,035
Racines de chicorée.	1,481	»	»	»	1,481
Rails et accessoires de rails, etc.	699	»	»	»	699
Terre réfractaire	»	20	»	»	20
Verres à vitres	263	»	»	»	263
Ensemble des transports de et vers l'Italie.	12,259	7,398	9,813	6,096	35,566

DÉSIGNATION.	TRAFIC LOCAL		TRAFIC MARITIME		TOTAUX. (Tonnes.)
	au départ des stations de l'État.	à l'arrivée aux stations de l'État.	au départ des stations de l'État.	à l'arrivée aux stations de l'État.	
De et vers l'Italie et la Suisse réunis (en transit par les lignes de l'Est-Français viâ Delle-Bâle).					
Classes générale et secondaires .					
Classe générale B..	283	28	79	»	390
— secondaires.	42	»	49	»	91
TOTAUX. . .	325	28	128	»	481
Tarifs spéciaux.					
Céréales, farines, légumes, fourrages, etc.	»	»	15	»	15
Matières bitumineuses.	20	»	»	»	20
Métaux	20	»	»	»	20
Minerais et produits de carrières.	11	»	»	»	11
Produits céramiques.	31	»	»	»	31
TOTAUX. . .	82	»	15	»	97
Tarifs exceptionnels.					
Ardoises	30	15	»	»	45
Céréales, farines, etc.	»	»	152	»	152
Combustibles.	1,190	»	»	»	1,190
Coton brut.	»	»	12	»	12
Divers.	51	»	328	»	379
Graisses et pétrole.	20	»	615	»	635
Lait condensé.	»	102	»	80	182
Métaux	67	6	392	21	486
Produits céramiques.	»	»	32	»	32
Riz	40	»	31	»	71
Tabac	»	»	10	»	10
Terre réfractaire	»	12	»	»	12
Verres à vitres	238	»	»	»	238
TOTAUX. . .	1,636	135	1,572	101	3,444
Ensemble des transports de et vers l'Italie et la Suisse réunis viâ Delle-Bâle	2,043	163	1,715	101	4,022

DÉSIGNATION.	TRAFIC LOCAL		TOTAUX.
	au départ des stations de l'État.	à l'arrivée aux stations de l'État.	(Tonnes.)
De et vers l'Angleterre.			
Laine	»	252	252
Divers	»	1,784	1,784
Ensemble des transports de et vers l'Angleterre	»	2,036	2,036
De et vers la Russie.			
Acides	23	»	23
Briques réfractaires	124	»	124
Fers et aciers	510	»	510
Laine peignée	75	»	75
Lin et chanvre	»	170	170
Machines et mécaniques	112	»	112
Minerais	20	»	20
Produits céramiques	40	»	40
Divers	64	»	64
Ensemble des transports de et vers la Russie	968	170	1,138

N° XXXII. — *Mouvement des transports de marchandises en transit par la Belgique. — Année* 1899.

Détail par pays de provenance et de destination.

DÉSIGNATION.	CHARGES incomplètes.	GROSSES MARCHANDISES.											CHEVAUX et BESTIAUX. (Nombre d'expéditions)
		CLASSES GÉNÉRALES.							TARIFS spéciaux.	TARIFS exceptionnels.	COMBUSTIBLES.	TOTAUX. (Tonnes).	
		*A*¹.	*A*².	*B*.	1.	2.	3.	4.					
Allemagne et au delà vers — Angleterre	»	1,727	5	»	»	»	»	»	223	7,082	»	9,037	»
Allemagne et au delà vers — France	»	1,791	3,565	2,515	1,434	278	69	»	27,379	14,743	70,250	122,024	»
Allemagne et au delà vers — Grand-Duché de Luxembourg	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	8,628	8,628	»
Allemagne et au delà vers — Pays-Bas	»	15	75	»	30	5	»	»	536	1,750	»	2,409	»
Angleterre vers Allemagne et au delà	245	5	5	»	»	»	»	»	»	5,540	»	5,503	»
France, vers — Allemagne et au delà	10	142	110	6,822	»	»	»	»	8,934	6,227	»	22,245	»
France, vers — Pays-Bas	»	»	»	»	3,189	1,338	10,450	1,273	10,620	3,301	»	30,151	»
Grand-Duché de Luxembourg vers — Pays-Bas	»	»	»	»	»	»	»	»	1,491	514	»	2,005	»
Grand-Duché de Luxembourg vers — France	»	»	»	»	»	»	»	»	»	91,082	»	91,082	»
Pays-Bas vers — Allemagne et au delà	»	146	125	613	»	»	»	»	1,048	4,016	»	5,948	»
Pays-Bas vers — France	»	»	»	»	3,064	2,428	6,527	614	4,911	16,432	»	33,976	123
Pays-Bas vers — Suisse	»	5	21	12	»	»	»	»	61	253	»	352	»
Italie vers Angleterre	»	»	»	»	»	»	»	»	10,209	»	»	10,209	»
Suisse vers Pays-Bas	»	»	»	»	»	»	»	»	183	92	»	275	»
Totaux généraux du transit de et vers pays étrangers, pour la Belgique avec emprunt des lignes de l'État	255	3,831	3,904	9,962	7,717	4,049	17,026	1,887	65,595	150,832	78,878	343,934	123

N° XXXIII. — *Mouvement des transports de marchandises*

Détail par *réseaux* de prove

DÉSIGNATION.		TARIF N° 3				
		1re classe.	2e classe.	3e classe.		
Transports échangés entre Compagnies belges (tous services réunis et dans les deux sens).		1,347	5,450	15,039		
		CLASSES				
		*A*¹.	*A*².	*B*.	1	2
Lignes concédées belges (tous services réunis), vers	Allemagne . . .	913	2,220	3,331	»	»
	Autriche-Hongrie.	»	»	»	»	»
	France	»	20	»	2,973	4,948
	Italie.	»	»	»	»	»
	Pays-Bas . . .	»	»	»	1,516	1,384
	Grand-Duché de Luxembourg.	»	133	10	»	»
	Russie	11	17	30	»	»
	Suisse	31	27	»	»	»
	Totaux. . .	955	2,417	3,371	4,489	6,332
vers les lignes concédées belges (tous services réunis).	Allemagne	772	244	820	»	16
	Autriche-Hongrie . . .	»	»	»	»	»
	France.	315	»	91	2,258	2,014
	Italie	»	»	»	»	»
	Pays-Bas.	»	»	»	541	1,581
	Grand-Duché de Luxembourg	3	»	»	»	»
	Russie	»	»	»	»	»
	Suisse	»	»	6	»	»
	Totaux . .	1,090	244	917	2,799	3,611
Totaux généraux du transit entre lignes concédées belges et lignes étrangères (dans les deux sens)		2,045	2,661	4,288	7,288	9,943

en transit par les lignes de l'État. — Année 1899.

nance et de destination.

GROSSES MARCHANDISES.							
4e classe.		Tarifs spéciaux.		Tarifs exceptionnels et conventionnels.		TOTAL. (Tonnes.)	
30,900		58,827		39,237		150,800	
GÉNÉRALES.		Tarifs spéciaux.	Tarifs exceptionnels.	Combustibles.	TOTAUX. (Tonnes.)	Chevaux et bateaux. (Nombre.)	Moutons. (Nombre.)
3	4						
»	»	101,806	30,942	74,948	214,160	451	»
»	»	24	2,053	»	2,077	»	»
9,789	70,772	7,129	894	52,620	149,145	72	»
»	»	»	8,852	290	9,142	»	»
9,471	3,624	141,221	»	»	157,212	12	»
»	»	37,561	141	75,771	113,616	15	»
»	»	66	7,635	»	7,779	»	»
»	»	2,169	731	8,380	11,338	»	»
19,260	74,396	289,976	51,268	212,009	664,473	550	»
»	»	30,083	56,381	274,335	382,851	268	2,485
»	»	11	101	»	112	»	»
11,167	7,493	2,003	2,831	380	28,552	15	»
»	»	100	538	»	638	»	»
2,871	2,272	28,919	1,536	»	37,720	538	60
»	»	29,156	560,439	138	589,736	»	»
»	»	263	146	»	409	»	»
»	»	47	120	»	173	»	»
14,038	9,765	110,582	622,092	275,053	1,040,191	821	2,545
33,298	84,161	400,558	673,360	487,062	1,704,664	1,371	2,545

N° XXXIV. — *Mouvement général des transports de tapissières, de wagons roulant sur et en services mixtes et internationaux, au départ*

DÉSIGNATION.	SERVICES INTÉRIEUR et État vers État. (Nombre.)	SERVICES MIXTES RÉUNIS au départ des stations de l'État. (Nombre.)	SERVICES MIXTES RÉUNIS à l'arrivée aux stations de l'État. (Nombre.)	SERVICES MIXTES RÉUNIS TOTAUX. (Nombre.)	ALLEMAGNE et au-delà au départ des stations de l'État. (Nombre.)	ALLEMAGNE et au-delà à l'arrivée aux stations de l'État. (Nombre.)	ALLEMAGNE et au-delà Totaux. (Nombre.)
Tapissières { appartenant à l'État.	785	22	6	28	»	»	»
Tapissières { — à des particuliers	1,601	66	30	96	»	»	»
Totaux. . .	2,384	88	36	124	»	»	»
Wagons roulant sur essieux	5,504	3	»	3	458	8	466
Chevaux, poulains, poneys, ânes et mulets. { Grande vitesse (têtes).	3,176	160	375	535	350	29	379
Chevaux, poulains, poneys, ânes et mulets. { Petite vitesse —	28,925	1,705	639	2,344	21,025	388	21,411
Totaux (têtes).	32,101	1,865	1,012	2,877	21,375	417	21,790
Bestiaux, etc. 1re catégorie. { Gros bétail (expéd.)	4,510	183	386	569	»	»	»
Bestiaux, etc. 1re catégorie. { Petit — —	3,582	47	125	172	15	108	123
Bestiaux, etc. 2e catégorie. { Gros — —	5,250	202	493	695	»	»	»
Bestiaux, etc. 2e catégorie. { Petit — —	4,442	16	245	261	»	»	»
Bestiaux, etc. 3e catégorie. { Gros — —	10,410	225	780	1,005	»		»
Bestiaux, etc. 3e catégorie. { Petit — —	8,376	45	449	494	»	»	»
Bestiaux, etc. 3e catégorie avec majoration. { Gros bétail	10,705	374	387	761	»	»	»
Bestiaux, etc. 3e catégorie avec majoration. { Petit — —	6,126	22	317	339	»	»	»
Totaux (expéd.).	53,381	1,114	3,182	4,296	15	108	123
Moutons . . . . . (têtes).	(1)	(1)	(1)	(1)	»	54,705	54,705
Animaux (tarif spécial n° 10). { Catégorie *A* (expéditions).	290	»	»	»			
Animaux (tarif spécial n° 10). { — *B* —	2,299	»	»	»			
Animaux (tarif spécial n° 10). { — *C* —	45	»	»	»			
Totaux (expéditions).	2,632	»	»	»			

(1) Les expéditions de moutons en service intérieur, État vers État et mixtes, sont confondues avec celles de bestiaux, etc.

essieux, de chevaux et de bestiaux, etc., effectués en services intérieur et État vers État et à l'arrivée. (Tarifs directs.) — Année 1899.

SERVICES INTERNATIONAUX.										TOTAUX généraux (Nombre.)
FRANCE			PAYS-BAS			SUISSE			ENSEMBLE. (Nombre.)	
au départ des stations de l'État. (Nombre.)	à l'arrivée aux stations de l'État. (Nombre.)	Totaux. (Nombre.)	au départ des stations de l'État. (Nombre.)	à l'arrivée aux stations de l'État. (Nombre.)	Totaux. (Nombre.)	au départ des stations de l'État. (Nombre.)	à l'arrivée aux stations de l'État. (Nombre.)	TOTAUX. (Nombre.		
»	»	»	1	»	1	»	»	»	1	812
16	9	25	»	12	12	»	»	»	37	1,731
16	9	25	1	12	13	»	»	»	38	2,540
222	»	222	»	»	»	408	»	408	1,096	6,605
793	528	1,321	100	43	143	»	»	»	1,843	5,552
520	144	664	915	1,451	2,366	»	»	»	24,441	55,710
1,313	672	1,985	1,015	1,494	2,509	»	»	»	26,284	61,262
»	»	»	34	44	78	»	»	»	78	5,157
»	»	»	1	45	46	»	»	»	169	3,923
»	»	»	21	131	152	»	»	»	152	6,077
»	»	»	»	99	99	»	»	»	99	4,802
»	»	»	55	693	748	»	»	»	748	12,163
»	»	»	2	1,122	1,124	»	»	»	1,124	9,994
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	10	1,798	1,808	»	»	»	1,808	15,274
»	»	»	1	833	834	»	»	»	834	7,290
»	»	»	124	4,765	4,889	»	»	»	5,012	62,689
»	»	»	»	»	»	»	»	»	54,705	54,705

N° XXXV. — *Mouvement*

NATURE DES MARCHANDISES.	SERVICES INTÉRIEUR et ÉTAT vers ÉTAT.	SERVICES MIXTES.		ALLEMAGNE.	
		Au départ des stations de l'État.	A l'arrivée aux stations de l'État.	Au départ des stations de l'État.	A l'arrivée aux stations de l'État.
Bières et autres boissons	35,465	1,157	977	86	7,868
Bois de construction	356.565	44,345	25,651	212	814
Bois de chauffage et de mines	387,396	27,432	32,799	5.360	17,351
Chaux, plâtre et ciment	678,787	46,699	69,886	12,308	505
Chiffons, os, pâte à papier	76,319	5,198	11.262	5,465	8,957
Combustibles	9,589,336	886,045	659,705	149,152	745,467
Engrais	1,330.680	149,340	118,216	30,529	15.714
Huiles légères et goudron végétal	15,067	1,369	2,070	566	1,854
Laine et déchets de laine	36,711	»	2,150	»	»
Matières bitumineuses	146,335	7,069	5,518	25.764	2,944
Minerais	827,105	578,738	150,474	16,468	1,761
Papiers et cartons	16,834	661	716	»	»
Produits céramiques	55,741	5,245	3,756	7,552	21,750
— de carrières	1,610,355	213,640	180,974	89,712	28,419
— de l'agriculture	1,687,680	123,416	192,036	87,384	10,079
— métallurgiques	1,722,278	119,405	499,668	95,302	216,440
Sable	494,229	11,715	2,328	»	640
Scories	75,582	»	29,150	24,270	18,197
Sels et acides	71,315	4,023	3,035	8,227	29,391
Sucres et mélasses	200,030	8,672	10,312	49	365
Terres	119,344	12,174	30,732	»	110
Verreries	40,285	291	11,759	10	401
Véhicules divers	35,247	1,975	1,595	155	1,116
Marchandises autres	1,538,956	51,446	81,432	107,735	69,668
TOTAUX	21,145,638	2,300,055	2,084.159	664,304	1,197,787

(1) Non compris les transports effectués en transit par la Belgique (*voir* tableaux XXXII et XXXIII).

général, en tonnes, de certaines grosses marchandises transportées, pendant l'année 1899, *par les chemins de fer de l'État Belge* (1).

SERVICES INTERNATIONAUX.																TOTAUX DES SERVICES INTERNATIONAUX.		TOTAUX GÉNÉRAUX.
ALSACE-LORRAINE et Grand-Duché de Luxembourg.		AUTRICHE-HONGRIE.		FRANCE.		PAYS-BAS.		SUISSE.		ITALIE.		ANGLETERRE.		RUSSIE.				
Au départ des stations de l'État.	A l'arrivée aux stations de l'État.	Au départ des stations de l'État.	A l'arrivée aux stations de l'État.	Au départ des stations de l'État.	A l'arrivée aux stations de l'État.	Au départ des stations de l'État.	A l'arrivée aux stations de l'État.	Au départ des stations de l'État.	A l'arrivée aux stations de l'État.	Au départ des stations de l'État.	A l'arrivée aux stations de l'État.	Au départ des stations de l'État.	A l'arrivée aux stations de l'État.	Au départ des stations de l'État.	A l'arrivée aux stations de l'État.	Au départ des stations de l'État.	A l'arrivée aux stations de l'État.	
22	333	609	825	304	851	132	208	»	»	»	»	»	»	»	»	1,153	10,085	48,837
11,646	5,511	»	»	3,967	6,370	5,472	80,717	155	518	»	»	»	»	»	»	21,452	95,930	541,921
»	»	»	»	900	20,697	»	78	»	»	»	»	»	»	»	»	6,260	58,126	492,013
53,552	663	»	»	107,849	2,256	290	»	»	»	»	»	»	»	»	»	173,999	3,422	972,795
163	904	»	»	2,728	16,505	2,458	1,949	11	156	50	522	»	»	»	»	10,875	28,995	152,647
660,149	41	»	»	2,296,891	221,146	255,605	10,978	85,492	»	1,520	»	»	»	»	»	3,446,807	975,652	15,557,525
8,350	1,099	30	20	56,215	17,787	22,816	38,474	3,086	»	»	»	»	»	»	»	101,026	73,094	1,772,356
148	551	»	242	1,259	61	»	»	531	»	»	»	»	»	»	»	2,484	2,688	25,678
»	»	2,270	252	9,455	2,745	»	»	»	»	3,388	200	»	252	75	»	15,186	3,449	57,476
284	173	»	82	5,857	4,611	626	1,979	194	150	»	»	»	»	»	»	32,705	9,919	199,546
121,924	1,114,618	254	20	59,205	6,749	236	45	1,917	149	»	»	»	»	20	»	200,004	1,123,542	2,859,661
»	»	»	160	406	484	3,522	1,781	12	13	»	»	»	»	»	»	3,740	2,458	24,389
13,570	3,537	»	239	2,495	2,807	937	780	5,674	33	»	»	»	»	164	»	30,392	29,146	122,280
»	»	1,752	74	436,709	27,645	150,942	22,645	80	15	213	164	»	»	»	»	679,408	78,960	2,763,337
73,125	1,709	253	2,195	33,977	49,330	44,838	33,779	2,231	5,356	6,331	11,529	»	»	»	170	248,137	114,147	2,365,416
18,014	148,129	432	166	60,074	54,390	94,708	37,228	8,628	2,702	10,040	22	»	»	622	»	285,820	459,077	3,086,248
12,087	»	»	»	39,581	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	51,668	640	560,580
142	21,691	»	»	»	5,088	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	24,412	44,976	174,120
1,726	7,574	»	»	5,469	34,174	8,962	788	296	50	»	»	»	»	23	»	24,705	71,977	175,049
452	»	»	»	126	1,484	15,143	518	120	»	»	»	»	»	»	»	15,890	2,365	257,269
»	»	173	140	28,954	3,181	6,315	8,724	»	12	»	20	»	»	»	»	35,422	12,187	209,859
447	»	787	368	777	4,373	66	»	238	»	263	»	»	»	»	»	2,588	5,142	60,065
93	»	»	»	1,466	2,469	876	725	»	»	»	»	»	»	»	»	2,588	4,310	45,715
48,961	16,547	1,573	5,493	56,579	94,951	18,199	12,261	19,069	1,390	1,437	1,037	»	1,784	64	»	255,617	203,131	2,128,582
1,024,853	1,323,080	8,095	10,276	3,191,181	580,152	629,941	255,657	127,734	10,524	23,262	13,494	»	2,036	968	170	5,670,536	3,591,176	34,591,362

2e section. — Chemins de fer exploités par des compagnies.

N° XXXVI. — *Développement des lignes. — Situation au 31 décembre 1899.*

DESIGNATION DES LIGNES.	LONGUEUR EFFECTIVE EXPLOITÉE à la fin de l'année.				SUBDIVISION DE LA LONGUEUR TOTALE.			
	SUR LE TERRITOIRE		ENSEMBLE.		PARTIES ÉTABLIES		PARTIES AFFECTÉES au service des	
	Belge.	Étranger.	par ligne.	Par exploitation.	A double voie	A simple voie	Voyageurs et marchandises.	Marchandises seulement
	Mét. courts	Mét. courts	Mét. courts	Mét. cour	Mét. courts	Mét. courts	Mét. courts	Mét. courts
Chimay : Hastière à la frontière vers Anor (France)	59,868	»	»	59,868	»	59,868	59,868	»
Flandre-Occidentale. Bruges à Courtrai	52,046	»	52,046	178,692	»	52,046	52,046	»
Courtrai à Poperinghe	43,511	»	43,511		»	43,511	43,511	»
Poperinghe à Hazebrouck (France)	5,933	14,722	20,655		»	20,655	20,655	»
Ingelmunster à Deynze, par Thielt	25,438	»	25,438		»	25,438	25,438	»
Roulers à Ypres	22,030	»	22,030		»	22,030	22,030	»
Roulers à Menin	15,012	»	15,012		»	15,012	15,012	»
Gand à Terneuzen (Pays Bas)	26,488	14,590	»	41,078	»	41,078	41,078	»
Hasselt à Maeseyck	40,567	»	»	40,567	»	40,567	40,567	»
Malines à Terneuzen (Pays-Bas)	45,900	23,586	»	67,486	4,561	62,925	67,486	»
Nord-belge. Charleroy à Erquelinnes	30,801	»	30,801	169,026	30,801	»	30,033	768
Mons à la frontière vers Hautmont (France)	15,890	»	15,890		15,890	»	15,890	»
Namur à Liége	72,634	»	72,634		72,634	»	72,151	483
Namur à Givet (France)	46,301	3,400	49,701		12,567	37,134	49,701	»
Taviers à Embresin (chemin de fer d'intérêt local)	9,433	»	»	9,433	»	9,433	9,433	»
Termonde à Saint-Nicolas	21,146	»	21,146	21,146	1,726	19,420	20,356	790
Longueur totale exploitée (1)	550,998	56,298	587,296		158,179	449,117	585,255	2,041
					587,296		587,296	

(1) Pour l'établissement de cette longueur, les parties communes à plusieurs Compagnies ont été portées en compte à chacune des administrations qui les coexploitent. La longueur de ces voies communes était de 86.442 mètres à la fin de l'exercice 1899.

N° XXXVII. — *Chemins de fer exploités par des compagnies. — Relevé des stations, haltes, points d'arrêt et raccordements industriels. — Situation au 31 décembre 1899.*

DÉSIGNATION des COMPAGNIES.	du TERRITOIRE sur lequel LES STATIONS, ETC., sont ÉTABLIES.	NOMBRE DE BUREAUX OUVERTS AU SERVICE. STATIONS EXPLOITÉES en commun avec une ou plusieurs autres administrations.	exclusivement par la Compagnie considérée.	Ensemble (Colonnes 3 et 4.)	Haltes.	Points d'arrêt.	Total (Colonnes 5, 6 et 7.)	NOMBRE DE RACCORDEMENTS industriels reliés aux railways en pleine voie (gares privées).	aux stations.	Total. (Colonnes 9 et 10.)
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Chimay	Belge	4	10	14	»	2	16	3	2	5
	Étranger	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Ensemble.	4	10	14	»	2	16	3	2	5
Flandre-Occidentale	Belge	11	19	30	3	13	46	»	2	2
	Étranger	1	3	4	»	»	4	»	»	»
	Ensemble.	12	22	34	3	13	50	»	2	2
Gand à Terneuzen	Belge	4	3	7	1	»	8	1	3	4
	Étranger	2	3	5	»	»	5	»	1	1
	Ensemble.	6	6	12	1	»	13	1	4	5
Hasselt à Maeseyck	Belge	1	6	7	1	»	8	1	1	2
	Étranger	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Ensemble.	1	6	7	1	»	8	1	1	2
Malines à Terneuzen	Belge	6	4	10	1	2	13	»	2	2
	Étranger	2	3	5	»	»	5	»	»	»
	Ensemble.	8	7	15	1	2	18	»	2	2
Nord-belge	Belge	18	28	46	7	29	82	25	55	80
	Étranger	1	»	1	»	»	1	»	»	»
	Ensemble.	19	28	47	7	29	83	25	55	80
Taviers à Embresin	Belge	»	»	»	5	4	9	3	3	6
	Étranger	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Ensemble.	»	»	»	5	4	9	3	3	6
Termonde à Saint-Nicolas	Belge	2	5	7	»	1	8	»	»	»
	Étranger	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Ensemble.	2	5	7	»	1	8	»	»	»
TOTAUX	Belge	46	75	121	18	51	190	33	68	101
	Étranger	6	9	15	»	»	15	»	1	1
	Ensemble.	52	84	136	18	51	205	33	69	102

N° XXXVIII. — *Chemins de fer exploités par des compagnies. — Matériel roulant. — Effectif au 31 décembre 1899.*

Comparaison des années 1899 et 1898.

		DÉSIGNATION DES COMPAGNIES.								
		Chimay.	Flandre-Occidentale.	Gand à Terneuzen.	Hasselt à Maeseyck.	Malines à Terneuzen.	Nord-Belge.	Tavier à Embresin.	Termonde à St-Nicolas.	Ensemble.
Matériel de traction.										
Locomotives.	en 1899	7	42	11	4	14	(1) 188	4	6	276
	en 1898	7	42	10	3	14	(1) 203	4	6	289
Différences pour 1899		»	»	+ 1	+ 1	»	— 15	»	»	— 13
Tenders.	en 1899	7	40	8	»	13	113	»	»	181
	en 1898	7	40	7	»	13	128	»	»	195
Différences pour 1899		»	»	+ 1	»	»	— 15	»	»	— 14
Voitures à vapeur	en 1899	»	7	»	»	3	»	»	»	10
	en 1898	»	7	»	»	3	»	»	»	10
Différences pour 1899		»	»	»	»	»	»	»	»	»
Matériel de transport.										
Voitures à voyageurs	de 1re classe	»	15	3	»	5	25	»	1	49
	de 2e —	»	26	4	»	6	21	»	2	59
	de 3e —	7	100	9	6	17	77	»	9	225
	mixte	5	24	2	2	8	(2) 33	6	3	83
	Ensemble	12	165	18	8	36	156	6	15	416
Fourgons à bagages		8	47	6	2	14	136	3	4	220
Wagons à marchandises	découverts	189	316	179	44	410	3,864	62	32	5,096
	fermés	12	142	16	18	21	474	»	15	698
	pour chevaux	»	8	1	2	»	10	»	»	21
	pour bétail	8	77	4	14	49	50	4	7	213
	Ensemble	209	543	200	78	480	4,398	66	54	6,028
Véhicules divers		1	1	2	4	8	11	»	2	29
Totaux (véhicules de transport).	en 1899	230	756	226	92	538	4,701	75	75	6,693
	en 1898	230	746	215	92	519	4,705	75	75	6,657
Différences pour 1899		»	+10	+11	»	+19	— 4	»	»	+ 36

(1) Dont 21
(2) — 22 } affectés au service spécial des trains-tramways.

N° XXXIX. — *Chemins de fer exploités par des compagnies. — Parcours kilométrique des trains. — Année* 1899.

Comparaison des années 1899 et 1898.

DÉSIGNATION DES COMPAGNIES.	PARCOURS KILOMÉTRIQUE DES TRAINS (1)											
	sur les lignes exploitées par la Compagnie (en Belgique et à l'étranger).				sur les lignes aboutissantes ou étrangères exploitées exclusivement par d'autres administrations.				ENSEMBLE.			
	Voyageurs.	Marchandises.	Mixtes.	TOTAL.	Voyageurs.	Marchandises.	Mixtes.	TOTAL.	Voyageurs.	Marchandises.	Mixtes.	TOTAL.
Chimay	»	60,996	198,087	259,083	»	9,599	24,845	34,444 (2)	»	70,595	222,932	293,527
Flandre Occidentale	1,134,521	214,851	101,091	1,450,468	38	13	»	51	1,134,561 (3)	214,867	101,091	1,450,519
Gand à Terneuzen	83,067	57,943	80,900	221,910	»	»	»	»	83,067	57,943	80,900	221,910
Hasselt à Maeseyck.	98	672	119,639	120,409	»	»	»	»	98	672	119,639	120,409
Malines à Terneuzen	199,458	205,682	199,290	604,430	»	»	»	»	199,458 (4)	205,682	199,290	604,430
Nord Belge	1,880,196	1,101,752	»	2,981,948	»	»	»	»	1,880,196 (5)	1,101,752	»	2,981,948
Taviers à Embresin.	»	»	40,000	40,000	»	»	»	»	»	»	40,000	40,000
Termonde à Saint-Nicolas. .	78,903	22,404	»	101,307	14,645	4,143	»	18,788	93,548	26,547	»	120,095
Totaux pour 1899 . . .	3,376,245	1,664,303	739,007	5,779,555	14,683	13,755	24,845	53,283	3,390,928	1,678,058	763,852	5,832,838
— pour 1898 (5). .	3,266,285	1,638,916	620,820	5,525,021	14,765	13,802	27,740	56,307	3,281,050	1,652,718	657,560	5,591,328
Différences pour 1899. . .	+ 109,960	+ 25,387	+109,187	+ 254,534	— 82	— 47	— 2,895	— 3,024	+ 109,878	+ 25,340	+106,292	+241,510

(1) Non compris le parcours des trains de route, à vide et en manœuvres.

(2) Ces parcours ont été effectués sur la section française de Momignies à Anor, pour le compte de la Compagnie du Chemin de fer du Nord français, propriétaire de cette section.

(3) Y compris 143,595 kilomètres parcourus par les voitures à vapeur.

(4) — 729,452 — — par les trains-tramways.

(5) Pour établir la comparaison, les totaux figurant au compte rendu de 1898 ont été diminués des parcours effectués sur la ligne de Liége à Maestricht reprise par l'État

N° XL. — *Chemins de fer exploités par des compagnies.* — *Mouvement*

NATURE DES TRANSPORTS.	DÉSIGNATION							
	CHIMAY.		FLANDRE OCCIDENTALE.		GAND A TERMEUZEN.		HASSELT A HASSELTCK.	
	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.
Voyageurs — 1re classe. . (nombre.)	2,170	4,162	24,361	47,919	2,141	3,594	698	1,148
Voyageurs — 2e — . . (—)	21,023	22,854	327,895	364,942	14,896	15,276	6,487	8,251
Voyageurs — 3e — . . (—)	278,624	141,792	2,747,686	1,352,087	269,639	200,676	64,640	48,732
Ensemble. . (—)	301,817	168,808	3,099,942	1,764,948	286,676	219,546	71,825	58,131
Bagages — taxés au minimum (colis.)	»	»	21,084	44,207	1,013	1,615	1,165	582
Bagages — au poids (quintaux.)	1,865	5,190	16,608		2,964		449	991
Ensemble.	»	5,190	»	44,207	»	1,615	»	1,573
Petites marchandises — taxées au minimum (expéditions.)	»	»	150,316	39,288	3,416	1,573	28,290	11,115
Petites marchandises — au poids (quintaux)	21,586	28,538	176,424	221,370	17,192	10,351	14,399	16,940
Ensemble.	»	28,538	»	260,658	»	11,924	»	28,055
Grosses marchandises — taxées au minimum (expéditions)	»	»	33,539	25,663	1,279	1,405	1,239	2,070
Grosses marchandises — au poids (tonnes.)	253,216	360,871	1,030,090	1,500,630	502,638	432,305	41,548	72,001
Ensemble.	»	360,871	»	1,526,293	»	433,710	»	74,071
Finances. . . . . (groups.)	351	663	61,664	11,852	526	914	998	305
Équipages — transportés à grande vitesse (nombre.)	»	»	13	338	»	»	»	»
Équipages — à petite — (—)	13	422	»	»	»	»	»	»
Ensemble. . (—)	13	422	13	338	»	»	»	»
Chevaux et bestiaux (4) — transportés à grande vitesse (nombre)	51	741	106	2,759	»	»	»	»
Chevaux et bestiaux (4) — à petite — (—)	1,192	10,606	1,693	27,038	593	4,916	718	9,282
Ensemble . (—)	1,243	11,347	1,799	29,797	593	4,916	718	9,282
Produits extraordinaires . . (fr.)	»	16,058	»	21,990	»	18,275	»	19,242
Recettes brutes d'exploitation . . Totaux (fr.)	»	(6) 591,897	»	3,654,083	»	690,900	»	190,659
Dépenses — . . . . . (fr.)	»	(7) 432,268	»	2,114,963	»	362,390	»	188,908
Excédents des recettes sur les dépenses. . (fr.)	»	159,629	»	1,539,120	»	328,510	»	1,751
Dépenses proportionnelles aux recettes brutes d'exploitation.	»	73.03 p. c.	»	57.88 p. c.	»	52.45 p. c.	»	99.08 p. c.

(1) Les chiffres partiels de la recette ne sont qu'approximatifs pour les transports de petites marchandises, de grosses marchandises, d'équi-
actuellement opéré sur la *totalité* des frais de transports, *sans distinction de tarifs ;* dès lors, il n'est plus possible d'indiquer séparément le chiffre
(2) Pour le chemin de fer Nord-belge, le mouvement des transports d'animaux est exprimé par le nombre de *têtes ;* pour les autres lignes
(3) 234 envois taxés par expédition.
(4) 5,008 — — — et 12,285 par tête.
(5) 5,242 — — — — 12,285 —
(6) Y compris une somme de 33,829 francs représentant la redevance payée par la Compagnie du chemin de fer du Nord, du chef de
(7) Y compris une somme de 7,268 francs dépensée en combustibles par la Compagnie de Chimay, pour l'exploitation du tronçon dont il est

et recette (1). — *Dépenses et bénéfices de l'exploitation.* — *Exercice* 1899.

DES COMPAGNIES.										PROPORTION P. C. relativement A LA RECETTE	
MALINES A TERNEUZEN.		NORD BELGE.		TAVIERS A EMBRESIN.		TERMONDE A SAINT-NICOLAS.		ENSEMBLE			
Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	DE CHAQUE TARIF.	GÉNÉRALE.
11,774	14,873	349,498	670,351	199	106	2,890	3,010	393,731	745,163	10.40	2.95
96,401	76,881	1,150,415	1,192,584	54,880	13,091	30,140	20,111	1,698,837	1,710,990	23.89	6.78
693,335	284,168	7,805,449	2,598,779	»	»	225,964	80,460	12,085,337	4,706,694	65.71	18.65
801,210	375,922	9,305,362	4,461,714	52,079	13,197	258,994	103,581	14,177,905	7,162,847	100. »	28.38
6,035	2,664	»	»	»	»	1,123	562	30,420	303,150	100. »	1.20
2,256	3,026	84,572	246,661	97	103	485	549	109,296			
»	5,690	»	246,661	»	103	»	1,111	»	303,150	100. »	1.20
75,904	69,300	»	»	»	»	52,800	18,744	310,726	1,362,510	100. »	5.40
40,656		429,025	925,286	2,452	2,466	23,669	17,539	725,413			
»	69,300	»	925,286	»	2,466	»	36,283	»	1,362,510	100. »	5.40
8,158	11,013	»	»	»	»	6,310	4,360	50,525	14,118,985	100. »	55.94
579,229	801,442	10,215,979	10,764,283	27,788	30,661	90,608	112,281	12,744,096			
»	812,455	»	10,764,283	»	30,661	»	116,641	»	14,118,985	100. »	55.94
18,174	3,550	73,780	11,194	»	»	10,390	748	165,883	32,226	100. »	0.13
»	»	»	»	»	»	»	»	13	338	1.68	0.08
6	97	2,240	19,299	»	»	»	»	2,259	19,818	98.32	
6	97	2,240	19,299	»	»	»	»	2,272	20,156	100. »	0.08
43	814	»	»	»	»	34	201	(5)	4,515	4.22	0.02
576	5,818	12,285	43,499	»	»	236	1,228	(5)	102,387	95.78	0.40
619	6,632	12,285	43,499	»	»	270	1,429	(5)	106,902	100. »	0.42
»	148,052	»	1,902,967	»	96	»	6,163	»	2,132,843	100. »	8.45
»	1,421,698	»	18,377,903	»	46,523	»	265,956	»	25,239,619	»	100. »
»	813,925	»	6,497,858	»	28,497	»	137,956	»	10,578,765	»	»
»	605,773	»	11,880,045	»	18,026	»	128,000	»	14,660,854		
»	57.39 p. c.	»	35.36 p. c.	»	61.25 p. c.	»	51.87 p. c.	»	41.91 p. c.		

pages et d'animaux. — Le partage des taxes appliquées aux expéditions effectuées en service commun avec les administrations belges, est exact des recettes afférentes à chacune de ces catégories de transports.
concédées, ce mouvement est représenté par le nombre d'*expéditions* ou de *wagons*.

l'exploitation de la section française de Momignies-frontière à Anor, par les trains et le personnel de la Compagnie de Chimay.
question dans le renvoi (6) ci-dessus.

N° XLI. — *Chemins de fer exploités par des compagnies.*

Comparaison des

N° D'ORDRE.	DÉSIGNATION DU PERSONNEL.	Chimay.	Flandre-Occidentale.
	A. Fonctionnaires et employés de tous grades.		
1	Chefs de l'exploitation (administrateurs délégués, directeurs généraux, inspecteurs généraux, directeurs gérants ou directeurs)	1	1
2	Chefs de service (inspecteurs principaux, inspecteurs, ingénieurs, etc.)	1	5
3	Inspecteurs, ingénieurs, chefs de division, sous-inspecteurs, inspecteurs adjoints, etc.	»	»
4	Agents commerciaux	»	»
5	Chefs de la comptabilité ou du contrôle, chefs de bureau, sous-chefs de service, conducteurs de travaux, contrôleurs, sous-chefs de bureau, chefs et sous-chefs de dépôt (magasins), surveillants principaux, commis-chefs, vérificateurs, etc.	5	15
6	Chefs, sous-chefs et assistants de station ; chefs de halte	10	29
7	Chefs-comptables, comptables, receveurs, caissiers, etc.	1	3
8	Chefs de traction, surveillants du service des locomotives et des trains, etc.	»	»
9	Chefs et sous-chefs de section ou de district, surveillants de route ou de la voie, etc.	2	1
10	Commis et employés de toutes catégories, agents spéciaux, dessinateurs, télégraphistes, commis agréés, surnuméraires, etc.	25	125
11	Chefs-facteurs et facteurs de station, surveillants de gare, etc.	3	53
12	Premiers chefs-gardes, chefs-gardes, conducteurs ou gardes-convois et serre-freins	9	66
	Ensemble (rubrique *A*)	57	298
	B. Agents divers et ouvriers.		
13	Agents du service de la traction et du matériel et hommes de métier (chefs et sous-chefs d'atelier ou de dépôt ou premiers ajusteurs, chefs de remise, contremaîtres, chefs et sous-chefs ouvriers, chefs-machinistes, machinistes, chauffeurs, graisseurs, visiteurs, chefs-mécaniciens, mécaniciens, élèves-mécaniciens, ajusteurs, forgerons, aides-forgerons, mouleurs, tourneurs, chaudronniers, fondeurs, ferblantiers, menuisiers, charpentiers, scieurs, peintres, garnisseurs, manœuvres, etc.	40	274
14	Agents de la route (chefs et ouvriers piqueurs, chefs et ouvriers piocheurs, chefs cantonniers, cantonniers, gardes et gardiennes de barrières, pontonniers, gardes-route, gardes-cabine, gardes-signaux ou signaleurs, paveurs, etc.	80	684
15	Ouvriers de station (annotateurs ou pointeurs, aiguilleurs, gardes-excentriques, gardes-salles, récoleurs de coupons, magasiniers, peseurs, chargeurs, transbordeurs, camionneurs, veilleurs, nettoyeurs, lampistes, porteurs d'avis ou de télégrammes, chefs et hommes d'équipes, maçons, manœuvres, etc.	25	203
16	Gens de service (huissiers, messagers, concierges, portiers, garçons de bureau, etc.)	1	4
	Ensemble (rubrique *B*)	146	1,165
	Totaux (rubriques *A* et *B*) pour 1899	203	1,463
	— — pour 1898 (1)	189	1,466
	Différences pour 1899	+ 14	— 3

(1) Pour permettre la comparaison avec 1899, les chiffres totaux figurant au compte rendu de 1898 ont été diminués de l'effectif

— *Personnel.* — *Effectif au 31 décembre 1899.*
années 1899 et 1898 (1).

DÉSIGNATION DES COMPAGNIES.						TOTAUX.	
Gand à Terneuzen.	Hasselt à Maeseyck.	Malines à Terneuzen.	Nord-Belge.	Taviers à Embresin.	Termonde à Saint-Nicolas.	1899.	1898 (1)
1	2	1	1	1	1	9	9
2	»	3	3	1	2	17	17
1	»	»	11	»	»	12	12
2	»	1	»	»	1	4	4
2	4	5	25	»	1	57	53
9	6	17	51	»	5	127	125
»	1	1	83	1	1	91	93
1	»	»	»	»	»	1	1
1	2	1	14	»	»	21	20
20	3	36	273	»	11	493	493
7	1	9	75	1	2	151	146
14	2	26	199	3	1	323	318
60	21	100	735	7	28	1,306	1,291
46	12	165	1,007	1	30	1,578	1,516
52	39	164	576	1	40	1,639	1,586
18	6	92	496	2	18	860	852
4	1	2	87	»	2	101	100
120	58	423	2,166	10	90	4,178	4,054
180	79	523	2,901	17	118	5,484	5,345
180	79	503	2,795	17	116	5,345	—
»	»	+ 20	+ 106	»	+ 2	+ 139	—

du personnel du chemin de fer de Liége à Maestricht, qui a été racheté par l'État le 1er janvier 1899.

N° XLII. — *Chemins de fer exploités par des compagnies.*

Comparaison des

DÉSIGNATION DES COMPAGNIES.	NATURE ET CAUSE DES ACCIDENTS.																			
	PAR LE FAIT DU SERVICE. (Collisions et déraillements.)												PAR LE FAIT DES VICTIMES OU (Imprudence, circulation sur la voie,							
	Voyageurs.				Agents des Compagnies.				Ensemble.				Voyageurs.				Agents des Compagnies.			
	Tués.	Blessés.	Contusionnés.	Total.	Tués.	Blessés.	Contusionnés.	Total.	Tués.	Blessés.	Contusionnés.	Total.	Tués.	Blessés.	Contusionnés.	Total.	Tués.	Blessés.	Contusionnés.	Total.
Chimay	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	1	1	»	»	»	»	»	»	1	1
Flandre Occidentale	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	3	4	1	»	5
Gand à Terneuzen	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Hasselt à Maeseyck	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Malines à Terneuzen	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Nord Belge	»	1	»	1	»	»	»	»	»	1	»	1	»	3	»	3	4	10	23	37
Taviers à Embresin	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Termonde à Saint-Nicolas	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	2
Totaux pour 1899	»	1	»	1	»	»	1	1	»	1	1	2	»	6	»	6	8	13	24	45
Totaux pour 1898	1	»	»	1	»	1	»	1	1	1	»	2	»	7	»	7	1	32	5	38
Différences pour 1899	—1	+1	»	»	»	—1	+1	»	—1	»	+1	»	»	—1	»	—1	+7	—19	+19	+7

— *Accidents survenus aux personnes.* — *Année* 1899.

années 1899 et 1898.

DE CIRCONSTANCES DIVERSES. manœuvres des trains, ivresse, suicide, etc.)								TOTAUX GÉNÉRAUX DES VICTIMES.															
Personnes étrangères non voyageurs.				Ensemble.				Voyageurs.				Agents des Compagnies.				Personnes étrangères au service, autres que des voyageurs.				Ensemble.			
Tués.	Blessés.	Contusionnés.	Total.	Tués.	Blessés.	Contusionnés.	Total.	Tués.	Blessés.	Contusionnés.	Total.	Tués.	Blessés.	Contusionnés.	Total.	Tués.	Blessés.	Contusionnés.	Total.	Tués.	Blessés.	Contusionnés.	Total.
»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»	»	2	2	»	»	»	»	»	»	2	2
4	2	»	6	8	6	»	14	»	3	»	3	4	1	»	5	4	2	»	6	8	6	»	14
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	1	»	1	»	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	1	»	1
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
6	1	1	8	10	14	24	48	»	4	»	4	4	10	23	37	6	1	1	8	10	15	24	49
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	2	»	2	»	»	»	»	»	2	»	2	»	»	»	»	»	2	»	2
10	4	1	15	18	23	25	66	»	7	»	7	8	13	25	46	10	4	1	15	18	24	26	68
8	6	»	14	9	45	5	59	1	7	»	8	1	33	5	39	8	6	»	14	10	46	5	61
+2	—2	+1	+1	+9	—22	+20	+7	—1	»	»	—1	+7	—20	+20	+7	+2	—2	+1	+1	+8	—22	+21	+ 7

(1)

PARTIE B.

POSTES.

POSTES.

I.

Renseignements généraux.

§ 1er. SERVICE INTERNATIONAL.

Les actes du Congrès postal universel, tenu à Washington en 1897, ont été mis à exécution le 1er janvier 1899.

Depuis cette date, la Belgique participe à l'échange international des boîtes avec valeur déclarée dans les relations avec les pays ci-après : l'Allemagne et les établissements allemands de Cameroon et de Shang-Haï, la République Argentine, l'Autriche-Hongrie et les bureaux autrichiens en Turquie d'Europe et d'Asie, la Bulgarie, le Chili, le Danemark y compris les îles Feroë, l'Egypte y compris le Soudan, la France avec l'Algérie et la principauté de Monaco ainsi que les colonies françaises et le bureau français à Tanger, l'Italie et la colonie d'Erythrée, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal avec Madère et les Açores, la Roumanie, la Suisse et la Tunisie.

Pendant l'année 1899, l'échange des lettres avec valeur déclarée a été étendu, savoir : à la Grande-Bretagne, à partir du 1er janvier; à l'Inde britannique et à l'île de Ceylan, à partir du 1er avril; aux colonies britanniques des îles Falkland, de Gambie, de la Guyane, de la Jamaïque, de Hong-Kong, de Lagos, de Sainte-Hélène, de Terre-Neuve et de la Trinité, à partir du 1er octobre.

Depuis le 1er janvier 1899, la Belgique échange des envois recommandés et des envois assurés, grevés de remboursement, avec le Portugal et la Tunisie, ainsi que des envois assurés, contre remboursement, avec l'Égypte; depuis le 1er octobre de la même année, le service des envois recommandés, contre remboursement, a été étendu aux relations avec le Japon et, depuis le 2 du même mois, un échange de mandats télégraphiques a été organisé entre la Belgique et le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

En 1899, le Gouvernement du Honduras a adhéré à l'arrangement international concernant l'intervention de la poste dans les abonnements aux journaux et publications périodiques.

§ 2. SERVICE INTÉRIEUR.

Dans le courant de l'année 1899, les attributions des agents de dépôt et de dépôt-relais ont été étendues à l'expédition des objets recommandés, à la distribution des petits paquets et des colis postaux, à l'émission et au paiement des bons de poste ainsi que des mandats-poste internes de 300 francs et moins, et au paiement des mandats internationaux de 300 francs et moins.

A partir du 24 juillet 1899, en vertu de la loi du 5, même mois, sur la pêche fluviale, les bureaux de poste ont été chargés de débiter au public, des permis de pêche, au profit du Trésor et pour compte du Département de l'Agriculture.

Du chef de ce nouveau service, l'Administration des postes perçoit au profit exclusif de l'État, en sus du coût du permis, une taxe d'encaissement de dix centimes par permis.

Par mesure transitoire, les permis de pêche ont été vendus, en 1899, à moitié prix de leur valeur nominale.

II.

Statistique des correspondances.

§ 1er. MOUVEMENT GÉNÉRAL.

I, p. B, 16, et III, p. B, 20.

Le mouvement général des *correspondances privées manuscrites* comprend :

		EN SERVICE INTÉRIEUR.	EN SERVICE INTERNATIONAL.	Ensemble.
Lettres de toutes catégories	En 1899	91,112,680	39,089,597	130,202,277
	En 1898	86,042,757	36,997,464	123,040,221
	Différences en 1899	+ 5,069,923 ou + 5.89 p. °/o	+ 2,092,133 ou + 5.65 p. °/o	+ 7,162,056 ou + 5.82 p. °/o
Cartes postales	En 1899	46,523,542	11,276,746	57,800,288
	En 1898	43,338,048	9,836,385	53,174,433
	Différences en 1899	+ 3,185,494 ou + 7.35 p. °/o	+ 1,440,361 ou + 14.64 p. °/o	+ 4,625,855 ou + 8.70 p. °/o
Totaux	En 1899	137,636,222	50,366,343	188,002,565
	En 1898	129,380,805	46,833,849	176,214,654
	Différences en 1899	+ 8,255,417 ou + 6.38 p. °/o	+ 3,532,494 ou + 7.54 p. °/o	+ 11,787,911 ou + 6.69 p. °/o

Annexes à consulter.

Les cartes de visite sous enveloppe ouverte, affranchies à fr. 0-05 pour l'intérieur, ne figurent pas au tableau ci-dessus, bien qu'elles puissent porter des annotations manuscrites équivalant à une correspondance. Le nombre de ces cartes est, pour 1899, de 6,690,840 contre 5,977,504 en 1898. C'est, pour 1899, une augmentation de 713,336 cartes ou 11.93 p. c.

En 1899, la poste a, en outre, transporté 24,119,478 lettres de service. C'est, sur 1898 (23,455,925), une augmentation de 663,553 lettres ou 2.83 p. c. I, p. B, 17, et III, p. B, 20.

Le mouvement général des *envois postaux autres que les correspondances manuscrites* est indiqué au tableau ci-après :

	JOURNAUX.	IMPRIMÉS.	ÉCHANTILLONS.	PAPIERS D'AFFAIRES.
En 1899	127,701,208	114,924,160	6,699,758	1,878,630
En 1898	122,451,701	107,960,411	6,255,470	1,687,712
Différences en 1899. .	+ 5,249,507 ou + 4.29 p °/o	+ 6,963,749 ou + 6.45 p. °/o	+ 444,288 ou + 7.10 p °/o	+ 190,918 ou + 11.31 p. °/o

La décomposition de ces chiffres est donnée à l'annexe III.

Le mouvement de ces différentes catégories d'envois est en progression.

§ 2. LETTRES ORDINAIRES.

Le nombre des lettres ordinaires échangées *entre les bureaux belges*, qui avait été de 84,770,608 en 1898, s'est élevé à 89,795,836 en 1899, soit en plus 5,025,228 lettres ou 5.93 p. c. III, p. B, 20.

Le nombre total des lettres ordinaires *expédiées de Belgique à destination de l'intérieur et de l'étranger* est, pour 1899, de 110,183,242.

C'est une moyenne de 16.34 lettres par habitant, en prenant pour base du calcul la population du royaume au 31 décembre 1899 (6,744,532 habitants). Cette moyenne était de 15.51 par habitant pour 1898.

La proportion des lettres non ou insuffisamment affranchies a été, en 1899, de 4.83 pour mille lettres expédiées (532,259 sur 110,183,242).

En 1899, *il est tombé en rebut* 224,332 lettres originaires de Belgique. Sur ce nombre 108,422 lettres (48.33 p. c.) ont pu être distribuées après ouverture ou vérification. III, p. B, 21.

En 1898, il y avait eu 207,705 lettres-rebut dont 102,822 (49.51 p. c.) avaient été replacées.

Le nombre des lettres *réclamées* a été, en 1899, de 4,840 dont 107 renfermaient des valeurs au porteur, montant ensemble à fr. 4,164-87. Il en a été retrouvé 1,555 ou 32.13 p. c., parmi lesquelles 8 contenaient pour fr. 195-10 de valeurs au porteur.

Le nombre de ces lettres avait été, pour 1898, de 4,900, dont 68 conte-

naient des valeurs au porteur pour la somme totale de fr. 6,756-03. Sur ce nombre, 1,977 lettres ou 40.34 p. c., dont 14 renfermaient pour fr. 368-28 de valeurs au porteur, avaient pu être restituées aux réclamants.

III, p. B, 20. Le nombre des *lettres ordinaires internationales* était de 35,452,521 en 1898; il est de 37,400,038 en 1899; augmentation : 1,947,517 ou 5.49 p. c.

§ 3. LETTRES RECOMMANDÉES.

III, p. B, 20. Le nombre des lettres recommandées privées, en service intérieur, s'est élevé de 1,010,210 en 1898, à 1,067,627 en 1899, soit 57,417 envois ou 5.68 p. c. en plus pour 1899.

Dix objets recommandés ont été perdus dans le service belge en 1899.

Le *mouvement international* a donné lieu, en 1899, à un échange de 1,512,251 lettres recommandées. C'est, sur 1898 (1,376,706), un accroissement de 135,545 ou 9.85 p. c.

§ 4. LETTRES ET BOÎTES AVEC VALEUR DÉCLARÉE.

II, p. B, 18, et III, p. B, 20. En 1899, il a été expédié 249,217 lettres assurées *en provenance et à destination* du royaume, d'une valeur totale de fr. 367,973,155-11. C'est, sur 1898, une diminution de 12,722 en nombre et de fr. 10,895,092-22 en valeur. Cette diminution doit être attribuée principalement à la réduction de la taxe proportionnelle des mandats-poste dépassant 100 francs.

Le montant moyen de l'assurance par lettre a été de 1,477 francs pour 1899; il était de 1,263 francs en 1896, de 1,285 francs en 1897 et de 1,446 francs en 1898.

Le produit des primes d'assurance et de la taxe fixe perçues, en 1899, sur les valeurs à l'intérieur, atteint fr. 110,661-60. C'est, sur 1898, une diminution de fr. 4,609-15. Le montant de la taxe au poids de ces mêmes envois est de fr. 47,369-40 en 1899, contre fr. 51,163-20 en 1898, soit une diminution de fr. 3,793-80.

En *service international*, il a été échangé 174,412 lettres de l'espèce, valant ensemble fr. 167,404,467-79. Comparativement au mouvement de 1898, c'est une augmentation de 6,175 en nombre et de fr. 13,420,841-91 en valeur.

Quant au nouveau service des boîtes avec valeur déclarée, inauguré le 1er janvier 1899, il a donné lieu à un échange de 2,896 boîtes dont le montant global s'élève à fr. 686,581-80.

Le *mouvement général* des lettres et des boîtes avec valeur déclarée (service intérieur et service international) atteint donc, en 1899, le nombre de 426,525 envois, représentant une valeur de fr. 536,064,204-70, avec un produit de fr. 258,809-77.

Sept lettres-valeur ont été perdues en 1899.

§ 5. ENVOIS EXPRÈS.

III, p. B. 21. Le mouvement des envois exprès ne cesse de progresser. Le nombre de ceux qui ont été remis dans le royaume a été, en 1899, de 1,823,680, dont

1,750.115 dans le rayon local du bureau de destination et 73,565 en dehors de ce rayon; 94.419 envois ont été délivrés par la Poste et 1.729,261 par le Télégraphe.

Comparativement au mouvement de ces envois en 1898 (1.651,229), l'augmentation est de 172,451 (ou 10.43 p. c.).

III.

Opérations pour compte de tiers.

A. MANDATS ET BONS DE POSTE.

§ 1er. MANDATS (SERVICE INTÉRIEUR).

Le nombre des mandats émis s'est élevé, en 1899, à 1,309.662 (1) et le montant à fr. 145,219.471-04, non compris 91,424 titres, s'élevant ensemble à fr. 27,098.906-13, délivrés en liquidation de bordereaux d'effets de commerce, ni une somme de fr. 1,265,538-32 payée, pour compte du Département de l'Agriculture et des Travaux publics, aux propriétaires des bêtes bovines reconnues, à l'abatage, impropres à la consommation; cette dernière somme a produit une taxe de fr. 3.620-50. L'augmentation sur l'année précédente est de 78,151 mandats (6-34 p. c.), d'une valeur totale de fr. 17,388.409-70 (15.60 p. c.). II, p. B. 18, et III, p. B, 20 et 21.

Le produit des taxes a dépassé de 599-60 (0.13 p. c.) celui de l'exercice précédent.

La valeur moyenne du mandat, qui était de fr. 105-80, en 1898, s'est élevée à fr. 110-88, en 1899.

§ 2. BONS DE POSTE.

Il a été délivré, en 1899, 1,346,744 bons de poste, d'un montant global de 11,155.417 francs, soit en plus, sur l'année 1898, 72,543 titres (5.69 p. c.), représentant une valeur de 421,451 francs (3.92 p. c.). II, p. B, 18 et III, p. B, 20 et 21.

La recette effectuée du chef des taxes perçues a augmenté de fr. 3,695-55 (4.61 p. c.).

§ 3. MANDATS (SERVICE INTERNATIONAL).

Pendant l'exercice 1899, il a été émis en Belgique 417,839 mandats internationaux, d'un montant total de fr. 22,164,952-01. C'est, sur 1898, une augmentation de 14.065 (3.48 p. c.) pour le nombre et de fr. 3,055,534-55 (15.98 p. c.) pour la valeur des titres. II, p. B, 18, et III, p. B. 20 et 21.

Il a été payé, pendant le même exercice, 394.100 mandats de l'étranger, d'un montant total de fr. 20,826,618-70; l'augmentation, sur l'exercice 1898, est de 6,373 mandats (1.64 p. c.), d'une valeur totale de fr. 2,085,075-54 (11.11 p. c.).

Le produit des taxes a été de fr. 227,559-90, soit une diminution de fr. 56-87 (0.02 p. c.) sur l'année précédente. Cette diminution est la consé-

(1) Y compris 34,839 mandats émis sans taxe, pour les besoins divers du service.

quence de la réduction apportée au tarif des mandats-poste internationaux, à partir du 1er janvier 1899.

B. EFFETS DE COMMERCE.

§ 1er. ACCEPTATION.

II, p. B, 18, et III, p. B, 21 et 22.

En 1899, 41,288 effets de commerce ont été déposés à l'acceptation et les taxes perçues de ce chef se sont élevées à fr. 8,257-60, soit une augmentation de 4.81 p. c. comparativement à l'exercice précédent (39,393 effets, ayant rapporté fr. 7,878-60 de taxes).

Il a été fait 205 protêts par huissiers et 127 par agents des postes.

§ 2. ENCAISSEMENT.

II, p. B, 18, et III, p. B, 21 et 22.

Le service d'encaissement des effets de commerce a continué de progresser.

Il a été déposé, en 1899, 2,615,628 effets, s'élevant ensemble à fr. 615,015,819-65. C'est, sur 1898, une augmentation de 122,516 en nombre (4.91 p. c.) et de fr. 42,314,805-17 (7.39 p. c.) sous le rapport de la valeur.

Les taxes perçues se sont élevées à fr. 927,174, dépassant de fr. 52,986-70, ou 6.06 p. c., le produit de l'exercice précédent.

Il a été dressé 50,831 protêts par huissiers et 92,883 par les agents des postes.

C. COUPONS D'ACTIONS ET D'OBLIGATIONS; TITRES AMORTIS.

II, p. B, 19, et III, p. B, 20 et 21.

Il a été déposé, en 1899, 149,177 coupons (1) et titres amortis, montant ensemble à fr. 1,464,754-97.

Le nombre de ces valeurs, déposées en 1898, avait été de 163,180 et le montant, de fr. 1,447,616-05.

Il y a donc eu diminution de 14,003 (8.58 p. c.) quant au nombre des valeurs, et augmentation de fr. 17,138-92 (1.18 p. c.) quant au montant.

Le produit de la taxe, qui s'est élevé, en 1898, à fr. 2,886-90, a atteint, en 1899, fr. 2,986-90, soit une différence en plus de 100 francs (3.46 p. c.) sur l'exercice écoulé.

D. QUITTANCES (SERVICE INTÉRIEUR).

II, p. B, 19, et III, p. B. 20 et 21.

La forte progression constatée chaque année dans le mouvement des quittances d'encaissement, s'est maintenue en 1899.

L'augmentation du nombre des titres déposés (6,329,358) est de 657,197 (11.59 p. c.) et celle du montant de ces titres (fr. 282,609,383-95), de fr. 27,734,170-54 (10.88 p. c.).

La recette du chef de la taxe s'est élevée à fr. 1,121,099-50, soit une différence en plus de fr. 92,554-70 (9 p. c.).

---

(1) Non compris les coupons des Dettes de l'État, qui sont payés sans frais et dont il n'est pas passé écriture par les bureaux de poste.

Les chiffres indiqués ci-dessus comprennent 49,797 quittances de remboursement d'une somme de fr. 748,579-08, et qui ont rapporté fr. 8,239-95 de taxe.

E. RECOUVREMENTS DE VALEURS AVEC L'ÉTRANGER.

Le chiffre des dépôts de valeurs de recouvrement, qui se traduisait en 1898 par 78,226 titres, est tombé à 67.061 en 1899. La diminution a donc été de 11.165 (14.27 p. c.). II, p. B. 19, et III, p. B. 20 et 21.

Le montant de ces dépôts s'est élevé à fr. 3,471,704-81 contre fr. 3,202,228-58 en 1898, soit une augmentation de fr. 269,476-23 (8.42 p. c.).

Ces renseignements comprennent également le nombre et le montant des envois contre remboursement.

Les Offices étrangers nous ont transmis 84,990 valeurs, d'où une diminution de 10,812 (11.29 p. c.); ces valeurs s'élevaient ensemble à fr. 3,541,568-27, accusant ainsi une augmentation de fr. 33,482-55 (0.95 p. c.).

La rétribution d'encaissement prélevée en Belgique (fr. 6,781-60) a diminué de fr. 3,556-20 (34.40 p. c.).

Parmi ces dernières valeurs figurent 7,819 envois contre remboursement, d'un montant global de fr. 137,936-68 et pour lesquels il a été perçu fr. 781-90 du chef de la taxe d'encaissement.

La diminution du nombre des valeurs provient de ce que, à la suite d'une décision du Congrès de Washington, un même pli ne peut plus contenir des valeurs sur plus de cinq débiteurs différents; quant à la diminution du chiffre de la rétribution d'encaissement, elle est justifiée par l'abaissement de cette taxe pour les titres originaires de la France.

F. ABONNEMENTS AUX JOURNAUX.

Il a été souscrit, en 1899, 449,714 abonnements, ayant produit une taxe de fr. 54,199-38. II, p. B, 19, et III, p. B, 20 et 21.

Ces chiffres, comparés à ceux de l'exercice 1898, accusent une diminution de 4,576 (1.01 p. c.) quant au nombre, et de fr. 2,143-89 (3.81 p. c.) du chef de la taxe.

Cette diminution n'est qu'apparente; il faut tenir compte de ce qu'en 1898, la poste a eu à desservir, à l'occasion des élections, plus de 50,000 abonnements temporaires et gratuits.

G. CAISSES D'ÉPARGNE, DE RETRAITE ET D'ASSURANCES.

Les opérations pour compte de la Caisse d'épargne et de la Caisse de retraite ont encore considérablement progressé, ainsi que le démontrent les tableaux ci-après, qui résument les diverses opérations accomplies au cours des exercices 1898 et 1899.

Caisse d'épargne.

	VERSEMENTS.		REMBOURSEMENTS.		Livrets existant au 31 décembre.	
	NOMBRE.	MONTANT.	NOMBRE.	MONTANT.	NOMBRE.	MONTANT.
En 1899	2,544,459	167,666,513	621,577	128,130,220 60	1,289,659	459,167,052 52
En 1898	2,234,764	154,102,849	597,670	122,264,441 57	1,177,423	420,426,114 68
Différences en 1899 . . .	+ 309,695 ou + 13.86 p. °/o	+ 13,563,664 ou + 8.80 p. °/o	+ 23,907 ou + 4 p. °/o	+ 5,865,779 03 ou + 4.80 p. °/o	+ 112,236 ou + 9.53 p. °/o	+ 38,740,937 84 ou + 9.21 p. °/o

	Achats de fonds publics.		Réalisations de fonds publics.		Carnets de rentes existant au 31 décembre.	
	NOMBRE.	MONTANT.	NOMBRE.	MONTANT.	NOMBRE.	VALEUR NOMINALE.
En 1899	13,524	28,692,746 09	5,064	13,925,153 29	28,343	113,813,200
En 1898	11,174	24,496,586 61	4,841	13,549,540 35	24,907	99,983,700
Différences en 1899 . . .	+ 2,350 ou + 21.03 p. °/o	+ 4,196,159 48 ou + 17.13 p. °/o	+ 223 ou + 4.61 p. °/o	+ 375,612 94 ou + 2.77 p. °/o	+ 3,436 ou + 13.80 p. °/o	+ 13,829,500 ou + 13,83 p. °/o

Caisse de retraite.

	Versements.		Paiements de rentes.		Remboursements de capitaux.		Paiements de frais funéraires.	
	NOMBRE.	MONTANT.	NOMBRE.	MONTANT.	NOMBRE.	MONTANT.	NOMBRE.	MONTANT.
En 1899.	438,020	2,011,081	16,850	795,785 96	583	63,007 96	17	425
En 1898	216,623	1,540,366	15,362	720,762 52	649	66,363 67	19	475
Différences en 1899 . .	+ 221,406 ou + 102.21 p. °/o	+ 470,715 ou + 30.56 p. °/o	+ 1,488 ou + 9.69 p. °/o	+ 75,023 44 ou + 10 41 p. °/o	— 66 ou — 10.17 p. °/o	— 3,355 71 ou — 5.06 p. °/o	— 2 ou — 10.53 p. °/o	— 50 ou — 10.53 p. °/o

Dans le service de la *Caisse d'assurances,* on a effectué 209 versements de primes, s'élevant ensemble à 25,959 francs. En 1898, il y avait eu 166 versements pour 21,020 francs. L'augmentation a donc été de 43 versements (25.90 p. c.) et de 4,939 francs (23.50 p. c.).

Des renseignements plus détaillés, concernant les trois services, figurent dans le compte rendu publié par l'Administration de la Caisse générale d'épargne et de retraite.

H. PERMIS DE PÊCHE.

II, p. B. 19, III, p. B. 20 et 21, et VI, p. B. 24.

Du 24 juillet 1899, date de la mise en vigueur du service des permis de pêche, jusqu'à la fin de l'exercice, le nombre de permis délivrés s'est élevé à 39,428 et le montant, à fr. 50,857-50 (Demi-prix).

Le produit de la taxe a été de fr. 3,942-80.

I. TIMBRAGE DE PAPIERS ET DÉBIT DE PAPIERS TIMBRÉS.

Les droits perçus pour le compte de l'Administration de l'Enregistrement, du chef de papiers à timbrer à l'extraordinaire, se sont élevés, en 1899, à fr. 58,634-88; cette somme est supérieure de fr. 4,360-13, ou 8.03 p. c., au montant des droits perçus en 1898 (fr. 54,274-75).

La vente de papiers timbrés et de timbres adhésifs, qui avait été de fr. 232,983-81 en 1898, s'est élevée, en 1899, à fr. 233,534-44, soit une augmentation de fr. 550-63 ou 0.15 p. c.

IV.

Bureaux de poste et boîtes aux lettres.

On a continué à s'occuper de l'extension du nombre des bureaux de poste.

Il n'y avait, à la fin de 1875, que 486 bureaux; au 31 décembre 1896, il y en avait 864, et fin 1899, nous comptons 1,069 bureaux, dont 15 ne pourront être mis en activité qu'en 1900.

Parmi ces 1,069 bureaux se trouvent 350 sous-perceptions, 28 bureaux de dépôt de poste et 122 dépôts-relais.

A la fin de 1897, il y avait 7,337 boîtes aux lettres; en 1898, 280 boîtes nouvelles ont été établies; en 1899, le nombre en a été porté à 7,890. Soit 273 nouveaux placements.

	En 1899.	En 1898.	Différence pour 1899.
Boîtes attachées aux malles-poste. .	73	75	— 2
— — aux trains vicinaux .	120	111	+ 9
Lettres recueillies dans les boîtes des malles-poste	342,005	342,370	— 365

V.

Distribution et transmission des correspondances.

§ 1er. SERVICE DE DISTRIBUTION.

Le nombre des facteurs chargés du service de la distribution des correspondances, des levées de boîtes, etc., était, en 1898, de 3,715. En 1899, il s'est élevé à 3,809, augmentation : 94.

Le nombre des distributions journalières dans les localités pourvues de bureaux à attributions complètes, a été de 2 dans 526 localités, de 3 dans 204 localités, de 4 ou 5 dans 159 localités, de 6 ou 7 dans 7 localités, et de 9 dans 1 localité.

1 perception et 1 sous-perception n'ont qu'une seule distribution.

Des 1,725 communes rurales non pourvues de bureau ou ayant un bureau sans service de distribution (170), il y en a 8 qui sont desservies neuf fois par jour (faubourgs de Bruxelles); 4 qui sont desservies sept fois, comme

les grandes villes avec lesquelles elles forment une même agglomération; 2 sont desservies cinq fois, 13 quatre fois, 34 trois fois, 950 deux fois et 714 une fois.

En 1899, 90 communes ont été dotées d'une seconde distribution; 12 de ces localités ne bénéficieront de cet avantage qu'en 1900, par suite de la non-ouverture de certains bureaux créés.

Depuis 1896, une distribution supplémentaire a été accordée à 757 localités.

§ 2. SERVICE DE TRANSMISSION.

Bureaux ambulants (wagons-poste). — Les lignes parcourues par les bureaux ambulants ont été, en 1899, comme en 1898, au nombre de 20, sur lesquelles ont circulé 66 bureaux ambulants effectuant chacun un voyage quotidien.

Le parcours journalier moyen des wagons-poste a été, en 1899, comme en 1898, de 6,530 kilomètres.

Services de malles-poste. — Ces services ont été, en 1899, au nombre de 77, soit 2 de moins qu'en 1898 (79).

Le trajet journalier moyen des malles-poste était, en 1898, de 3,633 kilomètres; en 1899, il a été de 3,643 kilomètres; augmentation : 10 kilomètres.

En 1899, les services de malles-poste ont transporté approximativement 201,845 voyageurs, soit 20,075 voyageurs de plus qu'en 1898 (181,770).

Tous les bureaux de poste établis dans les localités non pourvues d'une station de chemin de fer sont chargés, comme auxiliaires de l'Administration des Chemins de fer, du service des petits colis jusqu'au poids de 5 kilogrammes.

VI.

Personnel.

L'effectif comprenait à la fin de l'année :

	En 1899.		En 1898.		Différences pour 1899.	
	Personnel masculin.	Personnel féminin.	Personnel masculin.	Personnel féminin.	Personnel masculin.	Personnel féminin.
Fonctionnaires et employés, y compris les commis-auxiliaires, sous-percepteurs et agents de dépôt	2,444	217	2,369	188	+ 75	+ 29
Facteurs, gens de service et autres agents subalternes	4,006	19	3,903	19	+ 103	»
Totaux	6,450	236	6,272	207	+ 178	+ 29
	6,686		6,479		+ 207	

VII.

Résultats financiers.

§ 1er. RECETTE.

La recette faite en 1899 s'élève à fr. 23,995,997-49, soit une augmentation de fr. 1,361,046-38, ou de 6.01 p. c., sur celle de 1898, qui était de fr. 22,634,951-11. IV, p. B, 22, et V, p. B, 22.

§ 2. DÉPENSE.

La dépense s'est élevée en 1899, à la somme de fr. 12,317,583-71, à laquelle doit être ajoutée la quote-part des postes dans les frais généraux d'administration, fixée, pour 1899, à 489,414 francs.

La dépense totale s'étant élevée à fr. 12,806,997-71 et la recette brute à fr. 23,995,997-49, le rapport entre ces deux sommes est de 53.37 p. c., tandis qu'il était, en 1898, de 54.89 p. c.

La recette nette s'élève, pour 1899, à fr. 11,188,999-78.

Les sommes ci-dessus ne comprennent pas les dépenses qui sont imputées sur le budget de la poste pour les services des paquebots, mais dont il incombe à l'Administration de la marine de rendre compte.

ANNEXES
DE LA PARTIE B.

N° I. — *Mouvement des correspondances, d'après les moyennes*

ANNÉES.	LETTRES PRIVÉES, DE TOUTES CATÉGORIES.							
	DE ET POUR L'INTÉRIEUR.		DE OU POUR L'ÉTRANGER.		TOTAL.		DE ET POUR L'INTÉRIEUR.	
	NOMBRE.	Augmentation proportionnelle sur l'année précédente.	NOMBRE.	Augmentation proportionnelle sur l'année précédente.	NOMBRE.	Augmentation proportionnelle sur l'année précédente.	NOMBRE.	Augmentation proportionnelle sur l'année précédente.
1870.	32,763,835	»	12,318,696	»	45,082,531	»	»	»
1871.	36,393,474	11.08	15,741,622	27.79	52,135,096	15.64	682,175	»
1872.	37,775,478	3.79	15,415,998	— 2.07	53,191,476	2.02	3,088,410	352.72
1873.	39,348,023	4.16	16,306,836	5.78	55,654,859	4.63	4,657,341	51.32
1874.	41,106,219	4.47	16,902,672	3.65	58,008,891	4.23	5,970,549	28.19
1875.	42,806,823	4.14	17,715,948	4.81	60,522,771	4.33	7,571,800	26.81
1876.	43,491,996	1.61	18,354,580	3.60	61,846,576	2.18	8,893,340	17.45
1877.	44,905,003	3.25	18,736,091	2.08	63,641,094	2.90	10,031,658	12.80
1878.	45,307,469	0.90	19,152,644	2.22	64,460,113	1.29	11,130,912	10.96
1879.	48,456,443	6.94	20,570,806	7.40	69,026,949	7.08	14,126,918	26.91
1880.	50,868,309	4.89	22,550,749	9.63	73,419,058	6.36	14,778,322	4.61
1881.	54,409,277	6.96	23,218,211	2.96	77,627,488	5.73	16,730,012	13.21
1882.	57,307,849	5.33	24,321,460	4.75	81,629,309	5.16	18,394,220	9.95
1883.	60,314,189	5.25	26,115,115	7.37	86,429,304	5.88	18,853,114	2.49
1884.	61,021,460	1.17	27,182,090	4.09	88,203,550	2.05	19,799,000	5.02
1885.	62,267,599	2.04	29,230,551	7.54	91,498,150	3.74	21,078,720	6.46
1886.	61,933,562	— 0.54	28,810,994	— 1.44	90,744,556	— 0.82	21,053,916	— 0.12
1887.	62,174,789	0.39	24,656,279	—14.42	86,831,068	— 4.31	21,416,148	1.72
1888.	64,563,036	3.84	26,377,297	6.98	90,940,333	4.73	23,212,202	8.39
1889.	68,079,200	5.45	27,388,161	3.83	95,467,361	4.98	28,453,048	22.58
1890.	67,306,796	— 1.13	28,177,695	2.88	95,484,491	0.018	31,014,761	9.00
1891.	68,679,999	2.04	29,122,556	3.35	97,802,555	2.43	31,170,984	0.50
1892.	70,276,390	2.32	29,018,851	— 0.36	99,295,241	1.53	32,914,882	5.59
1893.	72,296,026	2.87	30,011,696	3.42	102,307,722	3.03	33,320,300	1.23
1894.	75,118,796	3.90	30,798,815	2.62	105,917,611	3.53	35,524,398	6.61
1895.	78,256,362	4.18	31,664,643	2.81	109,921,005	3.78	37,695,866	6.11
1896.	77,234,038	— 1.31	33,332,952	5.27	110,566,990	0.59	37,367,772	— 0.87
1897.	82,509,866	6.83	35,338,824	6.02	117,848,690	6.59	40,458,860	8.27
1898.	86,042,757	4.28	36,997,464	4,69	123,040,221	4.41	43,338,048	7.12
1899.	91,112,680	5.89	39,089,597	5.65	130,202,277	5.82	46,523,542	7.35
Augmentation annuelle moyenne pendant les cinq dernières années.	3,198,777	3.97	1,658,156	4.89	4,856,933	4.24	2,199,829	5.60

(1) Pour les années antérieures à 1870, *voir* le Compte-rendu de 1881, annexe XCI.

fournies par les dénombrements partiels. — Années 1870 *à* 1899 (1).

CARTES POSTALES				LETTRES DE SERVICE.		JOURNAUX.		IMPRIMÉS.	
DE OU POUR L'ÉTRANGER.		TOTAL.							
NOMBRE.	Augmentation proportionnelle sur l'année précédente.	NOMBRE.	Augmentation proportionnelle sur l'année précédente.	NOMBRE.	Augmentation proportionnelle sur l'année précédente.	NOMBRE.	Augmentation proportionnelle sur l'année précédente.	NOMBRE.	Augmentation proportionnelle sur l'année précédente.
»	»	»	»	7,961,460	»	46,871,539	»	18,125,198	»
5,474	»	687,349	»	6,851,572	— 16.19	49,403,536	5.40	18,033,253	— 0.51
6,591	27.38	3,095,001	350.28	7,337,252	7.08	51,243,101	3.72	22,018,724	22.10
16,120	144.57	4,673,461	51.00	7,966,712	8.58	52,771,524	2.98	25,967,383	17.93
65,312	305.16	6,035,861	29.15	8,139,177	2.16	58,825,598	11.47	30,094,207	15.89
276,800	323.81	7,848,600	30.03	8,499,343	4.43	65,480,000	11.31	33,335,000	10.76
1,090,980	294.14	9,984,320	27.21	8,868,500	4.34	68,969,000	5.33	31,753,000	— 4.75
1,639,638	50.29	11,671,296	16.89	9,201,495	3.75	72,058,000	4.48	30,473,000	— 4.03
2,045,602	24.75	13,176,514	12.89	9,867,993	7.24	68,465,000	— 4.99	28,638,000	— 6.02
2,593,734	26.79	16,720,652	26.90	10,841,444	9.86	69,712,000	1.82	28,041,000	— 2.11
3,337,906	28.69	18,116,228	8.35	11,653,250	7.49	71,830,000	3.03	36,673,000	30.78
3,571,750	7.01	20,301,762	12.06	12,891,656	10.63	82,573,000	14.96	40,538,000	10.54
4,192,656	17.38	22,586,876	11.26	13,466,891	4.46	88,675,000	7.39	46,497,000	14.70
4,417,468	5.36	23,270,582	3.03	13,189,700	— 2.06	91,319,000	2.98	46,570,000	0.16
4,949,490	12.05	24,748,490	6.35	13,793,075	4.57	94,522,000	3.51	54,959,000	18.01
5,460,624	10.33	26,539,344	7.24	13,917,560	0.90	103,559,000	9.56	51,473,000	— 6.34
5,515,068	1.00	26,568,984	0.11	14,123,401	1.48	94,394,000	— 8.85	55,268,000	7.37
3,991,091	—27.63	25,407,239	— 4.37	14,816,465	4.90	94,024,000	— 0.39	56,665,000	2.53
4,272,346	7.05	27,484,548	8.18	15,977,216	7.83	95,837,755	1.93	59,960,862	5.82
5,878,626	37.60	34,331,674	24.91	17,021,282	6.53	91,546,377	— 4.48	68,457,974	14.17
5,850,316	— 0.48	36,865,077	7.38	16,567,165	— 2.66	94,639,558	3.37	73,599,461	7.51
6,055,257	3.50	37,226,241	0.98	18,484,731	11.57	96,287,637	1.74	84,978,680	14.38
6,345,300	4.79	39,260,182	5.46	17,891,763	— 3.21	100,693,346	4.5	88,274,979	7.68
6,875,466	8.36	40,195,766	2.38	19,103,155	6.77	108,221,087	7.48	80,579,743	— 8.72
6,977,737	1.49	42,502,135	5.74	20,578,796	7.72	103,449,177	— 4.41	82,263,614	2.09
7,482,020	7.23	45,477,886	6.30	20,786,583	1.01	110,695,533	7.00	89,061,193	8.26
8,008,546	7.04	45,376,348	0.44	20,597,401	— 0.91	101,513,576	— 8.29	91,274,339	2.48
8,961,589	11.90	49,420,449	8.91	23,145,817	12.37	110,587,241	8.94	96,456,423	5.68
9,836,385	9.76	53,174,433	7.60	23,455,925	1.34	122,451,701	10.73	107,960,411	11.93
11,276,746	14.64	57,800,288	8.70	24,119,478	2.83	127,701,208	4.29	114,924,460	6.45
859,802	10.11	3,059,631	6.39	708,436	3.33	4,850,406	4.53	6,532,409	6.96

N° II. — *Mouvement des valeurs confiées à la Poste* (1).

Comparaison des années 1899 et 1898.

		ANNÉES 1899.	ANNÉES 1898.	DIFFÉRENCES pour 1899.
Lettres et boîtes avec valeur déclarée.				
Nombre des lettres :	originaires de l'intérieur — à destination de l'intérieur.	249,217	261,939	— 12,722
	originaires de l'intérieur — de l'étranger.	76,634	74,735	+ 1,899
	Ensemble.	325,851	336,674	— 10,823
	originaires de l'étranger	97,778	93,502	+ 4,276
	Ensemble.	423,629	430,176	- 6,547
Nombre des boîtes :	originaires de l'intérieur à destination de l'étranger . .	104	(2)	+ 104
	originaires de l'étranger	2,792	»	+ 2,792
	Ensemble.	2,896	»	+ 2,896
	Totaux.	426,525	430,176	— 3,651
Montant des lettres :	originaires de l'intérieur — à destination de l'intérieur.	367,973,155 11	378,868,247 33	- 10,895,092 22
	originaires de l'intérieur — de l'étranger.	90,700,187 48	83,739,662 63	+ 6,960,524 85
	Ensemble.	458,673,342 59	462,607,909 96	— 3,934,567 37
	originaires de l'étranger	76,704,280 31	70,243,963 25	+ 6,460,317 06
	Ensemble.	535,377,622 90	532,851,873 21	+ 2,525,749 69
Montant des boîtes :	originaires de l'intérieur à destination de l'étranger . .	31,889 70	(2)	+ 31,889 70
	originaires de l'étranger	654,692 10	»	+ 654,692 10
	Ensemble.	686,581 80	»	- 686,581 80
	Totaux.	536 064,204 70	532,851,873 21	+ 3,212,331 49
Produit	port	96,151	92,353 85	+ 3,797 15
	droit proportionnel et droit fixe réunis.	162,658 77	164,845 90	— 2,187 13
	Totaux.	258,809 77	257,199 75	+ 1,610 02
Nombre de lettres perdues ou spoliées		7	3	+ 4
Montant total des valeurs perdues et remboursées		(3) 5,515 74	(4) 3,800	+ 1,715 74
Mandats et bons de poste.				
Nombre de	mandats de et à destination de l'intérieur	(5) 1,309,662	(6) 1,231,514	+ 78,151
	bons de poste	1,346,744	1,274,201	+ 72,543
	mandats originaires de l'intérieur à destination de l'étranger	417,839	403,774	+ 14,065
	Ensemble.	3,074,245	2,909,486	+ 164,759
	mandats originaires de l'étranger.	394,100	387,727	+ 6,373
	Totaux.	3,468,345	3,297,213	+ 171,132
Montant des	mandats de et à destination de l'intérieur	(5) 145,219,471 05	(6) 127,831,061 34	+ 17,388,409 70
	bons de poste	11,153,417	10,731,966 »	+ 421,451
	mandats originaires de l'intérieur à destination de l'étranger	22,164,952 04	19,111,417 46	+ 3,053,534 55
	Ensemble	178,537,840 05	157,674,444 80	+ 20,863,395 25
	mandats originaires de l'étranger.	20,826,618 70	18,743,545 16	+ 2,083,073 54
	Totaux.	199,364,458 75	176,417,989 96	+ 22,946,468 79
Produit de la taxe.	Mandats du service intérieur	386,116 80	385,517 20	+ 599 60
	Bons de poste.	83,902 65	80,207 10	+ 3,695 55
	Mandats du service international	227,559 90	227,616 77	— 56 87
	Totaux.	697,579 35	693,341 07	+ 4,238 28
Mandats et bons de poste remboursés à charge du Trésor.	Nombre	108	27	+ 81
	Montant	1,480 66	1,166 13	+ 314 53
Effets de commerce.				
a. *Acceptation.*				
Nombre d'effets déposés.		41,288	39,393	+ 1,895
Produit de la taxe		8,257 60	7,878 60	+ 379
Nombre de protêts.	par huissiers	205	310	— 105
	par agents des postes . .	427	435	— 8
b. *Encaissement.*				
Nombre d'effets	déposés	2,615,628	2,493,112	+ 122,516
	encaissés.	2,448,794	2,328,641	+ 120,153
Montant des effets	déposés	615,045,819 63	572,701,014 46	+ 42,344,805 17
	encaissés.	584,255,365 95	513,510,743 89	+ 10,744,622 06
Produit de la taxe.		(7) 927,174	874,187 30	+ 52,986 70
Nombre d'effets protestés.	par huissiers	50,831	48,008	+ 2,823
	par agents des postes . .	92,883	95,867	— 2,984

(1) Outre les valeurs mentionnées au présent tableau, la Poste a, en 1899, transporté celles que renfermaient 2,579,828 *lettres recommandées*. Dix de ces lettres ont été perdues dans le service belge.

(2) Le service des boîtes avec valeur déclarée a été inauguré le 1er janvier 1899.

(3) Dont fr. 2,155-74 à charge du Trésor.

(4) Dont fr. 3,170-15 à charge du Trésor.

(5) Non compris 91,424 mandats, s'élevant à fr. 27,098,906-15, émis en liquidation de bordereaux d'effets de commerce, ni une somme de fr. 1,265,558-52 (taxe fr. 5,620-50), liquidée, pour compte du Département de l'Agriculture et des Travaux publics, aux propriétaires des bêtes bovines reconnues impropres à la consommation.

(6) Non compris 90,936 mandats s'élevant à fr. 26,665 051-25, émis en liquidation de bordereaux d'effets de commerce, ni une somme de fr. 1,223,979-12 (taxe fr. 5,749-10), liquidées pour compte du Département de l'Agriculture et des Travaux publics, aux propriétaires des bêtes bovines reconnues impropres à la consommation.

(7) Y compris les taxes perçues pour l'envoi d'avis de paiement ou de non-paiement (fr. 671-50) et pour le paiement, aux facteurs en tournée, d'effets non soldés à présentation (fr. 552-70).

N° II. (*Suite.*) — *Mouvement des valeurs confiées à la Poste.*

Comparaison des années 1899 et 1898.

		ANNÉES 1899.	ANNÉES 1898.	DIFFÉRENCES pour 1899.
Quittances.				
Encaissement.				
Nombre de quittances déposées (service intérieur)		(1) 6,329,358	5,672,161	+ 657,197
Montant des quittances	déposées	(1) 282,609,383 93	254,875,213 59	+ 27,734,170 34
	encaissées	244,987,151 49	221,535,126 91	+ 23,452,024 58
Produit de la taxe		(1) 1,121,099 50	1,028,544 80	+ 92,554 70
Abonnements aux journaux.				
Nombre d'abonnements demandés	Journaux belges	424,394	430,941	— 6,547
	— étrangers	(2) 25,320	23,349	+ 1,971
	Totaux	449,714	454,290	— 4,576
Montant des abonnements souscrits		2,311,679 90	2,167,382 01	+ 144,297 89
Produit de la taxe		54,199 38	56,343 27	— 2,143 89
Permis de pêche.				
Nombre de permis délivrés		39,428	(3) »	+ 39,428
Montant des permis délivrés		50,857 50	»	+ 50,857 50
Produit de la taxe		3,942 80	»	+ 3,942 80
Coupons d'actions et d'obligations; titres amortis.				
Encaissement.				
Nombre de coupons et de titres amortis déposés		149,177	163,180	— 14,003
Montant des coupons et des titres amortis	déposés	1,464,754 97	1,447,616 05	+ 17,138 92
	encaissés	1,410,182 83	1,407,452 16	+ 2,730 67
Produit de la taxe		2,986 90	2,886 90	+ 100
Recouvrements de valeurs avec l'étranger.				
Nombre de valeurs déposées	originaires de l'intérieur	(4) 67,061	78,226	— 11,165
	— l'étranger	(5) 84,990	95,802	— 10,812
Montant des valeurs à recouvrer	— l'intérieur	(4) 3,471,704 81	3,202,228 58	+ 269,476 23
	— l'étranger	(5) 3,541,568 27	3,508,085 72	+ 33,482 55
Montant des valeurs recouvrées	— l'intérieur	(4) 2,837,064 41	2,569,105 11	+ 267,959 30
	— l'étranger	2,876,390 93	2,788,860 83	+ 87,530 10
Taxes d'encaissement perçues sur les valeurs reçues de l'étranger		(6) 6,781 60	10,337 80	— 3,556 20
Nombre de valeurs protestées en Belgique	par huissiers	93	116	— 23
	par agents des postes	9	14	— 5

(1) Y compris 49,797 quittances d'envois contre remboursement s'élevant à fr. 748,579-08 et ayant donné un produit de fr. 8,259-95.
(2) Non compris 1,555 inscriptions à des journaux français, dont la taxe est confondue avec celle des mandats internationaux.
(3) Le service postal des permis de pêche a été inauguré le 24 juillet 1899
(4) Ce renseignement, qui comprend les envois contre remboursement, fait défaut pour les valeurs belges à destination de la Hongrie et du Chili.
(5) Y compris 7,819 envois contre remboursement s'élevant à fr. 157,956-68 et pour lesquels on a perçu fr. 781-90 du chef de la taxe d'encaissement.

N° III. — *Renseignements*

Comparaison des

DÉSIGNATION DU MOUVEMENT.		LETTRES — PRIVÉES — ordinaires.	LETTRES — PRIVÉES — recommandées.	LETTRES — PRIVÉES — assurées.	LETTRES — PRIVÉES — Ensemble.	LETTRES — DE SERVICE — ordinaires.	LETTRES — DE SERVICE — recommandées.	LETTRES — DE SERVICE — Ensemble.	LETTRES — Totaux.	CARTES POSTALES.	CARTES DE VISITE sous enveloppe ouverte.
Intérieur.	En 1899	89,795,636	1,067,627	249,217	91,112,680	21,902,504	2,045,343	23,947,847	115,060,527	46,523,542	6,690,840
	1898	84,770,608	1,010,210	261,939	86,042,757	21,210,540	2,034,879	23,245,419	109,288,176	43,338,048	5,977,504
	Différences	+5,025,228	+ 57,417	−12,722	+5,069,923	+ 691,964	+ 10,464	+ 702,428	+5,772,351	+3,185,494	+ 713,336
International. — Expéditions de Belgique.	En 1899	20,337,406	710,983	(a) 76,738	21,175,127	70,629	26,070	96,699	21,271,826	6,440,746	»
	1898	18,664,217	635,446	74,735	19,374,398	87,789	30,261	118,050	19,492,448	5,353,569	»
	Différences	+1,723,189	+ 75,537	+ 2,003	+1,800,729	— 17,160	— 4,191	— 21,351	+1,779,378	+1,087,177	»
International. — Expéditions de l'étranger.	En 1899	17,012,632	801,268	(b) 100,570	17,914,470	54,704	20,228	74,932	17,989,402	4,836,000	»
	1898	16,788,304	741,260	93,502	17,623,066	67,548	24,908	92,456	17,715,522	4,482,816	»
	Différences	+ 224,328	+ 60,008	+ 7,068	+ 291,404	— 12,844	— 4,680	— 17,524	+ 273,880	+ 353,184	»
En général.	En 1899	127,195,874	2,579,878	(c) 426,525	130,202,277	22,027,837	2,091,641	24,119,478	154,321,755	57,800,288	6,690,840
	1898	120,223,129	2,386,916	430,176	123,040,221	21,365,877	2,090,048	23,455,925	146,496,146	53,174,433	5,977,504
	Différences	+6,972,745	+ 192,962	− 3,651	+7,162,056	+ 661,960	+ 1,593	+ 663,553	+7,825,609	+4,625,855	+ 713,336

(a) Dont 104 boîtes avec valeur déclarée.
(b) Dont 2,792 boîtes avec valeur déclarée.
(c) Dont 2,896 boîtes avec valeur déclarée.
(d) Y compris 49,797 quittances d'envois contre remboursement.
(e) Y compris les envois contre remboursement.
(f) Y compris 7,819 envois contre remboursement.
(g) Les abonnements aux journaux belges, pris à l'étranger, sont compris dans le mouvement à l'intérieur.
(h) Les lettres originaires de l'étranger tombées en rebut sont renvoyées directement par le bureau d'échange sans en tenir attachement.
(i) Le service postal des permis de pêche a été inauguré le 24 juillet 1899.
(k) Ces chiffres se décomposent comme il suit :

Exprès pour le rayon local. . .	remis par la Poste	84,548
	— le Télégraphe	1,665,567
Exprès en dehors de ce rayon. .	remis par la Poste	9,871
	— le Télégraphe	65,694
	Total. . .	1,825,680

*) Le nombre des exprès originaires de l'étranger est compris dans celui de 1,825,680 figurant en tête de la colonne.

statistiques du mouvement postal.

années 1899 et 1898.

JOURNAUX.	IMPRIMÉS.	ÉCHANTILLONS.	PAPIERS D'AFFAIRES.	MANDATS ET BONS de poste.		COUPONS d'actions et d'obligations et titres remboursés déposés.	EXPRÈS. (Envois de toute nature.)	EFFETS de commerce déposés		QUITTANCES déposées à l'encaissement.	ABONNEMENTS souscrits à la poste		LETTRES tombées en rebut.	Boîtes louées pour le retrait des correspondances.	Permis de pêche.
				Mandats.	Bons.			à l'acceptation.	à l'encaissement.		aux journaux belges.	aux journaux étrangers.			
110,952,658	101,915,060	3,608,740	1,409,486	1,309,662	1,346,744	149,177	(i) 1,822,680	41,288	2,615,628	(d) 6,329,358	424,394	»	160,122	1631	(k) 39,428
106,883,938	95,621,110	3,537,144	1,288,066	1,231,511	1,274,201	163,180	1,651,229	39,393	2,493,112	5,672,161	430,941	»	152,814	1571	»
+ 4,068,720	+ 6,293,950	+ 271,596	+121,420	+ 78,151	+ 72,543	—14,003	+171,451	+ 1,895	+ 122,516	+657,197	— 6,547	»	+ 7,308	+60	+39,428
10,920,650	6,523,860	1,481,714	210,652	417,839	»	»	18,197	»	»	(e) 67,061	(g)	»	64,210	»	»
10,088,455	6,361,797	1,305,122	181,090	403,774	»	»	19,038	»	»	78,226	(g)	»	54,891	»	»
+ 832,195	+ 161,863	+ 176,592	+ 29,562	+ 14,065	»	»	— 841	»	»	— 11,165	(g)	»	+ 9,319	»	»
5,827,900	6,485,440	1,400,304	258,492	396,100	»	»	(?)	»	»	(f) 84,990	»	25,320	(h)	»	»
5,479,308	5,977,504	1,413,204	218,556	387,727	»	»	»	»	»	95,802	»	23,349	(h)	»	»
+ 348,592	+ 507,936	— 3,900	+ 39,936	+ 6,373	»	»	»	»	»	— 10,812	»	+1,971	(h)	»	»
127,701,208	114,924,160	6,699,758	1,878,630	2,121,601	1,346,744	149,177	1,841,817	41,288	2,615,628	6,481,408	424,394	25,320	224,332	1631	39,428
122,451,701	107,960,411	6,255,470	1,687,712	2,023,012	1,274,201	163,180	1,670,167	39,393	2,493,112	5,816,189	430,941	23,349	207,705	1571	»
+ 5,249,507	+ 6,963,749	+ 444,288	+190,918	+ 98,589	+ 72,543	—14,003	+ 171,650	+ 1,895	+ 122,516	+635,220	— 6,547	+1,971	+16,627	+60	+39,428
				+ 171,132											

N° IV. — *Recettes postales de toutes natures.* —

		PRODUIT des timbres-poste employés à l'affranchissement des correspondances et des valeurs d'encaissement (moins les effets), des enveloppes timbrées, des cartes postales, des cartes-lettres et des chiffres-taxes.	TAXE sur les effets de commerce à l'acceptation et à l'encaissement.	TAXE d'affranchissement en espèces des journaux (Abonnements — poste).	TAXE sur les abonnements aux JOURNAUX.	TAXE SUR LES MAN	
						Service interne.	
		Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	
Résultats de l'année. . .	1899	20,697,371 54	935,431 60	544,093 45	54,199 38	389,737 30	
	1898	19,480,156 53	882,065 90	505,878 35	56,343 27	389,266 30	
Différences pour 1899 . .	en plus	1,217,215 01	53,365 70	38,214 80	»	471 »	
	en moins	»	»	»	2,143 89	»	

N° V. — *Relevé des timbres-poste, enveloppes-lettres, enveloppes timbrées, cartes postales,*

QUAN

		TIMBRES-POSTE.									
		A 1 centime.	A 2 cent.	A 5 cent.	A 10 cent.	A 20 cent.	A 25 cent.	A 35 cent.	A 50 cent.	A 1 franc.	A 2 francs.
Résultats de l'année. .	1899 . .	115,812,230	13,722,374	51,047,836	89,755,611	4,859,466	15,858,123	1,314,607	1,518,197	322,332	84,598
	1898 . .	109,608,184	13,089,633	46,129,944	85,348,897	4,530,922	15,024,805	1,219,896	1,426,339	295,124	74,720
Différences pour 1899. .	en plus.	6,204,046	632,741	4,917,892	4,407,744	338,544	833,318	94,711	91,858	27,208	9,878
	en moins	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

VA

		Fr. c.	Fr. c.	Fr. c	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.
Résultats de l'année. .	1899 . .	1,158,122 30	274,447 48	2,552,391 80	8,975,664 10	973,893 20	3,964,530 75	460,112 45	759,098 60	322,332 »	169,196 »
	1898 . .	1,096,081 84	261,792 66	2,306,497 20	8,534,889 70	906,184 40	3,756,201 25	426,963 60	713,169 50	295,124 »	149,440 »
Différences pour 1899. .	en plus.	62,040 46	12,654 82	245,894 60	440,774 40	67,708 80	208,329 50	33,148 85	45,929 »	27,208 »	19,756 »
	en moins.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

(a) Il n'a été porté en recette, en 1899, que fr. 21,652,805-14, soit en moins fr. 800,036-05, montant de la valeur des timbres-poste employés : 1° pour taxe des non-valeurs ; 2° pour dépôt à la Caisse d'épargne, etc ; 3° pour remboursement au Télégraphe des frais d'exprès représentés en timbres-poste sur des objets remis à domicile par les porteurs du Télégraphe ; 4° pour la liquidation des sommes dont les bureaux des postes sont à découvert du chef de la remise des correspondances par exprès, et 5° pour timbres ajoutés comme appoint sur les bons de poste.
En 1898, il avait été porté en recette fr. 20,352,222-43.

Comparaison des années 1899 *et* 1898.

DATS DE POSTE. Service international.	TAXE sur les bons de poste.	PRODUITS extraordinaires.	RELIQUAT DES DÉCOMPTES avec les offices étrangers en plus (+) ou en moins (—).	ENSEMBLE.	*Observations.*
Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	
230,049 38	83,902 65	49,339 58	1,041,872 91	23,995,997 49	
227,598 04	80,207 10	23,896 59	989,539 03	22,634,951 41	
2,451 34	3,695 55	25,442 99	22,333 88	1,361,046 38	
»	»	»	»	»	

cartes-lettres et chiffres-taxes vendus. — Comparaison des années 1899 *et* 1898.

TITÉS.

ENVELOPPES-lettres à 11 centimes.	ENVELOPPES timbrées à 11 centimes.	CARTES POSTALES. SIMPLES. A 5 cent.	CARTES POSTALES. SIMPLES. A 10 cent.	CARTES POSTALES. DOUBLES. A 10 cent.	CARTES POSTALES. DOUBLES. A 20 cent.	CARTES-LETTRES. A 10 cent.	CARTES-LETTRES. A 25 cent.	CHIFFRES-TAXES. A 5 cent.	CHIFFRES-TAXES. A 10 cent.	CHIFFRES-TAXES. A 20 cent.	CHIFFRES-TAXES. A 50 cent.	CHIFFRES-TAXES. A 1 franc.	TOTAL.
10,374	137,957	39,087,815	2,324,405	203,539	20,112	3,869,151	28,928	187,829	323,831	517,415	85,622	13,311	341,116,693
30,255	142,657	37,141,209	2,315,330	201,183	24,652	3,783,987	33,147	158,023	286,988	459,474	91,894	13,878	321,432,041
»	»	1,946,606	9,075	2,356	»	85,164	»	28,906	36,843	57,941	»	»	+ 19,684,652
19 881	4,700	»	»	»	4,540	»	4,219	»	»	»	6,272	567	

LEURS.

Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.
1,141 14	15,176 27	1,954,390 75	232,440 50	20,353 90	4,022 40	386,915 10	7,232 »	9,391,45	32,383,10	103,483 »	42,811 »	13,311 »	22,432,839 19 (a)
3,328 05	15,692 27	1,857,060 45	231,533 »	20,118 30	4,930 40	378,398 70	8,286 75	7,946 15	28,698 80	91,894 80	45,947 »	13,878 »	21,154,056 82
»	»	97,330 30	907 50	235 60	»	8,516 40	»	1,445 30	3,684 30	11,588 20	»	»	+ 1,278,782 37
2,186 91	517 »	»	»	»	908 »	»	1,054 75	»	»	»	3,136 »	567 »	

N° VI. — *Relevé des permis de pêche délivrés en* 1899.

PERMIS à fr						TOTAL.
1 (Simples).	2 (Doubles).	2 (Simples).	4 (Doubles).	4 (Simples).	10 (Simples).	
QUANTITÉS.						
8,415	998	22,775	3,309	1,132	2,799	39,428
VALEURS (1).						
Fr. c. 4,207 50	Fr c. 998 00	Fr. c. 22,775 00	Fr. c. 6 618 00	Fr. c. 2,264 00	Fr. c. 13,995 00	Fr. c. 50,857 50

(1) En 1899, les permis ont été vendus à moitié prix de leur valeur.

(1)

PARTIE C.

TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.

(2)

TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.

CHAPITRE Ier.

TÉLÉGRAPHES.

I.

Renseignements généraux.

§ 1. TARIFS INTERNATIONAUX.

Pendant l'année 1899, le tarif des correspondances internationales a été modifié comme il suit :

Le Soudan français, les possessions allemandes du sud-ouest de l'Afrique et l'île Sainte-Hélène ont été reliés au réseau télégraphique international.

La Compagnie française des câbles télégraphiques a doublé la communication qu'elle exploitait déjà entre l'Europe et l'Amérique, en immergeant un nouveau câble entre Brest (France) et Cape Cod [Massachusetts (États-Unis)].

La taxe des correspondances à transmettre par les câbles transatlantiques du Nord a été réduite de 25 centimes par mot pour toutes les destinations américaines ; des réductions nouvelles ont, en outre, été accordées pour la plupart des îles des Indes occidentales, pour la Guyanne française et la Guyane hollandaise.

Le tarif pour l'Afrique Méridionale [Colonie du Cap, Natal, Orange (République d') et République Sud-Africaine (Transvaal)] a été abaissé de fr. 6,45 à 5 francs par mot.

§ 2. RÉSULTATS D'EXPLOITATION.

Le perfectionnement de l'outillage est actuellement un fait accompli dans tous les bureaux principaux.

En matière d'écritures, l'Administration a continué à suivre la voie dans laquelle elle est entrée depuis quelques années : simplifier le plus possible, de manière à laisser les préposés se consacrer entièrement, sans préoccupation d'aucune sorte, au travail télégraphique proprement dit.

La proportion des télégrammes internes dont le délai entre le moment du dépôt et celui de l'arrivée au bureau de destination n'a pas dépassé 15 minutes, n'est pas aussi forte qu'en 1898 (66 1/2 p. c. au lieu de 71 1/2 p. c.), mais il s'est produit en 1899 un accroissement extraordinaire et imprévu du

mouvement des correspondances de toutes catégories. En 1899, le nombre de ces correspondances s'est élevé à 12,551,000, alors qu'en 1898, il n'était que de 10,505,000 ; l'augmentation a donc été de 19 1/2 p. c. Cet accroissement considérable était tout à fait inattendu, de telle sorte qu'il n'a pas été possible d'assurer l'échange des télégrammes avec la même rapidité qu'antérieurement. Le service a toutefois fonctionné dans de très bonnes conditions, grâce au dévouement du personnel.

II.

Statistique des correspondances.

§ 1. TÉLÉGRAMMES PRIVÉS.

a. *Services réunis.*

Les résultats, en 1899 et en 1898, des trois services (intérieur, international et de transit) sont ci-après résumés et comparés :

		CORRESPONDANCES			
		intérieures.	internationales.	en transit.	TOTAL.
Mouvement.	1899. . .	3,300,944	2,796,607	567,320	6,664,871
	1898. . .	3,113,715	2,523,654	481,742	6,119,111
Différences pour 1899 .		+ 187,229	+ 272,953	+ 85,578	+ 545,760
		+ 6.01 %	+ 10.81 %	+ 17.76 %	+ 8.92 %
Recette. . .	1899. . .	1,915,020 30	2,527,749 94	527,075 08	4,569,845 32
	1898. . .	1,814,120 35	2,059,769 46	256,573 91	4.130,463 72
Différences pour 1899 . .		+ 100,899 95	+ 267,980 48	+ 70,501 17	+ 439,381 60
		+ 5.56 %	+ 13.01 %	+ 27.48 %	+ 10.64 %

b. *Service intérieur.*

Des 3,300,944 télégrammes échangés entre bureaux belges, il y en a eu :
38,148 urgents, ou 1,156 sur 100,000 ;
358 collationnés, ou 11 sur 100,000 ;
243 accusés de réception, ou 7 sur 100,000,
et 16,493 enregistrements, ou 500 sur 100,000.
Les dépêches-mandats ont été au nombre de 14,709.

Le nombre des correspondances postales avec exprès, distribuées par les porteurs du télégraphe, s'élève à 1,729,261, soit une augmentation de 10.52 p. c. sur l'année 1898 (1)

c. *Service international.*

De 1898 à 1899, le nombre des correspondances échangées entre la Belgique et les pays de l'étranger a augmenté de 10.81 p. c. Cet accroissement est dû au développement notable des transactions commerciales et industrielles et à l'activité déployée par les nationaux à l'étranger.

Le nombre des télégrammes urgents (2) s'est élevé de 71,713 à 89,862, soit une augmentation de 25.31 p.c., augmentation qui porte principalement sur le trafic avec la France, la Néerlande et l'Espagne.

d. *Service de transit.*

De 1898 à 1899, le nombre des correspondances en transit a augmenté de 17.76 p. c. Cet accroissement élevé porte en grande partie sur le transit anglo-allemand.

§ 2. TÉLÉGRAMMES DE SERVICE.

Le nombre des télégrammes de service de l'État, émis sans application de taxe, s'est élevé à 5,701,000 en 1899, dont 188,000 émis pour les besoins du service des télégraphes. L'augmentation globale est de 36.28 p. c.; elle porte particulièrement sur les nombreuses correspondances provoquées par une recrudescence exceptionnelle des transports et sur les télégrammes émis par les stations des deux compagnies de chemins de fer concédés — Grand-Central belge et Liégeois-Limbourgeois — reprises le 1er juillet 1898.

(1) Depuis le 1er décembre 1887, ce service fonctionne dans toutes les localités du royaume pourvues d'un bureau télégraphique.

(2) Les *télégrammes urgents* internationaux sont taxés au triple des télégrammes ordinaires.

III.

Bureaux télégraphiques, développement du réseau et appareils.

§ 1. BUREAUX.

	En 1899.	En 1898.	Différences en 1899.
A. Bureaux de l'État établis :			
a. Dans des stations de l'État	729	712	+ 17
b. — de compagnies de chemins de fer	42	45	— 3
c. Au centre des villes ou communes	272	252	+ 20
Ensemble	1,043	1,009	+ 34
B. Bureaux de compagnies de chemins de fer	48	49	— 1
Ensemble	1,091	1,058	+ 33
C. Bureaux ouverts au départ seulement :			
a. Dans des stations de l'État	95	85	+ 10
b. — — de compagnies de chemins de fer	5	6	— 1
c. — bureaux de poste	16	13	+ 3
d. — postes éclusiers	58	58	—
e. — bureaux de police	2	2	—
f. — bureaux militaires	2	2	—
Ensemble	1,269	1,224	+ 45
D. Bureaux de dépôt	669	569	+ 100
Totaux	1,938	1,793	+ 145

§ 2. DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU.

			Situation au 31 décembre 1899.	Situation au 31 décembre 1898.	DIFFÉRENCE en 1899.
			Kilomètres.	Kilomètres.	Kilomètres.
Longueur des lignes.	sur poteaux	sur les chemins de fer de l'État.	4,350	4,185	+ 165
		— — concédés.	488	632	— 144
		sur les routes ordinaires	1,418	1,446	— 28
	sous terre dans les villes.		11	11	—
	sous-fluviales.		5	5	—
Câbles sous-marins (part de la Belgique) (1)			100	100	—
		Ensemble.	6,372	6,379	— 7
Développement total des fils conducteurs	sur poteaux	sur les chemins de fer de l'État.	28,367	27,962	+ 405
		— — concédés.	1,627	1,795	— 168
		sur les routes ordinaires	2,758	2,671	+ 87
	sous terre dans les villes.		419	418	+ 1
	sous-fluviaux.		33	33	—
Câbles sous-marins (part de la Belgique) (1)			517	517	—
Fils conducteurs téléphoniques (*voir* détail chapitre II : Téléphones).			47,091	40,589	+ 6,502
		Ensemble.	80,812	73,985	+ 6,827

Ces chiffres ne comprennent ni 387 kilomètres de lignes (comportant 2,157 kilomètres de fils conducteurs) établies le long des cours d'eau, ni 672 kilomètres de fils établis aux frais des concessionnaires de chemins de fer, ni 57 kilomètres de fils établis, d'Uccle à Anvers (nouvel hôtel de la Marine), pour le service horaire.

Ces fils et les appareils qui les desservent sont, pour la plus grande partie, utilisés aux correspondances privées.

Au 31 décembre 1899, le réseau complet de la Belgique comprenait 83,698 kilomètres de fils conducteurs.

Il existe en outre, à Bruxelles, 3,050 mètres de tubes pneumatiques servant à relier le bureau central à chacun des bureaux installés à la Bourse, à la station du Nord et à la station du Midi.

---

(1) Il s'agit des câbles entre la Grande-Bretagne et la Belgique qui appartiennent en commun et par moitié aux offices des deux pays.

§ 3. APPAREILS EN SERVICE.

Nombre d'appareils télégraphiques en service.	*a.* Système Morse (1)	1,244
	b. — Hughes	70
	c. — — installés en duplex . .	14
	d. — — — diplex . .	4
	e. Parleurs-récepteurs.	617
	Total. . . .	1,949

§ 4. RACCORDEMENTS TÉLÉGRAPHIQUES PRIVÉS AU RÉSEAU TÉLÉGRAPHIQUE DE L'ÉTAT (ARRÊTÉ ROYAL DU 6 NOVEMBRE 1882).

Au 31 décembre 1899, 8 établissements privés étaient raccordés télégraphiquement à des bureaux télégraphiques.

IV.

Personnel.

TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.

Le personnel se composait, au 31 décembre 1899, de 10,608 agents répartis comme il suit :

	En 1899.		En 1898.		Différences pour 1899.	
	Personnel masculin.	Personnel féminin.	Personnel masculin.	Personnel féminin.	Personnel masculin.	Personnel féminin.
1° Personnel supérieur et de l'administration centrale	248	2	247	2	+ 1	»
2° Nombre des fonctionnaires et employés des bureaux télégraphiques et des réseaux téléphoniques.	1,129	269	1,090	261	+ 39	+ 8
Total des fonctionnaires et employés, y compris les auxiliaires, les élèves, les chefs-facteurs et les facteurs	1,377	271	1,337	263	+ 40	+ 8
3° Personnel subalterne (2); gens de service, ouvriers, ouvriers téléphonistes provisoires, ouvrières et porteurs	3,854	95	3,798	90	+ 56	+ 5
Ensemble	5,231	366	5,135	353	+ 96	+ 13
	5,597		5,488		+ 109	
4° Agents des chemins de fer, des postes, des ponts et chaussées, etc., etc., qui prêtent leur concours aux transmissions télégraphiques	4,817	194	4,367	152	+ 450	+ 42
TOTAUX.	10,048	560	9,502	505	+ 546	+ 55
	10,608		10,007		+ 601	

(1) Non compris les appareils des particuliers, du service horaire, du service hydraulique, ni les appareils loués aux concessionnaires de chemins de fer, ni ceux loués ou appartenant à d'autres administrations.

(2) Non compris les agents, assez nombreux, qui portent des télégrammes à domicile sans faire de ce service leur occupation exclusive.

V.

Résultats financiers.

§ 1. RECETTES.

Les recettes ont atteint, en 1899, les chiffres suivants :

Service intérieur . . . . . fr.	1,915,020 30	4,569,845 32
— international	2,327,749 94	
— de transit	327,075 08	
Transport par exprès des lettres ordinaires et des cartes postales.	369,539 26	419,625 94
Adresses écrites sous une forme abrégée ou convenue	45,399 »	
Somme due par les Compagnies pour emploi de fils et d'appareils de l'État, et produits extraordinaires	4,687 68	
Recettes téléphoniques (1).		3,793,545 58
Total. . . fr.		8,783,016 84

§ 2. DÉPENSES.

Les dépenses de l'année 1899 soldées par le budget spécial du Télégraphe, se répartissent comme il suit :

Personnel. Traitements fixes, fr.	4,052,700 (2)	5,503,900 »
Personnel. Salaires	1,451,200 (2)	
Quote-part de l'Administration belge dans les frais du bureau international de Berne	1,925 32	
Quote-part de l'Administration belge dans les frais de réparation des câbles anglo-belges	16,998 53	
Matériel, objets de consommation .	673,000 » (2)	
Part dans les dépenses des services communs (Postes et Télégraphes) . .	177,107 60	
Total . . . fr.		6,372,931 45 (2)

Les recettes de la télégraphie et de la téléphonie excèdent donc les dépenses directes de . . . . . fr. 2,410,085 39 (2)

(1) Produits de la téléphonie locale, interurbaine et internationale (sommes encaissées en 1899).

(2) Chiffres approximatifs.

Il faut, de plus, tenir compte :

A) Des *frais de premier établissement* et des *extensions successives* des lignes et appareils télégraphiques et téléphoniques des locaux, du matériel, des accessoires, etc.

Le coût de premier établissement s'élevait, au 31 décembre 1899, à. . . . . fr. 32,114,864 87

Cette somme se répartit de la manière suivante :

Lignes télégraphiques (poteaux, fils conducteurs, supports, accessoires, conducteurs souterrains), y compris les câbles sous-marins . . . . . fr.	4,828,097 37	
Appareils de transmission, piles, accessoires, locaux, mobilier . . . . . fr.	4,510,307 73	
Appropriation du réseau à la téléphonie et à la télégraphie simultanées . . . fr.	231,759 28	
Montant du capital représentant les diverses rentes dues aux ex-concessionnaires des réseaux téléphoniques repris par l'État . . . . . fr.	11,430,582 24	
Réseaux téléphoniques et bureaux téléphoniques publics. { Lignes téléphoniques (fils conducteurs, supports, accessoires), fr. 5,513,625 58 ; Appareils, piles, accessoires, locaux, mobilier. fr. 4,412,192 83 }	9,925,818 41	
Ensemble. . . . fr.	30,926,565 03	
Approvisionnements. . . . . fr.	65,600 41	
Crédits alloués pour des travaux d'extension qui n'étaient pas exécutés au 31 décembre 1899 . . . . . fr.	1,122,699 43	
Total égal. . . . fr.		32,114,864 87

B) Des *dépenses annuelles* supportées par d'autres services du Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, savoir :

Part dans les frais généraux du Département . . . fr.		60,565 »
Locaux fournis par les chemins de fer de l'État : dépense évaluée approximativement sous forme de loyers . . . . . fr.	60,568 »	
Éclairage payé par les chemins de fer de l'État . . . . . fr.	19,841 »	
Transports effectués gratuitement par ces chemins de fer . . . . . fr.	398,512 »	
Coopération du personnel des chemins de fer de l'État à la transmission des correspondances privées . . . . . fr.	170,300 »	
Même coopération pour les télégrammes de service (1). . . . . fr.	564,200 »	
fr.		1,213,421 »
Total des prestations. . . fr.		1,273,986 »

(1) On fait entrer en compte les frais de la main-d'œuvre fournie par les chemins de fer de

Les dépenses directes imputées sur le budget des Télégraphes et celles figurant en *B* peuvent être considérées comme représentant très aproximativement l'ensemble des frais d'administration, de surveillance, de main-d'œuvre, de matériel et d'entretien, au moyen desquels le service du Télégraphe a pourvu, en 1899, aux correspondances privées, aux télégrammes de service des chemins de fer de l'État, à 185,000 télégrammes transmis et reçus par les agents de l'État pour le service des chemins de fer concédés; enfin, à la correspondance de service des Postes, de la Marine et du Télégraphe lui-même.

---

l'État, pour la transmission des télégrammes de leur propre exploitation, parce que ces frais doivent figurer dans l'évaluation du prix de revient de toutes les transmissions effectuées par le service du Télégraphe.

CHAPITRE II.

TÉLÉPHONES.

Renseignements généraux.

A. TÉLÉPHONIE LOCALE.

Nouveaux réseaux. — Pendant l'année 1899, l'État a créé treize réseaux téléphoniques auxiliaires ayant respectivement leur bureau central dans les localités suivantes : Audenarde (groupe de Gand); Wavre et Court-Saint-Étienne (groupe de Bruxelles); Thourout (groupe du littoral); Celles et Quevaucamps (groupe de Tournai); Andenne et Engis (groupe de Liége); Écaussinnes (groupe de Mons); Fontaine-l'Évêque et Thuillies (groupe de Charleroy); Messancy (groupe d'Arlon); Mouscron (groupe de Courtrai). Le nombre total des bureaux centraux est ainsi porté à 91.

Transformation d'installations de réseaux. — Tarifs.—L'Administration a commencé à constituer en fils doubles aériens les reliements du réseau de Louvain; elle a achevé semblable travail dans le réseau de Charleroy.

En vue d'arriver à l'unification des tarifs dans les réseaux d'égale importance, l'État a appliqué à Louvain les tarifs en vigueur dans le groupe d'Arlon.

Dans le courant de l'année, il a été procédé à l'adjudication des travaux de la canalisation souterraine des fils du réseau téléphonique de Bruxelles; ces travaux sont en cours d'exécution.

Bureaux publics. — En 1899, des bureaux publics téléphoniques ont été ouverts à Arlon (station), Bruxelles (hôtel des téléphones), La Panne, Boom (poste), Visé (poste), Tamines (station) et Écaussinnes (carrières), ce qui élève à 100 le nombre des bureaux accessibles au public.

Le bureau public d'Audenarde, qui ne faisait partie d'aucun groupe téléphonique, a été compris dans le groupe de Gand. Le bureau public téléphonique de Liége (Outre-Meuse) a été transféré rue Grétry, 35, à Liége.

Un bureau public téléphonique temporaire a fonctionné à l'Exposition provinciale de Gand.

Avis téléphoniques. — Un arrêté ministériel du 2 octobre 1899 décide que la remise des avis téléphoniques peut être organisée dans tout bureau téléphonique, ainsi que dans tout bureau télégraphique disposant d'un poste téléphonique raccordé à un réseau, lorsque cette organisation est compatible avec l'exécution du service du bureau considéré. Les dispositions de cet arrêté ont permis de porter de 56 à 86 le nombre des bureaux distributeurs des avis téléphoniques.

Échange téléphonique des télégrammes. — Ce service s'est étendu dans le courant de l'année à sept localités : Audenarde, Wavre, Thourout, Écaussinnes, Fontaine-l'Évêque, Messancy et Mouscron.

Les bureaux de dépôt des télégrammes de Tongres (poste) et de Boom (poste) ont été pourvus d'appareils téléphoniques en vue de la transmission des télégrammes au réseau télégraphique général.

B. TÉLÉPHONIE A GRANDE DISTANCE INTERNE.

Extension des relations. — Au cours de l'année, le service interurbain a été organisé entre les réseaux ci-après :

Anvers - Boom - Cappellen-Lierre-Turnhout	Audenarde, Wavre, Thourout, Quevaucamps, Court-Saint-Étienne, Celles, Andenne, Écaussinnes, Fontaine-l'Évêque, Engis, Messancy, Mouscron, Thuillies.
Arlon-Bastogne-Florenville-Libramont-Neufchâteau-Virton.	Audenarde, Wavre, Thourout, Quevaucamps, Court-Saint-Étienne, Celles, Andenne, Écaussinnes, Fontaine-l'Évêque, Engis, Mouscron, Thuillies.
Bruxelles-Braine-l'Alleud-Hal-Nivelles-Vilvorde.	Audenarde, Thourout, Quevaucamps, Celles, Andenne, Écaussinnes, Fontaine-l'Évêque, Engis, Messancy, Mouscron, Thuillies.
Charleroy-Binche-La Louvière-Tamines.	Audenarde, Wavre, Thourout, Quevaucamps, Court-Saint-Étienne, Celles, Andenne, Écaussinnes, Engis, Messancy, Mouscron.
Chimay-Couvin-Mariembourg-Momignies.	Audenarde, Wavre, Thourout, Quevaucamps, Court-Saint-Étienne, Celles, Andenne, Écaussinnes, Fontaine-l'Évêque, Engis, Messancy, Mouscron, Thuillies.
Courtrai-Iseghem-Menin-Roulers-Ypres.	Audenarde, Wavre, Thourout, Quevaucamps, Court-Saint-Étienne, Celles, Andenne, Écaussinnes, Fontaine-l'Évêque, Engis, Messancy, Thuillies.
Gand-Renaix-Selzaete.	Wavre, Thourout, Quevaucamps, Court-Saint-Étienne, Celles, Andenne, Écaussinnes, Fontaine-l'Évêque, Engis, Messancy, Mouscron, Thuillies.
Landen-Hannut-Hasselt-Jodoigne-Saint-Trond-Tirlemont-Waremme.	Audenarde, Wavre, Thourout, Quevaucamps, Court-Saint-Étienne, Celles, Andenne, Écaussinnes, Fontaine-l'Évêque, Engis, Messancy, Mouscron, Thuillies.
Liége-Amay-Fexhe-Huy-Trooz-Visé.	Audenarde, Wavre, Quevaucamps, Court-Saint-Étienne, Celles, Écaussinnes, Fontaine-l'Évêque, Messancy, Mouscron, Thuillies.

Littoral (groupe du)	Audenarde, Wavre, Quevaucamps, Court-Saint-Étienne, Celles, Andenne, Écaussinnes, Fontaine-l'Évêque, Engis, Messancy, Mouscron, Thuillies.
Louvain.	Audenarde, Wavre, Thourout, Quevaucamps, Court-Saint-Étienne, Celles, Andenne, Écaussinnes, Fontaine-l'Évêque, Engis, Messancy, Mouscron, Thuillies.
Malines.	Audenarde, Wavre, Thourout, Quevaucamps, Court-Saint-Étienne, Celles, Andenne, Écaussinnes, Fontaine-l'Évêque, Engis, Messancy, Mouscron, Thuillies.
Mons-Givry-Quévy-Saint-Ghislain-Soignies.	Audenarde, Wavre, Thourout, Quevaucamps, Court-Saint-Étienne, Celles, Andenne, Fontaine-l'Évêque, Engis, Messancy, Mouscron, Thuillies.
Namur-Ciney-Dinant-Gembloux-Havelange-Yvoir	Audenarde, Wavre, Thourout, Quevaucamps, Court-Saint-Étienne, Celles, Andenne, Écaussinnes, Fontaine-l'Évêque, Engis, Messancy, Mouscron, Thuillies.
Termonde-Alost-Lokeren-Saint-Nicolas.	Audenarde, Wavre, Thourout, Quevaucamps, Court-Saint-Étienne, Celles, Andenne, Écaussinnes, Fontaine-l'Évêque, Engis, Messancy, Mouscron, Thuillies.
Tournai-Antoing-Ath-Brugelette-Leuze-Pecq-Péruwelz.	Audenarde, Wavre, Thourout, Court-Saint-Étienne, Andenne, Écaussinnes, Fontaine-l'Évêque, Engis, Messancy, Mouscron, Thuillies.
Verviers-Spa . .	Wavre, Quevaucamps, Court-Saint-Etienne, Celles, Andenne, Écaussinnes, Fontaine-l'Évêque, Engis, Messancy, Mouscron, Thuillies.
Audenarde . . .	Wavre, Quevaucamps, Court-Saint-Étienne, Celles, Andenne, Écaussinnes, Fontaine-l'Évêque, Engis, Messancy, Mouscron, Thuillies.
Wavre-Court-Saint-Étienne.	Quevaucamps, Celles, Andenne, Écaussinnes, Fontaine-l'Évêque, Engis, Messancy, Mouscron, Thuillies.
Andenne-Engis.	Quevaucamps, Celles, Écaussinnes, Fontaine-l'Évêque, Messancy, Mouscron, Thuillies.
Fontaine-l'Évêque-Thuillies.	Quevaucamps, Celles, Écaussinnes, Messancy, Mouscron.
Celles-Quevaucamps.	Écaussinnes, Messancy, Mouscron.
Écaussinnes. . .	Messancy, Mouscron.
Messancy	Mouscron.

Verviers	Audenarde.
Spa	Audenarde, Renaix, Selzaete.

En outre, des relations partielles ont été ouvertes entre :

1° le réseau de Thourout, d'une part, et les groupes de Liége et de Verviers, d'autre part;

2° le réseau d'Ostende et le réseau de Liége.

C. Téléphonie internationale.

1° *Relations franco-belges.*

Dans le courant de l'année, un quatrième circuit a été mis en service entre Bruxelles et Paris.

Extensions. — La liste des relations franco-belges a reçu les additions suivantes :

Audenarde, Wavre, Court-Saint-Étienne, Thourout, Quevaucamps, Celles, Mouscron.	Lille-Annœullin-Séclin-Saint-Amand, Roubaix-Tourcoing-Croix-Hem-Lannoy, La Bassée, Béthune, Comines, Halluin, Dunkerque-Bergues.
Fontaine-l'Évêque, Thuillies, Wavre, Court-Saint-Étienne.	Fourmies-Anor-Avesnes-Étrœungt-Glageon-La Capelle-Hirson-Sains-Trélon-Wignehies.
Wavre-Court-Saint-Étienne-Quevaucamps-Celles-Mouscron.	Armentières, Arras, Cambrai, Douai-Aniche-Hénin-Liétard-Lens-Corbehem, Masnières, Valenciennes-Denain, Fresnes.
Audenarde . . .	Douai-Aniche-Hénin-Liétard-Lens-Corbehem, Valenciennes.
Wavre-Court-Saint-Étienne.	Longwy, Maubeuge-Hautmont-Jeumont, Paris et ses réseaux-annexes.
Thourout	Armentières, Arras, Calais, Fresnes, Valenciennes-Denain.
Celles-Quevaucamps.	Calais.
Andenne-Engis.	Longwy.
Écaussinnes. . .	Armentières, Arras, Béthune, Calais, Cambrai, Comines, Douai, Dunkerque, Fresnes, Halluin, La Bassée, Lille-Annœullin-Séclin-Saint-Amand, Maubeuge-Hautmont-Jeumont, Roubaix-Tourcoing, Valenciennes-Denain.

Fontaine-l'Évêque-Thuillies.	Fresnes, Laon, Liessies (cabine), Marle, Maubeuge-Hautmont-Jeumont, Valenciennes-Denain, Lille-Annœulin-Séclin-Saint-Amand, Roubaix-Tourcoing-Croix-Hem-Lannoy, La Bassée.
Messancy	Bar-le-Duc, Dombasle, Épinal, Longwy, Lunéville, Nancy, Pont-à-Mousson, Pont-Saint-Vincent, Toul, Vézelise.

2° *Relations germano-belges.*

Sur la proposition de l'Office allemand, le régime des communications téléphoniques privées *urgentes* à triple taxe a été étendu à toutes les relations germano-belges.

Un circuit téléphonique a été établi en vue de la mise en relation, notamment, des réseaux de Bruxelles et d'Anvers avec Berlin.

Le service germano-belge a reçu les extensions suivantes :

Bruxelles (groupe).	Crefeld, Clèves, Goch, Mannheim, Willich, Viersen, Dülken, Süchteln, Lobberich, Uerdingen, München-Gladbach, Rheydt.
Bruxelles (réseau).	Hambourg, Altona, Wiesbaden.
Bruxelles (réseau). (*Postes à fil double seulement*).	Berlin, Charlottenbourg, Potsdam, Lübeck.
Anvers (groupe).	Crefeld, Mannheim, Goch, Willich, Viersen, Dülken, Uerdingen, München-Gladbach.
Anvers (réseau).	Clèves, Süchteln, Lobberich, Rheydt.
Anvers (réseau). (*Postes à fil double seulement*).	Berlin, Charlottenbourg, Potsdam, Hambourg, Altona, Wiesbaden.
Liège (groupe). .	Crefeld, Clèves, Goch, Mannheim, Viersen, Dülken, Süchteln, Lobberich, Uerdingen, München-Gladbach, Rheydt, Willich.
Verviers (groupe).	Crefeld, Clèves, Goch, Willich, Mannheim, Viersen, Dülken, Süchteln, Lobberich, Uerdingen.
Charleroy (groupe).	Aix-la-Chapelle-Eschweiler-Stolberg, Cologne-Dormagen-Mülheim (Rhin).
Wavre-Court-Saint-Étienne.	Aix-la-Chapelle-Eschweiler-Stolberg, Cologne-Dormagen-Mülheim (Rhin), Düren, Düsseldorf-Benrath-Ratingen-Neuss, Eupen, Francfort s/Mein-Höchst-Hanau-Offenbach, Juliers.

Mons (groupe) . . .	Aix-la-Chapelle-Eschweiler-Stolberg.
Mons (groupe). (*Postes à fil double seulement*).	Cologne-Dormagen-Mülheim (Rhin).
Andenne, Engis.	Aix-la-Chapelle-Eschweiler-Stolberg, Cologne-Dormagen-Mülheim (Rhin), Düren, Düsseldorf-Benrath-Ratingen-Neuss, Eupen, Francfort s/Mein-Höchst-Hanau-Offenbach, Juliers.

3° *Relations néerlando-belges.*

Le service néerlando-belge s'est étendu aux relations suivantes :

A. Le groupe de Landen, le groupe de Liége (postes raccordés par fil double seulement) et les réseaux d'Audenarde, de Thourout et de Mouscron avec Amsterdam et Rotterdam ;

B. Le réseau de Bruxelles et le groupe d'Anvers avec Groningue;

C. Les réseaux de Court-Saint-Etienne et de Wavre avec Amsterdam, Dordrecht, La Haye et Rotterdam ;

D. Les groupes de Bruxelles, du littoral, de Gand et de Courtrai avec Utrecht;

E. Les groupes de Bruxelles et de Liége et le réseau d'Anvers avec Maestricht ;

F. Le groupe d'Anvers avec Utrecht et Arnhem.

4° *Relations avec le Grand-Duché de Luxembourg.*

Au cours de l'exercice, les groupes d'Anvers, de Courtrai, de Gand, de Landen, du littoral, de Charleroy, de Mons (postes raccordés par fil double seulement), de Termonde, de Verviers et de Tournai, et les réseaux de Malines, de Wavre, de Court-Saint-Étienne, d'Andenne, d'Engis et de Messancy, ont été mis en correspondance avec le réseau propre de Luxembourg (postes munis de microphones).

En outre, les groupes de Charleroy et de Landen et les réseaux d'Anvers, de Wavre, de Court-Saint-Étienne, d'Andenne, d'Engis et de Messancy ont été mis en relation avec les réseaux-annexes du réseau de Luxembourg (postes pourvus de microphones).

D. VALEURS TÉLÉPHONIQUES.

Il a été créé un timbre-téléphone avec reçu, d'une valeur de fr. 3-75, dont l'émission a eu lieu le 15 mai 1899.

Bureaux centraux téléphoniques.

	31 décembre 1899.	31 décembre 1898.	DIFFÉRENCES pour 1899.
Bureaux centraux annexés à des bureaux télégraphiques. . .	68	59	+ 9
— — — postaux.	11	7	+ 4
— installés dans des bâtiments spéciaux au centre des villes.	12	12	»
Totaux.	91	78	+ 13

Ces 91 bureaux centraux téléphoniques sont répartis en 17 exploitations téléphoniques locales (groupes ou réseaux). (*Voir* à la page suivante la liste de ces exploitations).

Tableau indiquant, pour chaque groupe téléphonique : 1° le nombre des bureaux publics téléphoniques; 2° le nombre des abonnements téléphoniques locaux.

(Situation au 31 décembre 1899).

GROUPES ET RÉSEAUX.	BUREAUX PUBLICS.			ABONNEMENTS							
				ANNUELS.		TRIENNAUX.	SEMESTRIELS.		TOTAUX.		Différences pour 1899.
	31 décembre 1899.	31 décembre 1898.	Différences pour 1899.	Reliements par fil simple.	Reliements par fil double.	Reliements par fil double.	Reliements par fil simple.	Reliements par fil double.	Abonnements au 31 décemb. 1899.	Abonnements au 31 décemb. 1898.	
Anvers-Boom-Cappellen-Lierre-Turnhout	11	10	+ 1	2,398	153	—	30	4	2,585	2,398	+ 187
Arlon-Bastogne-Florenville-Libramont-Messancy-Neufchâteau-Virton	1	»	+ 1	—	5	115	»	»	120	95	+ 25
Bruxelles-Braine-l'Alleud-Court-Saint-Étienne-Hal-Nivelles-Vilvorde-Wavre	18	17	+ 1	3,841	310	»	72	7	4,230	3,824	+ 406
Charleroy-Binche-Fontaine-l'Évêque-La Louvière-Tamines-Thuillies	6	5	+ 1	»	606	»	»	»	606	501	+ 105
Chimay-Couvin-Mariembourg-Momignies	1	1	»	»	5	64	»	1	70	60	+ 10
Courtrai-Iseghem-Menin-Mouscron-Roulers-Ypres	4	4	»	»	4	136	»	1	141	119	+ 22
Gand-Audenarde-Renaix-Selzaete	9	9	»	945	47	»	33	»	1,025	994	+ 31
Groupe du littoral (Bruges-Ostende-Blankenberghe-Furnes-Heyst-Middelkerke-Nieuport-Thourout)	13	12	+ 1	»	10	416	»	80	506	431	+ 75
Landen-Hannut-Hasselt-Jodoigne-Saint-Trond-Tirlemont-Waremme	7	7	»	»	2	130	»	1	133	126	+ 7
Liége-Amay-Andenne-Engis-Fexhe-Huy-Trooz-Visé	8	7	+ 1	1,482	217	»	28	11	1,738	1,551	+ 187
Louvain	2	2	»	155	3	»	2	1	161	148	+ 13
Malines	1	1	»	70	»	»	2	»	72	66	+ 6
Mons-Écaussinnes-Givry-Quévy-Saint-Ghislain-Soignies	4	3	+ 1	401	148	»	6	»	555	505	+ 50
Namur-Ciney-Dinant-Gembloux-Havelange-Yvoir	2	2	»	»	13	357	»	5	375	324	+ 51
Termonde-Alost-Lokeren-Saint-Nicolas	5	5	»	»	4	87	»	1	92	85	+ 7
Tournai-Antoing-Ath-Brugelette-Celles-Leuze-Pecq-Péruwelz-Quevaucamps	5	5	»	»	13	281	»	»	294	252	+ 42
Verviers-Spa	3	3	»	858	36	»	18	5	917	864	+ 53
TOTAUX	100	93	+ 7	10,150	1,576	1,586	191	117	13,620	12,343	+ 1,277

Échange des télégrammes par téléphone entre les bureaux télégraphiques et les abonnés des réseaux locaux.

GROUPES OU RÉSEAUX.	NOMBRE de bureaux télégraphiques chargés de ce service. — 31 décembre 1899.	MOUVEMENT.		
		Année 1899.	Année 1898.	Différences pour 1899.
Anvers-Boom-Cappellen-Lierre-Turnhout. . .	5	415,484	382,927	+ 32,557
Arlon-Bastogne-Florenville-Libramont-Messancy-Neufchâteau-Virton	7	9,133	5,619	+ 3,514
Bruxelles-Braine-l'Alleud-Court-Saint-Étienne-Hal-Nivelles-Vilvorde-Wavre	12	228,742	207,540	+ 21,202
Charleroy-Binche-Fontaine-l'Évêque-La Louvière-Tamines-Thuillies	8	142,113	109,711	+ 32,402
Chimay-Couvin-Mariembourg-Momignies . .	4	8,432	6,520	+ 1,912
Courtrai-Iseghem-Menin-Mouscron-Roulers-Ypres	5	19,151	17,156	+ 1,995
Gand-Audenarde-Renaix-Selzaete	6	98,141	91,408	+ 6,733
Groupe du littoral.	9	84,441	75,509	+ 8,932
Landen-Hannut-Hasselt-Jodoigne-Saint-Trond-Tirlemont-Waremme	7	33,271	29,044	+ 4,227
Liége-Amay-Andenne-Engis-Fexhe-Huy-Trooz-Visé	4	123,655	105,933	+ 17,722
Louvain	1	23,264	23,436	— 172
Malines	1	5,559	5,600	— 41
Mons-Écaussinnes-Givry-Quévy-Saint-Ghislain-Soignies	4	63,378	52,420	+ 10,958
Namur-Ciney-Dinant-Gembloux-Havelange-Yvoir	4	43,418	38,323	+ 5,095
Termonde-Alost-Lokeren-Saint-Nicolas . . .	4	22,926	21,438	+ 1,488
Tournai-Antoing-Ath-Brugelette-Celles Leuze-Pecq Péruwelz-Quevaucamps.	5	60,061	52,671	+ 7,390
Verviers-Spa	2	62,305	52,371	+ 9,734
TOTAUX. . .	98	1,443,474	1,277,826	+ 165,648

Développement des fils téléphoniques de l'État.

	SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1899.	SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1898.	DIFFÉRENCES pour 1899.
	Kilomètres.	Kilomètres.	Kilomètres.
Fils des réseaux téléphoniques et fils des circuits auxiliaires reliant les réseaux téléphoniques d'un même groupe. — Fils aériens.	37 524	31,430	+ 5,894
— sous-fluviaux. .	54	35	+ 19
— souterrains. . .	118	110	+ 8
Fils télégraphiques appropriés à la correspondance téléphonique d'après le système Van Rysselberghe et reliant les réseaux téléphoniques d'un même groupe.	106	106	»
Total pour la téléphonie locale. . .	37,602	31,681	+ 5,921
Fils des circuits exclusivement téléphoniques servant, soit à la téléphonie à grande distance interne (dite téléphonie interurbaine) seulement, soit à la téléphonie à grande distance interne et à la téléphonie internationale.	4,017	3,864	+ 153
Fils télégraphiques servant, soit à la téléphonie à grande distance interne seulement, soit à la téléphonie à grande distance interne et à la téléphonie internationale. (Ces fils sont appropriés à la correspondance téléphonique d'après le système Van Rysselberghe.)	6,908	6,808	+ 100
Fils des circuits servant exclusivement à la téléphonie internationale (sections belges).	2,567	2,191	+ 376
Total pour la téléphonie interurbaine et internationale.	13,492	12,863	+ 629
Installations téléphoniques diverses indépendantes des réseaux ou groupes	3,011	2.959	+ 52
TOTAUX GÉNÉRAUX.	54,105	47,503	+ 6,602

Sous la rubrique « Installations diverses » ne sont pas compris 110 kilomètres de fils conducteurs téléphoniques dont l'entretien est effectué par l'Administration des télégraphes, mais qui appartiennent à d'autres Administrations.

Microphones. — Au 31 décembre 1899, le nombre des transmetteurs microphoniques utilisés dans les diverses installations téléphoniques de l'État était de 16,497.

Abonnements aux communications téléphoniques du public avec les services établis dans les stations de chemins de fer (arrêté royal du 30 juillet 1891). — Au 31 décembre 1899, on comptait 3 abonnés aux communications téléphoniques du public avec les services établis dans les stations de chemins de fer.

Abonnements au service interurbain. — A la même date, les séances d'abonnement au service téléphonique interurbain comportaient quotidiennement une durée de 21 heures 45 minutes, réparties entre 70 abonnés.

Abonnements au service téléphonique international. — Les séances d'abonnement au service téléphonique franco-belge étaient au nombre de 28, comportant quotidiennement une durée de 4 heures 40 minutes, réparties entre 12 abonnés ; dans les relations avec le Grand-Duché de Luxembourg, il y avait un abonné utilisant une séance de 6 minutes.

Avis téléphoniques. — Le nombre des avis téléphoniques émis s'est élevé à 2,047 dans le service local et à 2,145 dans le service interurbain interne.

Bureaux de dépôt de télégrammes disposant d'installations téléphoniques pour la transmission verbale des dépêches à des bureaux télégraphiques voisins. — Au 31 décembre 1899, il existait 22 bureaux de dépôt de télégrammes qui étaient pourvus d'appareils téléphoniques pour la transmission verbale des dépêches au réseau télégraphique.

Raccordements TÉLÉPHONIQUES *privés au réseau télégraphique de l'État (arrêté royal du 6 novembre 1882).* — Au 31 décembre 1899, 18 établissements privés étaient raccordés téléphoniquement à des bureaux télégraphiques.

Mouvement des communications téléphoniques à taxe pleine.

NATURE des COMMUNICATIONS.	NOMBRE		DIFFÉRENCES en 1899.	Observations
	1899.	1898.		
Service local.	47,224	41,556	+ 5,668	(a) Dont 462 communications urgentes.
Relations interurbaines internes.	387,588	323.636	+ 63,952	(b) Dont 5 communications urgentes.
Relations franco-belges .	96,147	80,531	+ 15.616	Le régime des communications urgentes dans le service germano-belge a été inauguré à la fin de l'année 1898 et dans certaines relations seulement.
Id. germano-belges. . .	(a) 18,049	(b) 8,037	+ 10,012	
Id. néerlando-belges . .	13,826	10,591	+ 3,235	
Id. avec le Grand-Duché de Luxembourg . . .	2,053	356	+ 1,697	

ANNEXES

DE LA PARTIE C.

N° I. — *Répartition, par pays d'échange, des correspondances télégraphiques internationales et en transit. — Comparaison des années* 1899 *et* 1898.

A. — Correspondances internationales.

ÉCHANGE entre la BELGIQUE ET LES PAYS	NOMBRE DE TÉLÉGRAMMES.			RECETTE AU PROFIT DU RÉSEAU BELGE.			PRODUIT MOYEN par télégramme.	
	En 1899.	En 1898.	Différences proportionnelles.	En 1899.	En 1898.	Différences proportionnelles.	En 1899.	En 1898.
			p. c.			p. c.		
d'Europe. Allemagne	676,008	607,084	+11.35	535,515 12	471,004 19	+ 13.65	0.7919	0.775[illegible]
France	727,211	655,142	+11.—	530,980 84	466,474 44	+ 13.83	0.7302	0.7120
Iles Britanniques	506,112	452,490	+11.85	544,084 52	479,324 57	+ 13.51	1.0750	1.0595
Luxembourg (Grand-Duché de).	26,544	25,111	+ 5.71	16,052 73	14,695 49	+ 9.23	0.6047	0.58[illegible]
Pays Bas	557,458	508,686	+ 9.51	205,407 08	182,524 70	+ 11.56	0.6028	0.5906
Autriche-Hongrie	56,725	50,515	+12.29	58,927 10	50,264 61	+ 17.23	1.0388	0.9950
Espagne et Gibraltar	37,153	25,056	+48.40	36,821 02	26,371 01	+ 39.63	0.9911	1.0533
États des Balkans	46,156	48,445	— 4.72	41,972 35	43,316 42	— 3.10	0.9095	0.8941
États scandinaves	45,850	41,555	+ 5.57	37,005 67	35,187 32	+ 5.17	0.8459	0.847[illegible]
Italie et Malte	46,441	42,655	+ 8.93	44,426 85	41,377 75	+ 7.37	0.9566	0.9705
Portugal	10,597	8,513	+24.48	10,145 82	8,001 17	+ 26.78	0.9572	0.9[illegible]
Russie	107,858	99,618	+ 8.27	106,165 40	99,020 52	+ 7.21	0.9845	0.9940
Suisse	45,786	45,400	+ 0.85	34,989 36	33,625 26	+ 4.06	0.7642	0.7406
de l'Afrique	14,482	11,706	+25.71	14,255 19	10,217 11	+ 39.50	0.9842	0.8729
de l'Amérique	99,456	89,244	+11.44	98,460 25	86,745 89	+ 13.50	0.9900	0.9720
de l'Asie	12,169	10,265	+18.57	10,958 11	8,747 36	+ 25.27	0.9005	1.8525
de l'Océanie	2,621	2,235	+17.37	3,790 55	3,075 62	+ 25.32	1.4462	1.3764
TOTAUX	2,796,607	2,525,634	+10.81	2,527,749 94	2,059,769 46	+ 13.01	0.8525	0.8162

B. — Correspondances en transit.

TRANSIT, PAR LA BELGIQUE, DES CORRESPONDANCES TÉLÉGRAPHIQUES échangées entre les pays ci-dessous.	NOMBRE DE TÉLÉGRAMMES.			RECETTE AU PROFIT DU RÉSEAU BELGE.			PRODUIT MOYEN par télégramme.	
	En 1899.	En 1898.	Différences proportionnelles.	En 1899.	En 1898.	Différences proportionnelles.	En 1899.	En 18[illegible]
			p. c.			p. c.		
Angleterre et Allemagne (aboutissants compris).	355,260	275,510	+29.80	235,304 35	169,490 26	+ 38.85	0.6623	0.6197
Pays-Bas et France (1)	207,952	202,968	+ 2.45	88,708 80	83,870 61	+ 5.77	0.4266	0.4132
Autres transits (2)	4,108	5,264	—21.96	3,061 95	3,215 04	— 4.70	0.7454	0.6104
TOTAUX	567,320	481,742	+17.76	327,075 08	256,575 91	+ 27.48	0.5765	0.5326

(1) Y compris les télégrammes échangés entre les Pays-Bas, d'une part; l'Espagne, l'Italie, la Suisse, la Turquie, l'Afrique, l'Amérique, l'Asie et l'Océanie, d'autre part.

(2) Entre le Grand-Duché de Luxembourg, d'une part, et les Pays-Bas ou l'Angleterre, d'autre part; plus, certains télégrammes détournés de leur voie habituelle, par suite d'interruption ou d'encombrement.

N° II. — *Renseignements divers concernant les correspondances télégraphiques. — Comparaison des années 1899 et 1898.*

		1899.		1898.	
		RELATIONS			
		intérieures.	internationales.	intérieures.	internationales.
Correspondances privées.					
Classement des télégrammes par rapport au nombre de mots : Chiffres proportionnels pour cent.	1 à 10 mots	»	53.55	»	56.02
	11 à 15 —	68.30	25.29	71.07	24.84
	16 à 20 —	19.05	11.70	16.83	10.52
	21 à 30 —	9.52	6.72	8.75	6.17
	31 à 40 —	1.96	1.50	2.14	1.45
	41 à 50 —	0.61	0.56	0.61	0.46
	Au delà de 50 mots	0.56	0.68	0.60	0.54
Classement des télégrammes par catégories : Chiffres proportionnels pour cent.	Télégrammes simples	84.19		84.24	
	— complexes	14.65		14.55	
	— urgents	1.16		1.21	
Classement des télégrammes par rapport à leur objet : Chiffres proportionnels pour cent.	Dépêches d'État	1.59	0.50	1.44	0.49
	Nouvelles de bourse	5.13	11.10	5.04	10.83
	Transactions commerciales	45.17	66.20	44.98	65.07
	Correspondances de journaux	0.81	0.97	0.79	0.88
	Affaires privées	47.30	21.23	47.75	22.73
Longueur moyenne des télégrammes.	Nombre de mots	15.68	12.04	15.69	11.86
Délais entre l'heure de dépôt et l'heure d'arrivée au bureau de destination, des télégrammes privés internes.	Nombre de télégrammes sur 100, transmis dans un délai de — 1 à 15′	66.55		71.50	
	16 à 30′	25.55		22.75	
	31 à 45′	6.09		4.50	
	46 à 60′	1.54		1.»	
	plus d'une heure	0.27		0.25	

N° III. — *Tableau comparatif, par réseau ou groupe, des*

OBJETS DE LA STATISTIQUE		NOMS DES							
		Bruxelles-Braine-l'Alleud-Court-St-Etienne-Hal-Nivelles-Vilvorde-Waterloo.	Anvers-Boom-Cappellen-Lierre-Turnhout.	Gand-Audenarde-Renaix-Selzaete.	Charleroy-Binche-Fontaine-l'Evêque-La Louvière-Tamines-Thuillies	Chimay-Couvin-Mariembourg-Momignies.	Liége-Amay-Andenne-Engis-Fexhe-le-Haut-Clocher-Huy-Trooz-Visé.	Louvain.	Mons-Ecaussinnes-Givry-Quévy-St-Ghislain-Soignies.
SERVICE LOCAL. Avis téléphoniques.	Année 1899	49 50	28 50	14 50	27 25	1 25	28 75	» 25	26 25
	» 1898	30 50	22 75	4 75	10 50	» 75	28 25	»	17 75
	Différences en 1899	+ 19 »	+ 5 75	+ 9 75	+ 16 75	+ » 50	+ » 50	+ » 25	+ 8 50
Abonnements.	Année 1899	1,088,679 69	654,259 49	211,509 79	138,621 85	13 286 69	368,079 30	19,313 17	94,289 87
	» 1898	998,279 17	604,179 77	200,828 10	120,648 97	12,454 61	324 378 01	18,511 37	88,046 72
	Différences en 1899	+ 90,400 52	+50,059 72	+10,681 69	+17,972 88	+ 832 08	+43,701 38	+ 801 80	+ 6,243 15
Conversations.	Année 1899	6,084 25	1,297 75	645 25	452 »	13 50	1,044 75	24 50	238 50
	» 1898	5,408 »	1,278 50	553 75	349 75	13 25	844 75	20 50	215 75
	Différences en 1899	+ 676 25	+ 19 25	+ 91 50	+ 102 25	+ » 25	+ 200 »	+ 4 »	+ 22 75
Cartes payantes.	Année 1899	282 »	4 »	»	»	»	»	»	2 »
	» 1898	272 »	4 »	»	6 »	»	»	»	»
	Différences en 1899	+ 10 »	»	»	— 6 »	»	»	»	+ 2 »
SERVICE INTERURBAIN. Avis téléphoniques	Année 1899	162 45	92 05	47 25	38 15	3 50	117 60	6 65	28 70
	» 1898	95 00	35 »	30 45	21 »	3 15	60 20	3 50	21 »
	Différences en 1899	+ 66 55	+ 57 05	+ 16 80	+ 17 15	+ » 35	+ 57 40	+ 3 15	+ 7 70
Abonnements.	Année 1899	14,333 »	16,979 16	2,750 »	2,326 67	»	7,313 50	»	»
	» 1898	13,848 50	14,204 50	2,077 50	1,695 50	»	5,227 09	»	105 »
	Différences en 1899	+ 484 50	+ 2,774 66	— 227 50	+ 631 17	»	+ 2,086 41	»	— 105 »
Conversations.	Année 1899	142,378 »	75.708 50	25,359 50	25.544 »	1,964 »	37,977 »	4,360 50	11,852 »
	» 1898	119,453 50	65.210 50	23.840 50	17,694 »	1,945 50	30,370 »	3,683 »	10.196 50
	Différences en 1899	+ 22.924 50	+10.498 »	+ 1,519 »	+ 7.850 »	+ 18 50	+ 7,607 »	+ 677 50	+ 1,655 50
SERVICE INTERNATIONAL. Abonnements	Année 1899	12,723 60	»	»	»	»	»	»	»
	» 1898	11,914 80	»	»	»	»	»	»	»
	Différences en 1899	+ 808 80	»	»	»	»	»	»	»
Conversations.	Année 1899	140,519 66	43.469 01	1,557 88	1,909 37	201 80	1,648 81	88 80	712 53
	» 1898	94,205 76	32.487 53	1,337 44	872 40	82 60	731 88	52 80	540 60
	Différences en 1899	+ 46,313 90	+10,981 68	+ 220 44	+ 1,036 97	+ 119 20	+ 916 93	+ 36 »	+ 171 93
Communications du public avec les services établis dans les stations de chemins de fer.	Année 1899	200 »	»	»	»	»	»	»	»
	» 1898	200 »	»	»	»	»	»	»	»
	Différences en 1899	»	»	»	»	»	»	»	»
Produits extraordinaires.	Année 1899	11,924 82	6,739 29	1,739 26	1,517 45	146 16	3.663 57	104 70	695 60
	» 1898	9,632 66	5.576 14	1,580 23	1,534 44	18 68	2 857 27	106 50	671 24
	Différences en 1899	+ 2,292 16	+ 1,163 15	+ 179 03	— 16 99	+ 127 48	+ 806 30	— 1 80	+ 24 36
TOTAUX.	Année 1899 . . fr.	1,417,336 97	796,557 75	243,645 43	170.436 74	15,616 90	419,873 57	23.898 57	107,845 43
	» 1898 . . fr	1,253,340 79	720,998 49	231,152 72	142,832 56	14,518 54	364,497 45	22,377 67	99,814 36
	Différences en 1899	+163,996 18	+75,559 26	+12,490 71	+27.604 18	+1.098 36	+55,376 12	+1,520 90	+ 8,030 89

recettes téléphoniques encaissées pendant les exercices **1899** *et* **1898**.

RÉSEAUX OU GROUPES.									TOTAUX.
Namur-Ciney-Dinant-Gembloux-Havelange-Yvoir.	Verviers-Spa.	Bruges-Blankenberghe-Heyst-Ostende-Furnes-Middelkerke-Nieuport-Thourout.	Landen-Hannut-Hasselt-Jodoigne-St-Trond-Tirlemont-Waremme.	Termonde-Alost-Lokeren-St-Nicolas.	Tournai-Antoing-Ath-Brugelette-Celles-Leuze-Pecq-Péruwelz-Quevaucamps.	Courtrai-Iseghem-Menin-Mouscron-Roulers-Ypres.	Malines.	Arlon-Bastogne-Florenville-Libramont-Messancy-Neufchâteau-Virton.	
20 25	3 75	98 60	85 25	8 »	107 60	20 25	0 50	4 »	521 45
6 75	5 50	76 25	59 75	4 25	69 50	5 75	»	0 75	345 75
+ 13 50	+ 0 25	+ 22 35	+ 23 50	+ 3 75	+ 38 10	+ 14 50	+ 0 50	+ 3 25	+ 180 70
60,879 89	194,078 01	79,452 56	27,387 65	14,926 18	54,607 30	21,410 09	8,568 71	18,961 16	3,068,291 69
50,258 44	181,151 90	67,699 28	25,599 15	13,079 11	46,687 78	18,575 18	7,452 59	15,091 01	2,790,921 14
+10,621 45	+12,926 11	+11,753 28	+3,788 52	+1,847 07	+7,919 52	+2,834 91	+1,116 12	+ 3,870 15	+ 277,370 55
141 »	365 »	822 50	204 25	256 »	396 50	175 50	9 50	9 75	12 160 50
118 »	315 »	768 »	220 50	189 75	328 25	151 75	16 »	»	10,800 50
+ 23 »	+ 50 »	+ 54 50	— 25 25	+ 46 25	+ 68 25	+ 25 75	— 6 50	+ 9 75	+ 1,360 »
»	»	63 50	60 »	10 »	»	2 »	»	»	423 50
2 »	10 »	57 »	65 »	5 »	»	»	»	»	421 »
— 2 »	— 10 »	+ 6 50	— 5 »	+ 5 »	»	+ 2 »	»	»	+ 2 50
16 45	4 90	74 20	17 15	6 30	86 10	26 60	6 60	17 85	752 30
7 70	5 60	38 15	12 95	6 30	60 30	11 55	0 35	12 95	426 05
+ 8 75	— 0 70	+ 36 05	+ 4 20	»	+ 25 80	+ 15 05	+ 6 25	+ 4 90	+ 326 45
420 »	1,260 »	285 42	140 »	»	1,277 50	»	»	»	47,083 25
78 17	945 »	370 92	420 »	»	875 »	»	»	»	40,747 18
+ 341 83	+ 315 »	— 87 50	— 280 »	»	+ 402 50	»	»	»	+ 6,336 07
13.741 »	14.075 50	25,718 50	8,981 »	6,155 50	15,214 50	7,458 50	2.596 50	3,347 »	416.409 50
12,253 50	11,161 50	18,336 »	8,708 50	5,556 »	11,144 »	6,481 »	2,241 50	2,250 50	348,526 »
+1,487 50	+ 2,912 »	+ 5,382 50	+ 272 50	+ 599 50	+2,070 50	+ 957 50	+ 355 »	+ 1,096 50	+ 67,885 50
»	»	»	»	»	»	»	»	»	12,725 60
»	»	»	»	»	»	»	»	»	11,914 80
»	»	»	»	»	»	»	»	»	+ 808 80
170 40	2,617 42	2,315 90	34 80	463 68	4,488 32	2,526 »	»	629 25	205,351 65
12 80	1,735 70	1,856 28	»	843 26	4,557 40	1,797 50	»	274 77	141,368 52
+ 157 60	+ 881 72	+ 457 62	+ 34 80	— 379 58	— 49 08	+ 728 50	»	+ 354 48	+ 61,983 11
»	»	»	100 »	»	»	»	»	»	300 »
»	»	»	200 »	»	»	»	»	»	400 »
»	»	»	— 100 »	»	»	»	»	»	— 100 »
848 30	1,815 02	804 27	188 65	282 20	569 55	178 10	94 05	195 97	31,524 96
419 07	1,479 06	502 82	224 14	216 84	657 50	239 87	92 95	129 15	25.938 56
+ 429 23	+ 335 96	+ 301 45	— 35 49	+ 65 36	— 87 95	— 61 77	+ 1 10	+ 64 82	+ 5.586 40
76,237 29	214,219 60	107.631 45	37,196 75	22,087 86	74,747 37	31.777 04	11 275 86	23,162 98	3,795,545 58
65,156 43	196,809 26	89.704 70	33,518 97	19,900 51	64,359 75	27,262 60	9,803 39	17.759 15	3,371,807 50
+13,080 86	+17,410 34	+17,926 75	+3,677 78	+2,187 35	+10,387 64	+ 4,514 44	+ 1,472 47	+ 5,403 83	+ 421,738 08

N° IV. — *Le tableau ci-dessous indique sommairement, pour 1899, les résultats des comptes financiers de la téléphonie locale proprement dite.*

MONTANT DU CAPITAL ENGAGÉ.	MONTANT		DIFFÉRENCE.	OBSERVATIONS.
	DES DÉPENSES.	DES RECETTES.		
Fr.	Fr.	Fr	Fr.	
18,244,122 01	2,595,075 60	3,162,179 70	767,104 10	Les chiffres ci-contre ne sont qu'approximatifs.

(1)

PARTIE D.

MARINE.

(2)

MARINE.

I.

Renseignements généraux.

§ 1er. MATÉRIEL.

Le matériel flottant affecté aux divers services de la Marine est indiqué ci-après :

	Fin 1899.	Fin 1898.	DIFFÉRENCES POUR 1899.
Bateaux à vapeur	21	20	+ 1
Bateaux-pilotes, bateaux-phares et allèges	30	31	— 1
Gardes-pêche et navire-école	4	4	»
Embarcations à vapeur	1	1	»
Totaux	56	56	»
Canots et radeaux-caissons (au nombre de 9)	217	221	— 4

§ 2. PERSONNEL.

L'effectif du personnel comprenait :

	Fin 1899.	Fin 1898.	Différences pour 1899.
Fonctionnaires, employés et agents	1,300	1,286	+ 14
Messagers et gens de service	12	12	—
Ouvriers	231	229	+ 2
Totaux	1,543	1,527	+ 16

II.

Services d'exploitation.

§ 1er. PAQUEBOTS ENTRE OSTENDE ET DOUVRES.

Le mouvement des passagers s'est notablement accru en 1899. Il était de 119,200 en 1898, il a atteint 124,724 en 1899, soit une augmentation de 5,524 unités ou 4.6 p. c.

Le relevé des billets vendus accuse :

En trafic anglo-belge : 83,255 voyageurs ;
— de transit : 41,489 —

En rapprochant ces chiffres de ceux de l'exercice précédent, on constate que le trafic anglo-belge a progressé de 4,960 unités et le trafic de transit de 564 seulement. On ne peut, toutefois, se baser sur ces résultats pour conclure que le trafic anglo-belge augmente dans de plus grandes proportions que le trafic de transit, car, en réalité, celui-ci est plus important que ne l'indiquent les chiffres ci-dessus : bon nombre de billets entre Ostende et Douvres sont, en effet, attribués au service anglo-belge, alors qu'ils ont été délivrés à des voyageurs internationaux, conjointement avec d'autres billets émanant d'agences à l'étranger ou avec des billets circulaires pour Ostende débités en Suisse, en Allemagne ou en Autriche.

52,755 voyageurs ont utilisé des billets de 1re classe et 71,969 se sont munis de billets de 2e classe; mais comme il a été délivré, à bord des malles et dans les agences de débit de billets, 50,165 suppléments pour passer de la 2e à la 1re classe, il y a eu, en réalité, 102,918 passagers de 1re classe et 21,806 de 2e classe.

La recette totale de la ligne s'est élevée à fr. 1,212,481-51, en augmentation de fr. 55,958-71 sur celle de 1898. Le service des voyageurs, pris isolément, a produit une augmentation de fr. 58,433-50 qui se répartit sur presque tous les facteurs de la recette-voyageur.

Seule, la vente des billets à prix réduits pour enfants accuse une dépression de fr. 4,846-15.

En général, les résultats sont satisfaisants; ils démontrent que, malgré la concurrence active faite par d'autres voies, l'Administration tire largement profit des sacrifices qu'elle s'impose pour améliorer les services et recommander efficacement notre route nationale.

Quant au trafic des colis postaux, des petits paquets et des colis messa-

geries, il nous a procuré, pour l'année 1899, une recette de fr. 197,826-61, inférieure de fr. 446-72 à celle de 1898.

Les chiffres du mouvement et de la recette de 1899 présentent notamment, sur ceux de 1898, les différences ci-après :

NATURE DES ENVOIS.			MOUVEMENT.				RECETTES.	
			NOMBRE DE COLIS		POIDS			
			En plus.	En moins.	En plus.	En moins.	En plus.	En moins.
					Kilogr.	Kilogr.	Francs.	Francs.
Colis postaux	de 3 kilogrammes		12,720	—	38,160	—	3,180 »	—
Colis postaux	de 3 à 5 kilogrammes		1,129	—	3,387	—	564 50	—
Petits colis.	Express	de 5 kil. et moins.	—	1,925	—	5,775	—	513 31
Petits colis.	Express	de 5 à 10 kil.	—	794	—	5,558	—	494 81
Petits colis.	Express	de plus de 10 kil.	—	—	—	34,364	—	1,819 09
Petits colis.	Grande vitesse		—	—	—	30,035	—	267 52

Les indications du tableau ci-dessus se justifient comme suit :

1° *Colis postaux.* — L'augmentation doit être attribuée à la fermeté générale du trafic. De plus, le trafic de l'Agence Continentale et anglaise, pour les colis d'un faible poids, doit nécessairement tendre à se transformer en trafic postal, par suite des facilités de remise au transport, de la simplicité des documents postaux, etc.

2° *Colis express et grande vitesse.* — La diminution doit être attribuée, d'une part, aux motifs indiqués sous 1° et, d'autre part, au développement du trafic viâ Ostende-Tilbury, qui a dépassé de 200 tonnes, en 1899, le trafic de 1898.

Depuis le 1er mai 1899, le départ de Bruxelles-Nord du train n° 104, qui était fixé à 7 h. 10, a été avancé jusqu'à 5 h. 48 et la marche de ce train a été accélérée sur le parcours Bruxelles-Bâle, de telle sorte que les voyageurs quittant Londres (Ch. C.) à 9 heures soir (heure anglaise), arrivent actuellement à Bâle le lendemain à 5 h. 25 soir (heure continentale), alors qu'autrefois, ils ne pouvaient y être rendus qu'à 8 heures soir. On a donc réalisé un gain de 2 h. 35.

Aucun autre changement de quelque importance n'a été apporté, pendant l'exercice 1899, aux horaires des trains en correspondance avec les malles.

Depuis quelque temps, le service des paquebots rencontre de réelles difficultés à Douvres, par suite des travaux d'extension du pier de l'Amirauté; lorsque soufflent de forts vents de la région sud à ouest, l'accostage des malles est momentanément très laborieux, sinon impossible. A raison de cette situation, il a été jugé prudent de supprimer 42 départs d'Ostende ou de Douvres; 18 autres ont été effectuées de ou vers Port-Victoria ou Queenborough.

Les paquebots ont accompli, en 1899, 2,352 traversées, dont la durée moyenne a été entre Ostende et Douvres :

pour les navires *Princesse-Clémentine, Marie-Henriette* et *Léopold-II*	3 heures 29 minutes
pour le navire *Rapide*	3 — 32 —
pour les deux navires type *Princesse-Henriette*	3 — 42 —
pour les trois navires type *Flandre*	3 — 53 —

II, p. D. L'exploitation du service, qui avait coûté fr. 2,822,271-86 en 1898, a occasionné, en 1899, une dépense de fr. 3,270,433-63, soit une augmentation de fr. 448,161,77, qui est due :

1° à la hausse considérable du prix des combustibles ;

2° au renouvellement des chaudières de la *Princesse-Henriette* et des foyers, etc., du *Prince-Albert*.

En 1899, la dépense moyenne par traversée a été de fr. 1,390-49 et la recette moyenne de fr. 515-51 ; l'année précédente, les mêmes résultats avaient été fr. 1,185-83 et fr. 485-93.

Le résultat de l'exploitation, en recettes et en dépenses, se traduit pour 1899 par une moins-value de fr. 392,203-06.

La distance entre Ostende et Douvres étant de 115 kilomètres, chaque traversée donne en moyenne les résultats comparatifs ci-après :

	En 1899.	En 1898.	Différences pour 1899.
Coût par kilomètre. . . fr.	12 09	10 31	+ 1 78
Produit direct	4 49	4 23	+ 0 26

§ 2. PASSAGE D'EAU ENTRE ANVERS ET LA TÊTE-DE-FLANDRE.

II, p. D. La dépense d'exploitation, qui avait été de fr. 124,745-23 en 1898, a atteint fr. 137,252-32 en 1899 ; augmentation : fr. 12,507-09, qu'il faut attribuer aux réparations effectuées à trois des steamers en service.

La progression relevée l'année dernière dans le trafic entre Anvers et la rive gauche de l'Escaut s'est accentuée en 1899, ainsi que le montre le tableau ci-après ; parallèlement la recette est supérieure de fr. 11,274-32 à celle de 1898.

	En 1899.	En 1898.	Différences pour 1899.
Voyageurs	2.260,580	2,060,912	+ 199,668
Animaux	134,369	130,393	+ 3,976
Colis	2,664	3,226	— 562
Véhicules	110,328	99,250	+ 11,078
Coupons délivrés . . .	2,507.941	2,293,781	+ 214,160
Suppléments	16,607	10,189	+ 6,418

§ 3. PASSAGE D'EAU ENTRE ANVERS ET LE PAYS DE WAES.

II, p. D. L'exercice 1898 avait eu à supporter, pour l'entretien du matériel, des dépenses assez notables dont l'exercice 1899 s'est trouvé affranchi : de là,

dans le coût de l'exploitation, une diminution de charges de fr. 9,448-10, nonobstant les prix élevés du combustible.

Les recettes de ce service sont fusionnées avec celles des chemins de fer de l'État, ainsi que le mentionne déjà le compte-rendu de l'année dernière.

§ 4. PILOTAGE.

Le mouvement de la navigation sur Anvers, entrées et sorties, représenté par les navires astreints à l'obligation de prendre un pilote, se chiffre, en 1899, par 10,793 bâtiments, soit 346 de plus qu'en 1898.

De même, le tonnage général de ces bâtiments monte de 12,869,446 tonneaux en 1898, à 13,573,122 tonneaux ; accroissement, 703,676 tonneaux.

Les recettes perçues dans les différents ports se sont élevées à fr. 3,253,889-69, dépassant de fr. 130,236-92 les sommes encaissées en 1898. II, p. D.

La dépense d'exploitation a été de fr. 3,007,399-41, supérieure de fr. 106,756-07 à celle de 1898. La différence s'explique par l'augmentation des remises accordées aux pilotes, remises qui suivent le mouvement des recettes. II, p. D.

Un bateau-pilote hors de service a été cédé à l'Administration des douanes, pour servir de stationnaire dans l'Escaut. La valeur vénale en a été versée au Trésor par le Département des finances.

Un bâtiment à façade monumentale a été édifié à Ostende, afin de concentrer dans un même local les services du pilotage et de la police maritime, ainsi que l'École de navigation.

Les travaux, adjugés à la fin de 1897, ont été terminés dans les derniers jours de 1899.

§ 5. REMORQUE SUR LA CÔTE DE FLANDRE.

La recette s'est élevée à fr. 25,049-30 ; c'est une augmentation de fr. 1,128-30 comparativement à 1898. II, p. D.

La dépense, fr. 86,166-99, dépasse de fr. 41,738-25 celle de l'année précédente ; la différence s'explique comme suit : 1° extension de personnel nécessitée par l'entrée en service du *Grand remorqueur* dont il a été question dans le compte-rendu de 1898 ; 2° travaux extraordinaires d'entretien et de renouvellement effectués à bord du *Remorqueur n° 1* et 3° dommages-intérêts payés à l'armement d'un steamer étranger pour avaries causées par la faute d'un des toueurs. II, p. D.

§ 6. POLICE MARITIME.

Ce service a procuré fr. 3,780-82 de recettes en plus qu'en 1898 (fr. 149,799-44 au lieu de fr. 146,018-62). II, p. D.

II, p. D. La dépense, fr. 101,713-52, est inférieure de fr. 2,706-67 à celle de l'année dernière.

III.

Services spéciaux.

§ 1er. PHARES. FANAUX ET SIGNAUX.

II. p. D. La dépense a été de fr. 222,908-14. L'augmentation de fr. 17,798-16 comparativement à l'année précédente, provient de ce que l'exercice 1899 a eu notamment à supporter les frais de construction d'une balise dans le Nauw de Bath (Escaut), en remplacement d'un amer du même genre qui avait disparu, ainsi que le coût de certaines réparations exécutées à des feux-flottants.

Des signaux avertisseurs de tempêtes ont été installés le long du littoral ; les stations ont été établies à Ostende, à Nieuport, à La Panne (Adinkerke), à Blankenberghe, à Heyst et à Knocke.

L'Observatoire royal d'Uccle fait télégraphier à la côte les avis que lui envoie le bureau météorologique de Londres pour annoncer les probabilités de tempêtes ; dès réception de ces avis, des signaux conventionnels et connus des marins sont hissés au haut des mâts tout le long du littoral, et maintenus aussi longtemps qu'un danger subsiste.

§ 2. ÉCOLES DE NAVIGATION.

Le personnel des professeurs à été renforcé en 1899. Ont été adjoints à l'École d'Anvers : un professeur d'algèbre, un professeur de droit commercial, un professeur de gréement et de manœuvres. A l'École d'Ostende, un spécialiste a été agréé pour l'enseignement du droit commercial.

Les cours de ces établissements ont été fréquentés, en 1899, par 151 élèves, soit 3 de plus que l'année précédente.

Il a été alloué 47 bourses d'études, nombre inférieur d'une unité à celui de 1898.

Les diplômes de capacité délivrés en 1899 et 1898 se répartissent comme suit :

	1899	1898
Long cours	56	39
Cabotage	14	12
Patron-pêcheur	8	11

8 élèves, soit 3 de moins que l'année dernière, ont suivi le cours institué à Nieuport pour les pêcheurs.

Les cours spéciaux de machines à vapeur marines, rattachés aux écoles de navigation d'Anvers et d'Ostende, ont été suivis par 88 élèves ; soit 3 de plus qu'en 1898.

4 diplômes de mécanicien de 1re classe de bateau à vapeur et un de mécanicien de 2e classe ont été décernés.

La dépense, fr. 32,431-23 ne présente qu'une légère augmentation sur celle de 1898 (fr. 31,728-64). II, p. D.

§ 3. COURS DE NOTIONS MARITIMES DANS LES ÉCOLES MOYENNES DU LITTORAL.

Un cours de notions maritimes, à l'instar de celui donné à l'Athénée royal d'Ostende, a été organisé à l'Athénée royal d'Anvers pour les élèves de cet établissement et ceux de l'École moyenne possédant une instruction suffisante.

Le programme comprend deux leçons hebdomadaires d'une heure chacune, consacrées l'une à des notions élémentaires de construction navale, l'autre à un cours élémentaire de navigation.

Cet enseignement spécial est confié à deux fonctionnaires de la Marine.

§ 4. SURVEILLANCE DE LA PÊCHE DANS LA MER DU NORD ET ÉCOLE DES MOUSSES.

La surveillance des pêcheries dans la mer du Nord a été effectuée alternativement et d'une manière pour ainsi dire ininterrompue par le trois-mâts *Ville d'Ostende* et l'aviso à vapeur *Ville d'Anvers*.

Comme les années précédentes, les élèves de l'École des mousses ont pris part, par brigade de 30, aux croisières de ces deux bâtiments.

La dépense, fr. 213,123-90 n'a dépassé que de fr. 1,201-94 celle de 1898. II, p. D.

§ 5. SAUVETAGE.

L'année 1899 n'a heureusement pas été marquée d'accidents nécessitant le recours au dévouement fréquent des agents des stations de sauvetage établies sur notre littoral.

Le personnel à Blankenberghe a ramené à terre trois hommes formant l'équipage d'une chaloupe de pêche jetée à la côte.

IV.

Résultats financiers.

§ 1er. RECETTES.

Les divers services de la Marine avaient procuré, en 1898, une recette II, p. D.

de fr. 4,544,170-44; on constate, pour 1899, une augmentation de fr. 204,198-64.

§ 2. DÉPENSES.

II, p. D. De fr. 6,622,245-15 en 1898, les dépenses sont montées à fr. 7,188,368-98 en 1899, soit un accroissement de fr. 566,123-83.

II, p. D. Les résultats généraux en dépenses et en recettes, pour les deux exercices, font ressortir une différence de fr. 361,925-19 en faveur de 1898.

ANNEXES

DE LA PARTIE D.

N° I. — *Paquebots-poste entre Ostende et Douvres. — Mouvement et recette.*

Comparaison des années 1899 et 1898.

	NOMBRE.			MOUVEMENT.			RECETTE.		
	ANNÉES.		Différences pour	ANNÉES.		Différences pour	ANNÉES.		Différences pour
	1899.	1898.	1899.	1899.	1898.	1899.	1899.	1898.	1899.
Voyageurs. Billets simples. 1re classe	»	»	»	21,467	19,990	+ 1,477	193,757 10	180,595 20	+13,161 90
Voyageurs. Billets simples. 2e —	»	»	»	28,954	27,425	+ 1,529	201,303 20	190,320 20	+10,983 »
Voyageurs. Id. pour enfants (prix réduits). 1re classe	»	»	»	692	911	— 219	3,232 45	4,274 10	— 1,041 65
Voyageurs. Id. pour enfants (prix réduits). 2e —	»	»	»	1,543	2,630	— 1,087	5,396 30	9,200 80	— 3,804 50
Voyageurs. Billets aller-retour. 1re classe	»	»	»	18,380 (1)	17,721 (1)	+ 659	136,931 »	132,021 45	+ 4,909 55
Voyageurs. Billets aller-retour. 2e —	»	»	»	26,582 (1)	25,009 (1)	+ 1,573	148,859 20	140,050 40	+ 8,808 80
Voyageurs. Id. (prix réduits). 1re classe	»	»	»	12,216 (1)	11,516 (1)	+ 700	59,314 60	56,065 90	+ 3,248 70
Voyageurs. Id. (prix réduits). 2e —	»	»	»	14,890 (1)	13,998 (1)	+ 892	52,568 50	49,354 50	+ 3,214 »
Voyageurs. Abonnements	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Location de malles spéciales	35	27	+ 8	»	»	»	230 »	140 »	+ 90 »
Suppléments de 2e à 1re classe	50,163	47,666	+ 2,497	»	»	»	125,407 50	119,165 »	+ 6,242 50
Petites cabines	840	966	— 126	»	»	»	5,880 »	6,762 »	— 882 »
Grandes cabines	4,176	3,493	+ 683	»	»	»	58,464 »	48,902 »	+ 9,562 »
Cabines spéciales	78	31	+ 47	»	»	»	2,184 »	868 »	+ 1,316 »
— de luxe	94	59	+ 35	»	»	»	7,050 »	4,425 »	+ 2,625 »
Ensemble	—	—	—	124,724 (2)	119,200 (2)	+ 5,524	1,000,577 85	942,144 55	+58,433 30
Vélos	»	»	»	840	962	— 122	1,512 »	1,731 60	— 219 60
Bagages . . . Kilog.	156	389	— 233	8,250	17,720	— 9,470	573 » (3)	1,257 70	— 684 70
Chevaux . . . Têtes.	»	»	»	22	21	+ 1	883 30	843 15	+ 40 15
Chiens	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Voitures . . . Nombre.	»	»	»	1	»	+ 1	80 35	»	+ 80 35
Finances. de 1,000 fr. et au-dessous. Groups.	»	»	»	3,469	2,709	+ 760	1,734 50	1,354 50	+ 380 »
Finances. de plus de 1,000 francs. —	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Journaux . . . Kilog.	»	»	»	51,850	49,390	+ 2,460	1,555 50	1,481 70	+ 73 80
Colis postaux de 3 kilog. et moins	337,567	324,847	+ 12,720	1,012,701 (4)	974,541 (4)	+ 38,160	84,391 75	81,211 75	+ 3,180 »
Colis postaux de 3 à 5 kilog.	17,879	16,750	+ 1,129	53,637 (4)	50,250 (4)	+ 3,387	8,939 50	8,375 »	+ 564 50
Petits colis. Tarif normal. Express. de 5 kilog. et moins	53,559	55,484	— 1,925	160,677 (4)	166,452 (4)	— 5,775	14,823 72	15,337 23	— 513 51
Petits colis. Tarif normal. Express. de plus de 5 à 10 kilog.	35,700	36,494	— 794	249,900 (5)	255,458 (5)	— 5,558	22,668 73	23,163 54	— 494 81
Petits colis. Tarif normal. Express. de plus de 10 kilog.	»	»	»	614,556 (6)	648,920 (6)	— 34,364	36,787 88	38,606 97	— 1,819 09
Petits colis. Grande vitesse. — Poids taxé.	»	»	»	610,960	640,995	— 30,035	20,987 61	21,255 13	— 267 52
Petits colis. Tarif réduit. Service anglo-belge-suisse	»	»	»	50,560	34,970	+ 15,590	951 67	658 09	+ 293 58
Dito	»	»	»	»	»	»	8,275 75 (7)	9,665 62 (7)	— 1,389 87
Produits extraordinaires . . . fr.	»	»	»	»	»	»	7,738 40	9,436 27	— 1,697 87
						Totaux . . . fr.	1,212,481 51	1,156,522 80	+55,958 71

(1) Dans ces chiffres, les billets aller-retour sont comptés chacun pour deux voyages.

(2) Les livrets-coupons étant valables pour un mois, et donnant la faculté de séjourner dans les principales villes comprises dans l'itinéraire déterminé par ces livrets, il s'ensuit qu'un certain nombre de ceux-ci, délivrés en décembre, n'ont été utilisés sur les paquebots de l'État qu'en janvier suivant.

(3) Le voyageur ayant droit au transport gratuit de 25 kilogr. de bagages, cette somme ne représente que le produit des taxes *à bord*; le chemin de fer perçoit, à son profit, les taxes encaissées dans ses stations pour les bagages enregistrés directement.

(4) Poids moyen calculé à raison de 3 kilogr. par colis.

(5) — — — 7 — —

(6) Colis taxés au poids

(7) Convention du 1er juillet 1895 (R. A. n° 2587 de l'Administration des Chemins de fer).

N° II. — *Recettes et dépenses de la Marine. — Subdivision par service.*

Comparaison des années 1899 et 1898.

SERVICES.	1899.	1898.	Différences pour 1899.
RECETTES.			
Paquebots-poste entre Ostende et Douvres	1,212,481 51	1,158,522 80	+ 53,958 71
Passage d'eau entre Anvers et la Tête-de-Flandre	98,613 37	87,339 05	+ 11,274 32
Pilotage	3,253,889 69	3,123,652 77	+ 130,236 92
Écluses	8,535 77	6,716 20	+ 1,819 57
Remorque sur la côte de Flandre	25,049 30	23,921 »	+ 1,128 30
Police maritime	149,799 44	146,018 62	+ 3,780 82
Écoles de navigation			
Pêche maritime	»	»	»
Sauvetage			
Totaux . . . fr.	4,748,369 08	4,544,170 44	+ 204,198 64

DÉPENSES.

	PERSONNEL.	MATÉRIEL.	TOTAL.	PERSONNEL.	MATÉRIEL.	TOTAL.	
Paquebots-poste entre Ostende et Douvres	739,957 64	2,530,475 99	3,270,433 63	739,555 71	2,082,716 15	2,822,271 86	+ 448,161 77
Passage d'eau entre Anvers et la Tête-de-Flandre	71,367 58	65,884 74	137,252 32	72,182 80	52,562 43	124,745 23	+ 12,507 09
Passage d'eau entre Anvers et le Pays de Waes	25,480 98	28,864 37	54,345 35	25,405 98	38,387 47	63,793 45	— 9,448 10
Pilotage	2,693,033 92	314,365 49	3,007,399 41	2,588,141 97	312,501 37	2,900,643 34	+ 106,755 07
Phares fanaux et signaux. — Éclairage et signaux de la côte	25,995 71	19,440 95	45,436 66	26,764 77	22,483 29	49,248 06	— 3,811 40
Phares fanaux et signaux. — Éclairage de l'Escaut	126,433 27	51,038 21	177,471 48	124,872 31	30,989 61	155,861 92	+ 21,609 56
Remorque sur la côte de Flandre	51,104 37	35,062 62	86,166 99	30,877 31	13,551 43	44,428 74	+ 41,738 25
Police maritime	84,051 04	17,662 28	101,713 32	84,582 30	19,837 69	104,419 99	— 2,706 67
Services spéciaux	1,159 60	13,584 50	14,744 10	1,000 »	65,265 76	66,265 76	— 51,521 66
Écoles de navigation	21,768 46	10,662 77	32,431 23	21,240 86	10,487 78	31,728 64	+ 702 59
Surveillance de la pêche maritime, école des mousses, etc.	151,190 65	61,933 25	213,123 90	151,561 79	60,360 17	211,921 96	+ 1,201 94
Sauvetage	38,658 70	9,191 89	47,850 59	42,134 27	4,781 93	46,916 20	+ 934 39
Totaux . . . . fr.	4,030,201 92	3,158,167 06	7,188,368 98	3,908,320 07	2,713,925 08	6,622,245 15	+ 566,123 83
Recettes totales . . fr.		4,748,369 08			4,544,170 44		+ 204,198 64
Dépenses —		7,188,368 98			6,622,145 15		+ 566,123 83
Excédent de dépenses . . . fr.		2,439,999 90			2,078,074 71		+ 361,925 19
Excédent de recettes . . . fr.		»			»		»

(I)

TABLE DES MATIÈRES.

PARTIE A.

CHEMINS DE FER.

1re SECTION.

CHEMINS DE FER EXPLOITÉS PAR L'ÉTAT.

Annexes à consulter

CHAPITRE Ier.

I. Situation financière. — Principaux résultats.

		Pages.		
§ 1er. Capital de premier établissement	A,	1	II, III et XI	de la partie A
§ 2. Capital utile	A,	2	I, V, et Vter	»
§ 3. Compte d'exploitation	A,	2	III, V, VI, VII, VIII, IX et X	»
§ 4. Ressources, charges, encaisse	A,	2	III, IV, V, Vbis, Vter et VI	»
§ 5. Bilan	A,	3	I, II, III, IV, V, Vbis, Vter, XV et XXIV	
§ 6. Revenu du capital utile	A,	6		

II. Résumé des principaux résultats statistiques.

Produits par unité de trafic	A,	6
Personnel	A,	7
Caisse de retraite et de secours des ouvriers	A,	7

CHAPITRE II.

VOIES ET TRAVAUX.

Travaux de premier établissement et de parachèvement imputés sur fonds capital.

§ 1er. Construction de lignes	A,	11
§ 2. Principaux travaux d'extension et de parachèvement des lignes en exploitation	A,	11

Annexes à consulter.			Pages.
		Situation des lignes en exploitation.	
XII de la partie A.	§ 1er.	Longueur des lignes principales exploitées au 31 décembre 1899	A, 12
XII	» § 2.	Longueur moyenne exploitée par l'État en 1899	A, 13
XIII	» § 3.	Rails	A, 13
XIII	» § 4.	Billes et traverses	A, 14
XIV	» § 5.	Profil et courbes	A. 15
XIV	» § 6.	Signaux	A, 15
	§ 7.	Passages à niveau	A, 15
	§ 8.	Raccordements industriels et gares privées	A, 16
	§ 9.	Raccordements vicinaux et traversées vicinales	A, 16
	§ 10.	Stations	A, 16
XV	» § 11.	Approvisionnements au 31 décembre 1899 (Service des voies et travaux)	A, 17

CHAPITRE III.

TRACTION ET MATÉRIEL.

I. Situation, parcours et utilisation du matériel. — Combustible. — Éclairage et chauffage. — Approvisionnements.

XVI et XVIII	» § 1er.	Matériel de traction et de transport	A, 19
XVII, XIX et XX	» § 2.	Renouvellement et extension du matériel de traction et de transport	A, 19
	§ 3.	Wagons de particuliers	A, 21
	§ 4.	Coût et utilisation du matériel de traction	A, 21
XXI	» § 5.	Parcours kilométrique des locomotives de l'État et des locomotives étrangères	A, 22
	§ 6.	Nombre et parcours des trains	A, 22
	§ 7.	Utilisation du matériel à marchandises	A, 23
	§ 8.	Temps moyen que comporte l'emploi utile d'un wagon de l'État	A, 23
XXII	» § 9.	Achat de combustibles	A, 23
	§ 10.	Consommation de combustibles	A, 23
XXII	» § 11.	Charbon consommé par les locomotives	A, 25
XIII et XXIIIbis	» § 12.	Éclairage	A, 25
	§ 13.	Chauffage des trains	A, 26
	§ 14.	Graissage	A, 26
XXIV	» § 15.	Approvisionnements en magasin. (Service de la traction et du matériel)	A, 26

II. Améliorations et innovations introduites dans le service de la traction et du matériel . . . A, 27

CHAPITRE IV.

EXPLOITATION ET RECETTES.

I. Mouvement et recette.

			Pages.
XXV et XXVI	» § 1er.	Voyageurs	A, 29
XXX à XXXV	» § 2.	Mouvement des marchandises transportées par les lignes de l'État en 1899	A, 31

		Pages.	Annexes à consulter.	
§ 3.	Ensemble du mouvement et des recettes	A, 32	VIII, IX et X	de la partie A.
§ 4.	Produits extraordinaires	A, 33		
§ 5.	Produits divers	A, 34	X	»
§ 6.	Réductions consenties sur les prix de transport	A, 34		

II. Améliorations et innovations apportées dans le service des transports.

§ 1er.	Camionnage	A, 34		
§ 2.	Buffets et buvettes	A, 35		
§ 3.	Trains de voyageurs	A, 35		
§ 4.	Trains de marchandises	A, 37		
§ 5.	Mesures diverses prises dans l'intérêt du service et du public	A, 39		
§ 6.	Tarifs des voyageurs et des bagages	A, 40		
§ 7.	Tarifs pour marchandises	A, 42		

III. Statistique comparative. — Accidents.

§ 1er.	Collisions et déraillements de trains	A, 55	XXVII	»
§ 2.	Accidents de personnes, attribuables aux collisions et aux déraillements de trains	A, 58	XXVII et XXIX	»
§ 3.	Accidents de personnes, dus à d'autres causes qu'à des collisions et déraillements de trains	A, 58	XXXVIII et XXIX	»
§ 4.	Personnes tuées depuis 1855	A, 60	XXIX	»

IV. Contraventions . . . . . A, 61

2e SECTION.

CHEMINS DE FER EXPLOITÉS PAR DES COMPAGNIES.

I.

Situation des lignes en exploitation.

§ 1er.	Longueur des lignes exploitées au 31 décembre 1899	A, 63	XXXVI	»
§ 2.	Développement des voies ferrées	A, 64		
§ 3.	Stations, haltes et points d'arrêt	A, 64	XXXVII	»
§ 4.	Gares privées et raccordements industriels	A, 65	XXXVII	»
§ 5.	Raccordements et traversées à niveau de lignes vicinales	A, 65		

II.

Situation du matériel roulant	A, 66	XXXVIII	»

III.

Parcours des trains	A, 67	XXXIX	»

IV.

	Mouvement et recettes des transports	A, 68	XL	»
§ 1er.	Voyageurs	A, 68	XL	»
§ 2.	Bagages	A, 69	XL	»
§ 3.	Petites marchandises	A, 70	XL	»
§ 4.	Grosses marchandises	A, 70	XL	»
§ 5.	Finances	A, 71	XL	»

Annexes à consulter.			Pages.
XL de la partie A.	§ 6.	Équipages.	A, 71
XL »	§ 7.	Chevaux et bestiaux	A, 72
XL »	§ 8.	Produits extraordinaires	A, 72
XL »	§ 9.	Récapitulation des recettes.	A, 72
		V.	
XL »		**Dépenses d'exploitation**.	A, 74
		VI.	
XL »		**Produits nets de l'exploitation**. . . .	A, 75
		VII.	
XL »		**Coefficients de l'exploitation**	A, 76
		VIII.	
XXXIX à XL »		**Résultats généraux de l'exploitation**. . .	A, 77
		IX	
XLI »		**Personnel**	A, 77
		X.	
XLII »		**Accidents**	A, 78
		XI.	
		Contraventions	A, 79
		XII	
		Améliorations et innovations	A, 79

ANNEXES DE LA PARTIE A.

1re SECTION.

CHEMINS DE FER EXPLOITÉS PAR L'ÉTAT.

N°	I.	Bilan. — Situation générale depuis l'origine jusque fin 1899.	A, 86
»	II.	Compte de premier établissement de l'ensemble du réseau en exploitation et des travaux en cours d'exécution au 31 décembre 1899	A, 88
»	III.	Compte de l'exploitation. Exercice 1899	A, 90
»	IV.	Compte financier. Exercice 1899. — Charges et ressources.	A, 90
»	V.	Résultats financiers de l'exploitation depuis 1855 jusqu'à fin 1899. — Coefficient d'exploitation . . .	A, 92
»	V*bis*.	Intérêts en compte courant avec le banquier (Trésor).	A, 94
»	V*ter*.	Charges financières des capitaux utiles.	A, 96
»	VI.	Comparaison des résultats financiers de l'exploitation pendant la dernière période décennale	A, 97
»	VII.	Comparaison des dépenses de l'exploitation. Exercices 1899 et 1898	A, 98
»	VIII.	Recettes. — Droits constatés et recouvrements effectués	A, 100
»	IX.	Recettes brutes de l'exploitation par trains de voyageurs et trains de marchandises	A, 100

PAGES.

N° X. Produits divers encaissés par le département des finances pour compte du chemin de fer . . . . A, 100
» XI. Compte de premier établissement du réseau appartenant à l'État et frais de parachèvement des lignes exploitées moyennant parts de recettes ou loyer. . A, 102
» XII. Développement des lignes exploitées à double et à simple voie. . . . . A, 104
» XIII. Matériel fixe existant dans les voies au 31 décembre 1899 . . . . . A, 105
» XIV. Profil et courbes des voies principales. — Signaux de différents systèmes . . . . . A, 106
» XV. Approvisionnements en dépôt et à pied d'œuvre, au 31 décembre 1899. — Service des voies et travaux. A, 107
» XVI. Effectif du matériel de traction et de transport. . . A, 108
» XVII. Situation de l'effectif du matériel roulant. Renouvellement et extension. . . . . A, 110
» XVIII. Importance du matériel de traction en 1899 . . . A, 112
» XIX. Situation du renouvellement des locomotives et des voitures à vapeur d'après la puissance de traction des moteurs . . . . . A, 113
» XX. Balance de renouvellement du matériel de traction et de transport. — Valeur « argent ». . . . . A, 114
» XXI. Parcours kilométrique des locomotives de l'État et des locomotives étrangères sur le réseau de l'État. . . A, 115
» XXII. Achats de combustibles. — Consommation de charbon des locomotives . . . . . A, 116
» XXIII. Éclairage des stations, ateliers et dépendances . . . A, 118
» XXIIIbis. Eclairage des trains au gaz riche . . . . . A, 118
» XXIV. Approvisionnements en magasin. — Service de la traction et du matériel . . . . . A, 119
» XXV. Progression annuelle du mouvement et de la recette des voyageurs abonnés . . . . . A, 120
» XXVI. Mouvement et recettes des abonnements de 15 jours . A, 121
» XXVII. Collisions et déraillements de trains. — Accidents de personnes y relatifs. — Réseau exploité par l'État, à l'exclusion des lignes exploitées pour son compte. — Années 1899 et 1898 . . . . . A, 122
» XXVIII. Accidents aux personnes dus à d'autres causes qu'à des des collisions et à des déraillements de trains. — Année 1899 . . . . . A, 124
» XXIX. Dénombrement des accidents de personnes depuis 1835 . . . . . A, 126
» XXX. Mouvement général des transports effectués par charges complètes en service intérieur et État vers État, ainsi qu'en services mixtes, au départ et à l'arrivée. — Année 1899 . . . . . A, 128
» XXXI. Mouvement général du tonnage des grosses marchandises expédiées et reçues par les stations de l'État belge en relation de service international. — Année 1899. . . . . A, 131

Annexes à consulter.

Pages.

N° XXXII. Mouvement des transports de marchandises en transit par la Belgique. — Année 1899 . . . . . A, 145
» XXXIII. Mouvement des transports de marchandises en transit par les lignes de l'État. — Année 1899 . . . . A, 146
» XXXIV. Mouvement général des transports de tapissières, de wagons roulant sur essieux, de chevaux et de bestiaux, etc., effectués en services intérieur et État vers État, et en services mixtes et internationaux, au départ et à l'arrivée (tarifs directs). — Année 1899. A, 148
» XXXV. Mouvement général en tonnes de certaines grosses marchandises, transportées pendant l'année 1899 par les chemins de fer de l'État belge . . . . A, 150

2e SECTION.

CHEMINS DE FER EXPLOITÉS PAR DES COMPAGNIES

» XXXVI. Développement des lignes. — Situation au 31 décembre 1899 . . . . . A, 152
» XXXVII. Relevé des stations, haltes, points d'arrêt et raccordements industriels, au 31 décembre 1899 . . . . A, 153
» XXXVIII. Matériel roulant. Effectif au 31 décembre 1899. — Comparaison des années 1899 et 1898. . . . . A, 154
» XXXIX. Parcours kilométrique des trains en 1899. — Comparaison des années 1899 et 1898 . . . . . A, 155
» XL. Mouvement et recette. — Dépenses et bénéfices de l'exploitation. Exercice 1899 . . . . . A, 156
» XLI. Personnel. Effectif au 31 décembre 1899. — Comparaison des années 1899 et 1898. . . . . A, 158
» XLII. Accidents survenus aux personnes. Année 1899. — Comparaison des années 1899 et 1898. . . . . A, 160

PARTIE B.

POSTES.

I.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

Pages

§ 1er. Service international . . . . . B, 3
§ 2. Service intérieur . . . . . B, 4

II.

STATISTIQUE DES CORRESPONDANCES.

I et III de la partie B. § 1er. Mouvement général . . . . . B, 4
III » § 2. Lettres ordinaires . . . . . B, 5

	Pages.	Annexes à consulter.	
§ 3. Lettres recommandées	B, 6	III	de la partie ■.
§ 4. Lettres et boîtes avec valeur déclarée	B, 6	II et III	»
§ 5. Envois exprès	B, 6	III	»

III.

OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS.

A. Mandats et bons de poste.

§ 1er. Mandats (service intérieur)	B, 7	II et III	»
§ 2. Bons de poste	B, 7	II et III	»
§ 3. Mandats (service international)	B. 7	II et III	»

B. Effets de commerce.

§ 1er. Acceptation	B, 8	II et III	»
§ 2. Encaissement	B, 8	II et III	»
C. Coupons d'actions et d'obligations; titres amortis.	B, 8	II et III	»
D. Quittances (service intérieur)	B, 8	II et III	»
E. Recouvrements de valeurs avec l'étranger	B, 9	II et III	»
F. Abonnements aux journaux.	B, 9	II et III	»
G. Caisses d'épargne, de retraite et d'assurances	B, 9	II et III	»
H. Permis de pêche	B, 10		
I. Timbrage de papiers et débit de papiers timbrés.	B, 11		

IV.

BUREAUX DE POSTE ET BOÎTES AUX LETTRES . . B, 11

V.

DISTRIBUTION ET TRANSMISSION DES CORRESPONDANCES.

§ 1er. Service de distribution	B, 11
§ 2. Service de transmission	B, 12

VI.

PERSONNEL . . . . . B, 12

VII.

RÉSULTATS FINANCIERS.

§ 1er. Recettes	B, 13	IV et V	»
§ 2. Dépenses	B, 13		

ANNEXES DE LA PARTIE B.

PAGES.

N° I. Mouvement des correspondances, d'après les moyennes fournies par les dénombrements partiels. — Années 1870 à 1899. . . . . B, 16
» II. Mouvement des valeurs confiées à la Poste. — Comparaison des années 1899 et 1898. . . . . B, 18
» III. Renseignements statistiques du mouvement postal. — Comparaison des années 1899 et 1898. . . . . B, 20
» IV. Recettes postales de toutes natures. — Comparaison des années 1899 et 1898 . . . . . B, 22
» V. Relevé des timbres-poste, enveloppes-lettres, enveloppes timbrées, cartes postales, cartes-lettres et chiffres-taxes vendus. — Comparaison des années 1899 et 1898 . . B, 22
» VI. Relevé des permis de pêche délivrés en 1899 . . . . B, 24

PARTIE C.

TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.

CHAPITRE Ier.

TÉLÉGRAPHES.

I.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

§ 1er. Tarifs internationaux . . . . . C, 3
§ 2. Résultats d'exploitation . . . . . C, 3

II.

STATISTIQUE DES CORRESPONDANCES.

§ 1er. Télégrammes privés :
a. Services réunis . . . . . C, 4
b. Service intérieur. . . . . C, 4
c. Service international . . . . . C, 5
d. Service de transit . . . . . C, 5
§ 2. Télégrammes de service . . . . . C, 5

III.

BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES, DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU ET APPAREILS.

§ 1er. Bureaux. . . . . C. 6
§ 2. Développement du réseau . . . . . C, 7

Pages.

§ 3. Appareils en service . . . . . C, 8

§ 4. Raccordements télégraphiques privés au réseau télégraphique de l'État (arrêté royal du 6 novembre 1882) . . C, 8

IV.

PERSONNEL . . . . . C, 8

V.

RÉSULTATS FINANCIERS.

§ 1er. Recettes. . . . . C, 9

§ 2. Dépenses . . . . . C, 9

CHAPITRE II.

TÉLÉPHONES.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

A. Téléphonie locale . . . . . C, 12

B. Téléphonie à grande distance interne . . . . . C. 15

C. Téléphonie internationale . . . . . C, 15

Bureaux centraux téléphoniques . . . . . C, 18

ANNEXES DE LA PARTIE C.

N° I. Répartition, par pays d'échange, des correspondances télégraphiques internationales et en transit. — Comparaison des années 1899 et 1898. . . . . C, 24

» II. Renseignements divers concernant les correspondances télégraphiques.—Comparaison des années 1899 et 1898. . C. 25

» III Tableau comparatif, par réseau ou groupe, des recettes téléphoniques encaissées pendant les exercices 1899 et 1898 . . . . . C, 26

» IV. Tableau indiquant sommairement, pour 1899, les résultats des comptes financiers de la téléphonie locale proprement dite . . . . . C, 28

PARTIE D.

MARINE.

I.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

§ 1er. Matériel. . . . . D, 3

§ 2. Personnel . . . . . D, 3

Annexes à consulter.

II.

SERVICES D'EXPLOITATION.

			Pages.
I et II de la partie D.	§ 1er.	Paquebots entre Ostende et Douvres	D, 4
II »	§ 2.	Passage d'eau entre Anvers et la Tête-de-Flandre	D, 6
II »	§ 3.	Passage d'eau entre Anvers et le Pays de Waes	D, 6
II »	§ 4.	Pilotage	D, 7
II »	§ 5.	Remorque sur la côte de Flandre	D, 7
	§ 6.	Police maritime	D, 7

III.

SERVICES SPÉCIAUX.

II »	§ 1er.	Phares, fanaux et signaux	D, 8
II »	§ 2.	Écoles de navigation	D, 8
II »	§ 3.	Cours de notions maritimes dans les écoles moyennes du littoral	D, 9
II »	§ 4.	Surveillance de la pêche dans la mer du Nord et École des mousses	D, 9
II »	§ 5.	Sauvetage	D, 9

IV.

RÉSULTATS FINANCIERS.

II »	§ 1er.	Recettes	D, 9
II »	§ 2.	Dépenses	D, 10

ANNEXES DE LA PARTIE D.

MARINE.

N° I.	Paquebots-poste entre Ostende et Douvres. Mouvement et recette. — Comparaison des années 1899 et 1898	D, 12
» II.	Recettes et dépenses de la marine. — Subdivision par service. — Comparaison des années 1899 et 1898	D, 13

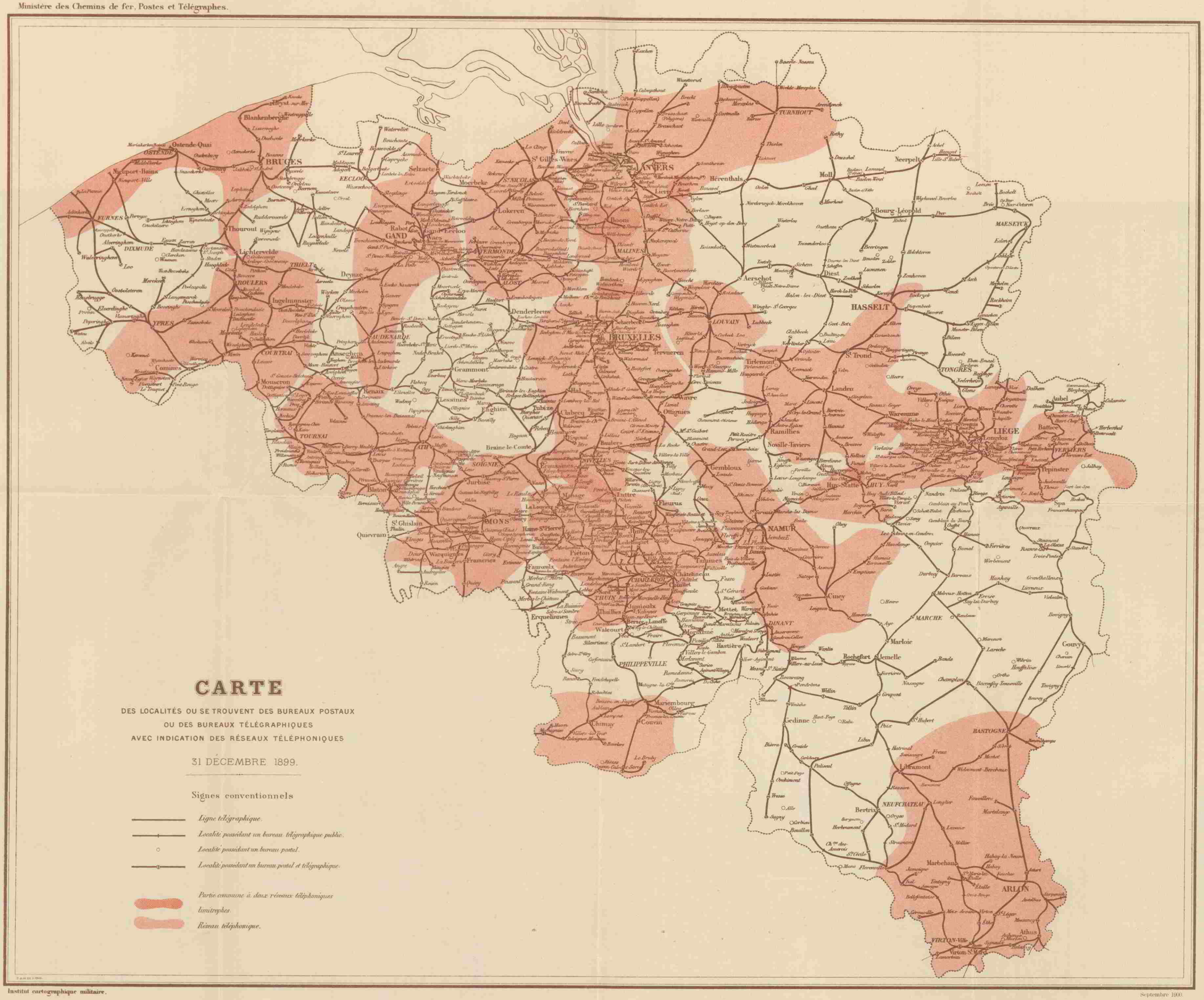
CARTE
DES LOCALITÉS OU SE TROUVENT DES BUREAUX POSTAUX
OU DES BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES
AVEC INDICATION DES RÉSEAUX TÉLÉPHONIQUES
31 DÉCEMBRE 1899.
Signes conventionnels
Ligne télégraphique.
Localité possédant un bureau télégraphique public.
Localité possédant un bureau postal.
Localité possédant un bureau postal et télégraphique.
Partie commune à deux réseaux téléphoniques limitrophes.
Réseau téléphonique.
OSTENDE
BRUGES
ANVERS
TURNHOUT
GAND
BRUXELLES
MONS
NAMUR
LIÉGE
HASSELT
TONGRES
VERVIERS
ARLON
BASTOGNE
NEUFCHATEAU
MARCHE
DINANT
CHARLEROI
TOURNAI
YPRES
MALINES
LOUVAIN
ALOST
TERMONDE
SOIGNIES
THUIN
MAESEYCK

Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes

CARTE OFFICIELLE DES CHEMINS DE FER DE LA BEL

GROUPES DES VOIES ET TRAVAUX
DES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT-BELGE

- Groupe de Bruxelles-Nord
- id. de Liége
- id. de Gand
- id. de Tournai
- id. de Mons
- id. de Bruxelles-Midi
- id. de Charleroy
- id. de Namur
- id. d'Arlon
- id. d'Anvers
- id. de Hasselt

Échelle de 1/1.500.000

GROUPES DE L'EXPLOITATION
DES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT-BELGE

- Groupe de Bruxelles-Nord
- id. de Liége
- id. de Gand
- id. de Tournai
- id. de Mons
- id. de Bruxelles-Midi
- id. de Charleroy
- id. de Namur
- id. d'Arlon
- id. d'Anvers
- id. de Hasselt

Échelle de 1/1.500.000

DISTRICTS DE LA TRACTION
DES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT-BELGE

- District de Liége
- id. de Gand
- id. de Bruxelles-Midi
- id. de Bruxelles-Quartier-Léopold
- id. de Mons
- id. de Namur
- id. de Bruxelles-Nord

Échelle de 1/1.500.000

Échelle de 1/180.000

CIRCONSCRIPTIONS DES RECETTES
DES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT-BELGE
au 15 Janvier 1900

- Circonscription de Bruxelles
- id. de Gand
- id. de Liége
- id. de Charleroy

Échelle de 1/1.500.000

Londres à Anvers viâ Harwich

Londres à Ostende viâ Douvres

Échelle de 1/400.000

Échelle de 1/120.000

Échelle de 1/120.000

Échelle de 1/120.000

Échelle de 1/120.000

LÉGENDE

- CHEF-LIEU de Province
- CHEF-LIEU d'Arrondissement administratif
- Chef-lieu de Canton judiciaire
- Ligne à double voie
- id. à voie unique
- id. en construction
- id. exploitée exclusivement pour marchandises (Le nombre de points indique le nombre de voies)
- Voie navigable
- Gare ou Station
- id. Halte, Arrêt, du 1er rayon de douane
- id. id. id. du 2e id. id.
- id. de marchandises, Halte de marchandises
- id. privée
- id. reliée à un entrepôt de douane
- Halte, Gare privée et halte de voyageurs
- Point d'arrêt, Gare privée et point d'arrêt de voyageurs
- Garage en pleine voie
- 5 Distance kilométrique entre les stations

- État Belge
- Nord belge
- Flandre Occidentale
- Chemin de fer de Chimay
- Malines à Terneuzen
- Hasselt à Maeseyck
- Gand à Terneuzen
- Termonde à St-Nicolas
- Tamers à Embresin
- Chemins de fer vicinaux (voie étroite)
- id. (voie large)
- id. en construction
- Chemins de fer électrique) à l'État
- Tramways à vapeur et à l'électricité; voie étroite et voie large
- Partie commune à diverses compagnies
- Lignes étrangères, à double voie, à voie unique en construction.
- Est Français
- Mines d'Anzin
- Bas-Bruxelles
- État-Néerlandais
- Mons-Lorraine
- Prince Henri
- Gorcy

N.B. On a adopté, pour les communes l'orthographe officielle des actes de l'état civil; pour les autres noms, l'orthographe du dictionnaire de Guyot.

N.B. La teinte du segment supérieur des cercles de stations communes indique l'administration qui gère la station. Il en est de même des premières lettres des noms de ces stations. Quand une station d'un chemin de fer à voie normale porte le nom d'une localité desservie par une ligne vicinale, ce nom est souligné.

Imprimé chez A. Mertens.

Institut cartographique militaire. 1888-1900.

DE FER DE LA BELGIQUE AU 31 DÉCEMBRE 1899.

Administration des chemins de fer de l'État

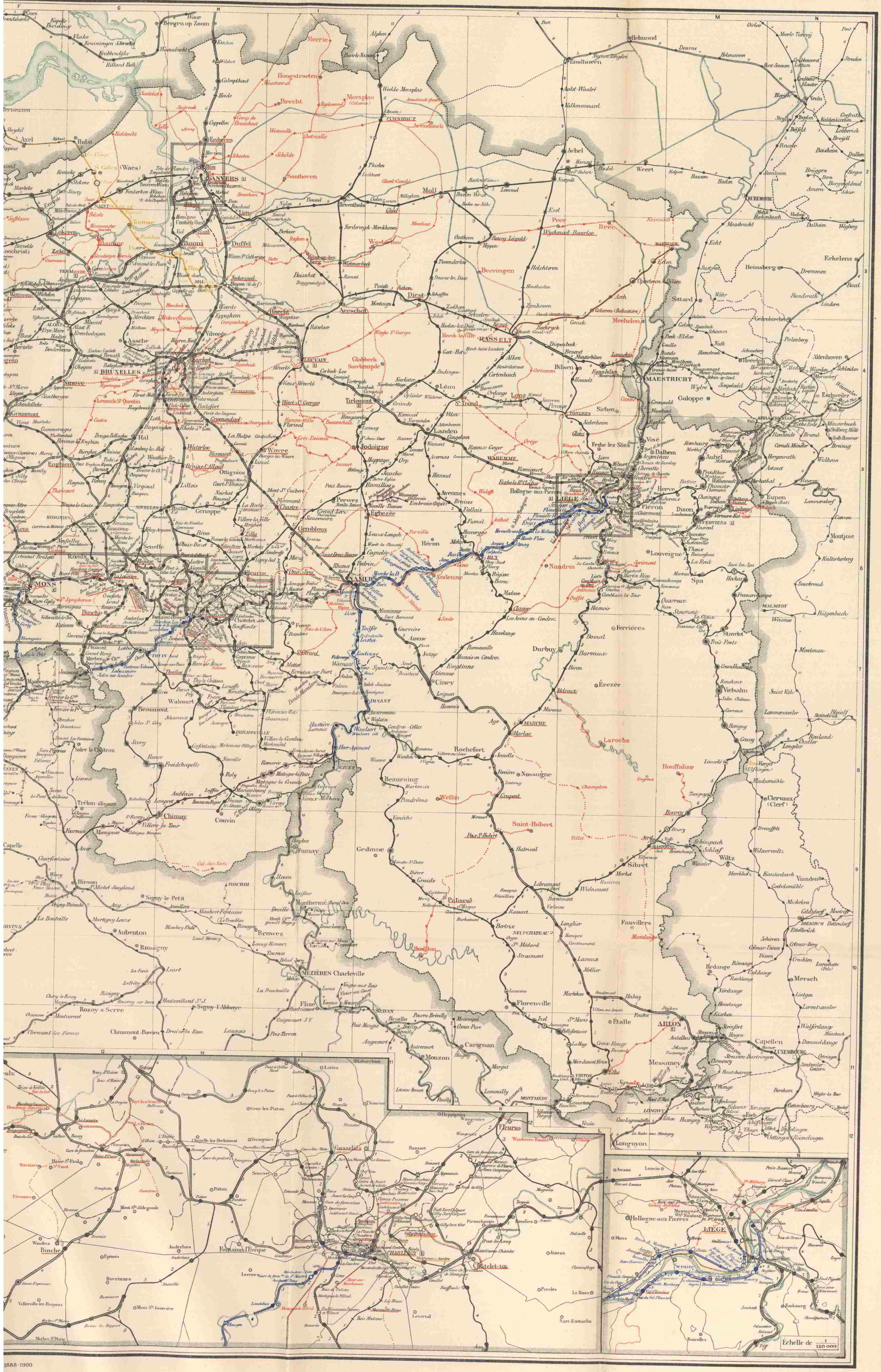

1888-1900.

Tirage d'octobre 1900.